

Argentine : danger global

■ La crise financière argentine menace l'ensemble des pays émergents

■ Les mesures d'austérité annoncées à Buenos Aires n'ont pas convaincu les marchés

■ Le Brésil est pris dans la tourmente

■ La Turquie reste sous perfusion du FMI

Lire page 2, et notre éditorial page 7

► www.lemonde.fr/ecomonde

Comment maîtriser les dépenses de santé ?

● L'assurance-maladie a dépensé 100 milliards de plus que prévu en quatre ans ● Le gouvernement maintient les menaces de sanctions contre les médecins trop dépensiers ● Ni l'Allemagne ni la Grande-Bretagne n'ont trouvé de solutions efficaces ● L'Hôpital Pitié-Salpêtrière sous surveillance

LES MÉDECINS continuent de prescrire, et leurs patients de consommer, avec moins de retenue que ne l'exigerait l'équilibre des comptes de l'assurance-maladie. La branche maladie de la Sécurité sociale accuse un déficit de 6,1 milliards de francs en 2000, et ses dépenses ont augmenté de 100 milliards en quatre ans. Comment réduire les dépenses de santé ? Il y a longtemps que les gouvernements successifs affrontent ce casse-tête sans trouver de solutions évidentes et efficaces.

Le « Grenelle de la santé », qui a réuni soixante représentants des professions de santé, du patronat et des syndicats, jeudi 12 juillet autour d'Elisabeth Guigou et de Bernard Kouchner, a permis de dégager plusieurs axes d'action. La ministre de la solidarité souhaite redéfinir les objectifs de dépense en fonction des priorités de la santé publique, ce qui suppose une gestion qui ne soit pas uniquement autoritaire et comptable. « On ne maîtrise pas les dépenses de santé », déclare Bernard Kouchner



dans un entretien au Monde, on maîtrise leur croissance, du moins tente-t-on de le faire. » Un débat parlementaire annuel sur les priorités de la santé publique aura lieu chaque année avant l'examen du financement de la Sécurité sociale. D'autre part, les menaces de sanctions – jamais appliquées – contre les médecins trop dépensiers, sont maintenues.

En Allemagne, le système de santé coûte plus cher aux contribuables qu'en France, et le chancelier Schröder a renoncé aux sanctions contre les médecins. En Grande-Bretagne, les mesures coûteuses prises par Tony Blair pour améliorer la médecine publique, en pleine décomposition, n'ont pas suffi.

Par ailleurs, le gouvernement doit aussi gérer les déboires et les défaillances du nouvel Hôpital européen Georges-Pompidou. Il devait, vendredi, annoncer une série de mesures destinées à assurer la sécurité des malades menacés par les épidémies de légionellose.

Lire pages 5 et 8

Morale publique

UN DÉSACCORD flagrant entre procureurs de la République ; un délit difficile à définir ; une incrimination incertaine : il est fort possible – certains disent : il serait souhaitable – que Jacques Chirac sorte vainqueur une fois de plus de son énième affrontement avec les juges qui, après les HLM de Paris et le financement du RPR, a cette fois pour objet de coûteux voyages, payés en argent liquide, entre 1992 et 1995. S'y ajoute le respect des principes généraux.

La justice n'est pas chargée de dire le vrai, mais le droit ; le doute doit toujours profiter à l'accusé ; la procédure est censée protéger les citoyens de l'abus de pouvoir des juges ; la jurisprudence manifeste les contradictions entre juridictions, la diversité des interprétations, le refus d'une vérité juridique révélée – et celui d'un principe particulier : l'abri construit sur mesure par un Conseil constitutionnel, encore présidé par Roland Dumas, où la droite était déjà majoritaire.

J.-M. C

Lire la suite page 12 et nos informations page 6

L'Europe en mal d'OPA

LE REJET, le 4 juillet, par le Parlement européen, de la proposition de directive de Bruxelles sur les OPA suscite une polémique inattendue. Dans un entretien au Monde, François Bayrou, président de l'UDF, explique pourquoi il a voté contre un texte qui avait le soutien des socialistes français et des conservateurs britanniques. Plusieurs grands patrons français, – Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain) et Daniel Bouton (Société générale) – donnent aussi leur point de vue. S'ils expriment des nuances, ils s'inquiètent tous trois que les entreprises européennes soient condamnées « à vivre sans cadre juridique commun ».

Lire page 13

« Les Agités du JT » provoquent tempête et colère en Corse

LA PLAINTE devait être déposée vendredi 13 juillet. M^e Jean-François Marchi, le bouillant président d'une amicale d'avocats et de magistrats corses de Paris, le cercle Morogioff, a décidé de poursuivre au pénal Jean-Marie Cavada, président de Radio-France, pour « incitation à la haine » et « incitation à la violence », après la diffusion, le 27 mai, dans « Les Agités du JT », sur France-Inter, d'une séquence que M. Marchi a jugée « immonde » et dont *Corse-Matin* a reproduit le script, mardi 10 juillet, causant dans l'île des émotions en cascade. L'émission satirique, animée par Yves Lecoq et Valérie Lemoine, parodie chaque dimanche matin, à 10 heures, les grands-messes du 20 Heures télévisé. Ce jour-là, Yves Lecoq est un faux Lionel Jospin, et l'actualité l'examen par les députés du projet de loi sur le nouveau statut de l'île. Le faux premier ministre ne fait pas dans la dentelle. Les Corses sont « des sauvages inadaptés aux lois de gens civilisés », des « innocents qui bavent et vous regardent d'un air vide » et pratiquent l'endogamie et la zoophilie. De quoi rêver d'une « loi hollandaise sur l'euthanasie » applicable aux bien-portants, s'amuse Yves Lecoq et ses camarades.

Le 7 juin, l'association Corses Debout !, fondée par l'ancien ministre du général de Gaulle Joseph Comiti, écrit au service juridique de France-Inter, puis, le 27 juin, à Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ainsi qu'à Jean-Luc Hess, directeur de France-Inter, et à M. Cavada. L'affaire commence à agiter certains élus et de nombreuses associations insulaires. Mais la publication de la fausse interview dans sa version intégrale, mardi, en a fait le sujet numéro un du cours Napoléon à Ajaccio, et de la place Saint-Nicolas à Bastia. Dès mardi soir, M. Hess était d'ailleurs l'invité de Radio-France Frequenza Mora, la « locale » du réseau France-Bleu. Il y présentait ses « excuses » et jugeait ce sketch « ni drôle ni défendable ». « Je regrette qu'on diffuse des choses aussi abominablement connes, qui alimentent les différences entre les gens, dans un contexte politique en outre très particulier », confie M. Hess. Profondément « emmerdé », le directeur de France-Inter, qui n'aime pourtant pas l'autocensure et le politiquement correct, a « passé une sérieuse engeulade » à

Chraz, l'auteur de ce sketch. Chraz, lui, est stupéfait : « C'est ce qu'on dit tous les jours sur les Auvergnats comme moi, sans que jamais personne porte plainte. C'est maladroit, mais on ne peut pas m'accuser de racisme. C'est de la caricature. Sur le coup, d'ailleurs, tout le monde a ri. »

Des flots d'indignation n'en remplissent pas moins depuis deux jours les pages de l'unique quotidien insulaire : « Nous sommes devenus, nous les Corses, les cobayes d'une haine d'autant plus facile qu'elle échappe à la loi », expliquait jeudi M^e Antoine Sollacaro, l'ancien bâtonnier d'Ajaccio à *Corse-Matin*. De fait, la jurisprudence en matière d'incitation à la haine raciale à l'encontre de Corses est très défavorable. Pourtant, M^e Marchi a choisi d'écarter les alternatives – diffamation, délit de presse ou injure publique – pour tenter de défendre « les Corses en tant que peuple ». « Ce procédé qui consiste à nous dissocier du corps national et de nous attaquer pour ce que nous sommes ou ne sommes pas (...), c'est gravissime », dit-il. Il veut son procès parisien.

Ariane Chemin

Report d'extradition



IRA EINHORN

RÉCLAMÉ par les Etats-Unis, où il a été condamné, en 1993, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de son ex-petite amie, il ne sera pas extradé tout de suite. Lionel Jospin a accordé à Ira Einhorn, 61 ans, le répit demandé par la Cour européenne des droits de l'homme.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 714 - 7,50 F - 1,14 €



LA PROTECTION SOLAIRE QUI RÉSISTE AUX ENFANTS. GARNIER AMBRE SOLAIRE. Ambre Solaire : le premier spray enfant vraiment résistant à l'eau.

Le CIO, un géant opaque et incontrôlable

PENDANT que la planète sportive attendait de savoir qui, de Pékin, Paris ou Toronto, se verrait octroyer les Jeux olympiques en 2008, les membres du Comité international olympique (CIO), réunis à cet effet à Moscou, avaient en tête une tout autre priorité : qui succèdera au président Juan Antonio Samaranch, qui se retirera lundi 16 juillet ? Beaucoup des cent vingt-trois membres du CIO le pressentent, leur vénérable organisation est parvenue à un moment crucial de son existence.

Le vieux politicien catalan lui a donné un poids que personne n'imaginait lorsqu'il en prit la direction, en 1980. Poids économique gigantesque, les JO ont désormais plus à voir avec le retour sur investissement des sponsors, équipementiers et médias télévisuels, qui leur consacrent des milliards de dollars, qu'avec la « glorieuse incertitude » du sport. Poids politique : M. Samaranch a fait du CIO un acteur reconnu de la diplomatie internationale. Parmi les derniers pays qu'il a visités figurent le Timor, la Macédoine, le Rwanda et le Burundi, l'Erythrée, pays tous impliqués, à titres divers, dans des conflits guerriers

récents. C'est précisément parce que l'héritage est exceptionnel, et que le CIO a acquis une stature qui le place sous les feux des médias, qu'il risque, à l'avenir, d'affronter des tempêtes auxquelles le nouveau président ne pourra se soustraire. Car le CIO ne répond plus aux critères de transparence exigés d'une organisation internationale de son importance.

Tout en gérant des milliards, tout en négociant avec des chefs de gouvernement, le CIO, « organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif » soumise à la seule juridiction du canton de Genève, n'est toujours qu'un minuscule club privé de cent vingt-trois membres, qui se cooptent sans que quiconque – Etats ou organismes internationaux reconnus – ait son mot à dire.

Beaucoup, parmi ses membres, n'ont rien à voir avec le sport ou n'ont aucune représentativité autre que celle d'avoir un jour été cooptés *intuitu personæ* par ce cénacle restreint.

Sylvain Cypel

Lire la suite page 12



ATHLÉTISME La course du lièvre

Ils courent toujours devant puis, brusquement, s'écarter et s'arrêtent. Ce sont les « lièvres » des meetings d'athlétisme. Ils aident les champions à battre des records et à donner un rythme soutenu aux compétitions. Ils sont payés pour cela. « Le travail du lièvre entre à plus de 50 %, voire 80 %, dans un record du monde », dit Hicham El Guerrouj, recordman du 1 500 m. p. 10



HAUTE COUTURE Venise défile à Paris

La présentation des collections haute couture automne-hiver 2001-2002 a permis aux créateurs parisiens d'offrir aux invités des vingt-cinq défilés officiels des allers-retours dans l'histoire du costume. Les couturiers ont célébré la théâtralisation des apparences, à l'image des escales vénitienes imaginées par Christian Lacroix (photo), ou magnifié la couleur noire, comme Yves Saint Laurent. p. 20 et 21

International.....	2	Aujourd'hui.....	18
France.....	5	Météorologie-Jeux.....	22
Société.....	7	Carnet.....	23
Régions.....	9	Abonnements.....	23
Horizons.....	10	Culture.....	24
Entreprises.....	13	Guide culturel.....	26
Tableau de bord.....	15	Radio-Télévision.....	27

CONJONCTURE La faillite de l'économie argentine provoque une onde de choc qui dépasse de loin le continent sud-américain et pourrait affecter de nombreux pays émer-

gents. Dans ce contexte, la crainte d'une récession mondiale est prise au sérieux par le Fonds monétaire international (FMI). ● L'ARGENTINE fait face à une crise financière catastro-

phique. Après l'annonce, mercredi 11 juillet, d'un sévère plan de réduction des dépenses publiques, la Bourse a connu, jeudi, une nouvelle journée noire, alors que le gouvernement

est affaibli par des divisions internes. ● LE BRÉSIL, touché par l'asphyxie financière de son voisin, mise sur une dévaluation imminente du peso argentin. ● LA TURQUIE, qui croule

sous le poids d'une dette égale à 83 % de son PNB, vient d'obtenir une aide internationale de 3,2 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros). (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Les pays émergents sont déstabilisés par la crise financière argentine

La Bourse de Buenos Aires a chuté de 8,16 %, jeudi 12 juillet, entraînant dans son sillage l'ensemble des places latino-américaines. La défiance des marchés à l'égard des économies les plus fragiles s'accroît. La crainte d'une récession mondiale est prise au sérieux par les institutions internationales

LES BOURSES dévissent, les monnaies s'écroulent. La communauté internationale tremble. Le maillon faible de l'Amérique latine, l'Argentine, est en train de craquer et peut entraîner avec lui non seulement ses voisins immédiats mais également un grand nombre de pays émergents. Les nouvelles mesures d'ajustement annoncées par le gouvernement argentin ne convainquent pas, tant il est incertain qu'elles pourront être mises en œuvre. La faillite de l'économie argentine provoquerait une onde de choc qui dépasserait de loin le seul continent américain. Mais si le Brésil est le premier sur la liste des victimes en raison de l'ampleur de ses échanges avec l'Argentine, c'est par les mouvements de capitaux que se propagent désormais les crises financières.

On l'a vu lors de la crise asiatique de 1997. « La situation dans laquelle se trouvent actuellement l'Argentine et la Turquie aura un impact sur l'accès aux marchés mondiaux de l'ensemble des économies émergentes », déclare un économiste du Fonds monétaire international (FMI). Les pays les plus vulnérables sont ceux qui sont fortement dépendants de

financements extérieurs et ont besoin de beaucoup d'argent rapidement. Hors Amérique latine, c'est le cas de la Turquie et de la Pologne, dont le déficit extérieur se creuse dangereusement, ou encore de l'Afrique du Sud.

APPELS AU CALME

Pour tenter d'enrayer les mouvements de panique, le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, a exprimé jeudi son soutien au gouvernement argentin, soulignant qu'il souhaitait « ardemment que l'Argentine résolve ses problèmes » car si cette situation perdurait, elle serait « néfaste pour tous ». Le président chilien Ricardo Lagos a également manifesté son soutien aux autorités argentines et appelé à la « tranquillité » les opérateurs économiques chiliens.

Les propos rassurants lancés comme autant d'appels au calme aux marchés ont pour l'instant produit peu d'effets. Le real brésilien, le peso mexicain, tout comme le peso philippin ou le dollar taïwanais sont sous pression. Jeudi, les places financières brésilienne, mexicaine, chilienne ont connu de fortes secousses. Les marchés, mou-

tonniers par nature, ont vite compris le parti qu'ils pouvaient tirer de la situation explosive dans la région. Les investisseurs exigent désormais des taux d'intérêt de plus en plus élevés pour répondre aux appels d'offres des pays qui ont de gros besoins de capitaux pour se financer. Ils désertent ensuite les places devenues trop dangereuses. Mardi, Buenos Aires a dû promettre des rendements tellement élevés pour placer ses bons du Trésor que, de l'aveu même du ministre argentin de l'économie, Domingo

Cavallo, le pays aura du mal à les payer dans le futur. En dépit de la décision de la banque centrale brésilienne d'injecter 6 milliards de dollars (7 milliards d'euros) sur les marchés pour soutenir le real, ce dernier a atteint son taux le plus bas depuis sa création en 1994.

La situation des pays émergents est d'autant plus critique qu'aucun signe de reprise ne vient éclairer l'environnement international. La flamboyante croissance des Etats-Unis a toujours permis de compenser les défaillances provoquées par

les crises financières de la dernière décennie. En 1994, pour adoucir « l'effet tequila » provoqué par la crise mexicaine (et protéger ses intérêts économiques et financiers), Washington avait généreusement mis la main au portefeuille. Lors de la crise asiatique de 1997-1998, grâce à leur très forte croissance, les Etats-Unis avaient joué pour la région le rôle dévolu au Japon mais que ce dernier était bien incapable d'assumer compte tenu de sa propre situation économique.

COUP DE FROID

Alors qu'une nouvelle crise financière menace, aucun des grands pays n'est en mesure de donner un coup de fouet à l'économie mondiale : le ralentissement américain est plus fort et plus long qu'envisagé, l'Europe accuse un peu plus chaque jour les effets de ce coup de frein et le Japon n'en finit pas de flirter avec la récession.

Les pays émergents souffrent doublement : de la défiance des marchés de capitaux et de la faiblesse de la demande des pays industrialisés. L'Amérique latine, qui exporte plus de la moitié de ses pro-

duits, enregistre une nette dégradation de son solde extérieur.

Moins dépendants vis-à-vis des marchés de capitaux depuis la crise de 1998, les pays d'Asie sont aujourd'hui relativement à l'abri d'une crise de grande ampleur. Leurs performances économiques devraient pourtant se ressentir du coup de froid mondial qui entraîne un recul des exportations de produits électroniques vers les Etats-Unis. Singapour, modèle de croissance asiatique – et totalement tributaire de ses exportations, faute d'un marché intérieur suffisant – a annoncé, mercredi, une croissance négative.

La crainte d'une récession mondiale est prise au sérieux par les économistes. D'autant qu'une autre bombe pourrait exploser au « Nord ». Présentant le rapport de l'institution sur les marchés internationaux de capitaux, l'économiste du FMI Garry Schinazi a estimé que le risque d'une nouvelle correction boursière aux Etats-Unis et sur les autres places internationales, ainsi qu'un réajustement brutal du dollar, représentent « le principal danger pour l'économie mondiale ».

Babette Stern

A Buenos Aires, l'annonce de coupes massives dans les dépenses publiques semble insuffisante pour restaurer la confiance

BUENOS AIRES

de notre correspondant

Après avoir tenté en vain, ces trois derniers mois, de réactiver une économie moribonde, le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, a dû céder à la pression des marchés financiers. A l'issue de plusieurs journées catastrophiques à la Bourse de Buenos Aires et d'une alarmante augmentation de l'indice du risque-pays, l'annonce, mercredi 11 juillet, d'un sévère programme de coupes dans les dépenses publiques ne semble pourtant pas suffisant pour restaurer la confiance. La Bourse de Buenos Aires a connu, jeudi 12 juillet, une nouvelle journée noire, les réactions ont été négatives sur les principaux marchés financiers d'Amérique latine, les syndicats argentins sont sur le pied de guerre et le gouvernement de centre-gauche de Fernando de la Rúa est affaibli par des divisions internes.

L'objectif du nouvel ajustement – le septième depuis l'arrivée au pouvoir de l'Alliance regroupant l'Union civique radicale (UCR) et le Front pour un pays solidaire (Frepaso) en décembre 1999 – est de sortir de la crise financière et de parvenir, à la fin du second semestre de l'année, à un « déficit zéro ».

Selon les accords passés avec les organismes internationaux, le déficit fiscal ne devait pas dépasser

6,5 milliards de dollars (7,6 milliards d'euros) en 2001. Or l'Etat argentin a déjà dépensé, au cours du premier semestre, 5 milliards de dollars de plus qu'il n'a collecté. « Il est impossible de continuer dans la situation actuelle », a souligné le président de la Rúa, qui s'est engagé à ce que « l'Etat dépense seulement ce qu'il perçoit ». Le respect de ces conditions est indispensable pour que l'Argentine puisse disposer du méga-prêt de 40 milliards de dollars (47 milliards d'euros) octroyé en décembre 2000 par les organismes financiers internationaux.

ÉVASION FISCALE

La baisse des dépenses annoncée par le gouvernement passera par une réduction de l'ordre de 8 % à 10 % des salaires des fonctionnaires et des retraites. Pour enrayer une évasion fiscale qui est évaluée annuellement à quelque 30 milliards de dollars, le chef de l'Etat a promis de combattre « les grands délinquants ».

De son côté, M. Cavallo a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de dévaluation et que l'Argentine respecterait « ponctuellement toutes les échéances et les intérêts de la dette ». La dette extérieure totale est passée, en douze ans, de 62 à 170 milliards de dollars, et la seule dette publique atteint 128 milliards de dollars, soit la moitié du PIB. Visiblement exté-

nué, après plusieurs tournées en Europe, aux Etats-Unis et par deux fois au Brésil, M. Cavallo a reconnu ne plus pouvoir recourir aux crédits internationaux, qualifiés de « ruineux ». Plus personne ne veut prêter de l'argent à des taux raisonnables à un pays jugé trop dépensier et trop corrompu. « C'est un problème mathématique et non pas idéologique », estime pour sa part l'ancien ministre de l'économie, Ricardo Lopez Murphy. « La croissance cumulée de l'économie a été de 43 % dans les années 1990, alors que les dépenses publiques ont augmenté de 90 %, et nous avons continué à nous

endetter au-delà de ce que nous percevons », a déclaré celui qui a été limogé en mars parce qu'il souhaitait appliquer un sévère plan d'ajustement.

DIVISIONS INTERNES

L'autre grand sujet d'inquiétude des citoyens comme des investisseurs est le manque de crédibilité du gouvernement de coalition, rongé par des divisions internes et paralysé par une absence de leadership. A Buenos Aires, le climat d'incertitude est d'autant plus oppressant que, chaque jour, circulent des rumeurs annonçant une démission du chef

de l'Etat ou de son ministre de l'économie. Le président de la Rúa ne cesse de lancer, sans succès, des appels désespérés à l'« unité nationale » alors que, dans les couloirs de la Casa Rosada, le palais présidentiel, on reconnaît qu'au sein de l'Alliance « un groupe de gens s'oppose à tout ajustement ». Une allusion directe à la position défendue notamment par Raul Alfonsín, chef de l'UCR et ancien président de la République (1983-1989).

Au niveau des provinces, les négociations en vue de réduire les dépenses s'avèrent difficiles. La majorité des gouverneurs appartient à

l'opposition péroniste. A trois mois d'élections législatives, tous sont réticents à faire des coupes dans leur budget alors qu'ils sont incapables de répondre aux besoins fondamentaux d'une population qui réclame du travail et une plus grande justice sociale.

Les deux tendances de la Confédération générale du travail (CGT) sont tombées d'accord pour « résister » aux nouvelles mesures qui, selon la CGT, vont « rendre la crise encore plus profonde ». Le président de la Rúa a affirmé qu'il n'y aurait aucun licenciement et que les coupes budgétaires n'affecteraient pas les plans d'aide sociale en faveur des plus démunis. Ces coupes concernent toutefois 2,5 millions de retraités, parmi lesquels beaucoup touchent des pensions de misère.

Le chef de l'Etat a demandé « un effort patriotique » à tous les Argentins. Le ministre de l'économie estime qu'il n'y a « aucune possibilité que ces mesures échouent ». Les talents de magicien de Domingo Cavallo semblent épuisés. La dérive est telle qu'en cas de nouvel échec le dernier recours risquerait d'être une cessation de paiement de la dette ou une dévaluation du peso. M. Cavallo a admis récemment que la monnaie nationale était surévaluée par rapport au dollar.

Christine Legrand

Pas de moratoire, selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) écarte toute possibilité de moratoire pour l'Argentine afin de régler la crise financière qu'elle traverse, a déclaré, jeudi 12 juillet, le directeur de l'hémisphère occidental du FMI, Claudio Loser. Ce dernier a assuré qu'il pensait qu'un défaut de paiement de l'Argentine portant sur sa dette extérieure de 128 milliards de dollars (150 milliards d'euros) était improbable.

« Tout le monde craint un soi-disant défaut de paiement, mais je pense que, si la politique économique est suivie correctement, une solution peut être trouvée par un moyen rationnel », a déclaré Claudio Loser avant de participer à une réunion avec des responsables économiques brésiliens. « Il n'y aura pas de moratoire », a ajouté le responsable du FMI, alors que la chute de la Bourse de Buenos Aires et l'envolée de l'indice du risque-pays sur les bons argentins se sont encore accentuées jeudi.

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« Le Brésil veut que l'Argentine se déclare au plus vite en faillite. » Avec cette manchette étalée sur toute la largeur de sa « une », le *Journal do Brasil*, l'un des quatre grands quotidiens brésiliens, s'est fait froidement l'écho, dans son édition du jeudi 12 juillet, de l'analyse concordante qu'inspire, à mots plus ou moins couverts, l'interminable agonie du système de change fixe argentin tant dans les allées du pouvoir à Brasilia qu'au siège de la Fédération des industries de l'Etat de Sao Paulo. Mieux vaut, selon ce consensus en faveur d'un dénouement rapide, crever douloureusement l'abcès plutôt que laisser pourrir davantage une situation de crise en phase terminale, qui est en train de virer à la pandémie.

Selon un haut fonctionnaire du Fonds monétaire international (FMI), le Brésil est déjà « contaminé » par l'asphyxie financière du pays voisin. Première victime des menaces de dévaluation pesant sur le peso argentin, le real brésilien a

battu, jeudi, pour le troisième jour consécutif, son record historique à la baisse face au dollar. Depuis le 1^{er} mars, le billet vert s'est apprécié de 25 % en passant de 2,04 à 2,55 reals.

Immédiatement répercutée sur la dette publique (dont 27 % des titres sont indexés sur le cours du dollar), la nervosité du marché des changes a réduit à néant les restrictions budgétaires négociées avec le FMI dans le cadre de l'accord stand-by triennal qui expire en décembre 2001.

REGAIN DE MÉFIANCE

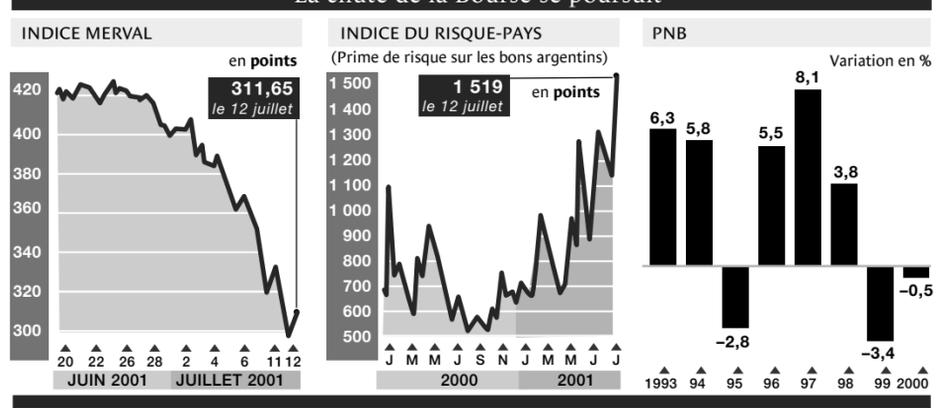
Réamorcé par la crise argentine, le reflux de capitaux des pays émergents a cependant révélé que la vulnérabilité du real ne pouvait être mise au seul compte d'un vaste mouvement spéculatif comparable à celui qui avait entraîné, en janvier 1999, l'éclatement des bandes de fluctuation du taux de change et une dévaluation de 40 % de la devise brésilienne.

« Les fondamentaux se sont détériorés », constate le quotidien éco-

nomique *Gazeta Mercantil*. Le journal critique les interventions de soutien de la Banque centrale du Brésil (BCB), qui ont vainement englouti, ces dernières semaines, plus de 2 milliards de dollars (2,35 milliards d'euros) dans la défense du real. Fondé sur l'augmentation graduelle des taux d'intérêt et l'injection ponctuelle de dollars, l'arsenal déployé par le gouverneur de la BCB, ancien gérant d'un fonds spéculatif du financier George Soros, Arminio Fraga, a indéniablement fait long feu.

Pour les spécialistes, la fragilité de l'économie brésilienne, accentuée, par ricochet, par la faiblesse du peso argentin, découle essentiellement du déséquilibre de ses comptes extérieurs. Le gouvernement table en effet sur un déficit courant dans l'année de 26,5 milliards de dollars (30,5 milliards d'euros), proche de celui de l'exercice précédent. Or, c'est à ce niveau que le retournement de la conjoncture internationale se fait le plus sentir : abondants (60 milliards de dollars sur les deux dernières

La chute de la Bourse se poursuit



Le Brésil mise sur une dévaluation imminente du peso argentin

nomique *Gazeta Mercantil*. Le journal critique les interventions de soutien de la Banque centrale du Brésil (BCB), qui ont vainement englouti, ces dernières semaines, plus de 2 milliards de dollars (2,35 milliards d'euros) dans la défense du real. Fondé sur l'augmentation graduelle des taux d'intérêt et l'injection ponctuelle de dollars, l'arsenal déployé par le gouverneur de la BCB, ancien gérant d'un fonds spéculatif du financier George Soros, Arminio Fraga, a indéniablement fait long feu.

Pour les spécialistes, la fragilité de l'économie brésilienne, accentuée, par ricochet, par la faiblesse du peso argentin, découle essentiellement du déséquilibre de ses comptes extérieurs. Le gouvernement table en effet sur un déficit courant dans l'année de 26,5 milliards de dollars (30,5 milliards d'euros), proche de celui de l'exercice précédent. Or, c'est à ce niveau que le retournement de la conjoncture internationale se fait le plus sentir : abondants (60 milliards de dollars sur les deux dernières

années) jusqu'à la dégringolade de Wall Street, les investissements étrangers directs se raréfient en effet en fonction du ralentissement économique dans les pays du G 7 et du regain de méfiance des détenteurs de capitaux flottants à l'égard des pays émergents dans leur ensemble. En résumé, le ministre des finances, Pedro Malan, va affronter des difficultés accrues, par vent contraire, pour boucler ses comptes en devises convertibles.

PREMIÈRES JOUTES

Fermelement écarté par les deux parties il y a peu, le renouvellement de l'accord avec le FMI, qui débloquerait l'accès à de nouvelles lignes de crédit, est de nouveau évoqué avec toute la prudence qu'exigent des relations bilatérales historiquement tourmentées. A quatorze mois du prochain scrutin présidentiel d'octobre 2002, le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, constitutionnellement empêché de briguer un troisième mandat consécutif, s'en pas-

serait volontiers, tant cela ferait les choux gras de l'opposition, à l'heure où les premières joutes s'engagent entre les candidats à sa succession.

A l'origine d'un plan de rationnement de 20 % de la consommation récemment imposé, sous la menace de surtaxes exorbitantes et de coupures de courant, à tous les usagers, industriels compris, la pénurie d'énergie électrique, qui a contribué à réduire la croissance officiellement espérée pour 2001 de 4,5 % à 2,8 % du PIB, a sévèrement affecté la cote de popularité du chef de l'Etat dans les derniers sondages.

La santé précaire du real n'arrange rien. Virtuel candidat à l'élection présidentielle, pour la quatrième fois consécutive, Luiz Inácio « Lula » da Silva, président d'honneur du Parti des travailleurs (PT) et ancien leader du syndicat des métallos de Sao Paulo, en profite pour caracoler comme jamais en tête des favoris dans les enquêtes d'opinion.

Jean-Jacques Sevilla



La Turquie obtient un crédit de 3,2 milliards de dollars

ISTANBUL

de notre correspondante

Le Fonds monétaire international a approuvé, jeudi 12 juillet, le déblocage d'un crédit stand-by de 1,5 milliard de dollars. Le conseil d'administration du Fonds a finalement apporté son soutien au programme économique mis en œuvre par ce pays et qui est soutenu par un crédit relais du FMI de trois ans, a annoncé l'institution financière internationale dans un communiqué. La Banque mondiale a, de son côté, et comme cela était attendu, accordé le même jour une aide supplémentaire de 1,7 milliard de dollars à Ankara. La décision du FMI permet à la Turquie de tirer immédiatement 1,2 milliard de dollars de tirages spéciaux (DTS), ou environ 1,5 milliard de dollars. La Turquie dispose d'un ballon d'oxygène de 3,2 milliards de dollars. Et elle en aura besoin.

La Turquie croule en effet sous le poids d'une dette publique qui atteint 83 % du PNB. De plus, le glissement constant de la parité de la livre et les taux d'intérêt élevés qui ont à nouveau franchi la barre des 100 % augmentent le coût de cette dette. Et même si le gouvernement est parvenu, en juin, à allonger la maturité moyenne de sa dette de 5,3 à 37,2 mois en échangeant 7 milliards de dollars (8,2 milliards d'euros) de papiers libellés en livres contre des titres à plus long terme indexés au dollar, l'automne, qui amènera de nouvelles échéances, s'annonce difficile si un mouvement de baisse des taux d'intérêt ne s'amorce pas rapidement.

CINQ BANQUES SUSPENDUES

L'épreuve de force engagée avec le FMI, depuis le début du mois, a provoqué une période d'instabilité supplémentaire et la défiance des marchés. Pendant cette période, la Bourse a chuté de plus de 10 % et la livre turque a touché son niveau le plus bas, contraignant le gouvernement à répondre aux exigences du Fonds sur l'assainissement du secteur bancaire et la privatisation de Turk Telecom. Le FMI a eu gain de cause sur les deux points : cinq banques supplémentaires ont été suspendues, ce qui porte à dix-huit le nombre d'institutions placées sous la tutelle de l'Etat. Le ministre des télécommunications a, de son côté, renoncé à placer à la tête de la com-

pagnie nationale de télécommunications, jusqu'à sa privatisation, des responsables choisis en fonction de leur proximité politique et non de leur compétence.

Politique et économie sont plus intimement liées que jamais en Turquie : les causes profondes des crises financières de novembre 2000 et de février 2001 étaient structurelles, mais c'est aux politiciens qu'il revient de prendre les mesures nécessaires pour réparer les dégâts. Les efforts du ministre turc de l'économie, Kemal Dervis, n'ont pas suffi à restaurer la crédibilité de la coalition au pouvoir : Dervis le réformiste, considéré par certains de ses collègues ultranationalistes comme un agent des pouvoirs étrangers, doit constamment lutter pour obtenir l'adoption de nouvelles lois et la mise en application du programme de restructuration économique. Les dirigeants des trois partis de la coalition avaient pourtant approuvé le plan et signé la lettre d'intention – la dix-huitième adressée au FMI – mais le Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite), qui ne cache pas son hostilité à l'égard de Kemal Dervis, agit parfois plus comme un groupe d'opposition que comme un partenaire gouvernemental. Ces disputes alimentent des doutes sur la volonté du pouvoir à s'atteler au processus de réforme.

Les marchés financiers, qui réagissent à la moindre déclaration d'un ministre, au moindre signe de discordance au sein de la coalition, l'ont bien compris. En revanche, affirme un diplomate occidental, « les membres du gouvernement ne semblent pas être véritablement conscients de la gravité de la crise » ou « sont peut-être convaincus que, compte tenu de l'importance stratégique de la Turquie, la communauté internationale viendra toujours à son aide ». Aussi faible et contestée qu'elle soit, la coalition au pouvoir n'a pas de véritable opposition : tous les acteurs politiques et économiques sont conscients que la Turquie ne peut pas se permettre de nouvelles élections à l'heure actuelle et la composition du Parlement n'offre aucune solution de rechange à ce gouvernement.

Nicole Pope

► www.lemonde.fr/turquie

Une délégation du Medef tente de réchauffer les relations franco-turques

ISTANBUL

de notre correspondante

Six mois après l'adoption, le 18 janvier, par le Parlement français, de la loi reconnaissant le génocide arménien, qui avait provoqué une émotion considérable en Turquie, la visite – planifiée avant ce vote – d'une importante délégation du Medef à Istanbul et à Ankara, jeudi 12 et vendredi 13 juillet, acquiert une importance particulière.

La délégation, forte de soixante-dix personnes et menée par Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, et Louis Schweitzer, président de Renault, a rencontré les dirigeants de la Tusiad – les représentants du patronat turc – à Istanbul, et était attendue vendredi à Ankara pour être reçue par le ministre de l'économie, Kemal Dervis.

En 2000, les échanges bilatéraux avaient atteint 38 milliards de francs (5,8 milliards d'euros), avec

un excédent pour l'Hexagone de 9,8 milliards de francs. La France est aussi un investisseur important pour la Turquie, puisque quelque 220 entreprises françaises sont implantées dans ce pays.

Les conséquences de la brouille des mois écoulés sont difficiles à quantifier : l'exclusion d'Alcatel d'un appel d'offres pour le développement de l'infrastructure du réseau GSM 1800 de Turk Telekom est l'une des seules grosses pertes françaises qui puisse directement être attribuée aux mesures de représailles annoncées par les autorités turques. Le président de la Tusiad, Tuncay Ozilhan, rappelant que le Medef jouait un rôle important pour la promotion de la Turquie en France et en Europe, a souligné que son pays traversait peut-être « la période la plus troublée de son histoire ».

N. Po.

L'ex-roi Siméon II se décide à diriger le gouvernement bulgare

La constitution du cabinet se présente comme une tâche « extrêmement ardue et compliquée »

L'ex-roi bulgare Siméon II a décidé, jeudi 12 juillet, de devenir premier ministre de Bulgarie et devra former son gouvernement. « C'est

une tâche extrêmement difficile et compliquée, mais, avec la bonne volonté et l'aide de tous, en pensant uniquement au bien-être du peuple, j'es-

père pouvoir réaliser ce que nous avons promis », a-t-il déclaré, après une rencontre avec le président Petar Stoev.

IL N'EN AVAIT VRAIMENT pas envie, mais, au terme de près de quatre semaines de réflexion, il a fini par consentir à prendre la tête d'un gouvernement bulgare qui reste à constituer. Grand vainqueur des élections législatives du 17 juin, l'ex-roi Siméon a fait part, jeudi 12 juillet, de sa décision au président Petar Stoev. Puis il a déclaré, l'air plutôt consterné, qu'il était prêt à accomplir « cette tâche extrêmement ardue et compliquée », en ne pensant « qu'au bien-être de la population » : « J'espère que nous parviendrons à réaliser ce que nous avons promis aux électeurs. Que Dieu soit avec nous et nous montre la voie à suivre. »

L'ancien monarque, contraint à l'exil par les communistes en 1946, à l'âge de neuf ans, avait gardé obstinément le flou sur ses intentions, aussi bien pendant la campagne électorale qu'au lendemain du scrutin qui avait donné une victoire sans appel à un mouvement créé de toutes pièces quelques mois plus tôt, « le mouvement national Siméon II ». Il semble qu'il ait tenté en vain de trouver un premier ministre dans les rangs de la formation qui dirigeait le pays depuis quatre ans, l'Union des forces démocratiques.

Il paraissait cependant de plus en plus en clair que lui seul était en mesure de donner une direction à un mouvement composite, créé à la hâte à son initiative après que la cour constitutionnelle bulgare eut statué que l'ex-roi, qui n'avait pas résidé dans le pays au cours des cinq années précéden-

tes, ne pourrait se présenter à l'élection présidentielle de la fin de cette année. Déjà, dans un entretien donné il y a quelques jours au quotidien espagnol *El Mundo*, il semblait se rendre à l'évidence « Il ne me reste qu'un seul choix : accepter de devenir premier ministre, ce qui est quelque chose de terrible et d'accablant, mais s'il faut le faire pour la Bulgarie, ce sera fait. »

UN STATUT AMBIGU

Pourquoi avoir tant rechigné à prendre une décision qui semblait pourtant tout à fait logique ? Parce que, de toute évidence, la conception qu'a Siméon du pouvoir reste foncièrement monarchique : il se voit en conscience ou père de la nation, trait d'union entre les Bulgares qu'il entend rassembler, et n'a sans doute pas renoncé au rêve de rétablir la monarchie, en dépit de ses dénégations ambiguës, qui tournent essentiellement autour du thème : on verra plus tard, ce n'est pas d'actualité.

Son absence totale d'expérience du gouvernement, le fait qu'il n'a passé au total que quelques mois en Bulgarie pendant les cinquante-cinq dernières années ont pu également jouer un rôle, et certains Bulgares qui l'ont observé pendant la campagne électorale se demandent comment cet homme court et digne, mais aussi facilement irritable, acceptera de prendre les coups qui sont le lot d'un chef de gouvernement.

Son statut reste d'ailleurs un peu ambigu : les membres de son

mouvement l'appellent « majesté », l'homme de la rue et la presse, « le tsar », tandis que certains responsables politiques, le président Stoev en tête, affectent de l'appeler M. Saxe-Kobourgotki, version bulgarisée de « Saxe-Cobourg-Gotha », lignée qui le rat-

Les jeunes gens de Londres et les autres

Désigné comme premier ministre, Siméon II va devoir constituer dans les prochains jours une équipe gouvernementale susceptible de réaliser les engagements, passablement contradictoires, pris pendant la campagne électorale. Les Bulgares attendent une amélioration d'un niveau de vie resté très modeste – l'ex-monarque avait largement utilisé cet argument – et les hommes d'affaires s'attendent à une baisse radicale des impôts sur les sociétés. Les favoris pour les ministères économiques restent les « jeunes gens de Londres », notamment Nikolaï Vassiliev, âgé de trente et un ans, jusqu'à présent chef du département Europe centrale à Lazard Capital Markets, et Milen Veltchev, cadre chez Merrill Lynch. Il restera à organiser la coopération entre ces jeunes banquiers de l'étranger, sans expérience des affaires publiques, et les représentants d'une administration bulgare encore très marquée par les habitudes locales. – (AFP.)

tache à nombre de familles régnantes ou ex-régnantes européennes.

Siméon doit à présent former un gouvernement, d'ici au 24 juillet. Il a toujours dit vouloir s'appuyer sur une coalition aussi large que possible (même si son parti a obtenu cent vingt sièges au Parlement, à un siège de la majorité absolue). Il semble acquis qu'il pourra compter sur le soutien actif du parti de la minorité turque (et tsigane).

NÉGOCIATIONS AVEC L'UFD

Les négociations se poursuivent avec l'Union des forces démocratiques, très réticente à participer au gouvernement, mais qui pourrait adopter une attitude de soutien conditionnel : la campagne électorale, et les affrontements verbaux très durs entre les partisans de Siméon et celui qui était encore à l'époque premier ministre et chef de l'UFD, Ivan Kostov, ont cependant laissé des traces. L'UFD a d'autre part un contentieux politique ancien avec le parti turc, ce qui complique également les choses.

Siméon a donc beaucoup de pain sur la planche, et un économiste bulgare averti se demande s'il n'a pas été un peu « dépassé par les événements ». Mais sa décision de ne pas fuir ses responsabilités a été incontestablement accueillie avec soulagement en Bulgarie : elle apporte au moins un élément de clarté dans une situation devenue très confuse.

Jan Krauze

Vladimir Poutine, la cinquième direction et la chasse aux dissidents

Une lettre d'un ancien collaborateur du KGB, publiée par « La Repubblica », éclaire le passé du président

LA LÉGENDE DU KGB, école de cadres modernistes, et de Vladimir Poutine, patriote espionnant à l'étranger au service de son pays, est mal en point. La publication par *La Repubblica* d'une enquête sur la véritable histoire du président russe jette une lumière moins anodine sur le successeur de Boris Eltsine.

Contrairement à ce qu'affirme sa biographie officielle, Vladimir Poutine n'aurait pas été immédiatement affecté, à sa sortie de l'université, à la PGOU (primoe glavnoe upravlenie), la première direction, le « bras extérieur » du KGB. Le président de la Russie, que George W. Bush a regardé « au fond des yeux », aurait en fait commencé sa carrière dans la chasse aux dissidents, dans le « cinquième département », succursale de la « cinquième direction » de la maison mère de Moscou.

La Repubblica a publié, le mercredi 11 juillet, le fac-similé d'une lettre adressée par un ancien collaborateur du KGB, rebaptisé FSB après la fin de l'URSS, au magazine d'investigation *Sovetskoye sekretno* (« Ultrasécure »).

Dans cette lettre du 5 janvier 2000, le colonel à la retraite V. (son nom et son adresse sont connus des rédactions du quotidien italien et du

Monde) conteste la version officielle du passé de Poutine. « J'ai des doutes, écrit le colonel V. On parle des cours auxquels Vladimir Poutine se serait brièvement inscrit après avoir fini l'université de Leningrad. Mais il ne s'est pas inscrit, il y fut envoyé. J'ai eu l'occasion de fréquenter ces cours du 1^{er} février au 30 juin 1976 avec d'autres garçons (environ vingt-cinq), parmi lesquels Vladimir Vladimirovitch Poutine. Notre groupe était préparé selon la « cinquième ligne », c'est-à-dire pour « la lutte contre le sabotage idéologique de l'adversaire ». »

CONTRE TOUS LES DÉVIANTS

« V. V. Poutine n'a pas commencé à la PGOU, explique le colonel V., mais à la cinquième section de la direction de Leningrad, qui s'occupait du lavage de cerveau des dissidents et de leurs sympathisants. Ce n'était pas si simple d'entrer dans la PGOU ; sans une bonne pratique on ne l'aurait pas pris, a fortiori il n'a pu se porter volontaire. Il ne fait aucun doute que V. Poutine a travaillé trois ou quatre ans dans la cinquième, jusqu'à ce que les hommes de la PGOU le remarquent », et le préparent à poursuivre sa carrière à Dresde, dans les dernières années de la RDA.

Cette version est corroborée, dans le même numéro de *La Repubblica*, par Oleg Kalouguine, ancien chef adjoint du KGB de Leningrad, qui a rejoint très tôt le mouvement démocratique dans l'URSS finissante et vit maintenant aux Etats-Unis.

Oleg Kalouguine explique que Poutine a « travaillé – avec son ami Viktor Tcherkessov – sur les dissidents dans le service N5 de Leningrad, directement relié à la cinquième direction » de Moscou, recruté par Iouri Andropov pour lutter contre tous les déviants, pour les envoyer en exil, dans les camps ou en hôpital psychiatrique. Chef du FSB à Saint-Petersbourg, M. Tcherkessov est connu pour avoir monté le procès en espionnage contre l'écologiste Alexandre Nikitine, et, en général, pour s'être illustré contre les dissidents, au point de tomber en disgrâce sous la pérestroïka quand la répression n'était plus à la mode. Viktor Tcherkessov a été nommé premier directeur adjoint du FSB quelques semaines après que son ami Poutine se fut installé au Kremlin.

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/russie



40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Contrat Volkswagen. Zéro souci.



Des soucis... quels soucis ? Le nouveau Contrat Volkswagen comprend le financement, l'entretien et l'assurance. Profitez de votre Polo Match sans contraintes, sans surprises. Le Contrat Volkswagen s'occupe du reste.

Contrat Volkswagen
1 660 F/mois
253,07 €/mois



*Contrat Abrégé Location. Location avec option d'achat pendant 36 mois, avec assurance Garantie Capital Auto incluse. Exemple pour un Polo Match 1.4 essence, 3 portes, au prix de 73 335,99 F TTC (11 180 euros TTC) tarif au 02/05/2001 - Apport de 22 074,13 F (3 365,18 euros) dont un dépôt de garantie de 11 000,40 F (1 667 euros) et un premier loyer majoré de 11 073,73 F (1 688,18 euros), suivi de 36 loyers de 1 224,71 F (186,71 euros) assurance Garantie Capital Auto incluse. Option d'achat en fin de contrat : 31 534,48 F (4 807,40 euros) ou reprise du véhicule en fin de contrat suivant engagement sous conditions de votre concessionnaire VOLKSWAGEN. Coût total en cas d'acquisition 96 697,77 F (13 216,99 euros). Loyer complet par une cotisation mensuelle de 166 F TTC (25,31 euros), correspondant à l'option "Entretien-Réparations" incluant les opérations d'entretien prévues par le plan d'entretien du constructeur, le remplacement des pièces d'usure (hors pneumatiques), pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 km, pour le modèle défini ci-dessus. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 septembre 2001, chez tous les concessionnaires participant à l'opération, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA (40,78 euros) pour un paiement par prélèvement fractionné sur 12 mois de la prime annuelle, pour un assuré habitant Paris, bénéficiant de 50% de bonus, n'ayant pas eu d'accident ces 2 dernières années et utilisant son véhicule en promenade et trajet travail. La franchise correspondante à ce tarif est de 1 400 F (213,43 euros) sous réserve d'acceptation du dossier par ALTIMA. Tarifs garantis pendant 36 mois sans modification concernant l'assurance, le bonus/malus et les taxes légales. La présentation des garanties du contrat Assurance Contrat Volkswagen est effectuée par ALTIMA COURTAGE société anonyme de courtage en assurance et réassurance au capital de 35 000 000 F – siège social : 11 boulevard Louis Tardy 79000 Niort – RCS NIORT B413 990 102 – garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances. Les garanties sont souscrites auprès d'ALTIMA ASSURANCES société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 30 489 900 Francs libéré pour moitié. Siège social : 11 boulevard Louis Tardy 79000 Niort – RCS Niort 431 942 838 – Entreprise régie par le code des assurances.

Les Etats-Unis vont accélérer le développement de leur bouclier antimissile « multicouche »

Le Pentagone prévoit d'abandonner ou de remplacer le traité ABM

Ayant précisé, pour la première fois, les modalités techniques qui doivent lui permettre d'organiser de nouveaux essais de son bouclier antimissile, le Pentagone a convenu qu'il pourrait « dans quelques mois » se heurter aux limites imposées par le traité ABM signé avec la Russie.

Aussi entend-il essayer de conclure avec Moscou un autre arrangement stratégique pour « s'affranchir des contraintes » fixées par cet accord.

LE PENTAGONE veut accélérer le développement d'un vaste programme de défense antimissile malgré le contentieux que cette initiative risque de créer, notamment avec Moscou, sur d'éventuelles violations du traité ABM (antiballistic missile) de 1972 limitant les moyens d'une protection antimissile. Le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, et le directeur des programmes de défense antimissile du Pentagone, le général Ronald Kadish, ont dévoilé, jeudi 12 juillet, au Sénat, un plan qui vise à accélérer les essais et le développement de la défense antimissile au sol, en mer, dans les airs et dans l'espace.

Dès l'année prochaine, le Pentagone envisage de lancer la construction de nouveaux sites d'essais de missiles intercepteurs en Alaska (*Le Monde* du 12 juillet), pour en faire le « banc d'expérimentation » de la défense antimissile américaine qui s'étend jusqu'à l'atoll Kwajalein (îles Marshall) dans le Pacifique.

Ce banc d'expérimentation comprendra cinq silos de missiles au sol à Fort Greely, en Alaska, où se trouvera un centre de commandement et de contrôle, ainsi qu'une installation sur l'île de Kodiak pour lancer aussi bien des missiles intercepteurs que des leurres, a précisé le général Kadish. La réalisation de ces deux sites d'essais pourrait être achevée entre 2004 et 2006 et cette double installation, a-t-il ajouté, servirait aussi

de « défense rudimentaire antimissile » en cas d'urgence. Ce qui constituerait un premier élément d'un bouclier antimissile opérationnel.

Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, a souligné qu'il était « inutile d'être un génie pour comprendre que nous allons nous heur-

ter à des restrictions prévues par le traité antimissile ABM de 1972. « Il y a de fortes chances pour que cela se produise d'ici à quelques mois plutôt que dans quelques années », a déclaré de son côté M. Wolfowitz. « Nous devons soit nous en retirer, soit le remplacer », a-t-il alors expliqué.

Le traité ABM de 1972, revu en 1974

Le traité ABM (antiballistic missile) a été conclu, le 26 mai 1972, entre Richard Nixon, président des Etats-Unis, et Leonid Brejnev, président du Praesidium du Soviet suprême et secrétaire général du Parti communiste de l'ex-URSS. Il concerne ces deux seuls pays. Il n'a pas de durée limite. En 1972, il fixe à deux le nombre des sites opérationnels où peuvent être basés des missiles antimissiles : autour de la capitale et autour d'une zone de lancement de missiles stratégiques sol-sol.

Remanié en 1974, ce traité réduit à un le nombre des sites possibles. De même, il limite les polygones d'essai à ceux qui étaient connus au moment de la signature du traité. Il prévoit que chaque pays puisse en rajouter, mais après accord avec l'autre partenaire.

Chaque partie s'engage à ne pas construire, essayer, ni déployer des antimissiles basés en mer, en l'air, dans l'espace ou sur des plates-formes terrestres mobiles. Chacune peut néanmoins proposer d'amender le traité. Elle ne peut le dénoncer que si des « événements extraordinaires » viennent compromettre sa sécurité.

ter » aux restrictions prévues par le traité antimissile ABM de 1972. « Il y a de fortes chances pour que cela se produise d'ici à quelques mois plutôt que dans quelques années », a déclaré de son côté M. Wolfowitz. « Nous devons soit nous en retirer, soit le remplacer », a-t-il alors expliqué.

A la différence de l'administration précédente, quand Bill Clin-

ton s'était appuyé sur le traité ABM pour limiter les projets du Pentagone à des travaux de recherche autorisés par ce même traité, George W. Bush a choisi de développer plusieurs systèmes - on parle d'un programme de défense « multicouche » - de missiles au sol, dans les airs, sur mer, voire

fait, « engagé dans une course contre la montre » et, a affirmé le secrétaire adjoint à la défense, « nous commençons avec du retard ». Au Sénat, le projet de défense antimissile est cependant critiqué par des élus démocrates qui refusent l'abandon d'une stratégie éprouvée de dissuasion nucléaire basée sur le traité ABM en échange d'un système de défense qui compte des essais ratés et n'a pas encore fait ses preuves.

A Moscou, l'ex-ministre de la défense, Igor Sergueïev, qui conseille Vladimir Poutine, a indiqué que la Russie saurait comment défendre ses intérêts. « D'une certaine manière, a-t-il commenté, nous ne voyons pas de raisons de paniquer et nous n'allons pas supplier les Etats-Unis de respecter le traité ABM. Nous avons toute une série de propositions que nous mettrons à exécution en fonction des développements. »

M. Poutine a déjà averti que son pays était prêt à placer des ogives à têtes multiples sur ses missiles intercontinentaux de la dernière génération au cas où Washington abandonnerait le traité et au risque d'aller à l'encontre des accords Start, signés entre les Etats-Unis et la Russie, sur une limitation quantitative et qualitative de leurs missiles stratégiques. Pour Moscou, le traité ABM fait partie de plus d'une trentaine d'accords qui garantissent « la stabilité stratégique ». - (AFP, AP, Reuters.)

55 policiers blessés lors de violents incidents en Ulster

BELFAST. Le temps fort de la saison des marches protestantes en Irlande du Nord a été marqué, jeudi 12 juillet, par de graves violences qui ont fait 55 blessés parmi les policiers dans le quartier catholique d'Ardayne à Belfast. Alors que près de 100 000 membres de l'ordre protestant d'Orange avaient défilé dans un calme relatif pour célébrer l'anniversaire de la victoire de Guillaume d'Orange sur le roi catholique Jacques en 1690, des heurts ont éclaté lorsque de jeunes nationalistes catholiques ont tenté de franchir un barrage policier pour s'en prendre au défilé protestant. Les violences ont alors gagné le quartier de Short Strand où loyalistes protestants et républicains catholiques se sont affrontés. Ces heurts se sont produits alors que la milice loyaliste UFF (Ulster Freedom Fighter) et le grand maître de la loge d'Orange, Robert Saulters, ont appelé à la fin des pourparlers avec les catholiques. Les négociations ont repris, vendredi 13 juillet, pour tenter de trouver un accord sur le désarmement de l'IRA. Si aucune solution n'est trouvée avant le 12 août, Londres devra suspendre les institutions autonomes ou convoquer de nouvelles élections. - (AFP.)

Arrestation de trois Rwandais recherchés pour génocide

GENÈVE. Le passage au siège des Nations unies, à Genève, de Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international (TPI), jeudi 12 juillet, a coïncidé avec l'annonce de l'arrestation de trois anciens hauts responsables rwandais, accusés de crime contre l'humanité pour leur participation au génocide de 1994. Le premier, Emmanuel Rukundo, un ancien aumônier militaire, a été appréhendé en début de matinée par la police helvétique dans une paroisse de Genève où il officiait depuis 1999. Un peu plus tard, au cours d'une conférence de presse, M^{me} Del Ponte a annoncé deux autres arrestations le même jour : à Bruxelles, celle d'Emmanuel Ndingabizi, ancien ministre des finances, et à Leiden, aux Pays-Bas, celle de Simon Bikindi, un compositeur et chanteur connu, fondateur de la radio Mille collines qui diffusait ses chansons appelant au massacre des Tutsis. La procureur du TPI s'est cependant offusquée publiquement de l'attitude de l'Italie, qui a invoqué un « manque de base légale » pour refuser de lui livrer une quatrième personne recherchée pour les mêmes motifs. - (Corresp.)

Le président Bouteflika a été reçu à la Maison Blanche

WASHINGTON. En visite pour 48 heures aux Etats-Unis, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a été reçu, jeudi 12 juillet, par le président George W. Bush, le vice-président Dick Cheney et le secrétaire d'Etat Colin Powell. La Maison Blanche suit de près la situation en Algérie car les Etats-Unis souhaitent se doter de nouvelles sources d'hydrocarbures. Après l'Arabie saoudite, l'Algérie est le deuxième partenaire commercial des Etats-Unis dans le monde arabe. L'administration Bush souhaite par ailleurs convaincre Alger de la nécessité de mener des réformes politiques (démocratisation) et économiques (libéralisation et ouverture aux investisseurs étrangers). En resserrant ses liens avec ce pays, l'administration Bush veut en outre démontrer qu'elle peut avoir de bonnes relations avec des pays musulmans au moment où son soutien à Israël lui aliène de plus en plus l'opinion arabe. - (Corresp.)

Les maoïstes népalais enlèvent 71 policiers

NEW DELHI. Les maoïstes népalais se sont encore manifestés de façon spectaculaire, jeudi 12 juillet, en paralysant le pays par une grève générale qui a été très suivie, notamment à Katmandou. Environ trois cents guérilleros ont d'autre part attaqué un poste de police dans l'ouest du pays, tuant deux policiers et en enlevant 71 autres. Cette action survient moins de huit jours après l'assassinat de 41 policiers dans différents postes de police de l'ouest du Népal, où la guérilla maoïste contrôle quasi complètement cinq districts. En multipliant les attaques contre des postes de police, les maoïstes poursuivent deux objectifs : d'une part récupérer les armes et les munitions et d'autre part accélérer la démolition des forces et la désertion des recrues. Les armes possédées par les maoïstes proviennent principalement des récupérations sur les forces gouvernementales mais ceux-ci s'en procurent aussi sur le marché grâce à l'argent qu'ils collectent à travers l'« impôt révolutionnaire » auquel sont soumis quasiment tous les hommes d'affaires et commerçants du pays. La grève générale avait pour but de protester contre une nouvelle loi permettant à la police de détenir toute personne suspecte d'activité portant atteinte à la sécurité nationale. - (Corresp.)

Flambée de violences à Hébron, en Cisjordanie

Le cycle des ripostes et des contre-ripostes est en passe de remplacer un cessez-le-feu moribond

JÉRUSALEM
correspondance

Le cycle des ripostes et des contre-ripostes est en passe de remplacer un cessez-le-feu moribond. La journée du jeudi 12 juillet a été particulièrement tendue, des représailles israéliennes répondant aux attaques palestiniennes sur les routes de Cisjordanie. Dans la matinée, un groupe du Fatah dont, pour la première fois, l'attaque a été délibérément filmée, a mitraillé une voiture israélienne près de Naplouse.

Le conducteur, un habitant de la colonie de Har Braha, a été blessé d'une balle dans la tête, sa femme et son bébé de sept mois ont été légèrement atteints par des éclats de verre. Quelques heures plus tard, un autre Israélien était victime d'une embuscade au volant de son véhicule, à quelques mètres de l'entrée de la colonie de Kiryat Arba qui jouxte la ville palestinienne d'Hébron. David Cohen, 31 ans, résident dans une autre colonie, a été très gravement blessé d'une balle dans la tête. Les soldats ont aussitôt pris en chasse les assaillants qui ont réussi à s'échapper. Enfin, le soir, à Hébron, un Israélien a été tué.

OPÉRATIONS PUNITIVES

Ces actions, ont expliqué les Palestiniens, constituent la réponse aux démolitions de maisons perpétrées par les Israéliens au début de la semaine. Hussein El Sheikh, un leader du Fatah, a précisé que son mouvement était d'accord pour respecter le cessez-le-feu demandé par le président de l'Autorité palestinienne, mais qu'il se réservait le droit de riposter aux attaques israéliennes et aux destructions de maisons.

Jeudi, les Israéliens ont choisi de répliquer immédiatement. Pendant quelques heures, l'armée est entrée en territoire autonome palestinien (zone A). Prenant position sur une colline surplombant la ville de Naplouse, des tanks ont tiré sur deux postes de police palestiniens. Un policier a été tué, et sept autres personnes ont été blessées. Tsahal est également intervenue à Hébron dans la soirée. Il y aurait cinq blessés Palestiniens.

Dans l'après-midi, les habitants des colonies ont mené des opérations punitives dans la ville pales-

tinienne d'Hébron, saccageant voitures et boutiques, et mettant le feu aux récoltes dans les champs. Au terme de cette sanglante journée, Omri Sharon, le fils du premier ministre israélien, s'est entretenu avec M. Arafat à Ramallah.

C'est dans ce contexte de tensions accrues que des parlementaires et des diplomates européens, arrivés la veille dans la région, ont rencontré Palestiniens et Israé-

Israël ripostera « sur-le-champ » aux attaques

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a déclaré, jeudi 12 juillet, qu'Israël riposterait désormais « sur-le-champ » aux attaques armées palestiniennes. Lors d'un point de presse à l'issue d'une série de rencontres à Rome avec des responsables italiens, il a ajouté : « Il s'agit de faire comprendre [à l'adversaire] qu'il doit payer un prix pour ses attaques. » « La riposte doit être immédiate et précise », a-t-il dit, écartant une attaque à grande échelle contre les territoires autonomes palestiniens, du moins à ce stade.

D'après la revue britannique *Foreign Report*, un plan d'offensive totale contre l'Autorité palestinienne, prévue pour durer un mois et qui pourrait se solder par 300 morts côté israélien et plusieurs milliers côté palestinien, aurait été présenté dimanche au gouvernement par le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz. Trois ministres israéliens, dont le chef de la diplomatie Shimon Pérès, ont catégoriquement démenti cette information. - (AFP.)

liens, tentant de convaincre les uns et les autres de respecter le cessez-le-feu.

L'Union européenne (UE), par la voix de son émissaire Miguel Angel Moratinos, continue d'inciter M. Arafat à « faire 100 % d'efforts » pour parvenir au cessez-le-feu, et de convaincre les responsables israéliens de se contenter d'un calme relatif, un arrêt total de la violence semblant impossi-

ble à obtenir. Ce à quoi le président de l'Autorité palestinienne répond qu'il fait tout ce qu'il peut pour rétablir le calme et qu'il a donné les ordres en conséquence.

Pour leur part, les services de sécurité israéliens affirment que M. Arafat tient un double langage, parlant de paix à ses interlocuteurs étrangers et incitant son peuple à la guerre.

Une délégation de quatre députés du Parti populaire européen, regroupant des formations de sensibilité démocrate-chrétienne, a tenu un langage très ferme à M. Arafat, lui demandant de « mettre fin au terrorisme ». « M. Arafat doit donner des gages au mouvement de la paix israélien pour que celui-ci puisse se remobiliser », a déclaré l'un d'entre eux, lors d'une conférence de presse.

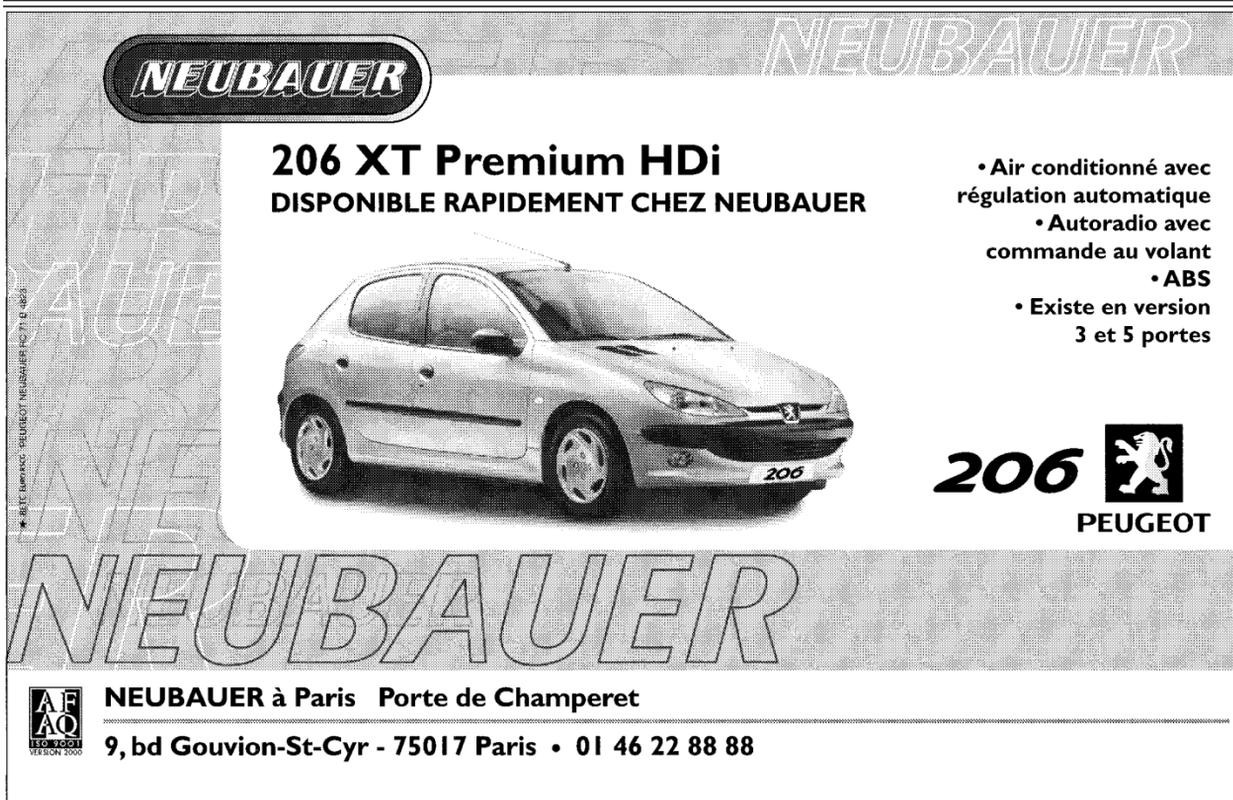
Les parlementaires ont également évoqué la possibilité de réduire l'aide de l'Europe à l'Autorité palestinienne. Si, comme le précise un diplo-

mate européen, « telle n'est pas la position officielle de l'UE », cette menace témoigne des attitudes de plus en plus tranchées que suscite le conflit au sein du Parlement. Le général Philippe Morillon, ancien commandant des forces de l'ONU en Bosnie et aujourd'hui député européen, était plus convaincu que jamais de la nécessité de la mise en place d'observateurs internationaux.

« Pourtant, je suis bien placé pour savoir que ce n'est pas la panacée, précisait-il. Mais, c'est devenu indispensable. Je crois que les Israéliens commencent à accepter cette idée. Bien sûr, ce serait sous l'égide des Etats-Unis et non des Nations unies », l'affaire de la cassette vidéo prise au Liban sud ayant achevé de discréditer l'organisation aux yeux des gouvernants israéliens.

Catherine Dupeyron

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens



NEUBAUER

206 XT Premium HDi
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

SANTÉ Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, ont reçu, jeudi 12 juillet, l'ensemble des professionnels de la

santé, les syndicats et le patronat. La ministre envisage de présenter au Parlement, à l'automne, un nouveau système de maîtrise des dépenses médicales. ● BERNARD KOUCHNER

propose, dans un entretien au *Monde*, d'« arrêter la guerre civile médicale ». ● LE PATRONAT et la Confédération des syndicats médicaux français ont déploré l'absence d'en-

gagements précis. En revanche, les généralistes de MG-France, la CFDT et la Mutualité ont jugé cette réunion encourageante. ● ALAIN JUPPÉ (RPR) fait, depuis plusieurs mois,

amende honorable, cinq ans après la révolte médicale contre sa réforme de la « Sécu ». ● EN EUROPE, la plupart des pays doivent contenir leurs dépenses de soins.

M^{me} Guigou s'engage prudemment sur la maîtrise des dépenses médicales

Le gouvernement envisage de présenter au Parlement, à l'automne, un nouveau système de régulation de la médecine libérale. Il entend enrayer la dérive du déficit de l'assurance-maladie et s'efforce de réduire la grogne des médecins à l'approche des élections de 2002

IL Y A des « Grenelle » qui marqueront davantage l'histoire sociale de leur empreinte... Le « Grenelle de la santé », qui a réuni soixante représentants des professions de santé, du patronat et des syndicats autour d'Elisabeth Guigou, jeudi 12 juillet, s'est achevé sur une série d'annonces très floues qui mettront des mois à prendre la forme de projets et au moins autant pour entrer dans les faits. La plupart des participants à cette « grand-messe » – la dernière, selon la ministre de l'emploi et de la solidarité – savent qu'à l'approche de l'élection présidentielle de 2002, le gouvernement ne pourra pas mener à bien une réforme de la médecine de ville qu'il n'a pas su faire depuis juin 1997. Elisabeth Guigou, qui était accompagnée du ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, ne s'en est pas moins félicitée que cette réunion ait permis de dégager trois grandes orientations.

Elle souhaite d'abord « redéfinir les objectifs de dépenses en articulation avec les priorités de santé publique ». Le projet de loi de « modernisation du système de santé », finalement soumis au Parlement à l'automne, introduira le principe d'un débat parlementaire annuel sur ces priorités et se tiendra avant l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), qui fixe chaque année l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (693,3 milliards de francs en 2001). M^{me} Guigou a approuvé la création d'un Conseil national de la santé, proposé par les quatre « sages » qu'elle avait désignés (*Le Monde* du 11 juillet) pour lui faire des propositions sur une réforme de la médecine de ville. Elle a précisé qu'« il conseillera le gouvernement sur la définition des priorités et les conséquences à en tirer sur les offres de soins et les objectifs de dépenses ».

La ministre de la solidarité a également plaidé pour la mise en place d'un « nouveau cadre conventionnel », les deux conventions (généralistes, spécialistes) ne donnant satisfaction ni sur le terrain des relations médecins-caisses, où le dialogue est au point mort, ni sur celui des dépenses, qui croissent à un rythme

Les soins de ville en très forte progression

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE EN 2000		MONTANTS CUMULÉS en milliards de francs
TAUX D'ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 1999		
OBJECTIFS VOTÉS PAR LE PARLEMENT:		
SOINS DE VILLE	8,1 %	256,923
• Honoraires médicaux et dentaires	4,4 %	78,493
• Prescriptions (médicaments)	10,3 %	141,455
• Indemnités journalières	7,9 %	36,976
HÔPITAUX PUBLICS	3,4 %	217,299
CLINIQUES PRIVÉS	3,3 %	34,902
ÉTS MÉDICO-SOCIAUX	6,2 %	39,722
TOTAL DES DÉPENSES	5,8 %	548,847

Source : CNAAMTS (Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés). Le poste médicament est celui qui a le plus augmenté en 2000. Cela justifie, selon le gouvernement, la baisse des prix de certains produits phares, qui coûtera 900 millions de francs aux laboratoires.

Médecins et patronat déçus, CFDT et généralistes attentifs

SI LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a qualifié de « très intéressante » la réunion du jeudi 12 juillet, estimant être « entrée dans le vif du sujet », les réactions, du côté des partenaires sociaux et des professionnels, ont été pour le moins contrastées.

● **Patronat.** Denis Kessler, numéro deux du Medef, a « regretté très vivement » de ne pas avoir eu de réponses aux dix propositions de son organisation pour réformer la Sécurité sociale. « La ministre a annoncé une nouvelle série de rencontres bilatérales auxquelles nous participerons (...) mais il faudrait qu'elles se déroulent dans des conditions différentes de celles d'aujourd'hui », a-t-il déclaré. Dans un communiqué, le Medef – dont le président, Ernest-Antoine Seillière, doit rencontrer la ministre le 25 juillet – a qualifié de « minimales » les orientations proposées et « sans commune mesure avec les enjeux de la Sécurité sociale ».

● **Syndicats.** Jean-Claude Mallet, secrétaire confédéral de FO, et André Hoguet, représentant de la CFCT au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), se sont également dits « déçus ». Pour M. Mallet, « ce deuxième Grenelle de la santé n'a pas servi à grand-chose. La ministre nous a présenté un catalogue. Mais il n'y a eu aucune réponse sur les vraies questions : la loi de financement, les sanctions ou la clarification des responsabi-

tés ». M. Hoguet attendait, lui aussi, « des orientations fortes pour répondre aux urgences ». Selon lui, « la ministre a botté en touche ».

La CFDT, de son côté, a accueilli favorablement l'accent mis sur l'amélioration de la qualité des soins. Pour Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM, il s'est déçu de cette réunion « un large consensus pour réformer le système de soins. L'approche métiers, interprofessionnelle, est une innovation de cette journée, a-t-il affirmé.

« La ministre a fait des ouvertures », a insisté Jean-Marie Toulisse, secrétaire national de la CFDT, jugeant « positives les conclusions du rapport des "sages" ». Ce rapport permet de sortir de la logique où on pointe du doigt les professions de santé et les partenaires sociaux ». Solange Morgenstern, de la CGC, estime que « la réunion a fait mûrir un petit peu les sujets », en se félicitant de la mise en place d'un observatoire de la démographie des professions de santé.

● **Médecins.** Le président de la Confédération des syndicats médicaux de médecins libéraux, Claude Maffioli, affirme : « Comme je n'attendais pas grand-chose de ce Grenelle de la santé, je ne suis pas déçu. L'essentiel n'a pas été abordé : comment régler le malaise des professionnels de santé. Nous sommes dans une situation de bouclage comptable depuis les ordonnances de 1996 et la loi de 1999, où les objectifs d'évolution des

dépenses ne sont pas évalués suivant les besoins. C'est la cause du conflit. Maintenir le système médicaux cotés peut être modifiée n'est pas acceptable. Les "sages" ont tenté en vain de trouver une alternative en restant dans le même concept de régulation des dépenses. Il faut donc changer de concept et passer à une maîtrise médicalisée. »

Pierre Costes, président de MG France, a, en revanche, eu le sentiment que les « médecins libéraux avaient enfin été entendus et reconnus. Le gouvernement nous a demandé de réaliser des accords de nomenclature et de tarifs entre les caisses et chaque professionnel avant la mi-septembre ».

● **Industrie pharmaceutique.** Bernard Lemoine, vice-président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, a estimé que ce Grenelle de la santé a été « un coup pour rien ». « On a eu 46 interventions d'un quart d'heure à une demi-heure, pour 80 participants, c'était nul », a-t-il déclaré, soulignant l'absence du volet médicament dans le rapport des sages.

● **Mutuelles.** Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française, a estimé que les déclarations de la ministre de la solidarité offraient « des perspectives d'évolution intéressantes ».

Laetitia Van Eeckhout

confié à la direction générale de la santé. Les concertations sur l'amélioration du fonctionnement des urgences se poursuivent en vue d'aboutir à une décision en septembre.

LE MAINTIEN DES SANCTIONS

En sortant de la salle des accords de Grenelle de 1968, plusieurs délégations exprimaient leur mauvais humour. Notamment celle des paramédicaux, qui avait le sentiment d'avoir été moins entendue que les médecins. Qualifiant les propositions ministérielles de « baratin », Claude Maffioli, président de la CSMF, la plus importante organisation de médecins, a aussi regretté que le gouvernement soit resté dans un « bouclage comptable » des dépenses. Pour les libéraux, les sanctions collectives en cas de dépassement des objectifs, inscrites dans le plan Juppé de 1995 et maintenues par M. Jospin, restent un abcès de fixation. Le rapport des « sages » préconise bien la suppression des « mesures pénalisantes » et M^{me} Guigou se dit favorable à un dispositif plus « incitatif », mais en attendant, dit-elle, « nous garderons ce système malgré ses défauts ».

La menace est toute théorique, puisque le gouvernement n'a jamais baissé les honoraires, et que cette « arme nucléaire » n'a pas dissuadé les praticiens libéraux de prescrire – plus que leurs confrères étrangers – médicaments, analyses biologiques et actes paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, etc.). La croissance économique a bien servi M. Jospin depuis 1998, mais elle n'a pas réussi à financer totalement la forte croissance de la demande de soins. Les médecins ont continué de prescrire et les assurés de consommer. Malgré de solides rentrées de cotisations, la branche maladie a été déficitaire de 6,1 milliards l'an dernier. En quatre ans, les dépenses de la branche maladie se sont accrues de 100 milliards, et elles ont dépassé de 17 milliards l'objectif voté par le Parlement pour 2000. L'équivalent du budget de la culture.

Paul Benkimoun et Jean-Michel Bezat

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD KOUCHNER

1 Ministre délégué à la santé, vous ne pouvez manquer de constater que les dépenses ont continué à dérapage. Les mécanismes de régulation n'ont pas suffi. Quelles conclusions en tirez-vous ?

On ne maîtrise pas les dépenses de santé, c'est un abus de langage. On maîtrise leur croissance, du moins tente-t-on de le faire. On ne maîtrise pas à la baisse, on maîtrise à la hausse. Le progrès à un coût et il faut l'assumer pour que tous les Français puissent avoir accès aux meilleurs soins. La maîtrise des dépenses, c'est la recherche permanente de la meilleure efficacité du système. Cela commence par l'information. Cela passe ensuite par une évaluation des pratiques, des références de bonnes pratiques pour toujours tendre vers le soin le plus efficace, le plus sûr, le moins coûteux. Cela peut nécessiter des mécanismes d'ajustement, toujours mal vécus par les professionnels quand la croissance devient dérapage. Je sais et j'ai vu ces médecins et ces infirmières, ces sages-femmes et ces kinés. Mais, je pense avant tout aux malades.

2 Ce dérapage signifie-t-il, comme l'avancent certains, que, cinq ans après le plan Juppé, la « maîtrise comptable » ne marche pas ? Faut-il de nouveaux outils ou carrément changer de mode de régulation ?

Qu'est-ce que la maîtrise comptable ? Ce qu'on appelle la maîtrise a toujours un but économique, elle est donc comptable par nature. Cela ne veut pas dire qu'elle soit nécessairement aveugle ou technocratique. Elle doit être prise en charge par les

professionnels, elle doit être une recherche de qualité. Or c'est la mission du médecin de parvenir au meilleur soin. J'ajoute que les professionnels ont intérêt à une croissance modérée des dépenses qui protège ce système de sécurité sociale généreux et qui garantit leur indépendance. Je propose d'arrêter la guerre civile médicale et de parler – je tends la main – de contrôle médicalisé.

3 Le contexte des élections présidentielle et législatives va-t-il conduire à geler les réformes nécessaires du système de santé ou, au contraire, à les amplifier ?

Nous avons écouté tous les représentants des professionnels, c'est un

premier succès. Nous y travaillons avec Elisabeth Guigou. Cela n'avait pas été fait par le gouvernement Juppé. Nous sommes prêts pour la paix des braves. La réforme doit se poursuivre, des modifications décisives doivent être apportées aux règles actuelles, avec un ministère de la santé autonome et un budget de la santé, un jour, comme dans les autres pays. Avec l'environnement peut-être. Notre excellent système est né en 1945, lorsqu'il n'y avait pas d'antibiotiques. Il est devenu le meilleur du monde ! Il est donc temps de l'adapter. Allons, encore un effort.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Alain Juppé fait amende honorable devant les praticiens libéraux

SERAIT-CE « le grand pardon », a-t-on plaisanté à son arrivée. « Ce peut être aussi la grande exécution », répond Alain Juppé, modeste. Modeste, mais confiant. Mardi 10 juillet, à la mairie du 8^e arrondissement de Paris, l'ancien premier ministre a, évidemment, préparé sa rencontre avec deux cents professionnels de la santé, réunis par le club Perspectives public privé, créé le 15 novembre 1995 par des patrons de cliniques privées, quelques heures seulement après le discours « fondateur » prononcé par M. Juppé sur la réforme de la protection sociale. Le maire de Bordeaux se souvient avec fierté de la « standing ovation » qui avait salué ses propos à l'Assemblée nationale.

M. Juppé a révisé ce grand oral, quelques jours plus tôt, avec l'Union régionale des médecins libéraux d'Aquitaine. « J'aborde ce

débat avec beaucoup d'humilité », commence-t-il. « Concertation », « dialogue », « partenariat » sont les mots qui reviennent le plus souvent dans sa bouche. « Je ne suis pas un spécialiste de la santé, je ne suis qu'un homme politique », précise encore M. Juppé.

Le thème du débat, un rien provocateur, est : « Réformer au pas de course ». Leur mallette à la main, beaucoup des participants sortent tout juste de consultations. « Moi, je ne parle pas du plan Juppé, dit-il, crâneur. J'appelle ça la réforme Barrot-Gaynard... Mais, je vous rassure, j'assume. » M. Juppé est venu faire son mea culpa : « Je regrette d'avoir procédé ainsi, j'ai sans doute eu tort de m'entêter », confie-t-il. Ces regrets, il les formule à propos de la réforme de l'assurance-maladie, qu'il avait imposée en 1996 par voie d'ordonnances. Celle-ci fixait un plafond

Une Angleterre malade de son système, une Allemagne qui doute

● **Allemagne.** Gerhard Schröder ne veut pas se mettre à dos le lobby médical avant les élections de l'automne 2002 en réformant en profondeur le système de santé. Les Allemands ont une espérance de vie inférieure à celle des Français et des Italiens, mais leur système leur coûte plus cher. Helmut Kohl avait imposé aux associations de médecins la négociation d'une enveloppe de dépenses avec les caisses d'assurance maladie. Ce qui aurait dû conduire les médecins à rembourser 1,5 milliard de marks pour les années 1999 et 2000. Le gouverne-

ment Schröder est revenu en arrière sur la budgétisation et prévoit que chaque médecin se fixe son propre objectif de dépenses. On ignore s'il y aura des sanctions financières à la clé. Il est pourtant urgent d'agir. Les caisses publiques d'assurance maladie de plusieurs Länder (Hesse, Bade-Wurtemberg) ont augmenté leur cotisation. Il est aussi possible de s'assurer auprès de caisses privées ou d'entreprise, et de ne pas cotiser au système public. La mise en concurrence des caisses est censée aider à réduire la facture. Mais le gouvernement cherche un moyen

de protéger les caisses publiques, qui risquent de ne garder que les patients âgés et à faible revenus, le privé attirant les autres avec des taux de cotisation attractifs.

● **Grande-Bretagne.** La crise du système de santé est au cœur du débat qui agite le pays sur le fonctionnement de ses services publics. Censé offrir à tous une médecine gratuite, le National Health Service craque de toute part. Les conditions d'hospitalisation sont souvent déplorables et la liste des patients en attente d'une opération était de 1 million en avril. Les mesures du premier gouvernement Blair (rénovation des hôpitaux, hausse des salaires, création d'un institut national d'excellence clinique pour améliorer le rapport qualité-prix) n'ont pas suffi. La Grande-Bretagne est, des grands pays occidentaux, celui qui consacre le moins à la santé. Le fossé se creuse entre les détenteurs d'assurances privées et les autres. Alan Milburn, le ministre de la santé, reconnaît la nécessité « d'accroître le rythme des réformes ». L'amélioration des services anticancéreux et de cardiologie, et les soins aux personnes âgées sont ses priorités, tandis que le nombre des généralistes et des infirmiers doit augmenter. Le débat porte sur le rôle du privé. M. Milburn souhaite que les cliniques puissent soigner des patients du système public, que la gestion des centres à construire soit privatisée et qu'on introduise un partenariat public-privé dans la médecine primaire (généralistes) et les services sociaux.

Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier (à Berlin)

Yacine Ben Jannette et Jean-Louis Saux

Alain Madelin (DL) déplore le « parfum d'Ancien Régime » qui « flotte sur la France »

M. Chirac n'est défendu que par ses proches

A LA VEILLE du traditionnel entretien présidentiel du 14-Juillet, la mise en cause de Jacques Chirac et de plusieurs de ses proches dans l'affaire des billets d'avion payés en liquide entre 1992 et 1995 continue à susciter des réactions contrastées à droite, selon qu'elles viennent des fidèles ou des concurrents potentiels du chef de l'Etat.

Ainsi, après François Bayrou (*Le Monde* du 12 juillet), c'est Alain Madelin qui assure, dans un entretien à *Libération*, vendredi 13 juillet, que « si le président n'est pas un justiciable comme les autres, il n'est pas non plus au-dessus des lois ». A ses yeux, une réforme du statut pénal du chef de l'Etat « s'impose », à la fois pour protéger la fonction présidentielle et pour permettre à son titulaire de pouvoir s'expliquer devant la justice « autrement que dans le cadre de la procédure exceptionnelle et trop lourde de la Haute Cour de justice ».

AFFAIRE « ABRACADABRANTE »

Mais le président de Démocratie libérale (DL) va sensiblement plus loin que son homologue de l'UDF – et éventuel concurrent à l'élection présidentielle de 2002. Qualifiant d'« abracadabrante » cette affaire de billets d'avion, M. Madelin estime qu'elle est « une illustration de plus du besoin de refondation démocratique et éthique de nos institutions qui, toutes ou presque, ont été touchées par les affaires » au cours des dernières années. Estimant qu'« il flotte sur la France comme un parfum d'Ancien Régime » nourrissant une « crise morale et politique », le président de DL assure que « la nouvelle France appelle une nouvelle République ». Pour ne pas être en reste, François

Bayrou a indiqué, vendredi matin sur RMC, attendre de Jacques Chirac qu'il montre comment « sortir » du « climat délétère, lourd, destructeur » des affaires.

Rien de tel du côté des fidèles du président de la République qui ont continué, jeudi, à marteler leurs arguments. Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a ainsi déclaré, lors de son traditionnel point de presse, que Jacques Chirac « n'a pas à se défendre » lors de son intervention du 14-Juillet mais à « répondre » aux « préoccupations majeures des Français sur leur vie ». Quant à l'affaire des billets d'avion, elle l'a qualifiée d'« opération politicienne de plus, dans laquelle on a essayé de grossir beaucoup de choses » et qui est « en train de se dégonfler ». Elle a ajouté qu'il ne lui paraît pas « anormal » que, par mesure de protection du chef de l'Etat, il « voyage sous un nom qui n'est pas le sien et par conséquent, pour que le secret soit gardé jusqu'au bout, en faisant en sorte que les billets ne soient pas payés avec des chèques à son nom ».

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a également déploré, dans un communiqué, « l'ampleur prise dans la controverse qui oppose un magistrat à son supérieur hiérarchique sur le statut pénal du chef de l'Etat », la qualifiant de « gesticulation qui alimente un climat délétère ». Il a ajouté que « ce tintamarre juridico-médiatique est d'autant plus surprenant que cette question a d'ores et déjà été tranchée par le Conseil constitutionnel ». Enfin M. Chirac a reçu le soutien, sur LCI, de Jean Tiberi (RPR). « Je ne me trompe pas d'adversaire et je soutiens mon camp », a assuré l'ancien maire de Paris.

Alain Richard, ministre de la défense

« Nous maintenons, en pouvoir d'achat, le niveau de l'actuelle programmation militaire »

A la veille du défilé du 14-Juillet, Alain Richard, ministre de la défense, dévoile, pour *Le Monde*, les grandes lignes de l'avant-projet de loi de programmation militaire pour 2003-2008.

Avec 87,5 milliards de francs en moyenne sur la période en crédits d'équipements, il estime être en mesure

de mener à bien « beaucoup de programmes indispensables », à l'exception notable du projet de second porte-avions, reporté après 2008.

« Quelles sont les grandes lignes du projet de programmation militaire 2003-2008 adopté par le conseil de défense du 5 juillet ?

– La programmation est un facteur de cohérence et de recherche d'efficacité dans les dépenses d'investissement, dès l'instant où le gouvernement a lui-même un esprit de continuité et de crédibilité de la défense. Cela nous permet de retenir des principes pour 2003-2008 dans un document qui pourrait être soumis au conseil des ministres à la fin de ce mois. Ce projet sur lequel le président et le gouvernement sont tombés d'accord prévoit des crédits d'équipement militaire à hauteur de 13,08 milliards d'euros [85,7 milliards de francs] en 2003, une progression annuelle de 0,8 % hors inflation, jusqu'à 13,64 milliards d'euros en 2008. Soit une moyenne annuelle de 13,34 milliards d'euros ou 87,5 milliards de francs. Ceci représente, en valeur, la continuité par rapport à la programmation actuelle. Ce n'est ni une surcharge, ni une réduction, mais le maintien, en pouvoir d'achat, du niveau de l'actuelle programmation.

« Cela permet de mener à bien beaucoup des programmes définis antérieurement, que nous considérons comme indispensables. Cela permet aussi un renforcement des moyens de renseignement, de commandement et de contrôle des forces qui sont la traduction concrète des objectifs de l'Europe de la défense. Les débats sur l'Europe de la défense nous ont montré que les Européens, en capacité d'anticipation, d'analyse des situations et de pilotage d'une force complexe, avaient des déficits

importants. Sinon, on se retrouverait encore avec une Europe qui ne sait faire commander ses troupes que par l'Organisation atlantique.

– Commanderez-vous un second porte-avions ?

– L'option retenue par le projet de programmation est de préparer sa réalisation juste après 2008, donc d'inscrire les crédits de développement qui permettront de mettre en chantier ce nouveau porte-avions dans les années 2009-2010. Ce qui a conduit à ce décalage dans le temps est la priorité donnée au renouvel-

lement des bâtiments dits de premier niveau de la flotte, parce qu'un porte-avions qui aurait autour de lui des navires de surface présentant une moyenne d'âge trop élevée serait un facteur d'inefficacité. La loi de programmation prévoira l'adaptation, sur les nouvelles frégates, de missiles de croisière, le Scalp navalisé.

– La professionnalisation ne coûte-t-elle pas plus cher que prévu par rapport à une armée de conscrits ?

– L'expérience budgétaire jusqu'à aujourd'hui montre que l'écart n'est que de 1 %. Alors que le marché du

travail pour les jeunes est devenu beaucoup plus favorable aux demandeurs d'emploi, la capacité de recrutement de la défense reste à un très bon niveau. Il est certain que, si on progresse vers le plein emploi, la défense devra s'adapter aux tensions sur le marché du travail. J'insiste sur cette image d'employeur de la défense, parce que les candidats sont convaincus qu'ils auront un développement professionnel valable pendant leur période militaire et qu'ils ont des chances de réussir une seconde carrière ultérieure.

– L'application des 35 heures aux civils de la défense ne bénéficiera pas aux militaires. Va-t-on vers une institution à plusieurs vitesses ?

– J'ai expliqué aux syndicats ce qu'était mon souhait d'accord pour que le passage aux nouveaux horaires soit bien adapté aux attentes du personnel et aussi mes limites qui étaient le choix de stabilité financière du gouvernement. Les partenaires syndicaux, au terme d'un travail commun, ont fait, en responsabilité, le choix de préférer un accord à une décision unilatérale de l'Etat-employeur. Nous avons trouvé une solution jugée équilibrée par tous.

« Concernant les militaires, ma ligne politique est que l'amélioration du temps libre, en cours pour l'ensemble des catégories professionnelles, ne peut pas les tenir à l'écart. Tout en respectant le principe de la disponibilité des militaires face aux nécessités opérationnelles, nous devons trouver les solutions permettant également cette amélioration de temps libre. Des groupes de travail, issus des directions du personnel des armées mais comportant aussi des représentants statutaires des personnels, sont à l'œuvre pour dégager des solutions avant l'automne. Les armées sont maintenant un groupe social et professionnel très spécifique mais les conditions de vie, les rémunérations, les charges de travail, les risques professionnels, sont des sujets légitimes de débats. Tout en laissant jouer à la hiérarchie militaire son rôle d'information et de commandement, j'ai introduit un principe édictif pour les représentants dans les unités de base. Je suis frappé de la maturité et du réalisme de ceux qui s'expriment dans ce mécanisme de concertation. »

Propos recueillis par Jacques Isnard



ALAIN RICHARD

« Toutes les décisions structurantes sur l'évolution de la défense, depuis juin 1997, ont été prises en convergence avec le chef des armées »

– C'est une priorité de développement pour les prochaines années. Cela donnera lieu à des coopérations européennes et nous inscrivons des crédits pour développer, à partir de la gamme de missiles dont nous avons déjà la technologie, une capacité de protection des forces contre les missiles de croisière adverses. Les dépenses pour faire de l'Aster un intercepteur sont inscrites dans la programmation, de même que nous inscrivons des crédits pour réaliser une capacité nationale de brouillage offensif.

– Jacques Chirac et Lionel Jospin ont évoqué le besoin d'une panoplie de missiles antimissiles de théâtre.

– C'est une priorité de développement pour les prochaines années. Cela donnera lieu à des coopérations européennes et nous inscrivons des crédits pour développer, à partir de la gamme de missiles dont nous avons déjà la technologie, une capacité de protection des forces contre les missiles de croisière adverses. Les dépenses pour faire de l'Aster un intercepteur sont inscrites dans la programmation, de même que nous inscrivons des crédits pour réaliser une capacité nationale de brouillage offensif.

– Que deviennent les effectifs de la défense ?

– Nos effectifs resteront de 440 000 hommes tous les ans. C'est un fait acquis. En revanche, le projet de loi comportera une disposition permettant une certaine marge d'adaptation des crédits de personnels pour moduler les conditions de rémunération ou d'aide à la reconversion en fonction du marché du travail. Les 440 000 emplois du ministère de la défense sont des

effectifs statutaires ou réglementés. Mais il doit y avoir un minimum d'outils pour pouvoir soit créer des incitations au recrutement, soit faire des adaptations spécialisées par spécialité. C'est ce que nous avons appelé le fonds de consolidation de la professionnalisation.

– Pourquoi, Jacques Chirac craint une baisse du moral et une dégradation de l'état des matériels.

– A Colmar, le 28 juin, le président de la République a dit que « la réorganisation est presque achevée, les objectifs ont été tenus » et que « c'est parce que les besoins des armées ont été globalement satisfaits que j'ai décidé, en accord avec le gouvernement, la suspension anticipée du service militaire ». Donc, le président de la République, quand il dit que « le moral dans certaines unités est moins bon qu'il ne devrait l'être », évoque un souhait avec lequel on ne peut qu'être d'accord.

« La question de la disponibilité de certains matériels est une réalité objective. Les trois armées y travaillent avec de nouvelles méthodes. Pour des matériels très importants sur le plan opérationnel, comme les véhicules de l'avant, blindés, les chars AMX-30B2 ou les hélicoptères Cougar, nous

La Garde royale espagnole et le Rafale, vedettes du 14-Juillet

POUR la première fois, trois exemplaires du nouvel avion de combat Rafale, aux couleurs de la marine française, défilent dans l'axe des Champs-Élysées à l'occasion du défilé du 14-Juillet, dont l'invité d'honneur devrait être, cette année, le roi Juan Carlos d'Espagne. A cette parade militaire participera, pour la première fois aussi, le groupe d'honneur de la Garde royale espagnole, dont la mission, en temps normal, est d'assurer la protection de Juan Carlos et de sa famille.

Le défilé, au total, doit rassembler 94 aéronefs (avions et hélicoptères), 470 chevaux (ceux de la Garde républicaine française et de la Garde royale espagnole), 200 véhicules divers des troupes motorisées, 83 motocyclettes et 4 600 hommes et femmes pour le seul défilé des troupes à pied. Soit une cinquantaine d'unités différentes mobilisées. Un fait est significatif : près de 10 % du défilé est composé de femmes.

L'armée de terre présente, pour la première fois, des compagnies du service militaire adapté (SMA) implantées aux Antilles, en Guyane, à la Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Le SMA dispense une formation professionnelle à de jeunes garçons et filles sortis du système

éducatif sans qualification, ni diplôme.

Mais le « clou » du défilé devrait être la présentation, au-dessus des Champs-Élysées, de trois avions de combat Rafale M aux mains de pilotes de l'aéronavale. L'armée de l'air et la marine nationale viennent à peine de recevoir leurs premiers exemplaires. Les trois Rafale M, qui opèrent depuis le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, appartiennent à la flottille 12 F, créée en mai 2001 et basée à Landivisiau, en Bretagne.

ÉTALEMENT DES COMMANDES

Outre des missions classiques de défense aérienne, d'attaque au sol et de reconnaissance, le Rafale devrait aussi emporter le missile nucléaire aéroporté ASMP. Fin 2000, il a été commandé à 61 exemplaires par la France, qui prévoit une flotte globale de 234 appareils dans l'armée de l'air et de 60 dans l'aéronavale. Par rapport à ce qui était prévu quand le programme a été lancé en 1985, le Rafale entre en service avec quelque huit années de retard, retard dû à des reports et à des étalements fréquents des commandes.

Selon le rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Bou-

cheron (PS, Ile-et-Vilaine), le développement du Rafale est estimé à 45 milliards de francs (6,86 milliards d'euros) à la charge de l'Etat, en hausse de 30 % par rapport au devis initial ; la production en série à 148 milliards de francs (22,56 milliards d'euros). Pour le groupe Dassault, le surcoût constaté sur le développement est compensé par les baisses de prix consenties sur les avions de série.

J. I.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

Le Monde spécial été

La plage

35 millions de touristes visitent nos côtes chaque année et la mer reste la destination de vacances préférée des Français. Voyage dans l'univers de la plage : histoire, rites, mœurs, modes, conquêtes... de 1900 à nos jours.

N°9 20 F

Plus des jeux, des tests et une nouvelle de Modiano

Le Monde

PRIX CB NEWS DU MEILLEUR LANCEMENT PRESSE DE L'ANNÉE

20 F

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

JUSTICE Le gouvernement a décidé, jeudi 12 juillet dans la soirée, de suivre la recommandation de la Cour européenne des droits de l'homme et de surseoir à l'extradition d'Ira Einhorn jusqu'au 19 juillet. ● LA PROCÉDURE d'extradition de l'ancien activiste du mouvement hippie américain, condamné par contumace à perpétuité en 1993 aux Etats-Unis pour le meurtre de sa compagne en 1977, avait été jugée légale quelques heures plus tôt par le Conseil d'Etat. ● LES AVOCATS d'Ira Einhorn ont plaidé

que la loi votée par l'Etat de Pennsylvanie permettant de rejurer leur client est inconstitutionnelle. ● LA DÉCISION de la Cour européenne des droits de l'homme est un « tour-

nant historique », estime Dominique Tricaud, avocat d'Ira Einhorn. ● WASHINGTON a exprimé sa « déception » après la décision française de suspendre l'extradition.

son extradition ». M^{re} Tricaud ne décolerait pas. « Tout le monde sait qu'Ira Einhorn n'a aucune chance d'avoir un nouveau procès, rageait l'avocat, il passera dans le meilleur des cas le reste de sa vie dans un cul-de-basse-fosse. On dit depuis deux ans au premier ministre qu'il se fait rouler dans la farine. Aujourd'hui, que chacun prenne ses responsabilités : le sort d'Ira Einhorn sera fixé juste avant la présidentielle. Tout le monde pourra alors en juger. »

Divine surprise, à 18 heures : la Cour européenne a envoyé, par fax, une « recommandation » au Quai d'Orsay, dans laquelle elle demandait à la France de surseoir jusqu'au 19 juillet à l'extradition. « Le gouvernement français a décidé de suivre la recommandation de la Cour », a sobrement indiqué, dans la soirée, un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Sorti de l'hôpital, Ira Einhorn a retrouvé ses fraises macrobiotiques de Champagne-Mouton. Pour une nouvelle semaine de sursis.

F. J.

Le gouvernement français suspend l'extradition d'Ira Einhorn

Le Conseil d'Etat a donné son feu vert à l'extradition, vers les Etats-Unis, de cet ancien leader hippie condamné à perpétuité en 1993 pour meurtre. La Cour européenne des droits de l'homme a immédiatement demandé à la France de lui accorder une semaine de délai pour examiner son recours

IL N'AVAIT plus aucun espoir et, honnêtement, ses avocats non plus : par une sorte de miracle juridique, Ira Einhorn n'a pourtant pas été extradé, jeudi 12 juillet, vers les Etats-Unis, après le rejet de son ultime recours devant le Conseil d'Etat. La Cour européenne des droits de l'homme, saisie jeudi vers 15 heures, a demandé trois heures plus tard à la France de surseoir à l'extradition de l'Américain, le temps qu'elle examine le dossier. La procédure est rarissime et la France n'était pas tenue d'obtempérer, mais le dossier Einhorn est suffisamment encombrant pour que le gouvernement français, de mauvaise grâce, ait accepté ce délai supplémentaire.

Pour les Américains, Ira Samuel Einhorn est un symbole. Le vieux hippy de soixante et un ans est recherché depuis plus de vingt ans par la justice américaine, qui l'a condamné en 1993 par contumace en Pennsylvanie à la réclusion criminelle à perpétuité. Il a été reconnu coupable du « meurtre aggravé » de son ex-petite amie, Holly

Madux, dont le corps momifié avait été retrouvé en 1979 au fond d'une vieille malle, sur le balcon de son appartement. Ira Einhorn avait vigoureusement nié être pour quoi que ce soit dans le crime et dénoncé « un complot de la CIA » qui n'avait pas totalement convaincu les autorités américaines. Il avait été libéré sous caution en 1979, mais comme, six mois auparavant, la Pennsylvanie avait rétabli la peine de mort, il avait jugé prudent de quitter discrètement les Etats-Unis en 1981, à la veille de son procès.

Ira Einhorn a vécu seize ans dans la clandestinité, d'abord en Irlande, puis en Suède, et finalement en France, où il a été interpellé par les gendarmes le 13 juin 1997 à Champagne-Mouton, un aimable bourg de Charente où il s'était installé sous un faux nom depuis 1993. C'est Annika, son épouse suédoise, qui l'a involontairement trahi. Elle avait demandé une copie de permis de conduire aux autorités suédoises alors qu'elle était fichée comme ancienne compagne du fugitif.

Les Etats-Unis ont aussitôt pré-

senté une demande d'extradition ; en décembre 1997, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a donné un avis défavorable parce qu'Ira Einhorn avait été jugé en son absence et sans avocat, et que la loi de Pennsylvanie ne permettait pas de le rejurer. La cour l'a remis en liberté sous contrôle judiciaire. Du coup, la Pennsylvanie a voté, en janvier 1998, une nouvelle loi, taillée sur mesure pour l'ancien hippie, qui autorise un condamné par contumace à « bénéficier d'un nouveau procès si le pays étranger concerné accepte de l'extrader ». Le gouvernement américain a alors présenté une nouvelle demande d'extradition, le 2 juillet 1998, et la cour d'appel de Bordeaux a cette fois émis, le 18 février 1999, un avis favorable, à la double condition que le condamné bénéficie effectivement d'un nouveau procès, et que la peine de mort ne soit ni requise, ni prononcée, ni exécutée – ce qu'ont accepté les autorités américaines.

Les avocats d'Ira Einhorn dou-

tent que la Pennsylvanie tienne sa promesse et nombre de personnalités – notamment Jack Lang, Jean-Luc Mélenchon et Yves Cochet, tous trois aujourd'hui ministres, ainsi que José Bové, Roselyne Bachelot (RPR) ou les Verts – se sont émues de la légèreté avec laquelle la France allait l'extrader. Par un décret signé le 24 juillet 2000, Lionel Jospin, après un coup de fil au président américain de l'époque, Bill Clinton, avait cependant donné son feu vert à l'extradition. Enfin, jeudi 12 juillet, le Conseil d'Etat a rejeté sa requête en annulation : plus rien ne s'opposait dorénavant à son départ pour les Etats-Unis.

DIVINE SURPRISE

La décision a été rendue publique à 14 heures. Ira Einhorn et son épouse attendaient depuis deux heures dans leur salle à manger avec M^{re} Dominique Delthil, leur avocat bordelais, une conseillère générale de Poitou-Charentes et un journaliste de Sud-Ouest. L'Américain a demandé à tout le monde de sortir dans le jardin et, une peti-

te demi-heure plus tard, sa compagne a fait signe à l'avocat de la suivre : Ira Einhorn s'était ouvert la gorge et les veines avec un couteau de cuisine et baignait dans son sang. Il a refusé que M^{re} Delthil appelle un médecin – l'avocat est passé outre – et fait approcher une caméra de France 2. « C'est Jospin qui m'a fait ça, il est responsable, a dit l'Américain. Il me renvoie aux Etats-Unis, il sait que je vais y passer le reste de ma vie en prison, sans être jugé. » Le choc, pour ses avocats, a été sévère. « Il y avait de la chair et du sang partout, a expliqué M^{re} Dominique Tricaud, mais il était conscient. » Les blessures étaient en fait superficielles, et l'Américain a été conduit, sous escorte, à l'hôpital d'Angoulême.

Pendant ce temps, à Paris, M^{re} Claire Waquet saisissait la Cour européenne des droits de l'homme, mais le gouvernement n'avait aucune intention d'attendre qu'elle se penche sur la question. « Il a épuisé les nombreuses voies de recours, a indiqué la chancellerie, et il n'y a plus d'obstacle, si ce n'est médical, à

Le Conseil d'Etat a rejeté les sept arguments de la défense

LE CONSEIL D'ÉTAT est resté sourd aux arguments des avocats d'Ira Einhorn. Dernière instance française à pouvoir s'opposer à un décret gouvernemental autorisant une extradition, la haute juridiction administrative a rejeté un à un, dans son arrêt du 12 juillet, les sept moyens soulevés par la défense de l'Américain. L'avocate de M. Einhorn, M^{re} Claire Waquet, avait notamment fondé son argumentation sur le fait que la loi de Pennsylvanie de 1998 permettant la réouverture d'un procès d'un ancien condamné après extradition pourrait être entachée d'« inconstitutionnalité » et, donc, ne pas s'appliquer à son client. La section du contentieux du Conseil d'Etat a considéré, au contraire, que cette question n'était pas de son ressort et que les autorités américaines avaient donné suffisamment de garanties que l'ancien hippie pourrait être jugé.

Dans son mémoire ampliatif, M^{re} Claire Waquet avait fait valoir que la nouvelle législation de la Pennsylvanie, adoptée par cet Etat le 27 janvier 1998, dans le but de pouvoir « récupérer » l'ancien hippie, « est inconstitutionnelle au regard de la Constitution de Pennsylvanie ». Cette loi, qui modifie les statuts criminels de Pennsylvanie, dispose qu'une personne, condamnée par défaut et réfugiée dans un pays étranger qui refuse de l'extrader parce qu'elle a été jugée en son absence, pourra bénéficier d'un nouveau procès si elle en fait la demande à son retour dans l'Etat.

« LA SÉPARATION DES POUVOIRS »

Pour M^{re} Waquet, cette loi, qui annule la première condamnation des intéressés, viole « le principe de séparation des pouvoirs qui interdit au législatif de permettre la remise en cause d'une décision judiciaire définitive ». L'avocate cite à l'appui de sa démonstration trois déclarations sous serment d'avocats américains spécialisés. « Cette clause est clairement anticonstitutionnelle, indiquait notamment Leonard Sosnov, un professeur de droit. Concernant la séparation des pouvoirs selon la Constitution de Pennsylvanie, il est tout à fait établi depuis presque cent cinquante ans que le législateur n'a aucun pouvoir pour influencer sur les condamnations et les peines. »

A l'audience devant le Conseil d'Etat, mercredi 11 juillet, la commissaire du gouvernement, Emmanuelle Prada-Bordenave, a cependant accueilli l'argument avec une « extrême retenue ». Expliquant

que la procureur de Pennsylvanie affirme que cette législation pourra bénéficier à vingt et un Américains actuellement en fuite à l'étranger, elle a fait valoir que « la justice administrative française n'est pas compétente pour juger du bien-fondé d'une décision qui n'est pas de nature française ».

« UN NOUVEAU PROCÈS »

Elle a ainsi estimé que la France avait reçu « la pleine assurance qu'Ira Einhorn aurait un nouveau procès ». La procureur de Pennsylvanie, Lynné Abraham, « soutient qu'Ira Einhorn bénéficiera d'un nouveau procès sur sa simple demande », a ainsi fait valoir la commissaire du gouvernement. « Si le gouvernement décidait de ne pas le juger, l'Etat ne pourra le réincarcérer sans engager lourdement la responsabilité américaine sur le plan international. » Le Conseil d'Etat l'a suivie et jugé qu'« il n'est ni démontré ni allégué que les dispositions de [la loi de Pennsylvanie du 27 janvier 1998] auraient été déclarées inconstitutionnelles ou que leur adoption aurait été entachée de vices ».

La haute juridiction administrative a également rejeté l'argument selon lequel la peine de mort pourrait être appliquée à Ira Einhorn. La défense de l'Américain a fait valoir que la peine de mort avait été rétablie en 1978 en Pennsylvanie, soit un an après la disparition de Holly Maddux, dont le cadavre n'a été retrouvé qu'en mars 1979. M^{re} Claire Waquet a ainsi émis l'hypothèse que la date des faits soit modifiée lors d'un nouveau procès, et que la peine capitale puisse être appliquée à son client. « Cette crainte n'est pas sérieuse », a cependant estimé la commissaire du gouvernement à l'audience.

M^{re} Prada-Bordenave a ainsi souligné que la France avait reçu « plusieurs engagements de l'Etat et du procureur de Pennsylvanie » et que la peine capitale ne serait ni requise, ni prononcée, ni exécutée contre Ira Einhorn. Elle avait également rappelé que « dans des affaires similaires », le Conseil d'Etat avait jugé ces attestations « suffisantes » et ne s'était pas opposé à l'extradition d'Américains recherchés par la justice de leur pays. Dans son arrêt, le Conseil d'Etat suit cette argumentation, en considérant que M. Einhorn « n'est pas fondé à soutenir que son extradition, en dépit des conditions posées par le décret attaqué, ne serait pas assortie de garanties suffisantes ».

Cécile Prieur

Un gourou hippie reconverti dans la fraise bio

IL A EXPLIQUÉ qu'il s'appelait Eugène, Eugène Mallon, et qu'il devait y avoir erreur. L'Américain se disait écrivain et achetait ponctuellement le seul exemplaire du *Herald Tribune* de Champagne-Mouton, le bourg de Charente où il cultivait depuis

PORTRAIT

Monstre sacré du New Age, l'Américain réfugié en Charente se faisait appeler Eugène Mallon et se disait écrivain

1993 ses légumes bios. Les gendarmes qui l'avait cueilli au saut du lit, ce 13 juin 1997, ont comparé ses empreintes digitales et levé le doute : Eugène Mallon était bien Ira Samuel Einhorn, recherché depuis vingt ans pour meurtre par la justice américaine.

Ira Einhorn, dit « la licorne » (Ein Horn, une corne en allemand) est un monstre sacré du New Age américain. Dès le début des années 1960, ce diplômé de littérature de l'université de Pennsylvanie est l'une des figures du mouvement hippy. Opposant farouche à la guerre du Vietnam, écologiste convaincu, c'est lui qui organise, en 1970, la première Journée de la Terre aux Etats-Unis. Ira Einhorn, un grand gras charpenté, porte la barbe et les cheveux longs, et pousse la provocation jusqu'à se porter candidat à la mairie de Philadelphie en 1971.

Lorsque le mouvement hippie s'essouffle, il est déjà ailleurs et fonce dans le New Age, la physique et la futurologie. Il fréquente Uri Geller, avec qui il fait une tournée en Europe, mais aussi des scientifiques et des écrivains comme Arthur Koestler ou Philippe K. Dick. Il communique avec sa petite communauté grâce à un réseau, une sorte d'Internet avant la lettre : le directeur de la compagnie Bell Pennsylvania achemine gratuitement ses textes, en échange de conseils en communication. Lui s'intéresse surtout aux phénomènes des très basses fréquences, et s'inquiète des risques de mise au point d'armes psychiques, qu'il dénonce dans

ses nombreux voyages en Europe. C'est au retour de l'un de ces périples qu'Ira Einhorn est arrêté, en mars 1979. Sa petite amie, Holly Maddux, a disparu depuis dix-huit mois et ses parents ont chargé deux agents du FBI à la retraite de mener l'enquête. Or il y a une drôle d'odeur dans l'appartement d'Ira Einhorn et il commence même à y avoir des tâches sur le plafond de l'appartement du dessous : le 28 mars 1979, les policiers perquisitionnent chez lui et découvrent la malheureuse, coincée dans une malle.

Ira Einhorn crie au coup monté et prend la fuite en 1981. Il se fait appeler Ian Morrison à Dublin, du nom de sa nouvelle petite amie, puis Ben Moore. Il fréquente le petit cercle poétique de Seamus Heaney à la bibliothèque du Trinity College de Dublin, et le futur prix Nobel, confirmera, en 1987, avoir effectivement bien connu cet homme « très cultivé, bien qu'un peu original ». L'original est déjà parti en Angleterre, puis aux Baléares, en Suisse, grâce aux coups de pouce financiers d'une vieille amie, la riche épouse de l'héritier d'un groupe de spiritueux.

A la fin de l'année 1987, il rencontre Annika Flodin, une jeune créatrice de mode suédoise. Après un bref séjour à Stockholm, ils s'enfuient à nouveau en Angleterre, où Ben Moore devient Ben Mallon, puis Eugène Mallon, du nom d'un ancien ami libraire irlandais dont il a pu se procurer un extrait de naissance. En 1993, le couple s'installe dans un ancien moulin en France, près du bourg de Champagne-Mouton, un millier d'âmes entre Poitiers et Angoulême. Tout le monde apprécie la jeune femme, lui est plus discret, et parle mal le français. Mais l'ami américain a ses habitudes au club de bridge de Civray, dans la Vienne, et écume toutes les trois semaines la bibliothèque de Limoges, pendant qu'elle va faire les courses à la coopérative biologique.

Ses avocats ont apprécié cet homme intelligent et qui a longuement roulé sa bosse. « Le plus pénible, assure M^{re} Dominique Tricaud, c'étaient ces affreuses fraises macrobiotiques qu'il s'efforçait de nous faire manger. »

F. J.

Washington exprime sa « déception »

WASHINGTON de notre correspondant

Le département américain de la justice a exprimé, jeudi 12 juillet, sa « déception » après le report d'une semaine de l'extradition d'Ira Einhorn à la demande de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. « Nous continuons de travailler étroitement avec nos homologues français sur ce sujet », a déclaré un porte-parole du département, en se félicitant de la décision du Conseil d'Etat « mette définitivement un terme au processus judiciaire et à la procédure d'extradition ». Le porte-parole a néanmoins avoué son ignorance sur l'existence de mécanismes européens pouvant remettre en cause cette extradition.

M. Einhorn ne bénéficie pas d'une image favorable aux Etats-Unis, où son cas est beaucoup moins bien connu qu'en France. Le *Philadelphia Inquirer*, le quotidien de la ville où le cadavre de l'amie d'Ira Einhorn, Holly Maddux, avait été découvert putréfié dans une malle il y a près d'un

quart de siècle, dans l'appartement qu'ils partageaient, insistait vendredi sur le caractère théâtral de sa tentative de suicide.

CONTRE-OFFENSIVE DE LA FAMILLE

Les deux sœurs de Holly Maddux ont immédiatement lancé la contre-offensive, sur leur site Internet comme dans la presse. Réagissant avec colère contre ce qu'elle considère comme un énième contretemps, Elizabeth Hall a déclaré que la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg n'avait pas à se préoccuper d'Ira Einhorn. « Ce n'est pas lui qui est victime de violation des droits de l'homme. Si quelqu'un l'a été, c'est ma sœur ! Sa femme a ouvert la porte à une équipe de télévision pour qu'il lui fasse une déclaration couverte de sang. C'est du Einhorn tout craché. Je n'ai jamais pensé qu'il se laisserait faire, mais je n'aurais jamais cru qu'il irait jusque-là ! N'importe quel imbécile peut voir qu'il essaie de manipuler [les juges] », s'est-elle indignée.

La procureur de Philadelphie a,

pour sa part, « imploré la police et le gouvernement français de délivrer un mandat d'arrêt contre lui et de le mettre en détention. Toute autre attitude constituerait une incitation ouverte à fuir la France ».

En 1998, l'Etat de Pennsylvanie avait adopté une loi permettant de rejurer Ira Einhorn, la France n'acceptant pas d'extrader des condamnés par contumace. Les Etats-Unis ont pris des engagements identiques en ce qui concerne James Kopp, qui a fait un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes qui a autorisé son extradition (*Le Monde* du 29 juin). Ce militant anti-avortement est accusé d'avoir assassiné en 1998 le docteur Barnett Slepian, un médecin de l'Etat de New York qui pratiquait des interruptions volontaires de grossesse. Cette affaire, à la différence de celle d'Ira Einhorn, a connu un extrême retentissement outre-Atlantique.

Patrice de Beer

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE TRICAUD

1 En tant qu'avocat d'Ira Einhorn, considérez-vous que l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme quelques heures après sa saisine est une première ?

C'est effectivement, une première : à ma connaissance, c'est la première fois que la Cour européenne intervient avec succès. Elle avait envoyé à deux reprises, conformément à l'article 39 de son règlement, une recommandation de ce type à des gouvernements. Elle était d'abord intervenue dans le cas d'un Allemand qui attendait dans un couloir de la mort aux Etats-Unis, mais il avait été exécuté. Elle avait ensuite fait une recommandation à l'Italie en 1999, afin qu'elle n'extrade pas vers la Turquie Abdullah Ocalan, le leader kurde du PKK, mais il avait déjà été renvoyé vers le Kenya. Il y avait eu à plusieurs reprises des demandes de ce type pour des détenus en France, mais la Cour ne les avait pas suivies.

2 N'est-ce pas cependant une simple semaine de répit pour Ira Einhorn ?

A chaque jour suffit sa peine : jeudi à 14 heures, j'avais un client qui était extradable ; à 14 h 15, il était mort ; à 15 heures, il était vivant ; à 18 heures, il était sur le marchepied de l'avion ; à 18 h 15, il n'était plus extradable sur l'heure. En vingt ans de carrière, c'est la pire journée de ma vie, et je ne souhaite à personne cette succession de douches écossaises, d'autant que j'avais Ira Einhorn en ligne alors qu'il était en train de se trancher la gorge. La Cour européenne dira dans une semaine si elle entend examiner le dossier au fond. Nous saurons alors s'il peut rester en France pendant le temps qu'il faudra à la Cour pour statuer.

3 La décision de la Cour va-t-elle au-delà du cas particulier de l'Américain ?

Incontestablement, c'est un tournant historique. Traditionnellement, la Cour européenne arrivait cinq ans après la bataille et accordait, après coup, 50 000 francs de dommages et intérêts. Elle intervient aujourd'hui en urgence pour le respect des libertés. La norme européenne s'impose naturellement à la France, la fille aînée des droits de l'homme. La Cour est intrinsèque quant au droit d'un fugitif à un nouveau procès, et très vigilante en cas de risque d'application de la peine de mort. Aux Etats-Unis, le dossier Einhorn allait être tranché juste avant l'élection présidentielle française, et Lionel Jospin est peut-être en train de se rendre compte qu'il était en train de faire une erreur politique majeure. »

Propos recueillis par Franck Johannès

La Cour de cassation confirme sa « jurisprudence Perruche » tout en la nuanciant

Elle a refusé d'indemniser trois enfants handicapés

LA COUR de cassation a rendu, vendredi 13 juillet, trois arrêts importants en matière de réparation du préjudice d'enfants nés handicapés, qui confirment, tout en la nuanciant, sa décision dite « Perruche » du 17 novembre 2000. Saisie du cas de trois enfants dont les handicaps n'ont pas été détectés par des médecins lors d'examen prénataux, ce qui a privé leur mère de la possibilité d'exercer un avortement thérapeutique, la Cour de cassation a rejeté les pourvois des demandeurs, en refusant aux enfants le bénéfice d'une indemnisation. L'assemblée plénière a certes confirmé le principe d'une indemnisation contenue dans son arrêt Perruche, mais précise que celle-ci ne peut être obtenue que si l'enfant prouve que son handicap « est en relation de causalité directe avec les fautes commises par le médecin ». Or, s'agissant de trois cas d'avortement thérapeutiques, la Cour a considéré que ces conditions n'étaient pas réunies.

Les trois affaires examinées par la Cour mettent en cause des praticiens qui n'ont pas décelé, lors d'échographies prénatales, de graves malformations qui sont apparues à la naissance des enfants. Le premier est né avec un spina-bidifa, qui a entraîné une paralysie des membres inférieurs et une hydrocéphalie, le second sans bras droit et le troisième avec un bras atrophié. En première instance, comme en appel, la justice a reconnu que des fautes avaient été commises par les médecins, « les examens n'ayant pas été suffisamment consciencieux », et qu'ils avaient manqué « au devoir d'information des praticiens envers les parents ». Dans les trois affaires, les juges ont accepté d'accorder des indemnisations aux parents mais ils ont refusé de le faire pour les enfants, au motif qu'« il n'y a pas de lien de causalité directe entre les fautes constatées des médecins et l'état » des enfants.

Ces trois affaires diffèrent du cas de Nicolas Perruche, qui s'est vu reconnaître, le 17 novembre 2000, le bénéfice d'une indemnisation, pour être né gravement handicapé des suites de la rubéole de sa mère. En effet, les conditions du diagnostic étaient réunies avant les 10 semaines de délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse, et M^{me} Perruche avait annoncé son intention d'avorter s'il existait un risque que son enfant naisse handicapé. Dans les trois autres dossiers, les échographies litigieuses ont été réalisées bien au-delà du délai légal de 10 semaines autorisant l'interruption volontaire de grossesse. Seuls des avortements thérapeutiques auraient donc été envisageables si les anomalies avaient été détectées. Or, la loi n'autorise l'avortement thérapeutique que « si deux médecins attestent, après examen et discussion, que la poursuite de la grossesse met

en péril grave la santé de la femme ou qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ».

La Cour a pris argument de ces conditions légales strictes pour rejeter les trois pourvois des demandeurs. Dans son arrêt, elle précise que « l'enfant né handicapé peut demander la réparation du préjudice résultant de son handicap si ce dernier est en relation de causalité directe avec les fautes commises par le médecin dans l'exécution du contrat formé avec sa mère et qui ont empêché celle-ci d'exercer son choix d'interrrompre sa grossesse ». Mais ajoute la Cour, « dans le cas d'une interruption pour motif thérapeutique, il doit être établi que les conditions médicales prescrites par l'article L.2213-1 du code de la santé publique étaient réunies ; qu'ayant été constaté qu'il n'en avait pas été ainsi, [les trois cours d'appel ont], par ce seul motif, légalement justifié [leur] décision ».

AVORTEMENTS THÉRAPEUTIQUES

Par cet arrêt, la Cour de cassation confirme donc sa jurisprudence Perruche, tout en la circonscrivant nettement au cas des avortements thérapeutiques. Elle suit ainsi l'un des moyens de rejet de pourvoi que lui avait soumis Henri Blondet, le conseiller rapporteur désigné pour les trois affaires. Dans son rapport, rendu public vendredi 13 juillet, Henri Blondet relève que les juges des cours d'appel se sont « appliqués à rechercher si, à supposer que des examens prénataux diligents aient relevé les anomalies décelables au stade fœtal, des médecins qualifiés auraient autorisé l'interruption thérapeutique de grossesse, seule possible à la date de ces examens ». « Or, il se déduit de leurs énonciations respectives que la preuve de ce fait, élément nécessaire à la démonstration du lien de causalité entre les fautes des praticiens et le préjudice allégué par les demandeurs, n'est pas rapportée », ajoute le conseiller rapporteur.

La Cour de cassation, réunie en assemblée plénière, ne s'est donc pas engagée dans les voies qui lui avaient été proposées, à l'audience du 6 juillet, par les différentes parties en présence (*Le Monde* du 8 et 9 juillet) : l'avocat des demandeurs l'avait enjoint de confirmer sa jurisprudence Perruche tandis que les avocats des médecins et l'avocat général, Jerry Saint-Rose, la pressaient au contraire de l'infirmier. En choisissant de refuser l'indemnisation des enfants dans le cas d'avortements thérapeutiques, la Cour a choisi une voie médiane : tout en réaffirmant sa jurisprudence Perruche, elle en a confirmé le caractère d'exceptionnalité.

Cécile Prieur

De nouvelles mesures contre la légionellose vont être prises à l'hôpital Georges-Pompidou

Trois nouveaux cas, dont un mortel, ont été enregistrés dans cet établissement ouvert en décembre 2000

De nouvelles mesures de prévention devaient être annoncées, vendredi 13 juillet, à l'hôpital européen Georges-Pompidou, à Paris. Trois nou-

veaux cas de légionellose, dont un mortel, se sont en effet déclarés ces dernières semaines dans cet établissement inauguré en décem-

bre 2000. Dans les deux premiers mois qui ont suivi son ouverture, neuf cas de légionellose, dont quatre mortels, avaient déjà été signalés.

BERNARD KOUCHNER, ministre délégué à la santé, devait annoncer dans l'après-midi du vendredi 13 juillet la mise en œuvre, à l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), de nouvelles mesures destinées à prévenir l'apparition de légionellose dans cet établissement ultramoderne où 600 malades sont actuellement hospitalisés. Dans l'attente des conclusions d'une mission d'experts, le ministère n'excluait nullement, dans la matinée du 13 juillet, de devoir procéder en urgence à une fermeture partielle de cet hôpital, notamment pour les services de cardiologie.

Des cas de légionellose sont réapparus, ces derniers jours, chez des malades hospitalisés dans cet établissement parisien, et les responsables de l'hôpital redoutent un mode de contamination jusqu'ici inconnu. Plusieurs données épidémiologiques récentes laissent en effet penser que cette infection bactérienne pourrait être liée à un simple contact avec l'eau froide, et non plus seulement via le système d'eau chaude et la prise de douches.

Le dernier cas de légionellose observé chez un malade du HEGP a été diagnostiqué le 9 juillet. Il concerne une femme de soixante et onze ans, qui a été hospitalisée du 25 juin au 7 juillet dans un service de cardiologie et qui a dû être réadmis pour une pneumonie

due à des légionelles. « Nous ne savons pas comment cette patiente a pu être infectée dans la mesure où elle n'a jamais pris de douche. Elle a effectué sa toilette à l'eau froide, au lavabo de sa chambre, et s'est brossé les dents en utilisant de l'eau minérale », souligne Louis Omnès, le directeur du HEGP. Deux autres cas ayant été recensés peu de temps auparavant, dont un mortel, le ministère délégué à la santé

antibiotiques préventifs chez tous les malades immunodéprimés.

Une lettre d'information a été adressée à tous les patients hospitalisés depuis le 29 juin et de nouveaux travaux sont en cours, consistant en une purge prolongée du système de distribution d'eau froide, un détartrage, une désinfection et un rinçage de l'ensemble des terminaux. Une chloration de l'eau sera réalisée, qui ne devrait

mettre à la disposition des patients. Ces dispositifs, qui doivent être changés tous les quatre jours, ont, selon les experts, prouvé leur efficacité dans différents hôpitaux étrangers (Philadelphie, Genève) confrontés aux mêmes difficultés.

L'IMMEUBLE DE FRANCE TÉLÉVISION

Les épidémiologistes n'excluent pas que la présence récurrente de légionelles dans les circuits d'eau de l'hôpital européen Georges-Pompidou soit la conséquence de la contamination des tours de réfrigération situées au-dessus de l'immeuble voisin de France Télévision. Ces tours ont en effet à plusieurs reprises, ces derniers mois, été massivement contaminées par des légionelles (*Le Monde* du 20 mars).

Les trois derniers cas de légionellose démontrent que l'ensemble des mesures mises en œuvre après la première bouffée épidémique observée fin décembre 2000, dès l'inauguration officielle de l'établissement, n'ont pas été efficaces, souligne le HEGP. En décembre 2000 et en janvier 2001, neuf cas avaient été recensés, dont quatre mortels. En mai, une information judiciaire avait été ouverte contre X... pour « homicide involontaire et mise en danger de la vie d'autrui », à la suite de la plainte de la famille de l'un des patients décédés.

Jean-Yves Nau

Une épidémie dans le sud-est de l'Espagne

Les autorités sanitaires de Murcie, dans le sud-est de l'Espagne, ont recensé ces derniers jours 470 cas d'infections pulmonaires dues, selon toute vraisemblance, à la légionellose. Francisco Marques, ministre régional de la santé, a indiqué que ces 470 cas concernent dans leur grande majorité des hommes de plus de 50 ans. Dix d'entre eux ont été placés dans une unité de soins intensifs. Dans 178 cas, le diagnostic de légionellose a pu être confirmé. Des analyses sont en cours chez les autres malades. Quatre foyers de l'épidémie, qui sévit depuis le début de la semaine, avaient été identifiés, mercredi 11 juillet : il s'agit des tours de réfrigération de plusieurs grands bâtiments situés dans le centre de Murcie. Cette épidémie a pour l'heure fait une victime, un homme de 65 ans décédé le 9 juillet. - (AFP.)

a demandé à un groupe d'experts de faire des propositions concrètes. En attendant, la direction de l'hôpital a décidé de maintenir l'interdiction des douches non sécurisées, d'organiser une surveillance active des malades fébriles ou présentant des symptômes évocant l'infection pulmonaire et de mettre en place des traitements

pas compromettre son caractère potable, et un choc thermique sera fait sur les circuits d'eau chaude, celle-ci étant actuellement maintenue à une température de 52 degrés. La direction a décidé d'équiper tous les lavabos des mêmes dispositifs à filtres antibactériens que ceux qui sont actuellement présents sur les douches

78,8 % de réussite au baccalauréat 2001

LES CANDIDATS au baccalauréat 2001 ont un peu moins bien réussi que leurs prédécesseurs : selon les résultats provisoires pour la France métropolitaine publiés jeudi 12 juillet, 78,8 % des personnes présentes ont décroché leur diplôme, contre 79,5 % en 2000.

Avec 481 440 personnes reçues (22 % ont obtenu leur diplôme grâce aux oraux de rattrapage dans les séries générales et technologiques), l'édition 2001 enregistre 17 500 bacheliers de moins que l'an passé, mais le nombre des candidatures était lui aussi en baisse (-16 500). Ce léger recul affecte peu la proportion des jeunes d'une génération obtenant le baccalauréat, qui ressort à 61,6 %, contre 61,7 % en 2000 : 32,5 % de cette génération décrochent un bac général, 18,1 % un baccalauréat technologique et 11 % un baccalauréat professionnel.

Au sein des séries générales, qui affichent un succès global de 79,4 %, la filière littéraire (L), dont les effectifs sont en baisse, est la seule à faire mieux que l'an dernier, avec une réussite de 82,3 %, en augmentation de 2,2 points. Les séries scientifiques (S), qui avaient, en juillet 2000, remporté le plus fort succès avec 80,7 %, n'ont enregistré cette année que 79,1 % de reçus mais représentent toujours,

avec 123 213 bacheliers, le plus gros contingent dans les établissements d'enseignement général. Les séries économiques (ES) voient leur réussite fléchir pour la deuxième année consécutive, à 77,8 %.

Pour le secteur technologique (78,3 % de réussite), ce sont toujours les filières tertiaires qui affichent les meilleurs résultats, malgré un taux de réussite en franc recul, à 78,8 % contre 80,5 % en 2000. Les filières industrielles sont en légère progression, avec un succès de 77,4 %. Quant au bac professionnel, qui accueille chaque année davantage de candidats, il enregistre un recul de 1 point de son taux de réussite, à 77,9 %.

Ces chiffres recouvrent une importante disparité géographique. La palme de la réussite revient toujours à l'académie de Rennes, qui affiche le plus fort succès tant en séries générales (85,5 %) que technologiques (85,6 %). En bas du tableau, l'académie de Créteil arrive loin derrière toutes les autres, avec un taux de 70,9 % pour le bac général et même de 67,3 % pour les séries technologiques.

Marie-Laure Phélippeau

► www.lemonde.fr/education

La clémence demandée pour les incendiaires de la pailote Chez Francis

LE CONSEIL D'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE nationale a rendu un avis négatif à toute sanction contre le colonel Henri Mazères et les quatre officiers subalternes soupçonnés d'avoir incendié la pailote Chez Francis, le 19 avril 1999, sur la rive sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a indiqué la station de radio RTL, vendredi 13 juillet. Jean-Louis Masson, maire de La Garde (Var), a confirmé cette information. Colonel en retraite, ce dernier était le défenseur des quatre officiers subalternes devant le conseil d'enquête, où il avait contesté le caractère illégal de l'action des gendarmes. Le ministre de la défense, Alain Richard, avait demandé la révocation du colonel Mazères, et la suspension pour trois ans des quatre autres officiers. C'est, en dernier ressort, le président de la République, en tant que chef des armées, qui devra décider d'une éventuelle sanction.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : Mohamed Bensakhria, un Algérien de 34 ans, a été mis en examen, jeudi 12 juillet, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste en vue de préparer des actes de terrorisme » par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Présenté comme un proche du milliardaire islamiste Oussama Ben Laden, M. Bensakhria, qui a été extradé, jeudi, d'Espagne, où il avait été interpellé le 22 juin, est soupçonné d'avoir appartenu à un réseau terroriste qui s'apprêtait à commettre des attentats à Strasbourg (*Le Monde* du 24 mars).

■ IMMIGRATION : une cinquantaine de sans-papiers se sont installés jeudi 12 juillet devant la préfecture des Bouches-du-Rhône, à Marseille, menaçant d'y camper jusqu'à obtenir des informations sur leurs demandes de régularisation.

■ RAVE : 40 000 personnes étaient attendues, samedi 14 juillet, pour un Teknival à l'aéroport de Lanas, près d'Aubenais (Ardèche). Les organisateurs ont prévenu les autorités, mais la préfecture du département explique, de son côté, qu'à défaut d'indications précises sur le lieu de l'événement, elle ne peut « assurer la sécurité du public ».

JEU-CONCOURS

Comment jouer ? Un événement de l'actualité se cache derrière le dessin énigmatique de la dernière page : retrouvez l'événement dans cette édition et répondez à la question du bulletin-réponse ci-contre.

Comment gagner ? Remplissez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse indiquée avant le 16 juillet à minuit. 21 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Rendez-vous dans *Le Monde* daté samedi 21 juillet pour la liste des gagnants !

LA LISTE DES GAGNANTS ET LES SOLUTIONS SERONT PUBLIÉES

LE VENDREDI 20 JUILLET DANS LE MONDE DATÉ SAMEDI 21

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^{me} Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris

Le Monde

Voyageurs
DU MONDE

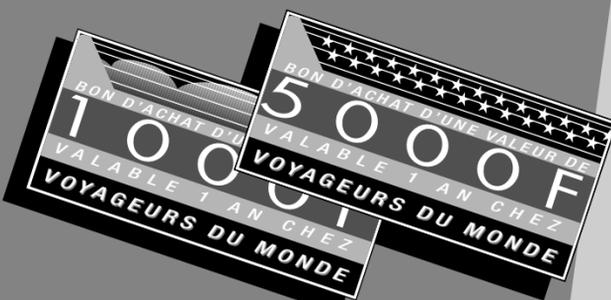
DU 30 JUIN (DATÉ 1^{er}-2 JUILLET) AU 13 JUILLET (DATÉ 14)

GAGNEZ CHAQUE JOUR

1 BON D'ACHAT DE 5 000 F

ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F

VALIDABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE* www.vdm.com



* à valoir sur un voyage ou un vol sec

Bulletin-réponse du daté 14/07/01

Quel pays se cache derrière le dessin énigmatique du jour ?

(Le nombre de cases correspond au nombre exact de lettres du mot à trouver)

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
SIGNATURE* _____ ABONNÉ N

A compléter en totalité et à renvoyer collé sur dos carte postale uniquement, avant le 16/07 minuit à :

Jeu-concours *Le Monde*
BP 540 / 75135 Paris Cedex 18

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Les jolis cabanons illégaux de l'île aux Oiseaux

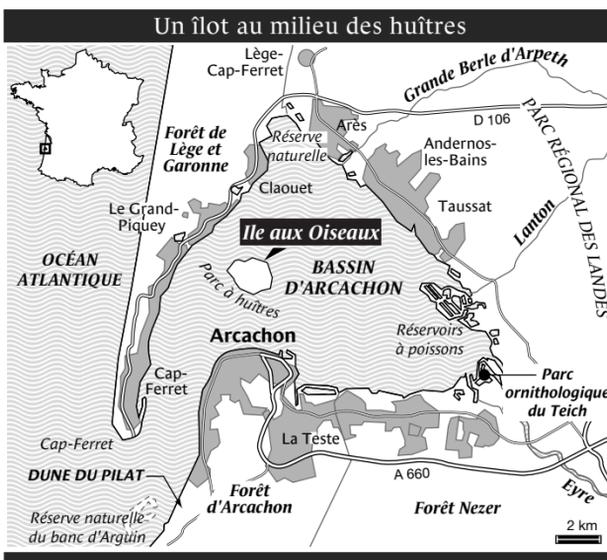
Au milieu du bassin d'Arcachon, des vacanciers « privilégiés » occupent une cinquantaine de petites habitations. Mais la plupart ne sont plus en règle avec l'administration, qui tente de trouver un compromis avec eux

BORDEAUX

de notre correspondante

C'est un morceau de terre arraché au continent et qui n'a que 100 hectares au sec à marée haute - 1 700 à marée basse. C'est une île, une des rares du littoral aquitain, qui porte un joli nom : l'île aux Oiseaux. Elle est difficile d'accès à cause des marées, des chenaux mal balisés et des esteys (petits chenaux à marée basse) étroits. « Tant mieux, car le site a un système écologi-

ques émergent de ce paysage pittoresque planté au milieu du bassin d'Arcachon : dix sont installées au nord sur 44 hectares, une partie privée depuis 1925, gérée par une société civile immobilière. Les autres sont disséminées sur le domaine public maritime. Ce sont presque toutes d'anciennes habitations ostréicoles dont les premières sont apparues au milieu du XIX^e siècle. Aujourd'hui, cette activité a disparu et les cabanes sont devenues



Un îlot au milieu des huîtres

La côte nord d'Arcachon sera mieux protégée

Après dix ans de discussions sur la gestion des 440 cabanes ostréicoles situées sur la côte nord du bassin d'Arcachon, la préfecture de la Gironde et la ville de Lège-Cap-Ferret ont signé, mercredi 11 juillet, une convention de transfert de gestion, afin d'éviter les attributions de complaisance, les sous-locations et surtout les dérives architecturales constatées malgré le classement des huit villages inscrits au patrimoine. Désormais, la commune sera chargée de collecter et de réinvestir l'équivalent de 1,5 million de francs par an pour entretenir, embellir et protéger les villages. Les autorisations d'occupation temporaire s'étaleront sur dix-huit ans, au lieu des cinq ans renouvelables. Sera aussi mise en place une commission pour « une attribution plus limpide des cabanes », selon Michel Sammarcelli, le maire de Lège-Cap-Ferret, avec une priorité donnée aux pêcheurs et ostréiculteurs. - (Corresp.)

que et une faune fragiles et précieuses qui ne supporteraient pas une invasion de touristes », assure Francis Bégu, élu à La Teste, commune dont dépend ce confetti. Les présaliés sont parmi les plus riches du littoral. « L'île ressemble à ce qu'était le bassin au début du siècle », souligne Marine Musson, déléguée du conservatoire du littoral pour la région Aquitaine.

des habitations de loisirs, occupées en moyenne un mois par an.

« C'est vrai que c'est agréable et que nous sommes privilégiés, mais nous avons aussi des contraintes », souligne Jean Dubrous, président de l'Association des concessionnaires, locataires, occupants et usagers de l'île (Aclou). « Ici, on vit en fonction des marées et il ne faut rien oublier, penser à l'eau potable, car il n'y a pas d'eau courante - ni d'élec-

tricité d'ailleurs -, ne rien laisser traîner, car il n'y a pas d'éboueurs. » André Legrand, dit « Pépé », un ancien ostréiculteur, dit que pour vivre ici « il faut avoir l'esprit de l'île ». Selon une étude du conservatoire du littoral, près de 50 % des résidents sont des ostréiculteurs à la retraite, 12 % ont des professions liées à la mer mais 33 % n'ont rien à voir avec ces métiers. Or des arrêtés préfectoraux des années 1960 stipulent que seuls des pêcheurs, des ostréiculteurs et des plaisanciers déjà occupants à l'époque peuvent séjourner, de manière précaire et révocable, dans ces

habitations. C'est le service maritime de la navigation de la Gironde (SMNG) qui attribue les autorisations d'occupation temporaire (AOT) de cinq ans renouvelables. Pendant cette durée, il est interdit d'effectuer une construction nouvelle, pas même une extension, ou de céder une cabane à un tiers et, normalement, l'AOT disparaît avec le titulaire.

La réalité est tout autre : des occupants ont cédé leur cabane à des héritiers directs ou à des proches sans en avertir le SMNG. Quand il n'y a pas d'héritier, elles sont le plus souvent vendues à des habitués. Certains achètent aussi le droit d'y séjourner à un prête-nom, un titulaire d'AOT toujours vivant mais qui ne vient plus. On avance des chiffres officieux : de 50 000 à 300 000 francs pour une habitation d'environ 50 mètres carrés. Le service maritime est certes chargé de contrôler le bien-fondé de l'occupation : « On n'est pas les RG non plus,

et on mettrait qui à la place de la personne qu'on expulserait ? Comment serait-elle désignée ? » s'interroge Pierre Védrine, directeur du SMNG.

Devant le dévoiement des arrêtés préfectoraux, le service maritime a décidé de ne plus renouveler les AOT à partir de 1997. Les occupants du domaine public maritime (DPM) sont donc depuis dans une situation illégale. « On ne peut pas assimiler ces cabanes à des paillotes, même si le point de départ est le même, à savoir le devoir de respecter le DPM qui ne doit pas être privatisé », explique Jean Wuilleme, sous-préfet d'Arcachon. Le service maritime a engagé en 1997 cinq procédures au tribunal administratif, à cause d'extensions réalisées sans autorisation. Elles ont été détruites mais, en règle générale, les sanctions restent souples. « Légèrement, on pourrait demander la destruction des cabanes, mais l'île est inscrite à l'inventaire des sites pittoresques et on aurait l'opinion publique contre nous, confie M. Védrine. Et jusqu'à présent l'île a été bien préservée. »

Longtemps l'administration a fermé les yeux : « Il n'y a pas une cabane qui n'ait pas son extension », affirme Pépé Legrand. Lui et sa femme, Janine, ont mis vingt ans avant d'acheter une cabane à un ancien mécanicien. Une nuit de 1997, « on l'a rasée et on l'a reconstruite aussitôt dans la journée ». Le SMNG n'a pas apprécié. Un procès a suivi, mais le couple était prêt à aller en Cour de cassation : « L'île, c'était mon rêve, je ne me voyais pas partir, plutôt tout brûler », se souvient Janine. Un accord avec la sous-préfecture a mis fin au différend : les Legrand ont démoli une avancée et tout est rentré dans l'ordre. Depuis, une cabane a surgi dans leur quartier, construite en une nuit par des proches de l'ancien maire de La Teste. Le service maritime a dressé un procès-verbal et

attend toujours la délibération du jugement pour demander sa destruction.

Devant ces petits arrangements, le conservatoire du littoral a proposé cinq scénarios de gestion. « Quel que soit le gestionnaire, il faut un système dans lequel les occupants soient intégrés, car ils ont tout fait pour entretenir les cabanes et l'environnement de l'île », assure Marine Musson. Une des deux cabanes « tchanquées » (en bois, style colonial, plantées sur des pilo-

« On vit en fonction des marées. Il ne faut rien oublier, penser à l'eau potable, car il n'y a pas d'eau courante - ni d'électricité -, ne rien laisser traîner, car il n'y a pas d'éboueurs »

tis) pourrait être confiée à la commune de La Teste pour en faire un écomusée. Quant aux occupants des autres cabanes, « ils pourraient signer un contrat de gestion avec respect d'un cahier des charges signalant les obligations de chacun », suggère le sous-préfet. L'AOT serait toujours précaire, non héréditaire et limitée dans le temps. « On est arrivé à un point où il faut un règlement », souffle Pépé Legrand, un œil rivé sur ses deux setters en pleine chasse aux... poissons. Dans un peu plus d'un an, les « fous » de l'île devraient redevenir des occupants légaux.

Claudia Courtois

Dans la Drôme, un pont routier en bois et écologique

VALENCE

de notre correspondant

Sur le chemin des montagnes du Vercors, le touriste avait l'habitude de faire une halte à Crest (Drôme) pour y visiter le donjon le plus haut de France : une bastille haute de 52 mètres qui domine la ville blottie à ses pieds. Il pourra désormais s'y arrêter pour y découvrir aussi le plus grand pont routier en bois de France : un ouvrage de 92 mètres de long qui enjambe la Drôme et vient d'être mis en circulation : « Le précédent détenteur du record, situé en Corrèze, ne mesure que 56 mètres », observe Hervé Mariton, maire (Démocratie libérale) de Crest, qui ne cache pas sa fierté.

Ce pont repose sur deux piles en béton moulées comme deux sculptures munies chacune de quatre petits « bras » en béton prolongés de « doigts » en bois tendus vers le haut pour supporter le tablier en chêne et douglas. Le trottoir réalisé avec les mêmes essences est disposé en forme de colombage de part et d'autre de la chaussée et la cambrure du pont légèrement ceinturée donne à cet ouvrage une dimension aérienne. Des lampadaires également en bois devraient lui donner sa touche finale de perfection écologique. C'est en tout cas la volonté du maire de Crest, qui assure avoir voulu, par ce choix, « concilier développement économique et aménagement paysager ».

Le bois remplace un pont métallique qui avait été construit à cet endroit pour assurer la continuité d'un itinéraire-bis, il y a une trentaine d'années. Ce pont, que la ville louait à l'Etat pour conserver ce passage supplémentaire entre les deux rives, commençait à coûter cher à la commune et ne correspondait pas à l'esthétique du projet d'aménagement des berges de la Drôme. « Le pont de Crest s'inscrit dans une volonté de développer le bois dans le marché de la construc-

tion », explique Joseph Béhaghel, directeur général du Comité national pour le développement du bois (CNDB). Le bois est couramment utilisé dans les pays scandinaves ainsi qu'en Allemagne et en Autriche, alors que, en France, on ne jure que par le béton depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La construction du pont de Crest a permis de mobiliser près d'une dizaine d'entreprises de la filière bois de la région Rhône-Alpes.

UNE CURIOSITÉ TOURISTIQUE

M. Mariton explique aussi qu'en choisissant le bois il a voulu « participer de manière très active à la lutte contre l'effet de serre ». Ce matériau permet, en effet, de stocker le dioxyde de carbone alors qu'un pont en béton en aurait généré. Qualifié de projet à « haute qualité environnementale », le pont de bois de Crest, d'un coût de 10 millions de francs, a reçu des aides de l'Union européenne. Le reste a été financé par le conseil régional Rhône-Alpes, le conseil général de la Drôme et la ville de Crest, qui y consacre 2 millions de francs.

Un pont équivalent en béton aurait coûté près de 3 millions de francs de moins, mais le maire de Crest assure que « les aides européennes en font un projet pas plus cher pour la ville ». Des opposants incrédules lui reprochent cet investissement, qu'ils jugent excessif pour un ouvrage limité aux véhicules inférieurs à 3,5 tonnes. Mais sa construction a déjà fait l'unanimité des curieux : des jeunes écoliers de classe maternelle aux élèves de l'École nationale des travaux publics de Vaulx-en-Velin. Et, depuis le début de l'été, de nombreux vacanciers font un détour pour découvrir le pont de bois.

Gérard Méjean

Polémique autour de l'Institut culturel de Bretagne à Vannes

VANNES

de notre correspondant

Quittant Rennes, l'Institut culturel de Bretagne (ICB) vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, à Vannes. Lors de l'inauguration officielle, samedi 7 juillet, Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional, a expliqué qu'une « clarification était nécessaire » sur le rôle de cette association, créée en 1977 pour assurer la promotion de la culture bretonne. Depuis deux ans, l'ICB se trouve au centre d'une polémique liée à sa politique d'édition : « J'ai trouvé des livres portant des appréciations élogieuses sur certaines personnes qui n'avaient pas eu un comportement acceptable sous l'Occupation », avait rappelé, la veille, dans le quotidien *Le Télégramme*, M. de Rohan. Lors d'une manifestation de promotion des produits bretons à Londres, il avait découvert une biographie du leader du Sinn Féin, Gerry Adams, présentée à l'initiative de l'ICB : « L'ambassa-

teur de France, qui était à mes côtés, est tombé des nues. »

L'ICB est composé de 650 membres, dispose d'un budget de 5 millions de francs pourvu pour les deux tiers par le conseil régional, emploie huit salariés. Mais il ne gère plus désormais les 2 millions de francs que le conseil régional consacre à l'édition de livres, ni les demandes de subvention pour l'édition musicale. Enfin, il ne sera plus l'organisme de référence de la région sur les questions de linguistique bretonne. L'Institut a procédé à un « retoilettage » de son fonctionnement. Réuni, samedi 7 juillet, en assemblée générale extraordinaire, il a décidé d'adopter de nouveaux statuts, réduisant le poids du comité d'animation au profit des assemblées générales.

« RÉVISIONNISME »

L'installation officielle du nouveau siège de l'Institut culturel a lieu au moment d'une nouvelle polémique. Vannes organise, jus-

qu'au 14 juillet, des fêtes historiques consacrées à Louis XIV : c'est dans cette ville que le Parlement de Bretagne fut exilé à la suite des révoltes de 1675. Or, dans la reconstitution, apparaît le personnage de M^{me} de Sévigné, ce qui a provoqué une vive réaction de l'Union démocratique bretonne (UDB). Ce parti régionaliste de gauche rappelle les propos durs tenus par l'élégante, pendant la révolte des Bonnets rouges de 1675, sur les Bretons et la répression féroce des émeutes par le pouvoir royal.

Deux historiens de Vannes (l'un ancien conseiller municipal PS, Bertrand Frélaud, le second actuel conseiller municipal DL, François Ars) ont dénoncé le « révisionnisme » de l'UDB, qui, selon eux, a une lecture nationaliste de ces événements, alors que, affirment-ils, la Bretagne à l'époque ne fut pas plus opprimée que les autres provinces.

Gabriel Simon

le nouveau
Observateur
UNE SÉRIE
Les stratégies de Casanova
Le retour du libertinage
Les 204 femmes de Don Juan
Le règne de l'apparence pure
L'art de la
séduction
Vient de paraître

Meeting Gaz de France, le 6 juillet, le 1 500 m. Hicham El Guerrouj, dossard 107, et, dossard 103, un « lièvre » qui décroche.

RIEN ne sert de courir, tous les lièvres le savent. Il faut partir à point, aller vite mais pas trop, trouver le bon rythme et savoir le garder. Un bon lièvre ne court pas comme un dératé. Il ne détale pas sans retenue pour ensuite s'arrêter trop tôt, le souffle court. A l'inverse, s'il musarde au départ, jamais il ne pourra rattraper le temps perdu. William Tanui sait tout cela, sans avoir jamais lu La Fontaine. Ce Kenyan de trente-sept ans est l'un des meilleurs lièvres actuellement sur le circuit de l'athlétisme mondial : « Il a un rythme fantastique, d'une incroyable régularité », disent ceux qui ont couru dans son sillage, à l'entraînement comme en compétition. On se l'arrache dans les meetings pour lancer une course et lui donner la cadence convenue, éventuellement pour aider un athlète à battre un record. Champion olympique du 800 mètres à Barcelone en 1992, cinquième du 1 500 mètres à Atlanta en 1996, William Tanui ne court plus pour la gloire, mais pour son compte en banque. A l'âge où d'autres prennent leur retraite, il est devenu lièvre professionnel en 1997. « Je n'ai plus rien à prouver ni à perdre, confie l'ancienne star du demi-fond. Et je prends beaucoup de plaisir à aider quelqu'un à battre un record. » L'argent et la satisfaction du devoir accompli, ce sont les deux carottes du lièvre, cet athlète qui ne voit jamais la ligne d'arrivée, qui ne reçoit jamais l'ovation du public, seulement l'estime de ses pairs. « Le travail du lièvre entre à plus de 50 %, voire 80 %, dans un record du monde », explique le champion marocain Hicham El Guerrouj, recordman du 1 500 mètres, du mile et du 2 000 mètres.

Un record n'est jamais le fruit du hasard. Sur un mile ou un 1 500 mètres, il y a généralement deux lièvres – les *pacemakers*, selon la terminologie officielle. La mission du premier est d'emmener la course jusqu'à 800 ou 900 mètres sur des temps de passage établis à l'avance. A charge pour le second lièvre de tenir le rythme jusqu'à 1 100 ou 1 200 mètres. Ensuite, c'est au champion, livré à lui-même pour le dernier tour, de parachever l'ouvrage, sous le regard des deux lièvres arrêtés en bord de piste. Interdite aux Jeux olympiques et dans les championnats, cette pratique est parfaitement prévue par les règlements dans les meetings.

William Tanui était l'un des lièvres d'El Guerrouj, le 7 juillet 1999, quand il a établi le record du monde du mile à Rome. Trois ans plus tard, au moment de s'attaquer à nouveau à ce record, le 29 juin sur la même piste romaine, le Marocain aurait bien aimé pouvoir bénéficier de son aide. Mais aucun accord n'a pu être trouvé avec le manager du Kenyan, Kim McDonald. Ce Britannique a sous contrat les meilleurs coureurs du Kenya, dont Noah Ngeny, le champion olympique du 1 500 mètres à Sydney. « Je le soupçonne de ne pas avoir voulu collaborer avec nous avant les championnats du monde d'Edmonton », avance Laurent Boquillet, le manager d'Hicham El Guerrouj.

Finalement, c'est le manager italien Gianni Damadonna qui a fourni les deux *pacemakers* : Peter Biwot et Benson Koech, des Kenyans. Mais, à la veille du meeting, Hicham El Guerrouj a récusé le premier. « Je ne le connais pas assez », s'excuse-t-il diplomatiquement. Son entraîneur, Abdel Kada, est plus précis : « On l'a déjà utilisé une fois, il était parti trop vite. » Question de confiance, El Guerrouj a proposé le nom de son compatriote Adil Kaouch : « Nous nous entraînons ensemble, se justifie-t-il. Il a un rythme confortable et nous pouvons communiquer en arabe pendant la course. » Pour ce jeune espoir, le sacrifice d'un soir sera l'occasion de gagner un peu d'argent : « Plus ou moins 5 000 dollars », estime Laurent Boquillet.

La désignation des lièvres est l'enjeu d'après négociations où se mêlent les intérêts sportifs du champion, les intérêts financiers



DE MARTIGNAC/ÉQUIPE

Le doux sacrifice du lièvre

Des athlètes sont payés par les organisateurs de meetings pour aider les champions à battre des records, et surtout pour donner un rythme rapide aux courses. La pratique est légale, et le lièvre est devenu indispensable à l'athlétisme moderne. Certains en ont fait leur métier

des managers et les impératifs de l'organisateur du meeting. C'est ce dernier qui recrute et paie les lièvres pour chacune des courses au programme de sa réunion, depuis le 800 mètres jusqu'au 10 000. « On pourrait avoir de bonnes courses sans lièvres », admet Luigi d'Onofrio, directeur du meeting de Rome. Mais le sel de l'athlétisme, ce n'est pas seulement la victoire, il faut aussi les meilleures performances possible. Le standing d'une réunion d'athlétisme dans le calendrier européen dépend en partie des « perfs » qui y sont réalisées. Pendant des années, pour maintenir leur rang, les meetings ont entretenu une chasse aux

records. Aujourd'hui, les temps ont changé, en partie à cause du niveau des records mondiaux, de moins en moins accessible. « Une tentative ratée provoque la déception du public, même si la course a été superbe », observe l'ancien coureur allemand Stéphane Franke. Nouveau patron du meeting de Berlin, il cherche à mettre sur pied « des courses excitantes ». C'est-à-dire rapides et à l'issue incertaine. « Il faut trouver des lièvres capables de donner un bon rythme et d'amener cinq ou six coureurs dans le dernier tour. »

Qu'il soit là pour contribuer à un record ou plus modestement pour « étirer » le peloton compact d'un 5 000 mètres, le lièvre est devenu un personnage central des compétitions d'athlétisme. Même les organisateurs de marathon, soucieux que leur épreuve se coure en moins de 2 h 10, n'en font plus l'économie. L'investissement est modeste : « Un lièvre coûte entre 1 000 et 7 000 dollars », explique Luigi d'Onofrio. Cela représente moins de 3 % du budget athlètes d'un meeting. Mais, précise Stéphane Franke, « un très bon lièvre, dans un grand meeting, peut toucher jusqu'à 10 000 dollars ». Sans surprise, les tarifs des lièvres-femmes sont moins élevés.

Dans la plupart des meetings, les *pacemakers* sont désignés au moins vingt-quatre heures avant. Leur nom ainsi que les temps de passage souhaités sont annoncés par l'organisateur aux entraîneurs lors d'une « réunion technique ». Il peut alors y avoir discussion, selon que certains estiment le rythme pas assez ou trop élevé. Pour la tentative sur le mile de Rome, fin juin, les objectifs très ambitieux fixés aux lièvres par El Guerrouj n'ont pas suscité de commentaires de la part d'adversaires résignés. Pour eux, c'était aussi l'occasion de faire un bon chrono en début de saison. Adil Kaouch devait passer en 1 min 50 ou 51 s aux 800 mètres, et Benson Koech en 2 min 45 ou 46 s aux 1 200. S'ils ne respectent pas ces engagements chronométriques à la seconde près, les lièvres ne sont pas payés, ou subissent des pénalités. « Cela ne m'est jamais arrivé », sourit William Tanui. En revanche, il sait d'expérience que si le record est battu, il touchera « un bonus » de 5 000 ou 10 000 dollars. « Parfois, le champion fait aussi un geste et donne une part de sa prime aux lièvres », explique Abdel Kada. Cela dépend des relations entre les deux

hommes. Hicham l'a fait pour Tanui en 1999. »

En devenant lièvre, le coureur abdique toute chance de victoire, mais son sacrifice n'est qu'apparent. Seules les huit premières places d'une course sont dotées de prix. Or une épreuve de demi-fond peut réunir plus de vingt-cinq concurrents. Sur la ligne de départ, seuls les très grands champions et les deux lièvres ont la quasi-certitude de faire de l'argent. « Pour gagner ce que lui a rapporté son rôle de lièvre, Benson Koech aurait dû terminer troisième ou quatrième du mile à Rome », rappelle Stéphane Boquillet. Or rien n'est moins sûr pour cet athlète, régulier à 3 min 32 s aux 1 500 mètres, mais qui ne descendra jamais sous les 3 min 30 s. A moins d'écumer les meetings de série B pour chasser les primes de victoire, son avenir sur le circuit professionnel est dès lors tout tracé.

Certains ont fait carrière dans la peau du lièvre. « Je me suis aperçu très vite que je n'étais pas assez bon avec mon record personnel à 1 min 46 s 04 sur 800 mètres », se souvient Peter Stubbs. Cet Australien inconnu du grand public a raccroché en 1998, après dix années passées sur les pistes comme lièvre professionnel : « Je ne suis pas devenu riche, dit-il. Je gagnais en moyenne 50 000 à 60 000 dollars par an, c'est-à-dire comme si j'avais travaillé dans un bureau, sauf que je ne travaillais pas dans un bureau et que je faisais le sport que j'aime. »

LEWIS JOHNSON, lui, n'a même jamais essayé de courir pour gagner : « En 1988, j'étais étudiant à Cincinnati, je courais le 800 en 1 min 47 s, je n'avais pas le niveau et je ne savais même pas ce qu'était un lièvre lorsque j'ai rencontré Ken Washington qui s'apprêtait à venir sur le circuit européen. » C'étaient les vacances universitaires. Il décide alors d'accompagner son copain, parvient à convaincre Wilfried Meert, l'organisateur du meeting de Bruxelles, de faire un essai. Bingo ! Il restera sur le circuit jusqu'en 1995, apprécié par les plus grands car « peu de monde a le chronomètre dans la tête ». Lui, oui. « Le plus dur au début, pour un coureur de 800, c'était d'accepter de s'arrêter au bout de 500 mètres », sourit-il. Aujourd'hui, marié à une Française rencontrée au meeting de Saint-Denis et reconverti dans le journalisme, l'Américain ne regrette pas sa vocation de lièvre anonyme :

« C'était magnifique, cela a changé ma vie, j'ai pu voir le monde et me faire des amis dans tous les pays. »

Mais la vie de lièvre n'est pas une sinécure. Il faut s'entraîner dur. « Comme pour être champion », se souvient Lewis Johnson. Assurer régulièrement des temps de passage à 1 min 50 s aux 800 mètres n'est pas à la portée de tout le monde. Roi du demi-fond dans les années 1980, Saïd Aouita envie les stars d'aujourd'hui : « Il leur est plus facile de trouver de bons lièvres qu'à mon époque, car le niveau d'ensemble s'est considérablement élevé », estime l'ex-champion marocain. Un pays comme le Kenya, premier « exportateur » mondial de lièvres, met chaque saison sur le marché européen du demi-fond des dizaines de coureurs de très haut niveau. Paradoxalement, une telle abondance de biens produits des effets pervers : les meilleurs hésitent à sacrifier la promesse d'une carrière brillante

800 mètres (qui tiendra seize ans) avant de devenir lui-même double champion du monde de la spécialité en 1987 et 1991.

MAIS le métier est généralement réservé aux hommes d'expérience. William Tanui possède cette science de la course que recherchent les champions : « Ils m'apprécient parce que je sais exactement à quel rythme je dois les emmener. Il m'arrive de consulter le chronomètre du stade, au bord de la piste, mais généralement c'est inutile. » Pas seulement métro-nome, le bon lièvre doit « être intelligent » et s'adapter aux circonstances de la course. Pour être efficace, il ne doit jamais prendre plus de 2 ou 3 mètres d'avance sur le peloton : « Je jette des petits coups d'œil derrière, j'écoute le bruit des respirations et du piétinement », explique le Kenyan. Tout réside dans sa capacité à faire les « ajustements » sans à-coups. « Etre derrière un

« Le travail du lièvre entre à plus de 50 %, voire 80 %, dans un record du monde »

Hicham El Guerrouj, recordman du monde du 1 500 m, du 2 000 m et du mile

pour un gain financier immédiat. Selon Stéphane Franke, « pour courir un 1 500 sur les bases du record du monde, il faut trouver des lièvres presque du niveau d'une finale olympique ». Pourquoi aideraient-ils un adversaire à établir un record s'ils espèrent s'y attaquer eux-mêmes un jour ?

Parfois, l'ambition vient au lièvre. Il y a, dans l'histoire de l'athlétisme, quelques « accidents » fameuses que les anciens racontent à la bleusaille. Ainsi, ces lièvres qui n'ont jamais été rattrapés, comme le Marocain Salah Hissou, devenu recordman du monde à Bruxelles en 1996, dans un 10 000 mètres « monté » sur mesure pour Paul Tergat. Surtout, il y a eu la destinée de Noah Ngeny, qui a terrassé Hicham El Guerrouj en finale du 1 500 mètres olympique à Sydney l'an dernier, alors qu'il avait été son lièvre en 1998 pour améliorer le record du monde de la distance. Les exemples de jeunes lièvres devenus champions sont rares. Avant lui, il y avait eu Billy Konchellah : à vingt ans, le Kenyan avait aidé Sebastian Coe, en 1981, à établir le mythique record du

bon lièvre, c'est reposant physiquement et mentalement, on ne pense plus à son propre corps, on se laisse tirer », résume Stéphane Franke, double médaillé de bronze du 10 000 mètres aux championnats d'Europe en 1988 et 1994.

Lui-même n'a jamais envisagé de servir de lièvre. « Question de fierté, avoue-t-il. Les Européens sont réticents à se mettre au service de quelqu'un, surtout s'ils ont un palmarès. » Le « vieux » Tanui n'a pas ce genre de scrupules : « Je continuerai à faire ce travail tant que je le pourrai ; pour l'instant je n'ai aucun complexe. » Tout ce qu'il gagne est aussitôt investi dans la société de transport de touristes qu'il a créée au Kenya et que gère son épouse. Même raisonnement économique pour Mark Eplinius, un honnête coureur allemand en fin de carrière : il a terminé ses études de droit et vient de s'associer dans un cabinet d'avocats. Mais, plaide-t-il, « pour l'instant, je gagne plus d'argent en faisant le lièvre qu'avec mon métier d'avocat. Pourquoi arrêtera-t-il ? »

Jean-Jacques Bozonnet

De l'Exposition coloniale au Musée des arts et civilisations

par Benoît de l'Estoile

DANS le Pavillon de l'Afrique équatoriale française à l'Exposition coloniale de 1931, les amateurs d'« art nègre » pouvaient admirer des objets de la collection de Stephen Chauvet – dont une pièce se trouve aujourd'hui dans les salles du Louvre consacrées aux « arts premiers ». Dans la salle voisine, le visiteur pouvait découvrir « le pays et les hommes » à travers une documentation ethnographique. On aura reconnu là le modèle du futur musée du quai Branly, dit « des arts et des civilisations », qui, à côté de salles présentant des œuvres choisies pour leur beauté, offrira des ressources documentaires permettant de s'informer sur les contextes sociaux et historiques de ces œuvres, les « photographies lumineuses » d'autrefois ayant cédé la place à des bornes interactives.

L'idée de présenter au grand public les arts et les civilisations que l'Occident a rencontrés dans son expansion, présentée comme la grande originalité du futur musée, était en effet déjà l'objectif du maréchal Lyauté, maître d'œuvre de l'Exposition coloniale.

Il est frappant de voir à quel point les débats actuels s'enracinent dans ceux de l'entre-deux-guerres. Pour simplifier, on peut dire qu'émergeaient alors trois projets concurrents de présentation des objets indigènes :

- un musée de la colonisation, où les objets figurent dans une mise en scène essentiellement historique racontant les progrès des peuples colonisés sous l'influence civilisatrice européenne ;
- un musée d'« art nègre », au

sens qu'eut d'abord ce terme, incluant l'art océanien et amérindien, dans une présentation avant tout artistique ;

- un musée des civilisations, adoptant une muséographie ethnologique et statique, où les objets sont des « spécimens ».

Ces trois conceptions, qui coexistaient au sein de l'Exposition de 1931, ont réapparu sous diverses formes jusqu'à aujourd'hui. Le projet de Lyauté de faire découvrir au public français la diversité des races et des civilisations qui peu-

Il est frappant de voir à quel point les débats actuels s'enracinent dans ceux de l'entre-deux-guerres

plient l'empire, en insistant sur le fait qu'elles étaient « non pas inférieures mais différentes », trouva en 1937 un aboutissement grandiose avec le Musée de l'Homme, alliant salles d'exposition et centre de recherche ethnologique, même s'il se voulait aussi un « musée colonial » et était fréquenté par les artistes.

Quant au bâtiment de la porte Dorée, construit pour l'Exposition de 1931, il abrita d'abord un musée de la colonisation, le Musée de la France d'outre-mer. André Malraux le transforma à l'heure des indépendances en musée d'« art nègre », sous le nom de Musée des arts africains et océaniques (MAAO).

Enfin, la conception du « Musée des arts premiers » avancée par Jac-

ques Kerchache reprenait le rêve de Guillaume Apollinaire d'exposer au Louvre les « chefs-d'œuvre de l'art nègre », aujourd'hui réalisés avec les nouvelles salles sculpturales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie.

S'il n'y a plus de musée de la colonisation, le futur « Musée des arts et des civilisations », fusionnant le MAAO et le cœur du Musée de l'Homme, vise à combiner sous une forme nouvelle musée d'« art nègre » et musée des civilisations « différentes ».

On voit bien ce que peut être la version actualisée d'un musée d'« art nègre » : les nouvelles salles du Louvre, ou le Musée Dapper rénové, qui mettent remarquablement en valeur les qualités esthétiques des objets. Ce qui est sans doute plus problématique aujourd'hui, et qui étonne nombre d'anthropologues étrangers, c'est le projet d'un musée des civilisations, surtout dans la mesure où s'en trouvent exclues à la fois l'Europe et les « grandes civilisations » d'Asie exposées au Musée Guimet, d'un « musée des cultures tribales » qui n'ose pas dire son nom.

Soit il s'agit d'un projet essentiellement tourné vers le passé, proposant une archéologie des civilisations disparues dont sont issus les objets qui suscitent notre admiration, par exemple l'étude des civilisations précolombiennes sur le modèle de l'égyptologie ou de l'assyriologie.

Soit on veut aussi évoquer les sociétés contemporaines et la relation complexe qu'elles entretiennent avec leur « tradition » et les objets du passé, mais aussi avec leur avenir.

Dans ce cas, comment faire ? Faut-il, à propos du Brésil par exemple, présenter seulement les Bororos ou les Kayapos, et la signification qu'ont aujourd'hui pour eux les magnifiques parures de plumes qu'ils confectionnent ? Ou ce sur quoi travaillent aussi actuellement les anthropologues brésiliens, par exemple les formes nouvelles de « réindianisation » de groupes paysans qui revendiquent leur identité indigène ? L'essor des mouvements pentecôtistes dans le monde entier, des hauts plateaux andins à la Nouvelle Guinée, trouvera-t-il sa place dans un tel musée ?

Si chacun s'accorde à dire qu'on ne peut plus présenter les cultures comme des essences figées, comment rendre compte visuellement d'une dynamique ? Comment montrer des phénomènes qui ne s'incarnent pas dans des objets, ou alors dans des objets qui ne satisfont pas à nos critères esthétiques de ce qui doit figurer dans un musée ?

Bref, autant le projet d'un « musée des civilisations » allait de soi lors de la conception du Musée de l'Homme, parce qu'il correspondait à une ambition à la fois politique et scientifique de mise en valeur de la diversité et de la richesse des civilisations composant l'empire, autant un tel projet apparaît difficile à mettre en œuvre du point de vue de la recherche anthropologique d'aujourd'hui.

Si l'on ne se résout pas pour autant à ce que le musée du quai Branly ne soit qu'un musée des arts, « primitifs » ou contemporains, il faut inventer autre chose que le retour aux projets des années 1930. Le défi, pour les anthropologues, est d'imaginer des moyens de traduire de façon visuelle ce sur quoi ils travaillent aujourd'hui, par exemple la dimension de processus inscrits dans le temps ou la diversité des significations que les individus donnent aux transformations sociales en fonction de leurs expériences antérieures.

C'est parce qu'il y a des enjeux importants, en particulier autour de la diffusion auprès du grand public d'une certaine conception, à la fois plus respectueuse et plus exacte, des sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie, qu'il est nécessaire de questionner les formes de présentation de l'altérité héritées du passé mais également de réfléchir aux modalités d'exposition des recherches actuelles, par-delà l'opposition entre « la forme » des esthètes et « le sens » des ethnologues, qui, quoiqu'aujourd'hui obsolète, semble encore trop souvent polariser les débats.

Benoît de l'Estoile enseigne l'anthropologie sociale à l'École normale supérieure.

Ne tirez pas sur le juge !

par Jean-Claude Xuereb

QUATRE juristes membres de la Société des juristes français ont, dans la page Débats du Monde (4 juillet), cosigné un article où ils évoquent la nécessité de réformes institutionnelles profondes de notre système judiciaire, autrement voué à fonctionner dans une « médiocrité morose », jusqu'à son rejet total.

Ils estiment qu'un accroissement des moyens ne saurait constituer l'unique réponse, dès lors que serait ainsi alimentée, en pure perte, une machine obsolète. Ils imputent la mise en sommeil ou l'abandon des solutions salvatrices au « corporatisme féroce du monde judiciaire », plus soucieux d'assurer son confort que de répondre à la demande du justiciable. Et d'invoquer, à l'appui de cette thèse, l'attitude d'organisations syndicales de magistrats, arc-boutées, lors des récents « entretiens de Vendôme », sur des revendications touchant au temps de travail.

Il importe de rappeler que, depuis des décennies, d'innombrables remèdes plus ou moins judicieux ont été proposés à la crise judiciaire. Des améliorations notables ont déjà été apportées au fonctionnement des tribunaux largement dotés de l'outil informatique. Mais la plupart des modifications législatives intervenues ont eu pour effet d'alourdir les procédures et de compliquer la tâche de ceux auxquels incombaient leur application, sans bénéfice réel pour le justiciable au nom duquel on prétendait agir.

Certaines de ces réformes, louables en leur principe, n'ont pu être menées à bien, faute d'avoir été assorties des moyens humains et matériels indispensables à leur mise en œuvre. En pareil cas, il est plus facile de dénoncer la mauvaise volonté, sinon la carence des magistrats soupçonnés de torpiller les

phobie. Il n'y a vraiment pas de quoi être « fier » !

Jacqueline Leducq
Cambrai (Nord)

CHIMIE ET ÉRECTION

Les médias ont informé le public sur un nouveau traitement des troubles de l'érection, l'apomorphine administrée par la voie sublinguale. Outre le fait que cette information suscite des réserves légales : des substances délivrées sur ordonnance sont interdites de publicité grand public ; l'affirmation concernant l'inexistence de toute relation entre morphine et apomorphine est fautive : l'apomorphine s'obtient en traitant la morphine avec des acides minéraux concentrés ; certaines propriétés sont communes aux deux alcaloïdes (action émétique, hypnotique, vertiges).

L'apomorphine, découverte en 1869, est utilisée comme émétique et dans les cas graves de maladie de Parkinson depuis des lustres. Il s'agit donc d'une nouvelle indication et pas d'un nouveau médicament.

Docteur Iulius Rosner
Dijon (Côte-d'Or)

réformes, que de constater la légèreté des politiques, plus soucieux de l'effet d'annonce que des suites concrètes de leurs initiatives. Cela pour expliquer la mauvaise humeur de certaines organisations syndicales, mais aussi celle de nombreux magistrats, qui, dans leur pratique, sont animés – je puis en attester – de préoccupations tout de même plus élevées que celle de mesurer leur temps de travail à l'aune des trente-cinq heures.

Quoi qu'il en soit, la demande de justice des Français n'a jamais été aussi massive. Les magistrats s'efforcent d'y répondre du mieux possible, notamment au prix d'une dégradation constante de leurs conditions de travail. Mais ils en ont assez d'assumer l'opprobre d'une gestion de la pénurie qui sacrifie trop souvent l'humain aux préoccupations prioritairement affichées d'évacuation des affaires.

Cessons d'accabler ceux qui peinent « au charbon » en leur prêtant les visées les plus égoïstes et les plus noirs desseins

Tenir le « monde judiciaire » pour seul responsable d'un crouissement installé depuis des décennies, sinon depuis deux siècles (son indigence quémandeuse étant un gage de souplesse et de soumission envers l'exécutif et le législatif), ce n'est pas proposer la sortie d'une impasse, c'est cristalliser autour d'un leurre l'insatisfaction légitime des citoyens vis-à-vis de leur justice, c'est faire l'impasse sur les multiples aspects d'une interminable crise : le coût et la longueur des procès, les inégalités d'une justice à deux vitesses, une utilisation abusive des rouages de plus en plus complexes de la procédure, une conception désuète et inadaptée de la défense dans notre système judiciaire...

Cessons d'accabler ceux qui peinent « au charbon » en leur prêtant les visées les plus égoïstes et les plus noirs desseins. Ce n'est pas ainsi que pourront être rassemblées les innombrables bonnes volontés, qui, dans le « monde judiciaire », ne demandent qu'à être associées aux réformes de fond reconnues indispensables par tous, même si le fonctionnement de la justice ne pourra, par définition, jamais susciter l'adhésion unanime des justiciables.

Une grande œuvre de rénovation est en cours. La tâche à accomplir reste immense.

Jean-Claude Xuereb est président honoraire du tribunal de grande instance d'Avignon.

CORRESPONDANCES

Une lettre de Mohamed Doumou

À la suite de notre article intitulé « La vérité sur la "disparition" au Maroc de Mehdi Ben Barka » (Le Monde daté 1^{er}-2 juillet), nous avons reçu de Mohamed Doumou la mise au point suivante :

Pour votre gouverne, ni la date des faits présumés, ni les fonctions évoquées, ni le lieu ne concordent avec la réalité de ma carrière.

En effet, le 31 octobre 1965, date rapportée par votre article, je pouvais encore mes études

supérieures à l'École nationale d'administration publique de Rabat, dont je sortais lauréat en juin 1967. Après quoi, j'étais affecté au service chargé des accidents du travail relevant du ministère du travail et des affaires sociales, toujours à Rabat, poste que j'ai d'ailleurs occupé jusqu'au début de 1969, date à laquelle j'étais nommé en qualité d'attaché social auprès de l'ambassade du royaume du Maroc à Paris, documents officiels à l'appui.

Une lettre de la société De Beers

À la suite de l'article « Les diamants noirs de l'Angola » (Le Monde du 30 mai), nous avons reçu de la société De Beers la mise au point suivante :

De Beers n'a jamais eu ni un bureau ni des agents dans la ville de Cuango. La société a fermé tous ses bureaux d'achat de diamants en Angola en 1999 et aucun lien n'existe entre De Beers et le commerce diamantaire sur place. De Beers est au premier rang dans la lutte menée

par l'industrie diamantaire, l'ONU, les gouvernements nationaux et les organisations non gouvernementales contre la commercialisation illégale de ces pierres.

Ces informations erronées concernant nos activités contribuent non seulement à mal renseigner le public, mais aussi à jeter le doute sur les efforts de l'industrie pour arrêter ce commerce illégal et immoral dont bénéficient les groupes rebelles.



Les plus belles pages de l'été

Le Monde

À PARTIR DU SAMEDI 14, DATÉ 15/16 JUILLET 2001

LES MYSTÈRES DES MONUMENTS DE PARIS

par Michel Braudeau

La tour Eiffel, l'Opéra-Garnier, Notre-Dame, le Louvre, Les catacombes, l'Arc de triomphe : Paris ne serait pas vraiment Paris sans eux... En une semaine, Michel Braudeau nous fait revisiter les monuments parisiens et nous en dévoile la signification cachée. Quels mystères renferment-ils ? Quelle est leur symbolique dans la ville ? Suivez le guide !

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La crise des pays émergents

APRÈS avoir touché l'Europe, le sévère ralentissement économique aux Etats-Unis atteint les pays émergents. L'effet de contagion se poursuit en Amérique latine, où la chute de l'Argentine menace ses voisins, en Asie où Singapour est entré en récession, en Europe de l'est où la Pologne voit sa monnaie s'effondrer, et dans tous les pays en état de faiblesse comme la Turquie.

En libérant et en accroissant les flux de capitaux, la mondialisation rend chaque pays endetté plus vulnérable à l'humeur des marchés. Aujourd'hui, c'est le cas argentin qui provoque une défiance générale : la dette argentine représentant plus de 20 % de l'ensemble de la dette des pays en développement, les investisseurs, pour couvrir leurs pertes réelles ou anticipées à Buenos Aires, vendent les titres des autres pays, précipitant une baisse généralisée de ces marchés.

Mieux vaut ne pas faire appel aux capitaux internationaux sans de solides finances internes, telle est la leçon que n'a pas retenue l'Argentine. Dans les années 90, ce pays a financé sa croissance, 4,3 % en moyenne annuelle, en important des capitaux qu'il a rassurés par un « peg », c'est-à-dire l'engagement gouvernemental de maintenir un lien fixe entre le peso et le dollar. Sa dette atteint aujourd'hui 140 milliards de dollars, la moitié du PIB. La crise asiatique puis la crise russe de 1997-1998 ont coupé sa croissance et l'Argentine a tout simplement du

mal à faire face aux remboursements. Il a fallu appeler le FMI au secours. L'institution a vaincu ses récentes réticences à venir soutenir les mauvais élèves et a accordé 40 milliards de dollars de crédits en décembre 2000. En échange, le gouvernement de Fernando de La Rúa s'est engagé à faire de sévères économies.

L'instabilité de la coalition au pouvoir, la succession d'annonces de plans de rigueur (on en est au septième), les incertitudes sur le maintien du peg, ont rendu les investisseurs hésitants. Le ralentissement américain a fait déborder le vase. Ils ne jugent plus le gouvernement argentin crédible et craignent une dévaluation du peso et, pire, une défaillance sur la dette.

Même si l'effet en retour sur le Nord, Etats-Unis et Europe, ne sera pas nul, il ne faut sans doute pas redouter un emballement susceptible de déclencher une récession mondiale comme on a pu le craindre lors des crises précédentes au Mexique ou en Asie. Une certaine expérience de gestion de ces crises a été acquise et les flux financiers vers le Sud sont devenus désormais trop faibles en volume pour avoir un effet réellement déstabilisateur. Mais, dans les pays concernés, la crise financière risque de durer.

Dans le « village global » de la finance, les inter-réactions sont rapides, moutonniers et sans pitié. L'Europe a inventé le euro contre les crises monétaires. Pour les autres pays sans alliance régionale, il n'y a pas de recette miracle, sinon de faire ce que veulent les marchés lorsque l'on se met entre leurs mains.

Le CIO, un géant opaque et incontrôlable

Suite de la première page

En quoi, sauf leur respect, la princesse Nora du Liechtenstein, l'ancien premier ministre tunisien, brave retraité inactif, Mohamed Mzali, le vieux bureaucrate brejnévien Vitaly Smirnov et bien d'autres membres du CIO sont-ils habilités à décider qui, de Paris ou de Pékin, obtiendra les prochains Jeux olympiques ?

Le CIO est extraordinairement soucieux de son « indépendance ». L'intention serait légitime, et même louable, si l'objectif était de préserver le sport des diktats des puissants, Etats ou multinationales. Mais cette « indépendance » n'a en réalité d'autre but que de pérenniser un fonctionnement hors de tout contrôle, de maintenir des règles propres au seul « mouvement olympique » et de se soustraire à tout droit, national ou international. Car le fonctionnement du CIO est anachronique, souvent même « abracadabrant ».

Dans quel organisme international respecté les têtes couronnées du Luxembourg, de Monaco et du Liechtenstein occupent un siège, quand l'Inde, avec près d'un milliard d'humains, n'en a pas ? (Un Indien pourrait être coopté à Moscou.) Dans quel organisme international la direction désigne sept

membres à coopter pour sept postes à pourvoir ? Où un membre, dont la corruption a été formellement avérée (le Coréen Kim Un-yong), pourrait, peu après, être candidat à la présidence, avec des chances d'être élu ? Quelle ONG internationale aussi riche confierait à l'un de ses directeurs (le Canadien Richard Pound) la négociation des droits de retransmission d'un événement dont elle est propriétaire, lequel directeur utiliserait pour ce faire son propre cabinet privé d'avocats, qui serait rémunéré par ladite ONG ?

Quelle organisation signerait sans réel appel d'offres un accord de retransmission sur trois olympiades avec la chaîne américaine NBC quand le seul représentant des grands médias en son sein (l'Israélien Alex Giladi) est aussi vice-président de NBC ? Qui ferait siéger dans sa commission des finances un patron (le Coréen Kun Hee-lee, ex-président de Samsung), condamné en première instance à deux ans de prison pour corruption aggravée ? Qui nommerait comme membre d'une « commission d'éthique » une athlète (la Canadienne Chermaine Crooks) dont l'entraîneur (le même que celui de Ben Johnson, exclu des Jeux de Séoul en 1988 pour dopage) a en son temps déclaré sous serment qu'elle était dopée ? La liste est encore longue.

A l'hiver 1999, face aux graves accusations de corruption portées à son encontre, le CIO a procédé, à contrecœur, à quelques réformes, pour sauver son image. Ainsi les nouveaux membres ne sont désormais cooptés que pour huit

ans renouvelables et non plus « à vie ». Mais au fond, l'état d'esprit qui y règne reste marqué par la volonté de se soustraire à toute contrainte, tout regard extérieur. On l'a vu lors des préparatifs pour la constitution de l'Agence mondiale antidopage (AMA), un organisme paritaire CIO-gouvernements supposé édicter à terme des normes internationales validées par les Etats. Les représentants de l'olympisme ont tout fait pour restreindre la marge d'autonomie législative des Etats, au point que les Etats-Unis et l'Union européenne menacent aujourd'hui de retirer à l'AMA leur financement.

AU-DESSUS DU DROIT COMMUN

Juan Antonio Samaranch dit n'avoir qu'un regret : « Ne pas avoir réformé plus tôt le CIO. » Le futur président devra s'y atteler s'il veut éviter de graves désagréments. Combien de temps le CIO pourra-t-il gérer ses milliards sans réelle transparence ? Faire de la politique en ignorant les institutions internationales ? Combien de temps ses fédérations sportives, comme la Fédération internationale de football, pourront-elles édicter leurs règles sans tenir compte des législations en vigueur ?

L'an dernier, une loi votée au Parlement grec interdisait à toute personne envoyée aux assises d'occuper une fonction importante dans une fédération sportive. C'était le cas du président de la fédération hellène de football, qui se voyait privé de son mandat. Le 22 octobre 2000, la FIFA écrivait à son homologue grecque : « Nous

ne pouvons admettre des interventions externes. Toute disposition qui oblige un membre de la fédération à quitter sa fonction avant la décision du tribunal de la FIFA est contraire aux principes. Nous vous demandons de ne pas appliquer » la loi grecque. Ainsi, pour le CIO et ses fédérations sportives, leurs règles, leurs tribunaux internes, sont au-dessus du droit commun.

Dans sa « Déclaration sur la spécificité du sport », adoptée au sommet de Nice en décembre 2000, l'Union européenne notait que « la sauvegarde des structures sportives actuelles » ne pourra se faire que « sur la base d'un fonctionnement démocratique et transparent ». Le général américain Barry McCaffrey avait été beaucoup plus direct, lors de ses rencontres avec le CIO pour la constitution de l'AMA, en 1999. Considérant ce « groupe composé de membres auto-proclamés », il en avait « appelé au CIO pour qu'il envisage une réforme institutionnelle : des livres de comptes et des finances transparents, des élections libres, un code de conduite appliqué, et, sans doute le plus important, des membres élus qui soient responsables et actifs ».

Le prochain président du CIO, dont le nom sera connu lundi, ne pourra éluder ces questions. Après tout, pourquoi les Etats, les entreprises et la « société civile » accepteraient-ils de se plier aux règles d'un organisme sur lequel ils n'ont aucune prise, fût-il le propriétaire du plus bel événement consensuel de la planète – les Jeux olympiques ?

Sylvain Cypel

Morale publique

Suite de la première page

Une victoire judiciaire de M. Chirac est donc plausible. Elle ne saurait mettre un point final à cette affaire et faire taire les interrogations qu'elle suscite, y compris hors de nos frontières : cette affaire a fait la « une » des trois plus grands journaux anglo-saxons. Même par défaut, c'est-à-dire pour des raisons de doute, de procédure ou de jurisprudence, le jugement judiciaire n'est pas le jugement citoyen. Le premier appartient aux magistrats, qui en sont seuls maîtres, dans la limite de leurs fautes éventuelles ou des voies de recours. Mais le second n'appartient à personne : c'est le jugement de l'opinion, qui nous appartient à tous, se construisant et s'infléchissant dans l'affrontement des idées et des faits.

Quel que soit donc son sort judiciaire, l'affaire des voyages a mis en évidence des faits, qu'il nous faut regarder en face.

Le premier fait est que Jacques Chirac étant maire de Paris, capitale de la France, poste qu'il détenait depuis 1977, s'est offert, ainsi qu'à sa famille, des voyages privés sans rapport avec ses fonctions électives, en les faisant payer avec de l'argent liquide transporté par des employés de la Ville de Paris, selon des procédures discrètes, sinon secrètes, dont témoignent les factures établies sous des noms d'emprunt.

Le second fait est que cet argent liquide ne peut avoir que deux provenances : soit des versements, venus de patrons ou d'entreprises, destinés à l'homme politique Jacques Chirac et transmis, non par virements bancaires, mais sous forme de valises de billets, afin de cacher, pour des raisons comptables, fiscales ou morales, une contribution manifestement illégale ; soit des économies réalisées sur les fonds spéciaux attribués au premier ministre Jacques Chirac, entre 1986 et 1988, comme l'affirme Maurice Ulrich dans une version qui suppose que lesdites économies aient été assez consistantes pour être encore disponibles entre quatre et sept ans plus tard.

Le premier scénario, dont on comprend aisément que l'Elysée ne veuille lui accorder aucun crédit, est pour l'heure sans réalité. Mais il est impossible de ne pas l'évoquer, tout simplement parce que telle est, à l'évidence, l'hypothèse de travail des trois juges d'instruction. Aurait-on déjà oublié le séisme, à la fois politique et judiciaire, que constitua la publication dans nos colonnes, l'automne dernier, de la confession aussi véridique que posthume de Jean-Claude Méry ? Or ce grand argentier occulte du RPR y racontait, avec un luxe de détails, comment il récoltait des fonds en argent liquide au service exclusif, disait-il, de Jacques Chirac. Il allait même jusqu'à relater une scène sidérante où on le voyait remettre une mallette de 5 millions de

francs en billets de 500 francs, en 1986, à l'hôtel Matignon, « en présence de Jacques Chirac », insistait-il. Jean-Claude Méry est mort et le seul témoin de la scène, Michel Roussin, s'en est tenu récemment à cette réponse : « J'ai bien conscience que le silence que je m'impose en arrange plus d'un. »

Le second scénario, celui des fonds spéciaux, rappelle une parade habile, très mitterrandienne d'esprit : sortir par le haut en noyant ses turpitudes supposées dans celles dont on créditera généreusement l'adversaire. Mais il est à ce point improbable que ses inventeurs ont choisi d'ignorer un argument de bon sens : comment M. Chirac peut-il justifier qu'un argent liquide, disponible pour le bon fonctionnement de l'Etat et de ceux qui le servent, uniquement pendant la durée de leurs fonctions, puisse être utilisé pour des dépenses privées plusieurs années après, quand le bénéficiaire n'est plus en poste ?

De plus, si cette thèse des fonds spéciaux devait être maintenue, quel que soit le scénario finalement retenu par la justice et quelles que soient les suites pénales qu'elle choisit de lui donner, elle conduirait à établir une infraction à la loi la plus commune : la loi fiscale, devant laquelle nous sommes supposés être tous égaux. Si M. Chirac, maire de Paris, a pu dépenser en espèces, uniquement pour des voyages d'agrément, 2,4 millions de francs – montant estimé par les juges, que l'Elysée réduit à 1,2 million, ce qui fait une différence de mesure, non de nature –, c'est donc qu'il a bénéficié de revenus annexes, utilisés pour des dépenses courantes, qu'il n'a pas déclarés à l'administration fiscale. La République ne suppose-t-elle pas l'égalité devant la loi et son président ne devrait-il pas en être le garant ?

SENTIMENT D'IMPUNITÉ

Après tout, Roland Dumas a fait l'objet d'un redressement fiscal sur une partie des quelque 10 millions de francs qu'il avait versés en liquidité sur son compte en banque et sur ceux de ses proches, même si la lumière n'a jamais été clairement faite sur leur origine. La comparaison n'est pas malvenue : tout comme les riches heures de l'ancien ministre des affaires étrangères, cette affaire des voyages de M. Chirac ne saurait être protégée par l'alibi, classique à gauche comme à droite, de la cause politique, du financement collectif et désintéressé, des illégalités commises au nom de l'intérêt supérieur du parti. Elle autorise à soulever une question taboue : sinon celle de l'enrichissement personnel de certains responsables politiques, en marge de leurs fonctions et grâce à elles, du moins celle de grandes facilités auto-accordées, en toute bonne conscience. Avec, jusqu'à présent, un parfait sentiment d'impunité.

Tout salarié – et un élu en est un, payé par la collectivité – peut s'enrichir grâce aux économies qu'il pré-

lève sur son salaire, une fois payées les dépenses courantes. Si ces dépenses courantes sont assurées par d'autres ressources, soit liées à la fonction, soit prélevées sur les fonds spéciaux, soit augmentées par de généreux donateurs, il va de soi que le salaire se transforme en patrimoine que tout citoyen, fût-il protégé par le Conseil constitutionnel, est tenu de déclarer.

Au risque de choquer, le temps nous semble donc venu d'énoncer clairement ces évidences. Il y a bien une différence entre le fait – légitime – de vivre aux frais de la République parce que vous la servez et l'habitude – illégitime – de s'enrichir à ses dépens comme si elle vous appartenait. C'est d'ailleurs ce que l'opinion avait fortement ressenti à la fin des années 1970, quand le PS de François Mitterrand et le RPR de Jacques Chirac firent cause commune pour discrediter Valéry Giscard d'Estaing à propos d'une plaquette de diamants offerte par le défunt empereur Bokassa de Centrafrique. A vingt ans de distance, au regard des millions et des milliards que nous assènent les scandales politico-financiers d'aujourd'hui, cette affaire des diamants fait figure de procès personnel et injuste, alors fait à « VGE ».

Ce rappel n'est pas inutile quand l'Elysée semble vouloir invoquer une injuste persécution de la famille de M. Chirac et du cercle de ses intimes pour esquiver le légitime débat politique et éthique que soulève cette affaire. Car toute morale publique renvoie à une forme de morale personnelle : la traduction dans une pratique individuelle de valeurs collectives qui dépassent les personnes choisies pour les incarner le temps d'un mandat. Véridique ou apocryphe, l'anecdote, en forme de leçon civique, des goûters élyséens des petits-enfants du général de Gaulle illustre parfaitement ce propos : s'agissant d'un acte éminemment privé – le geste familial d'un grand-père –, le fondateur de la V^e République aurait d'ordinaire exigé que ces légers frais soient imputés sur ses propres revenus.

La tentation est grande de laisser là ces vieux souvenirs d'une époque révolue et de tout renvoyer au rendez-vous 2002, en s'éton-

nant que la presse veuille juger avant les électeurs. L'argument est démagogique : il sert à mettre fin à la discussion. Lionel Jospin l'a néanmoins utilisé, lundi 9 juillet sur France 3, pour couper court à toute question sur son ancien mensonge autour de son engagement secret au sein de l'OCI trotskiste dirigée par Pierre Lambert, dont *Le Monde* avait révélé la longue durée, de 1963 à 1986-1987 (*Le Monde* du 6 juin). Le premier ministre manifestait ainsi une évidente gêne face à des interrogations légitimes sur son double itinéraire politique, sa culture d'organisation et l'évolution de ses convictions. Bien que les faits soient radicalement sans rapport – présent dans un cas, absent dans l'autre, l'argent y fait la différence –, l'embaras de M. Jospin confirme que la question de la morale publique est aujourd'hui éminemment politique.

On dira que les temps sont bien sévères. Et surtout, qu'une morale ne fait pas un programme ; encore moins une politique.

Mais, sauf à revendiquer un cynisme de mauvais aloi et une absence totale de vertu, le respect d'un minimum de morale publique conditionne le crédit du programme, comme de celui qui l'incarne. A droite comme à gauche, les politiques se plaignent d'une chronique médiatique des affaires qui nous éloigne un peu plus, chaque jour, des grandes questions du moment, des grandes ambitions qui devaient être les nôtres, de l'affrontement des projets et des idées. Mais il suffit de suivre la progression constante des abstentions, de scrutin en scrutin, et d'additionner les scores des diverses listes protestataires, non représentées au Parlement, pour renverser la charge de la preuve : ne sont-ce pas plutôt le cynisme et l'amoralité révélés depuis bientôt quinze ans par les découvertes des juges et de la presse qui minent le crédit accordé aux élus et aux partis ?

Cette querelle est en définitive accessoire : qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, les faits sont là, publics, connus, commentés, discutés, évalués par tout un chacun. Et ils ne font honneur ni à la République ni à la France.

J.-M. C.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Encourager la production de films ambitieux

LE CRITIQUE DE CINÉMA a coutume à cette époque de jeter un regard en arrière, prenant prétexte du fait qu'une année cinématographique (1^{er} juillet - 30 juin) vient de se terminer pour faire le point de façon plus ou moins exhaustive, mais généralement vaine. Le souci de classification que trahit une telle pratique ne tend à ordonner que de la pellicule déjà impressionnée et exploitée. Mais il me paraît plus efficace de prévoir que de revoir.

Nous avons toujours ici plaidé la cause de la qualité. A quoi l'on nous a répondu ailleurs que cette qualité était fonction de la quantité. On peut prétendre le contraire en priant le lecteur d'assimiler notre lot annuel de films à une galette des rois : plus vous ferez de parts de ce gâteau, moins vous aurez de chances de trouver dans la vôtre la fève et, de plus, chacun

de vos amis, comme vous-même, restera sur son désir et sa faim. En fait, le cinéma français dispose, compte tenu des fluctuations de la monnaie, d'une masse de manœuvre de capitaux à peu près constante. Il ne peut se permettre de la laisser entamer par des déficits répétés, même légers.

Le nombre des salles d'exploitation n'augmente guère, et cela se comprend puisque leur fréquentation marque un fléchissement sensible, sinon tragique. Si l'on ne veut pas que cette désaffection s'accuse, plutôt que d'augmenter le prix des places il faut encourager la production de films plus ambitieux et trouver pour ce faire le moyen d'octroyer à leurs promoteurs une prime à la qualité sous forme d'espèces sonnantes et réverbérantes.

Henry Magnan
(14 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RÉGLEMENTATION Depuis le rejet, le 4 juillet, par le Parlement européen d'une proposition de directive sur les offres publiques d'achat (OPA), un débat prend de l'ampleur

dans les milieux patronaux et politiques français sur le cap à suivre. ● LES PARLEMENTAIRES ALLEMANDS ont fortement contribué à ce que le texte soit rejeté. Ils pla-

daient en faveur d'une solution qui permette aux entreprises faisant l'objet d'une OPA hostile de mieux se défendre. ● FRANÇOIS BAYROU, président de l'UDF, explique, dans

un entretien au *Monde*, pourquoi il a, lui aussi, voté contre cette directive. Les socialistes français, dans leur majorité, se sont opposés à cette solution. ● PLUSIEURS GRANDS

PATRONS français, Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Jean Peyrelevalde (Crédit lyonnais) et Daniel Bouton (Société générale) donnent aussi au *Monde* leur point de vue.

L'échec de l'harmonisation européenne sur les OPA inquiète les patrons

Le rejet, le 4 juillet, par le Parlement de Strasbourg de la directive de Bruxelles suscite une polémique inattendue. Les élus allemands et des centristes français souhaitent que le texte protège davantage les entreprises des raids boursiers hostiles, ce que refusait le Parti socialiste, allié aux conservateurs britanniques

UNE BONNE PARTIE des élus UDF, dont son président, François Bayrou, mêlant leur voix à celles des communistes, des écologistes, dont Daniel Cohn-Bendit, ou d'Alain Krivine pour rejeter un texte ; la majorité des socialistes français faisant bloc avec des élus ultralibéraux pour adopter ce même texte... On conviendra que ces lignes de fracture sont assez peu fréquentes dans le débat économique. C'est pourtant à cette géographie politique assez particulière qu'a donné lieu une discussion au Parlement européen sur un projet de directive de la Commission européenne au sujet des offres publiques d'achat (OPA) – un débat qui s'est clos, mercredi 4 juillet, par le rejet du texte, et qui, depuis, suscite beaucoup de controverses et d'émotions dans le microcosme des grands patrons français.

Dans un premier temps, l'examen au Parlement de Strasbourg

de ce texte, préparé par le commissaire européen au marché intérieur, Frits Bolkenstein, n'a guère retenu l'attention. Tout juste a-t-on appris que ce projet de directive avait recueilli 273 voix pour et 273 voix contre, ce qui équivaut à un rejet. Et sur le moment, M. Bolkenstein s'est beaucoup dépensé pour suggérer qu'il s'agissait d'un échec de la construction européenne, les eurodéputés allemands ayant lourdement pesé, par conservatisme ou égoïsme national, pour rejeter ce texte posant les premiers jalons d'une réglementation commune. Commentant le jour même ce rejet, M. Bolkenstein a gravement mis en cause l'Allemagne : les entreprises allemandes, « qui partageaient jusque-là la philosophie économique moderne selon laquelle l'achat d'une société est une affaire entre actionnaires, sont retombés sur les réflexes corporatistes qui prévalaient par le passé en

Europe », s'est-il indigné (*Le Monde* du 6 juillet).

La critique semblait d'autant plus fondée que la proposition avait été adoptée à l'unanimité par le conseil des ministres de l'Union européenne, en juin 2000. Et ce n'est qu'en mai que l'Allemagne, changeant de position, s'est désolidarisée de ce texte, réduisant « à néant douze ans de travail », selon le propos amer de M. Bolkenstein.

A l'examen, pourtant, cette présentation des choses est apparue un peu sommaire. Car, pourquoi les députés allemands ont-ils très massivement voté contre le texte, faisant peser la balance dans le sens du rejet ? Et pourquoi des députés peu enclins, pourtant, à pactiser avec la gauche, tel M. Bayrou, les ont-ils imités ? C'est qu'en réalité, l'enjeu était un peu plus sophistiqué que ne le suggérait M. Bolkenstein.

C'est en effet un article précis du

projet de directive, en l'occurrence le neuvième, qui a déclenché l'ire allemande. Il prévoyait d'obliger la direction d'une entreprise faisant l'objet d'une OPA hostile à obtenir au préalable le consentement de ses actionnaires avant de recourir à des mesures défensives. De nombreux parlementaires allemands se sont inquiétés que les capacités de résistance des firmes agressées soient ainsi bridées. Ils ont, de plus, suggéré que les représentants des personnels des sociétés visées par une OPA hostile soient non seulement « informés », mais aussi « consultés ».

De son côté, M. Bayrou a appuyé l'initiative allemande, faisant valoir que la directive « n'aurait pas permis aux entreprises européennes de lutter à armes égales avec les Etats-Unis, où le droit de défense des conseils d'administration est garanti ». « Nous risquions de mettre nos entreprises sans défense entre les mains

des requins de Wall Street », a observé de son côté le socialiste espagnol, Manuel Medina Ortega.

Avec un peu de recul, on comprend donc l'objet de la controverse. Ce n'était pas, comme l'a évoqué le commissaire européen, le combat des « anciens » contre les « modernes ». La polémique a, plutôt, opposé deux camps : les prosélytes d'un système libéral (regroupant curieusement la majorité des socialistes français et les conservateurs britanniques) et les partisans d'une meilleure régulation des OPA.

Même si la directive a été rejetée, la polémique est donc loin d'être close. Que va-t-il se passer, maintenant ? On devine qu'en Allemagne, le sujet est éminemment sensible. Après le véritable traumatisme qu'a constitué le raid hostile du britannique Vodafone sur Mannesmann, le pays vit dans la hantise d'un nouveau raid boursier. Dernier fantôme en date : l'OPA que Ford pourrait déclencher sur Volkswagen, dont, justement, Bruxelles conteste la minorité de blocage détenue par le land de Basse-Saxe, qui agit comme une arme anti-OPA. Berceau du capitalisme rhénan, l'Allemagne veut bien se convertir progressivement aux pratiques anglo-saxonnes, mais souhaiterait que l'Europe avance à sa manière, en instaurant des garde-fous. C'est d'ailleurs très précisément ce qu'a décidé, mercredi, le conseil des ministres du gouvernement allemand (*lire ci-contre*).

En France, la controverse prend de l'ampleur dans les milieux patronaux. Il se trouve des PDG pour soutenir la Commission. Le directeur général de l'Association française des entreprises privées (AFEP), Patrick Rocher, fait ainsi valoir que les grands patrons français que regroupe cette structure ont à plusieurs reprises débattu de cette proposition de directive et que la grande majorité d'entre eux estimait qu'elle allait dans la bonne direction. Sévère à l'encontre de

M. Bayrou qui, selon lui, « n'a pas rendu un bon service à la construction européenne », il relève des incohérences dans le comportement de l'Allemagne, qui engage une réforme fiscale sûrement audacieuse, mais, qui, « jouant perso », le fait sans concertation avec ses partenaires, pour attirer des investisseurs chez elle, pour finir par s'affoler de son audace et prendre des mesures pour freiner les risques d'OPA.

Après le traumatisme qu'a constitué l'OPA hostile de Vodafone sur Mannesmann, l'Allemagne vit dans la hantise d'un nouveau raid

L'intransigeance du commissaire européen, qui n'a pas cherché à trouver un compromis avec les Allemands, a pourtant aussi suscité l'étonnement, jusque dans certains milieux patronaux. Les réactions de quelques grands patrons recueillies par *Le Monde* (*lire ci-dessous*) en sont le reflet. Il existe en effet un fort courant dans les milieux des chefs d'entreprise qui pensent qu'il s'agit là d'un échec grave pour la construction européenne, dont il serait hâtif d'attribuer aux Allemands la responsabilité. C'est le point de vue qu'exprime Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), qui regrette qu'un compromis n'ait pas été trouvé avec les Allemands, ou encore Jean Peyrelevalde (Crédit lyonnais), qui se plaît souvent à jouer les minoritaires. Mais, cette fois-ci, l'est-il ?

L. M.

► www.lemonde.fr/ue

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS BAYROU

1 Tout le monde a été surpris que le président de l'UDF que vous êtes vote contre le projet de directive européenne sur les offres publiques d'achat (OPA). Pourquoi ce choix ?

S'il faut être surpris, c'est d'autre chose : c'est qu'un texte puisse venir devant le Parlement européen, qu'il recueille l'assentiment presque général des élus français, du PS jusqu'au RPR en passant par les partisans de Charles Pasqua, mais que personne ou presque ne s'interroge sur la portée du projet, qu'il ne fasse pas l'objet, en amont, d'un véritable débat. Or j'ai la conviction que ce texte était d'une très grande importance : ne permettant pas, au terme de son article 9, aux entreprises faisant l'objet d'une OPA hostile de se défendre, il inscrivait l'Europe dans un modèle économique qui me semble contestable.

2 En clair, vous reprochez à la Commission européenne d'avoir préparé un texte faisant le lit du capitalisme anglo-saxon ?

Non, vous avez tort de penser que la logique de ce texte était anglo-saxonne. Il s'agissait d'une logique plus spécifiquement britannique. Car la tradition américaine, elle, est différente : elle donne les moyens de droit aux entreprises de se défendre en cas d'OPA hostile. Les Etats-Unis sont même encore mieux armés que cela puisqu'ils disposent à la fois du glaive – que constituent les fonds de pension – et du bouclier – les moyens de droit permettant aux entreprises de se défendre.

Alors pourquoi faudrait-il se résigner à ce qu'en Europe nous ne disposions ni de l'un ni de l'autre ? Cela conduit à une situation de déséquilibre transatlantique très préoccupante. La position des socialistes français est particulièrement incohérente puisque, lors de ce vote, ils ont fait le

choix de l'ultralibéralisme, mais dans le même temps, dans notre pays, ils ne cessent de pénaliser les entreprises en alourdissant leurs charges.

3 Maintenant que la directive a été rejetée, comment sortir de cette impasse ?

Il faut préparer un nouveau texte qui réponde à deux exigences. D'abord, il faut que le projet, contrairement au précédent, ne prenne pas en compte les seules logiques financières, mais aussi les logiques industrielles et sociales. Ensuite, il faut que ce texte contribue à un rééquilibrage transatlantique. En bref, dans ce débat, ce sont les Allemands qui ont le mieux exprimé ce que devrait être le modèle européen. Il faut que nous soyons à leur côté et que nous défendions un modèle commun.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

Berlin trouve une parade législative

Le gouvernement allemand a vite réagi. Prenant acte du rejet de la directive européenne sur les offres publiques d'achat (OPA), il a adopté, mercredi 11 juillet, en conseil des ministres un projet de loi visant à donner plus de moyens aux entreprises pour contrer les OPA hostiles. Ce projet, présenté par le ministre des finances, Hans Eichel, permettra, selon un communiqué, « d'empêcher la vente au rabais d'entreprises allemandes et de protéger les intérêts des salariés et des petits actionnaires en cas d'acquisition » et de « disposer de directives garantissant des offres publiques justes et ordonnées ». « La loi garantira l'information des actionnaires et des employés, ainsi que leur droit de regard » sur les OPA touchant leur entreprise, poursuit le communiqué.

Un symbole accablant des incohérences communautaires

POUR TECHNIQUE qu'il soit, par certains aspects, le débat sur les offres publiques d'achat (OPA), qui prend de l'ampleur, est très important. Car il est, à lui seul, un

ANALYSE

La mode nouvelle des raids boursiers en Europe explique l'ampleur du débat

révélateur de très nombreux dysfonctionnements : ceux, très lourds, qui affectent la construction européenne ; et puis, secondairement, ceux qui touchent la politique économique conduite par les socialistes français.

Que le sujet suscite autant de controverses, depuis peu, n'a, bien sûr, rien pour surprendre. Avec les stock-options ou les fonds de pension, les OPA sont en effet l'un des symboles forts de ce nouveau capitalisme auquel l'Europe est en train de se convertir. Non pas que dans le passé il n'y ait pas eu, en Europe continentale, de grands raids boursiers : pour ne parler que de la France, on se souvient, dès les années 1980, de l'OPA hostile de Schneider sur Télémechanique ou du raid organisé en sous-main par Pierre Bérégovoy contre la Société générale.

Il n'en demeure pas moins que, d'un côté et de l'autre du Rhin, la pratique des OPA était très peu fréquente. Ainsi le voulait le capitalisme rhénan : à cause, dans un cas, des nationalisations ou des « noyaux durs » des entreprises privées, et, dans l'autre cas, du système d'endogamie entre la banque et l'industrie, le système était, si l'on peut dire, verrouillé. Contrairement aux Etats-Unis, les

raids boursiers étaient l'exception.

Et puis, dans le courant des années 1990, tout a basculé. Sous l'effet en France du « débouclage » des participations croisées et de l'éclatement des « noyaux durs », et sous celui, en Allemagne, de la suppression de la taxation des plus-values en cas de cession – tout cela conjugué à l'extraordinaire montée en puissance des investisseurs anglo-saxons, et notamment des fonds de pension américains dans le capital des firmes européennes –, l'Europe continentale a commencé à imiter de plus en plus la mode des raids boursiers. D'où les très grands OPA qui ont secoué les deux pays dans la période récente : aussi bien celle, franco-française, de la BNP sur la Société générale et Paribas, que celle du britannique Vodafone sur l'allemand Mannesmann.

CONSENSUS IMPOSSIBLE

Mais face à cette mode nouvelle – qui a des conséquences considérables sur l'économie d'un pays, financières il va sans dire, mais aussi industrielles ou sociales –, l'Europe avait tout de même un choix à faire : elle pouvait la copier, en n'en mimant que les mauvais côtés ; ou bien elle pouvait l'importer, mais en n'en retenant que les meilleurs aspects.

Face à cette avancée du marché et au recul de l'Etat, l'Europe aurait en effet pu concevoir une sortie par le haut, reposant sur des stratégies coopératives. On devine ce qu'aurait été ce scénario : il aurait exigé que les Quinze tournent le dos à des pratiques de dumping fiscal et acceptent une véritable harmonisation ; et il aurait nécessité que, très vite, une règle commune soit trouvée en matière d'OPA. Or au lieu de cela, il n'est pas exagéré de dire que tout s'est déroulé en

sens contraire. D'abord, en matière de fiscalité pesant sur les sociétés ou sur les cadres, c'est, pour l'essentiel, la loi du « moins-disant » qui l'a emporté, chaque pays – et pas seulement l'Irlande, mais aussi l'Allemagne – cherchant à attirer au détriment de ses voisins les investisseurs chez lui. Et en matière d'OPA, le consensus a été en fin de compte impossible à trouver.

A cause des Allemands et de leur « nationalisme » ? La belle affaire ! C'est sans doute assez vite dit. Et en tout cas, on peut comprendre qu'une OPA aussi importante et symbolique que celle de Vodafone sur Mannesmann – payée de surcroît en papier – ait laissé des cicatrices dans l'opinion et justifie que l'on y regarde à deux fois avant de décider si ce genre de raid peut devenir, en quelque sorte, la loi commune en Europe. Que dirait-on, en France, si Renault ou PSA, au terme d'une OPA hostile, passait sous contrôle étranger, sans que la direction du groupe ne dispose des moyens suffisamment rapides de contrer l'attaque ? En Italie, lorsque EDF est entré en force dans Montedison, l'opinion publique n'a rien trouvé à redire au décret limitant à 2 % les droits de vote de l'assaillant non sollicité, même si cette décision unilatérale de Rome est contestée par Bruxelles. On conviendra que le débat est à tout le moins légitime.

Et c'est là que l'on touche au second dysfonctionnement, celui qui concerne la politique économique impulsée par les socialistes français. Ils ont en effet largement contribué à déréguler l'économie hexagonale. Achevant, à un rythme accéléré, les privatisations engagées par la droite, ils ont contribué à ce que la part des investisseurs étrangers dans les entreprises du

CAC 40 soit très supérieure à ce qui se pratique outre-Atlantique. Ils ont aussi contribué à ce que la France devienne vice-championne du monde, derrière les Etats-Unis, en matière de distribution de stock-options, l'autre grand symbole de ce capitalisme anglo-saxon.

LA VOIE AMÉRICAINE

Mais, comme souvent dans ce type de circonstances, la copie n'est pas à la hauteur du modèle. On avait, certes, été invité à comprendre par de nombreux économistes socialistes, à commencer par Dominique Strauss-Kahn, que la France, et avec elle l'Europe, avait une voie originale à suivre, celle des Américains, mais sans ses défauts, sans ses inégalités. Des mois durant, la gauche française a même fait sa priorité du combat pour de « nouvelles réglementations économiques » – appellation d'un fameux projet de loi définitivement adopté début mai par le Parlement. Mais paradoxalement, ce combat-là n'a pas eu de débouché européen.

S'agit-il du fameux complexe libéral qui conduit périodiquement la gauche française à faire du zèle en matière de dérégulation, mais sans oser prendre les mesures d'encadrement qui ont cours outre-Atlantique ? En tout cas, on connaît maintenant l'épilogue de l'histoire : pendant que EDF, symbole du service public à la française, participe à un raid boursier aux côtés de Fiat en Italie, les socialistes hexagonaux font bloc, à Strasbourg, avec les conservateurs et les libéraux britanniques contre leurs camarades allemands pour que les OPA ne soient pas trop encadrées. Surprenant, non ?

L. M.

Les chefs d'entreprise redoutent de vivre « sans cadre juridique commun »

LE REJET de la directive sur les OPA n'a suscité que peu de réactions, aussi bien en Allemagne qu'en France. Le dossier des OPA est pourtant, on s'en doute, un sujet éminemment sensible dans les milieux patronaux. Le Monde a donc sollicité l'avis de quelques grands chefs d'entreprise français sur le sujet.

● **Jean Peyrelevalde (Crédit lyonnais)** : « Les députés allemands ont raison, mais mon approche est légèrement différente de la leur. Je suis favorable à l'intégration européenne, et donc favorable à des opérations de consolidation transfrontière. Mais, comme l'Europe est organisée en Etats-nations, chaque opération transfrontière peut buter sur des difficultés multiples, relevant de l'histoire ou de la culture de chaque pays. Il est donc très important que l'on favorise toutes les opérations amicales au détriment des opérations hostiles. Si l'on veut promouvoir la construction européenne, il est donc judicieux de durcir les capacités de résistance des entreprises qui font l'objet d'une OPA hostile. Si on s'oriente dans cette direction, il faut aller au-delà de l'approche strictement libérale : il ne faut pas seulement augmenter la résistance des conseils d'administration, mais aussi celle des personnels et de leurs représentants par rapport aux seules opérations hostiles. »

● **Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain)** : « Il est dommage que cette directive n'ait pas été votée, car elle contenait certaines dispositions utiles pour les entreprises, mais, compte tenu de la position prise par la quasi-totalité des députés allemands, on doit regretter que

la Commission ne soit pas parvenue à trouver un compromis sur le point qui posait problème. Sur ces sujets importants, il est nécessaire de continuer à privilégier la construction, avec l'Allemagne, d'un modèle économique et social européen, car c'est essentiel pour l'avenir. »

● **Daniel Bouton (Société générale)** : « Je suis, comme l'immense majorité des chefs d'entreprise, favorable à la plus grande harmonisation possible en Europe, aussi bien en matière fiscale qu'en matière de droit des sociétés, ce qui englobe le droit des OPA. Or je constate que l'harmonisation fiscale n'avance pas et que la directive sur les OPA a été rejetée. Il s'agit d'un échec majeur, car cela signifie que, durant encore des années et des années, nous allons vivre en Europe sans cadre juridique commun pour les opérations de rapprochement entre sociétés par voie boursière. A qui la faute ? Ma réponse n'est pas une pirouette, c'est le fond de ma conviction : j'ai le sentiment que n'importe quel système harmonisé aurait été préférable au système actuel, non harmonisé. Cela étant, je n'étais pas en désaccord avec les propositions de la Commission, même si elles pouvaient faire l'objet, ici où là, de quelques remarques de détail. Il n'y avait ainsi pas d'harmonisation prévue pour les conditions de succès d'une OPA. Mais, encore une fois, ne perdons pas de vue le plus important, et je suis sûr que c'est aussi le point de vue du Medef : la construction européenne vient de buter sur un échec grave. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

EDF ne garde plus que 2 % des actions ordinaires d'Italenergia

EDF, Fiat et leurs alliés ont décidé de couper court aux polémiques. Italenergia, la société constituée pour lancer l'offre publique d'achat sur Montedison, a décidé, jeudi 12 juillet, de convertir en actions privilégiées (n'ayant de droit de vote que lors des assemblées extraordinaires) 16 % des 18 % du capital détenus par EDF. Cela revient à plafonner d'office à 2 % les droits de vote du groupe français dans les assemblées ordinaires d'Italenergia. Le ministre de l'industrie, Antonio Marzano, a certes déclaré jeudi que le décret, adopté fin mai par le gouvernement italien, pour limiter à 2 % les droits de vote d'EDF dans Montedison, n'était pas applicable à Italenergia. Mais Fiat et EDF ont préféré prendre les devants. « Il n'était absolument pas pensable qu'une société comme Italenergia, dans laquelle participent le plus grand groupe industriel italien et trois grandes banques de notre pays, puisse être considérée comme le véhicule d'une opération non transparente et non industrielle », a déclaré le président d'Italenergia, Sergio Pininfarina. — (Corresp.)

Le Nouveau-Mexique abandonne ses poursuites contre Microsoft

MICROSOFT est parvenu, jeudi 12 juillet, à un accord amiable avec les autorités du Nouveau-Mexique, l'un des dix-neuf Etats américains qui poursuivaient le géant du logiciel pour abus de position dominante. Cet Etat a en conséquence décidé d'abandonner ses poursuites. « Nous avons gagné ce que nous voulions gagner », a indiqué dans un communiqué Patricia Madrid, Attorney général du Nouveau-Mexique, faisant allusion à la récente modification du nouveau logiciel vedette de Microsoft, Windows XP, dans lequel le programme Internet Explorer pourra être supprimé. L'accord amiable prévoit que Microsoft remboursera à l'Etat du Nouveau-Mexique les frais de justice générés par trois années de procédure. Il pourrait être suivi d'un accord du même type avec le département fédéral de la justice. Certains Etats, comme l'Iowa et le Connecticut, ont en revanche fait savoir qu'ils n'abandonneraient pas leurs poursuites.

L'Oréal cède Lanvin à un groupe d'investisseurs

LE GROUPE de cosmétiques français L'Oréal a annoncé, jeudi 12 juillet, la cession de sa marque de couture et de parfums Lanvin à la holding Harmonie SA, constituée pour l'occasion par un ensemble d'investisseurs emmenés par Shaw-Lan Wang, une femme d'affaires taïwanaise, dirigeante du groupe de presse United Daily News. Le tour de table comprend le groupe pharmaceutique français bioMérieux-Pierre Fabre, la société Marcel Dassault, l'assureur Axa et Young Brothers. Dans un premier temps, seule la société Lanvin SA et ses filiales internationales, qui représentent 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, seront cédées. L'activité parfums (26 millions d'euros), détenue par L'Oréal, sera transférée dans un deuxième temps à Harmonie SA. Le groupe de cosmétiques était entré en 1990 dans le capital de Lanvin, la plus ancienne maison de couture parisienne, avant d'en devenir l'unique propriétaire en 1996.

Bercy autorise les stations-service proches des autoroutes à y afficher leurs prix

Laurent Fabius maintient la pression sur les pétroliers pour combattre l'inflation

L'arrêté ministériel, signé par Laurent Fabius, est paru au Journal officiel vendredi 13 juillet : les stations-service présentes dans un

10 kilomètres autour des échangeurs autoroutiers vont pouvoir afficher leurs prix sur l'autoroute. Une mesure surtout symbolique décidée

par M. Fabius, qui veut instiller davantage de concurrence pour faire baisser les prix du carburant en ces temps de retour de l'inflation.

LA MESURE sera jugée opportune à la veille des départs en vacances du week-end du 14 juillet. Vendredi 13 juillet est paru au Journal officiel l'arrêté concernant l'affichage sur autoroutes des prix du carburant pratiqués par les stations-service situées hors du réseau autoroutier. Il a été signé jeudi par le ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius, après une ultime réunion de négociation avec les sociétés concessionnaires d'autoroutes. Cette disposition va permettre aux stations qui le souhaitent de faire la publicité de leurs tarifs sur des panneaux ad hoc à compter de la fin juillet.

Installés au niveau des échangeurs, 5 à 10 kilomètres avant chaque sortie, ces panneaux, financés par les stations elles-mêmes dans le cadre de conventions passées avec les concessionnaires, indiqueront les prix des cinq premières stations implantées dans un rayon de 10 kilomètres, pour deux types de carburant, le gazole et le super sans plomb 95. Vivement critiquée par les pétroliers et les grandes surfaces, l'initiative du gouvernement vise à distiller un peu de concurrence dans le système très fermé de la distribution d'essence sur autoroute, où les prix demeurent plus élevés qu'ailleurs. En déplacement dans le Sud de la France, mercredi et jeudi, pour promouvoir l'euro, M. Fabius, qui avait indiqué que « la puissance publique n'était pas sans moyen » pour influencer sur la formation des prix à la pompe, a jugé que la mesure était de nature à susciter la concurrence et à « intensifier bon nombre de Français ».

Reste à savoir si les automobilistes seront prêts à quitter l'autoroute pour remplir leur réservoir au

meilleur prix. L'Union française des industries pétrolières (UFIP) fait valoir que les gens font de plus en plus le plein avant de prendre l'autoroute. Le volume moyen de carburant vendu par station autoroutière est tombé de 7 700 en 1990 à 6 600 mètres cubes en 2000. Les 400 stations d'autoroute ne représentent que 6 % des volumes de carburants distribués en France, alors même qu'elles sont ouvertes 24 heures sur 24.

Les distributeurs, qui devraient

se réjouir de cet arrêté, censé faire le jeu de leurs stations proches des entrées d'autoroute, ne le font pas : les sociétés d'autoroute feront payer en moyenne 450 francs par changement d'affichage...

FAIRE RESPECTER LA CONCURRENCE

Le Medef, lui, n'a pas hésité à parler de « coup de force » de la part du gouvernement. En fait, la mesure fait figure de pis-aller. Au printemps 2000, M. Fabius avait convoqué les patrons des groupes pétroliers pour leur demander de répercuter à la pompe la baisse des prix du pétrole. L'initiative était restée lettre morte, après l'envoie du prix du baril au second semestre. Plusieurs enquêtes de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont alors été lancées auprès des pétroliers pour tenter de prouver qu'il y avait entente entre eux sur le mode de fixation des tarifs. En vain. M. Fabius a ensuite saisi, à l'été 2000, le Conseil de la concurrence afin de « vérifier que le mode de fixation des prix est bien compatible avec le jeu de la libre concurrence ».

En attendant les conclusions du Conseil, fin 2001, Bercy veut mon-

trer sa volonté de faire respecter la concurrence sur les autoroutes. Le ministère avait suscité la candidature de Carrefour pour reprendre les 17 stations cédées en avril par Total et Elf à la suite de leur fusion, comme la Commission de Bruxelles le demandait. La brèche ainsi ouverte, Leclerc s'y est engouffré, obtenant deux concessions sur l'A83, près de Niort (*Le Monde* du 22 juin), alors que le distributeur n'en avait plus eu depuis 1990. Auchan s'est déclaré à son tour intéressé.

L'arrivée de la grande distribution sur autoroute s'est traduite par une baisse moyenne de 35 centimes par litre. Mais alors que des poussées inflationnistes se font sentir, Bercy veut aller plus loin. Libération affirmait récemment que le ministère était prêt à accélérer le renouvellement des concessions accordées par les sociétés d'autoroute. Officiellement, une trentaine de concessions arrivent à échéance en 2003 et une cinquantaine en 2005. Bercy a démenti vouloir avancer l'échéance début 2002.

Stéphane Lauer et Anne Michel

Les grandes surfaces à l'assaut du marché

- **TotalFinaElf** : 5 773 stations en France, dont 253 sur autoroute.
- **Shell** : 1 222 stations, dont 77 sur autoroute.
- **Carrefour** : 1 140 stations, dont 17 sur autoroute.
- **Esso** : 885 stations, dont 62 sur autoroute.
- **BP** : 625 stations, dont 60 sur autoroute.
- **Leclerc** : 477 stations, dont 3 sur autoroute.
- **Agip** : 90 stations, dont 12 sur autoroute.

L'affaire Independent Insurance met en lumière la légèreté du contrôle des assureurs britanniques

LONDRES

de notre correspondant à la City

La controverse franco-britannique à propos de la faillite de l'assureur Independent Insurance souligne les carences de la réglementation de contrôle des services financiers au Royaume-Uni. L'émoi suscité par les révélations de la presse sur les responsabilités dans la banqueroute d'Independent Insurance est à la hauteur des déboires de l'assureur : considérable. Selon *l'Insurance Times*, revue professionnelle londonienne, le Financial Services Authority, le régulateur de la finance britannique, a été averti dès janvier par la Commission de contrôle des assurances (CCA) de l'ampleur des pertes de la filiale française du groupe britannique, placé sous administration judiciaire début juin.

Le CCA a découvert dès septembre qu'à la demande de l'état-major londonien d'Independent les responsables de la filiale française n'avaient pas pris en compte dans la comptabilité de nombreuses déclarations de sinistres à payer. Le CCA n'a jamais reçu de réponse à sa demande d'information sur la solvabilité de la compagnie britannique. Independent Insurance SA a été mise en liquidation, le 3 juillet, après que la maison mère n'a pu répondre à l'injonction du CCA de recapitaliser sa filiale, qui employait 220 personnes. Royal & Sun Alliance a repris Independent Insurance pour 3 millions de livres (5 millions d'euros).

UNE DIFFICILE COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

Tout en reconnaissant avoir reçu la demande d'information de son homologue français, Jacques Delmas-Marsalet, le président du FSA, Howard Davies, a minimisé l'importance des informations transmises par Paris. Pour les experts, s'il devait être prouvé que le FSA n'a pas donné suite à ces informations, les récents souscripteurs d'Independent Insurance pour-

raient exiger des dommages et intérêts substantiels non seulement du FSA, mais de l'actuaire Watson Wyatt et du bureau comptable KPMG chargés de contrôler les réserves et les comptes de la compagnie.

« Alors que le régulateur français avait placé la compagnie sous surveillance spéciale, on ne peut pas dire que les autorités britanniques aient fait preuve de célérité », Stephen Alexander, associé du cabinet Class Law chargé de la défense des clients lésés, insiste sur les graves lacunes du FSA. Lourdes procédures internes, manque de flexibilité, structure de supervision complexe... tels sont les griefs les plus communément adressés à cet organisme créé en 1997, dans la foulée de l'arrivée au pouvoir du Labour. « La tendance du régulateur est d'accepter ce qu'on lui dit, surtout quand il s'agit d'une compagnie importante comme Independent Insurance. Il n'agit que contraint et forcé. A l'évidence, la coopération internationale ne figure pas dans les priorités du FSA qui n'a pas pris au sérieux les informations venues de Paris », indique un observateur. Francophile et francophone, Howard Davies a, certes, accordé au développement de la coopération européenne une vraie priorité. Mais ses services sont plus proches de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains, qui a servi de modèle au FSA. Face aux critiques, le « super-régulateur » a récemment révisé ses modes de surveillance pour se concentrer sur les établissements financiers susceptibles de causer le maximum de dommages.

L'attitude du FSA illustre les difficultés de la coopération judiciaire franco-britannique. De nombreuses procédures financières, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sale, sont actuellement entravées par la mauvaise volonté de Londres.

Marc Roche

La Commission européenne épingle les banques pour les frais prélevés sur les paiements transfrontaliers en euros

À MOINS de six mois de l'arrivée de l'euro dans le porte-monnaie des consommateurs européens, la Commission a tapé du poing sur la table, jeudi 12 juillet. L'instance de Bruxelles veut obliger les banques à réduire les frais perçus sur les paiements transfrontaliers en euros, des frais jugés « inacceptables ». L'exécutif européen a plusieurs fois, depuis 1999, lancé des rappels à l'ordre appelant les banques à baisser leurs prix. Mais ces dernières ont jusqu'ici toujours fait la sourde oreille. Pourtant, le risque de change a disparu depuis le 1^{er} janvier 1999.

C'est pourquoi les autorités européennes ont décidé d'agir et vont faire une proposition de réglementation interdisant aux établissements financiers d'appliquer des frais aux virements entre pays en euros supérieurs à ceux appliqués aux opérations nationales. Interrogée par *Le Monde*, Christa Randzio-Plath, présidente de la commission économique et monétaire du Parlement européen, a également fustigé les banques. Si les frais restent

aussi élevés après le 1^{er} janvier 2002, les consommateurs « ne comprendront pas pourquoi ils auront à payer si cher pour des transactions transfrontalières au sein de la zone euro, alors que la même monnaie sera utilisée partout après l'introduction de l'euro », a indiqué David Byrne, le commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, dans un communiqué virulent contre les banques.

RECORD PORTUGAIS

Les autorités européennes s'appuient sur une étude rendue publique jeudi, réalisée par l'Institut européen interrégional de la consommation (IEIC). « Les banques de la zone euro facturent toujours des frais trop élevés pour les petits montants, et l'introduction de l'euro n'a pas encore changé cette situation », conclut cette étude. Ces frais bancaires ont même légèrement augmenté depuis 1999, déploie la commission. Les enquêteurs ont constaté que, pour un virement de 100 euros effectué en mars, des frais en moyenne de 17,36 euros

sont appliqués, ce dans onze pays de la zone euro (la Grèce n'est pas comprise dans l'enquête). Le Portugal détient le record avec 31,04 euros, tandis que le Luxembourg est le pays le plus compétitif (9,58 euros). Des records sont aussi battus en Irlande. L'Allemagne et la France se situent dans la moyenne. Des écarts énormes existent entre plusieurs établissements. Ainsi, en Italie, cas extrême, le montant minimum est de 6,20 euros et le montant maximum de 43,40 euros. Dans 38 % des cas, le bénéficiaire a également dû payer des frais sans que le donneur d'ordre ait marqué son accord, ce qui représente une violation d'une directive européenne de 1997, confie-t-on à Bruxelles.

La Fédération européenne des banques d'épargne a assuré dans un communiqué qu'elle allait « bientôt » réduire à 3 euros par transaction le coût des virements transfrontaliers. Il faudrait ajouter les coûts individuels, ce qui aboutirait en moyenne à 10 euros.

Pascale Santi

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Le livre noir du colonialisme

Cinq siècles de colonialisme, par **Ignacio Ramonet**. ■ La France se penche sur son passé, par **Philippe Vidalier**. ■ 17 octobre 1961 : rendez-vous avec la barbarie, par **Philippe Vidalier**. ■ Une certaine idée de la justice, par **Dominique Vidal**. ■ Cela nous a prémunis contre la haine, par **Ahmed Ben Bella**. ■ Droit à l'insoumission : le Manifeste des 121. ■ La mémoire expurgée des manuels scolaires, par **Maurice T. Maschino**. ■ Quand Tocqueville légitimait les boucheries, par **Olivier Le Cour Grandmaison**. ■ La dimension africaine de la traite des Noirs, par **Elikia M'Boloko**. ■ Le miroir colonial brisé, par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ La torture routinière de la République, par **Alain Ruscio**. ■ Le spectacle ordinaire des zoos humains, par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ 1931! Tous à l'Expo..., par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ Madagascar 1947, le début de la fin..., par **Philippe Leymarie**. ■ 1956 : coup de tonnerre sur le canal de Suez, par **Eric Rouleau**. ■ Henri Curiel, citoyen du tiers-monde, par **Gilles Perrault**. ■ La lente marche des pays non alignés, par **Robert Décombe**. ■ Les ratés de la décolonisation en Afrique, par **Claude Wauthier**. ■ Malgré les sanglots de l'homme blanc..., par **Philippe Norel**. ■ Seconde jeunesse pour les comptoirs coloniaux, par **Edward Goldsmith**. ■ Ces deux cents sociétés qui contrôlent le monde, par **Frédéric F. Clairmont**. ■ La spirale infernale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ La patrie littéraire du colonisé, par **Albert Memmi**. ■ Entre apothéose et oubli, par **Pascal Blanchard**. ■ Inventer une mémoire commune, par **Alain Gresh**.

Bibliographie, sites Internet, adresses utiles.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Bertelsmann et Vivendi ferment leur librairie électronique

La vente de livres sur Internet ne rencontre pas, en France, le même succès que dans d'autres pays. Alors que les actionnaires de bol.fr mettent fin à son activité, d'autres concurrents, comme amazon.com, rencontrent aussi des difficultés

LA CRISE des « dot.com » fait sa première victime dans la librairie électronique en France. Bertelsmann et Vivendi Universal Publishing (VUP) ont annoncé, jeudi 12 juillet, la fermeture de leur filiale commune, « les résultats de bol.fr, dans un contexte de marché difficile, n'étant pas à la hauteur de l'attente des deux actionnaires », soulignent-ils dans un communiqué commun. De fait, bol.fr était lanterne rouge dans la bataille sans merci que se livrent les libraires en ligne français, derrière fnac.com, alapage.com et amazon.fr.

Bol.fr semblait pourtant avoir de sérieux atouts. La société était le fruit du premier éditeur du monde, l'allemand Bertelsmann, et du

leader français, Havas (devenu depuis VUP). Ils se sont lancés début 1999 parmi les premiers sur ce marché, à une époque où alapage n'avait pas été racheté par France Télécom, où la Fnac avait un site encore embryonnaire et où Amazon ne savait pas encore comment s'implanterait dans l'Hexagone. Leur site paraissait riche en contenu et performant.

Puis bol.fr a vu ses concurrents passer à la vitesse supérieure, sans donner beaucoup l'impression de réagir ni de développer la notoriété de sa marque. Le premier PDG est parti au bout d'un an et demi, sans être immédiatement remplacé. Son successeur n'est resté en place que quelques mois, tandis que Ber-

trand Stephann est arrivé aux commandes alors que l'existence du site commençait à être menacée. Ses trente employés actuels seront reclassés au sein de VUP et du club de livres France Loisirs, désormais contrôlé à 100% par Bertelsmann, après avoir été une filiale commune des deux groupes à 50-50.

Jeudi, Vivendi Universal et Bertelsmann ont finalisé le réaménagement de capital de France Loisirs, qui avait été annoncé en mars. Dans le même temps, Bertelsmann avait indiqué que l'ensemble de ses activités de librairie électronique passaient sous la coupe des clubs de livres, entraînant un grand ménage et plusieurs fermetures (lire ci-dessous).

Bien qu'ayant les mêmes actionnaires, bol et France Loisirs n'affichaient pas la plus grande entente. Le premier regardait le second avec condescendance et cherchait à le supplanter. Il n'a jamais vraiment cherché à utiliser l'expérience de France Loisirs en matière de vente par correspondance et de fidélisation d'abonnés. France Loisirs, de son côté, a amorcé un redressement après des années de stagnation et ne voyait pas d'un bon œil l'arrivée d'une filiale délicate.

L'échec de bol.fr s'inscrit dans un contexte difficile pour les librairies électroniques, après les discours euphoriques de l'année 2000. Ce secteur ne représente que 1% du marché total du livre en France. Il se heurte à un réseau dense de librairies traditionnelles, ainsi qu'à un faible taux de pénétration d'Internet par rapport à d'autres pays.

Amazon éprouve de grandes difficultés. En dépit d'investissements importants et d'un lancement très médiatisé fin août 2000, les résultats, non communiqués, ne seraient pas à la hauteur des espérances. Plusieurs cadres dirigeants sont partis. Le site propose actuellement des réductions de 30% sur 50 000 titres, une opération à mi-chemin entre soldes et déstockage. Des rumeurs circulent même sur une possible fermeture du site français. Son PDG, Georges Aoun, en fonction depuis mai, dément. « Nos investissements commencent à porter leurs fruits », assure-t-il.

De son côté, alapage.com peut s'appuyer sur un propriétaire solide, France Télécom, dont les portails Wanadoo et Voila drainent une partie de sa clientèle. « Nous avons trois fois plus de visiteurs

qu'amazon.fr », se félicite Olivier Sichel, président du directeur d'alapage.com. Selon lui, « l'assainissement actuel est une bonne chose ». Autre acteur du marché, chapitre.com a trouvé une « niche », en se spécialisant dans le livre ancien.

« Il n'y a pas de crise de la librairie en ligne. C'est au contraire un marché en fort développement. Mais c'est vrai qu'il y a trop d'acteurs en France »

Pour le PDG de fnac.com, Jean-Christophe Hermann, « seuls les modèles basés sur le clic et le magasin survivront ». Il estime, par exemple, que « la moitié des clients qui commandent des billets de spectacle sur Internet vont les retirer dans les magasins ».

Selon M. Hermann, « il n'y a pas de crise de la librairie électronique. C'est au contraire un marché en fort développement. Mais c'est vrai qu'il y a trop d'acteurs en France : en 2003, nous ne serons plus que deux ».

Antoine Jacob et Alain Salles

www.lemonde.fr/vivendi-universal

Les annonceurs peu enthousiasmés par la « télé-réalité »

L'UNION DES ANNONCEURS, en collaboration avec les agences médias Spédic et McCann Universal, a interrogé, mi-juin, 220 annonceurs sur les programmes de « télévision-réalité ». 71% des sondés affirment qu'ils ont eu des réticences à parrainer « Loft Story », diffusée du 26 avril au 5 juillet sur M6. Ils ne souhaitent pas associer étroitement leur marque « à un programme qui a suscité tant de débats dans l'opinion publique ». Pour 60% des annonceurs, le Loft n'a pas modifié l'image qu'ils avaient de M6. Près de 80% estiment que « la télévision-réalité » n'est ni plus ni moins qu'un programme d'un nouveau genre télévisuel « parmi d'autres ». Néanmoins, 90% des annonceurs « ne souhaitent pas voir se multiplier ce genre d'émissions à la télévision ».

DÉPÊCHES

■ **PRESSE**: un nouveau mensuel, **Jonas**, sur les sciences de la nature, publié par Première impression, est en kiosques depuis le 21 juin. Vendu 25 francs (3,8 euros), le n°1 de cette revue, fondée par Dominique Cellura, ancien rédacteur en chef de VSD, propose un dossier sur le réchauffement de la planète et un entretien avec Mikhaïl Gorbatchev.

■ **TÉLÉVISION**: **François Tron**, directeur des études de France Télévision, a été nommé directeur des programmes de France 2, a annoncé la chaîne publique, mercredi 11 juillet.

■ **Guillaume de Vergès**, directeur des programmes de TF1, crée un pôle regroupant les divertissements, les magazines et la « télévision-réalité », dont la direction est confiée à Franck Firmin-Guion, ex-directeur artistique de TF1.

TROIS QUESTIONS À...

MARC-OLIVIER SOMMER

1 Vous êtes PDG de France Loisirs et membre du conseil de Bertelsmann Directgroup, pourquoi avoir décidé de fermer bol.fr ?

La décision a été prise par les deux actionnaires, Vivendi Universal Publishing et Bertelsmann. C'est une réaction normale d'entrepreneur. Nous perdions de l'argent et il n'y avait pas de perspectives de croissance satisfaisantes. Dans un marché étroit et difficile, nous ne pouvions nous contenter d'être le numéro trois ou quatre, avec des perspectives économiques qui ne correspondaient pas à nos attentes. Nous avons préféré arrêter, dans de bonnes conditions sociales, puisque les trente salariés seront reclassés au sein des deux groupes.

A court terme, il n'y a pas de modèle économique satisfaisant pour la librairie électronique. Cela ne nous empêchera pas, à moyen terme, de créer éventuellement un nouveau service de vente de livres, à l'ombre de France Loisirs, qui s'appuiera sur nos magasins.

2 Quelle est la situation de vos autres librairies électroniques en Europe ?

Elles ont toutes été rattachées aux activités de clubs de livres et nous regardons pays par pays. Nous avons décidé de fermer en France, en Norvège, au Danemark et en Espagne.

En Italie, nous sommes associés avec Mondadori, dans bol comme dans les clubs de livres. Nous sommes en train d'intégrer les deux activités et nous prendrons une décision ensuite.

Nous maintenons, au contraire, nos activités aux Pays-Bas, où nous sommes leaders avec plus de 50%

de parts de marché, en Angleterre, en Suède et en Finlande.

3 Cela représente tout de même un échec dans la stratégie de Bertelsmann en France.

Il faut relativiser les choses. En France, 1,4% de la vente par correspondance se fait sur Internet. C'est un marché qui n'existe pas encore. Les clubs de livres ne sont pas pour autant absents de la vente en ligne. En Italie, par exemple, nos clubs de livres font déjà entre 5% et 10% de leur chiffre d'affaires sur Internet. Nous prévoyons que, en 2005, 15% du chiffre d'affaires de France Loisirs se fera sur Internet. Nous avons connu des difficultés comme tous les clubs, mais nous avons investi et nous regagnons des adhérents. France Loisirs reste le club de livres le plus rentable au niveau mondial.

Propos recueillis par Alain Salles

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le déficit italien pourrait être trois fois plus élevé que prévu

LE MINISTRE italien du Trésor, Giulio Tremonti, a déclaré mercredi 11 juillet que le déficit de l'Italie pourrait atteindre 2,6% en 2001, soit plus de trois fois le chiffre de 0,8% prévu initialement. Le 9 juillet, il s'était montré rassurant lors d'une réunion du forum de coordination des politiques économiques de la zone euro. Il avait confirmé la volonté du nouveau gouvernement de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2003. M. Tremonti a annoncé que des « mesures correctrices » seront prises pour relever ces prévisions, jugées « un peu surprenantes » par un porte-parole de la Commission européenne, qui ajoute que « ce n'est pas un bon exemple de coordination des politiques ».

■ **FRANCE**: le Fonds monétaire international (FMI) évalue le taux de croissance de la France à 2,3% en 2001, mais prévoit qu'il devrait se situer entre 2,5% et 3% en 2002, dans un rapport publié jeudi 12 juillet.

■ **La France a enregistré un excédent commercial de 517 millions d'euros en mai**, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées vendredi 13 juillet par les douanes françaises.

■ **JAPON**: la production industrielle japonaise a baissé de 1,2% en mai par rapport à avril, a annoncé le ministère de l'économie, vendredi.

■ **ONU**: la croissance du produit mondial brut devrait atteindre 2,5% en 2001, contre 4% en 2000, selon des experts de l'Organisation des nations unies, qui évoquent un « déclin significatif » mais qui prévoient une amélioration fin 2001.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **RENAULT**: au 1^{er} semestre, les ventes ont diminué de 0,7%, à 1,26 million de voitures particulières et véhicules utilitaires, contre 1,27 million un an plus tôt. Ce total inclut les marques sud-coréenne Samsung et roumaine Dacia. Les ventes de la marque Renault ont, elles, diminué de 3,3%, à 1,2 million de véhicules.

● **LUCENT**: l'équipementier américain de télécoms a annoncé jeudi que plus de 8 500 salariés avaient accepté son offre de départ anticipé à la retraite.

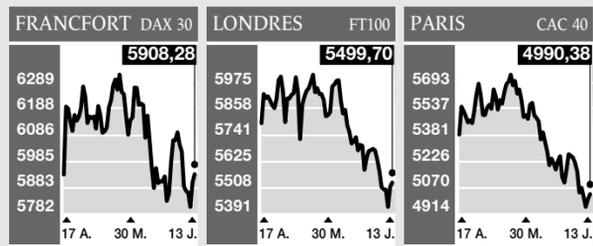
● **GENERAL ELECTRIC**: c'est le 7 septembre que Jack Welch abandonnera la présidence du conglomérat américain. Il avait reculé de six mois son départ en retraite pour mener à bien la fusion avec Honeywell, une opération finalement bloquée le 3 juillet par la Commission européenne.

● **VOLKSWAGEN**: le premier constructeur automobile européen a annoncé vendredi l'arrêt de la production de sa principale usine, à Wolfsburg (Basse-Saxe), pendant trois semaines cet été. Les analystes de WestLB Panmure, qui citent des représentants de VW auprès des investisseurs, estiment que cette fermeture a été motivée par la faiblesse du marché allemand.

SERVICES

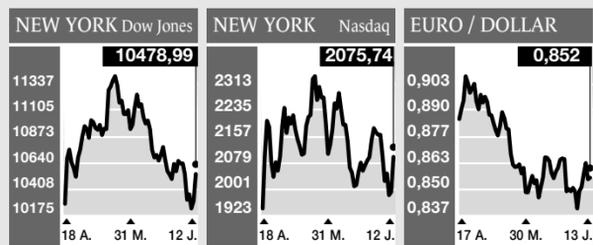
● **US AIRWAYS**: la compagnie aérienne United Airlines a annoncé, jeudi 12 juillet, que sa concurrente US Airways avait refusé sa proposition de mettre fin à leur projet de fusion et lui avait demandé d'aller jusqu'au bout de la procédure. Pour United Airlines, le prix à payer est désormais trop élevé en raison de la dégradation des conditions économiques aux Etats-Unis.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4027,54	0,42	- 15,61
EUROPE	STOXX 50	3878,88	0,34	- 14,88
EUROPE	EURO STOXX 324	336,15	0,42	- 14,20
EUROPE	STOXX 653	316,22	0,24	- 12,11
PARIS	CAC 40	4990,38	0,58	- 15,79
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3419,38	0,55	- 14,99
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	553,75	- 0,15	- 13,15
BRUXELLES	BEL 20	2913,17	0,54	- 3,68
FRANCFORT	DAX 30	5908,28	0,31	- 8,17
LONDRES	FTSE 100	5499,70	0,33	- 11,62
MADRID	STOCK EXCHANGE	8298,60	1,62	- 8,90
MILAN	MIBTEL 30	36210,00	- 0,07	- 17,18
ZURICH	SPI	6929,50	0,01	- 14,82

AMÉRIQUES

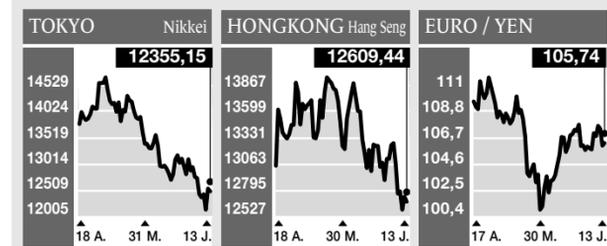


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10478,99	2,32	- 2,85
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1208,14	2,37	- 8,49
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2075,74	5,26	- 15,98
TORONTO	TSE INDEX	7670,82	1,32	- 14,14
SAO PAULO	BOVESPA	13916	0,02	- 8,80
MEXICO	BOLSA	363,45	- 1,69	15,02
BUENOS AIRES	MERVAL	311,65	- 8,16	- 25,22
SANTIAGO	IPSA GENERAL	106,28	- 1,10	10,71
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7488,32	0,47	9,71

Cours de change croisés

13/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80603	0,85255	0,12996	1,40180	0,56386
YEN	124,06500	105,74500	16,12500	173,89000	69,95500
EURO	1,17295	0,94567	0,15245	1,64475	0,66150
FRANC	7,69450	6,20300	6,55957	10,78655	4,34110
LIVRE	0,71337	0,57505	0,60800	0,09270	0,40225
FRANC SUISSE	1,77350	1,42960	1,51185	0,23055	2,48605

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12355,15	- 0,43	- 10,38
HONGKONG	HANG SENG	12609,44	- 0,40	- 16,47
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1655,16	- 1,06	- 14,10
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,49	- 2,02	6,54
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3342,10	0,13	5,94
BANGKOK	SET	20,93	- 0,57	12,35
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3504,67	1,50	- 11,77
WELLINGTON	NZSE-40	2043,46	- 0,12	7,46

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	12/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4425
ALLEMAGNE	1,95585	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9640
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2620
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	33,8830
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6927
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3024
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,82894	DOLLAR HONGKONG	6,6594
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1126
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	256,9500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	25002
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7167

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,36	5,17	5,71
ALLEMAGNE	4,54	4,48	5,04	5,60
GDE-BRETAG.	5,50	5,16	5,09	4,78
ITALIE	4,54	4,43	5,45	6,01
JAPON	0,04	0,02	1,27	2,35
ÉTATS-UNIS	3,78	3,58	5,23	5,67
SUISSE	3	3,15	3,36	4,02
PAYS-BAS	4,50	4,43	5,19	5,66

Matif

Cours 9 h 57	Volume 13/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
DÉCEMBRE 2001	3391	88,23	88,36
Euribor 3 mois	NC	NC
JANVIER 2001	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert, vendredi 13 juillet, en hausse de 0,76%, à 4 999,28 points. A Francfort, l'indice Dax gagnait 0,62% dans les premiers échanges, à 5 926,14 points, contre 5 889,88 points jeudi à la clôture. L'indice Footsie progressait de 0,16%, à 5 490,30 points, vendredi matin à Londres. A New York, l'indice Nasdaq des valeurs technologiques a terminé la séance de jeudi en hausse de 5,26%, à 2 075,74 points. Le Dow Jones a gagné 2,32%, à 10 478,99. L'indice Nikkei a terminé en repli de 0,43%, à 12 355,15 points, à Tokyo.

CHANGES-TAUX

LA MONNAIE européenne était quasiment stable vendredi 13 juillet lors des premiers échanges de la matinée, à 0,8526 dollar contre 1 euro. Le yen restait ferme contre la devise américaine vendredi, et s'échangeait à 124,17 yens contre 1 dollar, après la décision de la Banque du Japon de ne pas modifier sa politique monétaire. Sur les marchés obligataires européens, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans restait stable vendredi matin, et s'établissait à 5,201%. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,068%.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Swissair, qui a terminé jeudi 12 juillet en hausse de 13,81 %, à 104,25 francs suisses, continuait de progresser de 2,5 % vendredi à la Bourse de Zürich, lors des premiers échanges, à 106,75 FS. Le marché a bien accueilli les projets de recentrage présentés par le PDG, Mario Corti. Le titre de l'opérateur néerlandais KPN restait stable, à 6,14 euros, vendredi 13 juillet, à la Bourse d'Amsterdam. L'action, qui a perdu les deux tiers de sa valeur depuis janvier, ne bénéficie pas du projet de fusion avec le belge Belgacom, dont les marchés redoutent l'échec en raison du très fort endettement de KPN.

L'action Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA), qui a perdu 2 % en quelques jours, se reprenait légèrement vendredi matin en affichant une hausse de 0,35 %, à 13,9 euros. En raison de la crise argentine, la banque a dû annuler son OPA sur les 31 % de la banque Frances qu'elle ne détenait pas encore. Le fabricant d'équipements téléphoniques suédois Ericsson retrouve les faveurs des marchés, à la suite des résultats meilleurs que prévu de Microsoft et Motorola. L'action a gagné 7 %, à 51 couronnes suédoises jeudi à Stockholm, et encore 3,4 %, à 52 couronnes, vendredi matin.



Table of stock prices for various companies including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Table of stock prices for various companies including CARLSBERG AS-A, COCA COLA HBC, DANISCO, etc.



Table of stock prices for various companies including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

Table of stock prices for various companies including METRO, NEXT PLC, PINAULT PRINT, etc.

13/07 10h03

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for various banks including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for various raw materials and commodities including ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for various chemical companies including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table of stock prices for various companies including SOLVAY, SYNGENTA N, TESSENDERLO CHE, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for various conglomerates including D'IETTEREN SA, AZEL, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for various telecommunications companies including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for various construction companies including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for various cyclical consumption companies including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for various pharmaceutical companies including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for various energy companies including BG GROUP, BP, CEPSA.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for various equipment companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Advertisement for subscribers: À NOS ABONNÉS. Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances. un seul numéro 0825 022 021. ou par Internet : www.lemonde.fr

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORTSCH PETRO, ENI, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various financial services companies including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for various food and beverage companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

Table of stock prices for various companies including EUROTUNNEL, EXEL, KANSA, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies including AHOLD, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for various insurance companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for various media companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies including AHOLD, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various distribution companies including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various high-tech companies including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various collective services companies including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies in the Euro New Market including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies in Brussels including ARTHUR, ENVIPO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies in Frankfurt including AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

TOUR DE FRANCE 2001 La 5^e étape du 88^e Tour de France, Verdun-Bar-le-Duc (67 km), contre-la-montre par équipe, a été emportée jeudi 12 juillet par la formation

Crédit agricole. ● **LES COUREURS** dirigés par Roger Legeay ont devancé la formation espagnole ONCE-Eroski de 31 secondes et l'équipe franco-espagnole Festina de 54 secondes.



● **CE SUCCES** permet à l'Australien Stuart O'Grady de conserver son maillot jaune devant deux de ses coéquipiers, l'Allemand Jens Voigt (de 26 s) et l'Américain Bobby Julich (de

27 s). ● **L'ÉQUIPE ALLEMANDE** Deutsche Telekom de Jan Ullrich, favorite de l'étape, a terminé 7^e, tandis que l'US Postal de Lance Armstrong prenait la quatrième place.

A l'approche de la montagne, le Tour de France fait ses premiers comptes

Le contre-la-montre par équipe de Bar-le-Duc (Meuse) a révélé le talent de la formation française Crédit agricole, permettant à Stuart O'Grady de conserver le maillot jaune avant d'attaquer les premières étapes d'altitude (ballon d'Alsace, Alpes), qui devraient bouleverser le classement général

BAR-LE-DUC (Meuse)
de notre envoyé spécial

L'inconvénient de l'épreuve du contre-la-montre cycliste par équipes, c'est qu'elle doit se dérouler par équipes !

Jeudi 12 juillet, Lance Armstrong a dû avoir le temps de méditer sur cette épreuve. Sur les 67 kilo-

mètres reliant Verdun à Bar-le-Duc, le coureur américain a donné le sentiment de devoir composer bien malgré lui avec ses huit coéquipiers de la formation US Postal. On a vu le double vainqueur du Tour de France (1999, 2000) se porter en tête du groupe formé par ses huit compagnons et leur imposer des relais très longs (plus d'une minute souvent) et très appuyés. C'est toutefois Lance Armstrong lui-même qui a, d'un geste de la main sans équivoque, intimé l'ordre de lever le pied quand, à une quinzaine de kilomètres de l'arrivée, l'Américain Christian Vandeveldé et l'Espagnol Roberto Heras, ont chuté.

Dans l'affaire, la formation US Postal aura perdu entre trente et quarante secondes. Mais sans doute pas le gain de l'étape, tant, jeudi, les coureurs du Crédit agricole, que l'on n'avait guère vu depuis le début de la saison, sont apparus irrésistibles : la formation française a conforté le maillot jaune de l'Australien Stuart O'Grady, en devançant de 31 secondes l'équipe espagnole ONCE et de 54 secondes l'équipe française Festina.

PRESSION PROGRESSIVE

« Depuis notre quatrième place, l'an dernier à Saint-Nazaire, à une minute de la ONCE, nous savions que nous pouvions gagner. Nous n'avons pas ménagé notre peine. J'évoque cette étape du 12 juillet depuis l'hiver, j'ai fait monter la pression progressivement », expliquait Roger Legeay, directeur sportif de l'équipe tricolore.

Classés à la quatrième place de l'étape, à 1 minute et 26 secondes, la formation US Postal et son leader ont cependant pu se satisfaire d'avoir pris le dessus sur l'équipe allemande Telekom, dont le leader, l'Allemand Jan Ullrich, a été

présenté comme le plus sérieux rival de Lance Armstrong avant le départ de cette 88^e édition de la Grande Boucle.

Le train rose de Telekom, que l'on avait vu imposer sa puissance dans le final de l'étape menant mardi 10 juillet à Seraing, n'a pas tenu son rôle de favori dans l'exercice du chronomètre. Après avoir dû se résoudre à abandonner l'Américain Kevin Livingston à une dizaine de kilomètres de l'arri-

vée et avoir dû attendre l'Allemand Erik Zabel, pour une crevaisson, les coureurs de Telekom ont pris la septième place, à 1 minute et 50 secondes de l'équipe Crédit agricole et à 25 secondes d'US Postal.

Au classement général, vendredi 13 juillet, au départ de la 6^e étape, Lance Armstrong (quinzième) devançait Jan Ullrich (dix-neuvième) de 27 secondes. « Il n'y a rien de dramatique, de toute façon, on

n'a jamais pensé que le contre-la-montre par équipes aurait fait des grosses différences entre les favoris », a assuré le coureur allemand. « J'ai pris du temps, pas beaucoup, mais suffisamment pour que cela ait un impact psychologique sur lui », a fait valoir son homologue texan, qui sait que se profile la montagne : la traversée des Vosges, samedi 14 juillet (cinq cols au menu), puis celle du Jura, dimanche 15 juillet, annoncent l'entrée dans les Alpes, lundi 6 juillet.

PLUSIEURS AMBITIEUX

« Cela va être dur, car cela fait deux jours que les gars font des chronos par équipe », relevait, jeudi soir, Philippe Raimbaud, le manager de l'équipe française Bonjour, faisant référence à la poursuite à laquelle avait dû se livrer, dans le vent, une bonne partie du peloton, mercredi 11 juillet, lors de l'étape Huy-Verdun.

Lance Armstrong est précédé par des coureurs qui n'ont pas caché quelques ambitions au classement général : l'Espagnol Joseba Beloki (ONCE) et le Français Christophe Moreau (Festina) par

exemple, qui ont fini respectivement troisième et quatrième du Tour de France en 2000. Mais aussi l'Espagnol Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE), deuxième du Tour d'Espagne en 1999, ou encore l'Américain Bobby Julich (Crédit agricole) : l'autre Texan du peloton occupe la troisième place du classement général, avec 1 minute et 26 secondes d'avance sur Lance Armstrong.

Le natif de Corpus Christi n'avait plus été vu en si bonne position depuis longtemps. Sa troisième place sur le podium à Paris lors du Tour de France 1998, alors qu'il portait les couleurs de l'équipe française Cofidis, avait été suivie de deux saisons quasiment blanches. « Notre objectif était d'amener Bobby en bonne position au pied des Alpes », a averti Roger Legeay, ne masquant pas les ambitions de son coureur.

A l'amorce de la deuxième semaine de course, certaines équipes ont, en tout état de cause, dû revoir les ambitions qu'elles avaient pu nourrir. C'est le cas de Cofidis, dont les neuf coureurs sont classés au-delà de la 80^e place, avec des retards allant de plus de 17 minutes à plus de 47 minutes. Ce dernier écart est celui affiché par l'Ecosais David Millar. Victime d'une chute lors du prologue à Dunkerque, le premier maillot jaune du Tour de France 2000 est l'actuelle lanterne rouge de l'édition 2001.

L'équipe néerlandaise Rabobank n'est guère plus vaillante. Huit de ses coureurs se situent au-delà de la 72^e place. Seule exception : Michael Boogerd, classé dans un temps voisin de celui de Jan Ullrich.

« La grosse surprise pour moi se situe au niveau des Kelme », expliquait le coureur allemand sur la ligne d'arrivée. L'équipe espagnole, plutôt réputée pour le talent de ses grimpeurs, a fini cinquième du contre-la-montre par équipes. Et trois de ses coureurs sont classés dans des temps proches de celui du leader de Telekom.

Philippe Le Cœur

Yves Bordenave

► www.lemonde.fr/tdf2001

Les vainqueurs de l'étape

CRÉDIT AGRICOLE
Équipe fondée en août 1998 qui a succédé au groupe d'assurances GAN.

Directeurs sportifs : Roger Legeay (Fra), Serge Beucherie (Fra).

Têtes d'affiche : Bobby Julich, 29 ans (USA), Jonathan Vaughters, 28 ans (USA).

Les autres coureurs : Jens Voigt, 29 ans (All) ; Thor Hushovd, 23 ans (Norvège) ; Stuart O'Grady, 27 ans (Australie) ; Frédéric Bessy, 29 ans (Fra) ; Sébastien Hinault, 27 ans (Fra) ; Chris Jenner, 26 ans (Fra) ; Anthony Morin, 27 ans (Fra).

Le maillot jaune

STUART O'GRADY
Né le 6 août 1973, à Adélaïde (Australie), 1,76 m, 73 kg.

Carrière : professionnel depuis 1995. Équipes : GAN (de 1995 à 1997) ; Crédit agricole (depuis 1998).

Ses principales victoires : champion du monde de poursuite par équipes en 1993 ; Classic Haribo 1999 ; Tour Down Under 1999 et 2001 ; une étape du Grand Prix Midi-Libre 2000 (Decazeville).

Classifications dans le Tour de France : 109^e en 1997 ; 54^e en 1998 ; 94^e en 1999 ; abandon en 2000. Deux victoires d'étape. Maillot jaune trois jours en 1998. Abandon en 2000 (sans porter le maillot de leader, comme indiqué précédemment par erreur). Maillot jaune du Tour 2001 depuis trois jours.

Classement mondial UCI (fin d'année) : 404^e en 1995 ; 806^e en 1996 ; 120^e en 1997 ; 30^e en 1998 ; 61^e en 1999 ; 110^e en 2000.

BAR-LE-DUC (Meuse)

de notre envoyé spécial

Pour quelqu'un qui rêve du vert, le jaune doit sembler un peu pâle. Mais qu'importe : la route est longue jusqu'à Paris et l'Australien Stuart O'Grady peut encore espérer. Pour l'heure, sous la pluie battante et en attendant mieux, il se promène en jaune et semble s'y habituer. « Une journée de plus en jaune, c'est toujours ça. Je vis au jour au jour, sans ambition pour le classement général », déclarait-il dans l'euphorie de l'arrivée de l'équipe Crédit agricole à Bar-le-Duc. C'est ainsi. Stuart O'Grady cultive les paradoxes et celui-là n'est pas forcément contraignant.

Cet Australien, qui vit à Toulouse, a grandi près d'un vélodrome à Adélaïde. Il s'est initié à la rude école de la piste et touche à la notoriété depuis qu'il se distingue sur la route. Bien que vice-champion olympique de poursuite par équipe dès 19 ans, à Barcelone, en 1992, il a dû patienter jusqu'à 25 ans avant d'atteindre à la célébrité.

Encore y est-il parvenu dans les pires conditions. C'était lors du Tour de France 1998, au

Les carabiniers italiens auraient trouvé des anabolisants sur le Giro féminin

Lors de leur perquisition menée dans les chambres d'hôtels de 17 équipes engagées sur le Tour d'Italie cycliste féminin, mercredi 11 juillet, les carabiniers de la brigade antistupéfiants des carabiniers italiens (NAS) auraient trouvé, dans les frigos de l'équipe Edilsavino des produits à base de nandrolone, de testostérone, ainsi que des fioles étiquetées « Dinabolon », la marque d'un produit anabolisant. Des perquisitions ont également été menées dans les appartements privés de certains membres de l'entourage des équipes : des produits pharmaceutiques en provenance d'un hôpital et des ordonnances vierges ont notamment été saisies au domicile de l'infirmier d'une de ces équipes. « Le cyclisme professionnel d'aujourd'hui n'est plus mon monde, a commenté Maria Canins (52 ans) l'ancienne championne italienne. Quand une femme roule à 49 km/h, cela signifie qu'elle a battu le record de Fausto Coppi ».

Stuart O'Grady roule en jaune mais rêve de vert

soir d'une étape à Cholet, le 15 juillet. Malgré son premier maillot jaune, le jeune homme des antipodes a dû se contenter des miettes. En plein scandale du dopage, Bruno Roussel, alors directeur sportif de la formation Festina, qui venait d'être interpellé par les policiers du SRPJ de Lille à quelques mètres de la ligne d'arrivée, lui avait volé la vedette.

« LE MAILLOT M'ÉTAIT TOMBÉ DESSUS »

« Cette année-là, le maillot m'était tombé dessus en raison des circonstances de courses favorables », se souvient-il. Stuart O'Grady, qui n'en était pas à ses débuts, collectionnait déjà quelques titres internationaux, comme celui de champion du monde sur la piste. C'est d'ailleurs dans cette discipline qu'il a appris son métier de coureur cycliste. Initié dès l'âge de 14 ans dans cette spécialité particulièrement appréciée dans son pays, il s'est ensuite formé au contact rugueux

de Charly Walsh à l'institut d'Adélaïde.

Fils d'un champion d'Australie sur piste, neveu d'un sélectionné aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964, Stuart O'Grady a grandi dans un environnement qui le prédisposait à la pratique de ce sport. Il est arrivé en Europe en 1995 pour passer professionnel dans l'équipe GAN, l'ancêtre du Crédit agricole. Depuis 1997, il n'a jamais raté un Tour de France, même s'il dut abandonner en 2000 à la suite d'une fracture de la clavicule. Jeudi 12 juillet, à Bar-le-Duc (Meuse), il a enfilé le sixième maillot jaune de sa carrière. Quoi qu'il en dise, il y prend goût, et son équipe, qui a triomphé à l'issue de l'étape, également. Il sait bien qu'il finira par le perdre.

Dès lors, il lui restera à courir après le vert que sa pointe de vitesse peut lui valoir. En attendant, lui et son directeur sportif, Roger Legeay, sont bien décidés à la défendre au moins jusqu'au pied des Alpes. Bobby Julich et Jens Voigt, respectivement 3^e et 2^e du général derrière leur coéquipier, devraient pouvoir contribuer à la réussite de cette mission.



PATRICK KOVARIK/AP

Crédit agricole creuse son sillon

On les disait menacés, voire en grand danger mais entre Verdun et Bar-le-Duc, à travers les vaux meusois, les grands hommes verts de Roger Legeay n'ont pas mis la charrue avant les bœufs. Avec précision, organisation, obstination et abnégation (mais pas sans ambition), les coureurs du Crédit

agricole ont fauché les espoirs de tous leurs adversaires, creusant un sillon rectiligne sur les 67 kilomètres de ce contre-la-montre par équipe plutôt arrosé et très glissant comme de nombreuses chutes en ont attesté. ONCE, Festina, US Postal et Telekom ont dû se rendre à l'évidence : battre la campagne n'est pas leur truc. A ce concours-là, la médaille d'or (et le maillot jaune qui va avec) est revenue aux gars du terroir.

LES CLASSEMENTS

5^e étape : Verdun-Bar-le-Duc (67 km, c.l.m. par équipes)

jeudi 11 juillet

1. Crédit Agricole, les 67 km en 1 h 21 min 32 s ; 2. ONCE, à 31 s ; 3. Festina, à 54 s ; 4. US Postal, à 1 min 26 s ; 5. Kelme-Costa Blanca, à 1 min 38 s ; 6. Rabobank, à 1 min 47 s ; 7. Deutsche Telekom, à 1 min 50 s ; 8. Cofidis, à 2 min 55 s ; 9. BigMat-Auber 93, à 2 min 56 s ; 10. Mapei-Quick Step, à 2 min 58 s ; 11. CSC Tiscali, à 3 min 1 s ; 12. Bonjour, à 3 min 09 s ; 13. Libanesto.com, à 3 min 45 s ; 14. Domo-Farm frites, à 3 min 48 s ; 15. Fassa Bortolo, à 4 min 1 s ; 16. Jean Delatour, à 4 min 22 s ; 17. Euskatel, à 4 min 45 s ; 18. AG2R Prévoyance, à 4 min 52 s ; 19. La Française des Jeux, à 4 min 58 s ; 20. Lotto-Adeco, à 5 min 14 s ; 21. Lampre, à 5 min 58 s.

Classement général

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 20 h 54 min 21 s ; 2. Voigt (All/CA), à 26 s ; 3. Julich (USA/CA), à 27 s ; 4. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 57 s ; 5. Beloki (Esp/ONC), à 1 min 7 s ; 6. Sastre (Esp/ONC), à 8 min 8 s ; 7. Jakseche (All/ONC), à 1 min 12 s ; 8. Moreau (Fra/FES), à 1 min 17 s ; 9. Gutierrez (Esp/ONC), à 1 min 20 s ; 10. Serrano (Esp/ONC), à 1 min 23 s ; 11. Brard (Fra/FES), à 1 min 24 s ; 12. Casero (Esp/FES), à 1 min 33 s ; 13. Pradera (Esp/ONC), à 1 min 42 s ; 14. Perez (Esp/FES), à 1 min 50 s ; 15. Armstrong (USA/USP), à 1 min 53 s ; 16. Pena (Col/USP), à 2 min 10 s ; 17. Botero (Col/KEL), à 2 min 11 s ; 18. Gutierrez (Esp/KEL), à 2 min 17 s ; 19. Ullrich (All/TEL), à 2 min 20 s ; 20. Klöden (All/TEL), à 2 min 32 s ; 21. Heras (Esp/USP), à 2 min 34 s ; 22. Sevilla (Esp/KEL), à 2 min 39 s ; 23. Vinokourov (Kaz/TEL), à 2 min 45 s ; 24. Boogerd (Pab/RAB), à 2 min 47 s ; 25. L. Jalabert (Fra/CSC), à 3 min 19 s ; 26. Vidal (Esp/KEL), à 3 min 37 s ; 27. Bartoli (Ita/MAF), à 3 min 43 s ; 28. Heulot (Fra/BIG), à 3 min 44 s ; 29. Garzelli (Ita/MAF), m.t. ; 30. Rous (Fra/BJR), à 3 min 48 s ; 31. Bénétteau (Fra/BJR), à 4 min 15 s ; 32. Robin (Fra/BJR), à 4 min 22 s ; 33. Simon (Fra/BJR), à 4 min 24 s ; 34. Brozyna (Pol/BAN), à 4 min 30 s ; 35. Pascual Rodriguez (Esp/BAN), à 4 min 38 s ; 36. Mancebo (Esp/BAN), à 4 min 40 s ; 37. Odriozola (Esp/BAN), à 4 min 42 s ; 38. Tosatto (Ita/FAS), à 4 min 43 s ; 39. Wesemann (All/TEL), à 4 min 44 s ; 40. Władysław (Pol/DF), à 4 min 51 s ; 41. Bölts (All/TEL), à 4 min 54 s ; 42. Blanco (Esp/BAN), m.t. ; 43. Basso (Ita/FAS), à 4 min 55 s ; 44. Hincapie (USA/USP), à 4 min 57 s ; 45. Belli (Ita/FAS), à 5 min ; 46. Brochard (Fra/DEL), à 5 min 1 s ; 47. Merckx (Bel/DF), à 5 min 2 s ; 48. Halgand (Fra/DEL), à 5 min 8 s ; 49. Salmon (Fra/A2R), à 5 min 57 s ; 50. Chateauroux (Esp/EUS), à 6 min ; 51. Livingston

(USA/TEL), à 6 min 14 s ; 52. Montgomery (Sui/FDJ), à 6 min 14 s ; 53. Aerts (Bel/LOT), à 6 min 15 s ; 54. Van de Wouwer (Bel/LOT), à 6 min 17 s ; 55. Baquet (Bel/LOT), à 6 min 28 s ; 56. Hoppner (All/TEL), à 6 min 29 s ; 57. Teutenberg (All/FES), à 6 min 51 s ; 58. Gonzalez (Esp/ONC), à 6 min 58 s ; 59. Vandeveldé (USA/USP), à 7 min 14 s ; 60. Hamilton (USA/USP), à 8 min 38 s ; 61. Gueiri (Ita/TEL), à 9 min 41 s ; 62. Petacchi (Ita/FAS), à 9 min 49 s ; 63. Garcia-Acosta (Esp/BAN), à 10 min 39 s ; 64. Sorensen (Dan/CST), à 10 min 46 s ; 65. Mengin (Fra/FDJ), à 11 min 10 s ; 66. Bouyer (Fra/BJR), à 11 min 25 s ; 67. Van Hylte (Bel/LOT), à 12 min 35 s ; 68. Hunter (Als/LAM), à 12 min 55 s ; 69. Kjaergaard (Nor/USP), à 12 min 58 s ; 70. Talabardon (Fra/BIG), à 13 min 6 s, etc.

Classement de la montagne

1. Patrice Halgand (Fra/DEL) 28 pts ; 2. Salmon (Fra/A2R), 26 ; 3. N. Jalabert (Fra/CSC), 10 ; 4. Durand (Fra/FDJ), 10 ; 5. Boogerd (Pab/RAB) 8, etc.

Classement par points

1. Erik Zabel (All/TEL) 75 pts ; 2. O'Grady (Aus/CA), 69 ; 3. Hunter (Als/LAM), 49 ; 4. Kirsipuu (Est/A2R), 47 ; 5. Nazon (Fra/BJ), 46, etc.

Classement par équipes

1. Crédit Agricole 62 h 44 min 3 s ; 2. ONCE, à 2 min 12 s ; 3. Festina, à 2 min 52 s ; 4. US Postal, à 5 min 4 s ; 5. Kelme, à 5 min 43 s, etc.

Classement des jeunes

1. Jorg Jakseche (All/ONC) 20 h 55 min 33 s ; 2. Gutierrez (Esp/ONC), à 8 s ; 3. Brard (Fra/FES), à 12 s ; 4. Sevilla (Esp/KEL), à 1 min 27 s ; 5. Mancebo (Esp/BAN), à 3 min 28 s, etc.

Classement de la combinativité

1. Jacky Durand (Fra/FDJ) 30 pts ; 2. Guesdon (Fra/DF), 22 ; 3. N. Jalabert (Fra/CSC), 22 ; 4. L. Jalabert (Fra/CSC), 21 ; 5. Oriol (Fra/DEL), 21, etc.

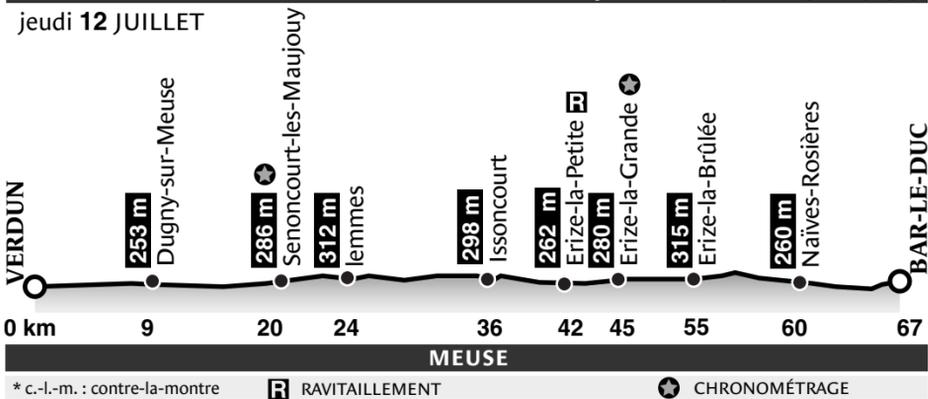
Abandons

De Waelle (Bel/LOT, n.p. 1^{er} ét.) ; Flores (Esp/EUS, ab. 2^e ét.) ; Laurent Desbiers (Fra/Kel, ab. 3^e ét.) ; Francesco Casagrande (It/FAS, ab. 4^e ét.).

Abréviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (libanesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatour) ; DFF (Domo-Farm frites) ; EUS (Euskatel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des Jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Darwin) ; LOT (Lotto-Adeco) ; MAP (Mapei-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

VERDUN • BAR-LE-DUC 5^e étape • 67 km (c.-l.-m.* par équipe)



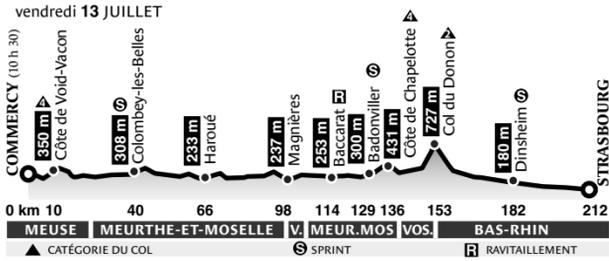
En hausse

● **Joseba Beloki** (ONCE) : à la faveur de la performance de son équipe dans le contre-la-montre, le Basque, 3^e du Tour de France 2000, est placé en embuscade, à la 5^e place du général (à 1 min 17 s du maillot jaune).
● **Kelme** : la formation espagnole, 5^e de l'étape, a démontré qu'elle n'était seulement taillée pour la montagne et pourrait troubler le jeu des favoris.

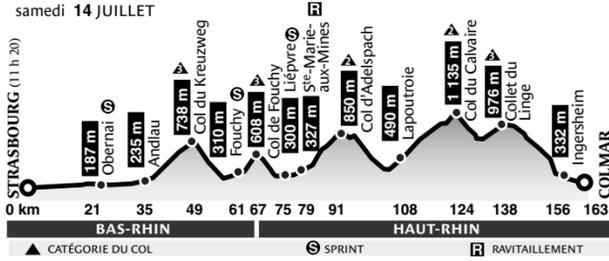
En baisse

● **David Millar** (Cofidis) : l'Ecossois, marqué par sa chute dans le prologue, arrivé loin derrière ses coéquipiers, est « lanterne rouge » du classement général.
● **Lampre-Daikin** : la formation italienne a pris la dernière place du contre-la-montre par équipes, reléguant son premier coureur au classement général, Robert Hunter, à la 68^e place, à 12 min 55 s du leader.

COMMERCY • STRASBOURG 6^e étape • 212 km



STRASBOURG • COLMAR 7^e étape • 163 km



LES HORIZONS DU CYCLISME (5)

Marc Biver : « En cyclisme, on pardonne plus facilement »

« **MALGRÉ** ce que disent certaines personnes qui théorisent beaucoup sur le cyclisme sans apporter de solution, j'ai une vision optimiste pour l'avenir de ce sport. Le cyclisme est le seul sport à avoir l'honnêteté de prendre en main son problème et de responsabiliser ses acteurs face à ce problème, celui du dopage. Il est rare de voir une fédération internationale adopter une telle démarche d'ouverture et de transparence. Je suis persuadé que cette politique va permettre à une nouvelle génération de coureur mais aussi de directeurs sportifs, de soigneurs et de médecins, d'émerger. Même si le cyclisme continue actuellement de vivre des moments difficiles, cela sera bénéfique demain.

nous a jamais dit : « *Le dopage nous fait peur, on quitte le vélo.* » Tant que les partenaires réagiront de cette façon, il n'est pas question de s'inquiéter. C'est même dans les moments de crise qu'il faut investir car la situation ne peut que s'améliorer.

Je crois également que la popularité du cyclisme n'a rien perdu. Je dirais même qu'à la suite de ces affaires de dopage le public se rend

Un pionnier du marketing sportif

Marc Biver est né en 1951, à Luxembourg, et vit en Suisse depuis l'âge de huit ans. De 1975 à 1982, il a travaillé chez Omega Sports Timing, où il est devenu responsable du chronométrage. Il crée, en 1982, Marc Biver Développement, dont la vocation est de gérer la carrière de sportifs de haut niveau et d'organiser des courses cyclo-sportives. Ses clients les plus célèbres sont alors le skieur Primin Zurbriggen et le cycliste Tony Rominger. En 1993, il vend sa société à l'américain IMG, un des géants du marketing sportif. Il dirige aujourd'hui la filiale suisse d'IMG ainsi que toute l'activité cycle pour le groupe. IMG est devenu propriétaire du Tour de Suisse, du Tour de Romandie, de la course A travers Lausanne et de la Rominger Classique, et a une vingtaine de coureurs sous contrat.

encore mieux compte que le coureur est un valeureux, un vaillant, qu'il souffre pour exercer son métier. Les gens ont pris conscience de la dureté du vélo.

» Du coup, on pardonne sans doute plus facilement que dans un autre sport. Et puis, personne n'est dupe que le cyclisme, et le sport en général, n'est que le miroir de la société. Il y a des tricheurs partout, dans tous les secteurs de la société : dans le business, en politique, dans le monde des arts, dans

DANS LE PELOTON

■ **DOPAGE : le tribunal correctionnel de Poitiers (Vienne) a condamné, jeudi 12 juillet, à trois ans de prison ferme et 150 000 F (22 634 euros) d'amende Patrick Charron, considéré comme un des principaux fournisseurs de « pot belge » auprès des cyclistes amateurs. Il était accusé d'avoir acquis, détenu, transporté, cédé ou offert, en 1997 et 1998, ce mélange à base d'amphétamines, d'antalgiques, avec parfois un peu d'héroïne et de cocaïne, très consommé dans les pelotons cyclistes. Son cas avait été disjoint pour raisons médicales du procès qui avait vu la condamnation, le 30 mai, de trente-neuf prévenus sur quarante et un, dont douze à des peines de prison avec sursis allant de 2 mois à 30 mois, vingt-quatre autres à des amendes allant de 2 500 à 8 000 francs (381 à 1 220 euros).**

l'agroalimentaire, etc. Et partout, on voit des gens qui consomment des produits pour améliorer leurs performances.

Je défie n'importe qui de se rendre à un festival de jazz par exemple et de contrôler tel joueur de trompette ou tel guitariste afin de vérifier qu'ils sont sobres. La différence avec le sport, c'est qu'il n'est pas interdit d'absorber des produits pour mieux jouer d'un instru-

ment de musique et que seul le sportif est punissable. Mais soyons clairs, ce n'est pas une excuse en soi ou un plaidoyer pour le dopage mais une explication qui permet de centrer de juste manière le problème.

» Enfin, je trouverais regrettable qu'il y ait un nouveau contrôle policier durant ce Tour de France. Je crois même que l'opinion publique se lasserait de ce genre d'intervention. Les coureurs ne sont tout de même pas des malfrats. Les moyens déployés par les forces de l'ordre, comme ce fut le cas pendant le Giro, me semblent exagérés. D'autant plus que le résultat n'a pas été à la hauteur des moyens mis en œuvre. A ce que je sache, les policiers italiens n'ont pas trouvé de produits interdits dans les valises des coureurs. Je ne nie pas, néanmoins, l'effet dissuasif que peut avoir l'éventualité d'une intervention policière sur une course cycliste. Mais comprenez-moi bien, je suis totalement contre le dopage et j'approuve les actions préventives, les contrôles et, bien entendu, les sanctions lourdes. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Juan Antonio Samaranch quitte le CIO, mais pas le mouvement olympique

Après vingt et un ans de règne sans partage, le président espagnol du Comité international olympique s'apprête à passer la main à l'issue de la session de Moscou, lundi 16 juillet

MOSCOU

de nos envoyés spéciaux
« Vous avez toujours parlé en bien de Franco. — Evidemment. — Evidemment ? — Bien entendu. Franco a fait trois choses très importantes : il ne nous a pas mis dans la guerre en Europe, il a transformé l'Espagne en un pays industriel et il a choisi le roi que nous avons. Trois grandes œuvres. — Avec quelques erreurs, non ? — Les erreurs, je vous laisse en parler.

— Dans la récente crise du CIO, la majeure partie de la presse mondiale a rappelé le passé franquiste de son président.

— A défaut d'autre chose. Peu d'étrangers peuvent comprendre ce qui s'est passé pendant la guerre et après la guerre. J'ai toujours dit que seuls les Espagnols peuvent juger de mon passé.

— C'est ce que vous aviez l'intention de dire lorsque vous avez comparu devant la commission du Congrès américain, lors de la crise du CIO ?

— Je l'aurais dit, mais je n'en ai pas eu l'occasion. Ils ne m'ont pas interrogé sur mon passé, et ils ont bien fait, j'étais préparé. J'avais amené avec moi la fameuse photo où Franco et le président Eisenhower s'embrassent, sur l'aéroport de Madrid. »

Eternel Juan Antonio Samaranch, fidèle à lui-même jusque dans ses pires travers, jusqu'à assumer fièrement son passé franquiste, comme si un Russe pouvait aujourd'hui se retrouver à la tête d'un grand organisme international et vanter les mérites de Staline. C'est pourtant ce qu'a fait M. Samaranch en répondant de la sorte aux questions d'El Pais, le 1^{er} juillet. Cette interview est l'une des rares que le Catalan a données avant son départ du Comité international olympique (CIO), après vingt et un ans de règne sans partage. M. Samaranch a, en fait, annulé une large partie du plan média programmé par l'administration du CIO. « Il faut le comprendre, il a plus de quatre-vingts ans. Au bout d'un quart d'heure, il éprouve des difficultés à conserver suffisamment d'attention », explique son entourage.

Fatigué, le septième président du CIO n'en est pas moins resté actif jusqu'au bout. Celui que le dernier numéro de la Revue olympique dépeint comme une icône vivante n'aura rien laissé au hasard pour faire de cette 112^e session un succès personnel. Soucieux de voir la grande famille de

l'olympisme réunie une dernière fois autour de lui, M. Samaranch a cru nécessaire d'écrire au président de la République ivoirienne, Laurent Gbagbo, afin de regretter que le général Llassena Palenfo ne puisse se rendre auprès de ses collègues olympiens. M. Palenfo a un empêchement valable : il a été condamné à un an de prison pour tentative de meurtre. Avant les Jeux de Sydney, M. Samaranch était intervenu auprès du gouvernement indonésien pour libérer Mohammed « Bob » Hassan, incarcéré pour corruption. Au final, ni Bob Hassan ni le général Palenfo n'auront pu quitter leurs geôles respectives.

FAIRE COOPTER « JUNIOR »

Il est fort à parier, en revanche, que M. Samaranch connaisse plus de réussite pour ce que certains considèrent comme sa dernière gageure : faire coopter son fils, Juan Antonio Samaranch Junior, au sein du cénacle olympique. Beaucoup de ses proches eurent beau lui répéter que cette transmission de témoin n'était peut-être pas la meilleure idée qui soit, le vieil homme n'a pas cillé. « C'est le

circulation. Une image la hante depuis le jour de son élection, en 1980 à Moscou : celle de son prédécesseur, le Britannique Lord Killanin, seul au bar de l'hôtel, alors que lui était entouré par tous les membres », raconte un de ses proches. Est-ce cette peur du vide qui pousse aujourd'hui M. Samaranch à vouloir conserver un pied dans le mouvement olympique ? La session de Moscou devrait en effet le nommer président de la Fondation du musée olympique de Lausanne, lequel pourrait être baptisé de son nom.

Grâce à cette occupation, « Son Excellence », ainsi qu'il aime se faire appeler, continuera à fréquenter Lausanne, une ville qu'il dit beaucoup aimer et qui le lui rend bien, même si, en mai, la municipalité a renoncé à lui remettre le titre de « citoyen d'honneur », en raison de son passé franquiste.

Reste la question que tout le monde se pose : l'ombre du petit marquis au costume bleu et aux lunettes fumées continuera-t-elle de hanter le CIO ? M. Samaranch aimerait conserver sa suite du Lausanne Palace, dont le coût – 230 000 dollars par an – est pris

L'incroyable prémonition de l'ambassadeur de France

C'est un message électronique stupéfiant qu'ont reçu les 300 membres du « Club France », regroupant les Français de Moscou actifs dans les secteurs économiques. Stupéfiant parce qu'envoyé vingt-quatre heures avant que soit connue la décision du CIO, et que l'ambassadeur de France à Moscou y affichait une certitude étonnante : « Madame, Monsieur, Son Excellence, M. Claude Blanchemaison, ambassadeur de France en Fédération de Russie, vous invite à venir suivre en direct sur grand écran la victoire de Paris pour les Jeux olympiques de 2008, demain vendredi 13 juillet, à partir de 17 heures, au salon d'honneur de l'ambassade de France en Fédération de Russie, au 45, Bolchaïa Iakimanka. La décision du Comité international olympique, qui ne fait aucun doute, sera suivie d'un vin d'honneur. »

dernier hoquet du népotisme qui a caractérisé la totalité de son règne », a vitupéré, depuis l'Arizona, le sénateur républicain John McCain, qui avait mené les auditions du Congrès américain lors du scandale de corruption de Salt Lake City. Officiellement, aucun membre du CIO n'a bronché contre cet ultime oukase, mais beaucoup d'aigreur a suinté dans les couloirs de la maison olympique. « Fini les samarancheries ! », peste un habitué.

La candidature de « Juanito », 41 ans, qui sera soumise à un vote à bulletin secret, lundi 16 juillet (si le vote n'est pas reporté, comme on le murmure), illustre merveilleusement la difficulté de M. Samaranch à renoncer au pouvoir. « Il n'a qu'une peur : disparaître de la

en charge par le CIO. Certains lui prêtent également l'intention de réclamer d'importantes indemnités de départ, alors qu'il a œuvré bénévolement pendant plus de vingt ans.

Après avoir échoué dans sa tentative de convaincre Jean-Claude Killy de se présenter au poste de président, M. Samaranch aimerait voir le Belge Jacques Rogge lui succéder, car il sait qu'il marchera dans ses pas. Un succès du Sud-Coréen Kim Un Yong, son plus cher détracteur, le pousserait vers la sortie et sa collection de timbres, son autre grande passion.

Sylvain Cypel et Frédéric Potet (avec Jean-Claude Buhner, à Genève)

Les opposants à Pékin peu nombreux mais pas découragés

MOSCOU

de notre envoyé spécial
Mais de quoi diable avaient donc peur le président russe Vladimir Poutine et Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, pour que quelques malheureux militants des droits de l'homme les gênent tant ?

Cinq minutes. Non, trois seulement, peut-être. Trois minutes, et tout était fini, vendredi matin 13 juillet, et les militants pro-tibétains embarqués dans la fourgonnette des « Omons », cette police spéciale du ministère russe de l'intérieur. Cinquante policiers, Omons et agents en civil ont suffi. Les manifestants n'étaient qu'une quinzaine, pas plus. Reporters sans frontières (RSF), les étudiants américains pour un Tibet libre et les militants du Comité de soutien au peuple tibétain, venus de Suisse, espéraient une centaine de personnes. La plupart des gens contactés se sont abstenus. « On préférerait ne pas passer le week-end au poste », avait prévenu Vincent Brossel, de RSF. Lui était là, et a été embarqué presque au premier instant.

Les policiers, comparativement, étaient en force : une cinquantaine environ. Et attendaient le moment. A 9 h 15, au moment même où, dans la salle de l'hôtel Mejdounarodnaïa, Juan Antonio Samaranch ouvrait la séance de présentation des cinq candidatures des villes sou-

haitant organiser les Jeux en 2008, les manifestants, au dehors, brandissaient leurs banderoles. « Non aux JO à Pékin », « Liberté en Chine ».

Ils ne les ont pas tenues plus de vingt secondes. Bousculés, ils ont fini, après une brève « résistance », par les lâcher et se laisser embarquer dans la fourgonnette. Vendredi, à 10 heures, Vincent Brossel y était encore. Les militants arrêtés le 10 juillet avaient été retenus plusieurs heures par la police avant d'être déferés devant un juge, qui avait considéré que les « méthodes policières » avaient fait défaut (on ne leur avait pas proposé de traducteur pour les interrogatoires). Le juge les avait libérés en leur demandant de se tenir à la disposition de la justice russe.

GOULAG ET LAO GAI

Vendredi, Alexander Podrabinek était là, seul Russe avec une certaine notoriété à s'être joint aux manifestants. Ceux-ci espéraient la venue de Sergueï Kovalev, le député défenseur des droits de l'homme, l'un des très rares hommes politiques russes à s'exprimer sur la situation en Tchétchénie. Sergueï Kovalev n'est pas venu.

Alexander Podrabinek porte sur les épaules un tee-shirt de l'ancien temps. Celui que portaient les dissidents soviétiques en 1980. « Boy-

cott Moscow Olympics », y lit-on. Derrière, il a ajouté un nouveau slogan : « Soutien aux prisonniers politiques en Chine. » Lui a passé cinq ans et demi dans divers camps sibériens, de 1978 à 1984.

« J'étais au Goulag, je sais ce qu'est le Lao Gai, dit-il. Il est inacceptable de donner les Jeux à un pays qui enferme ses opposants. » Il rappelle qu'il existe 1 000 camps de travail en Chine, que l'on estime leur population à 2 millions de personnes, que 260 000 Chinois sont dans des camps de rééducation, manière d'admettre qu'ils sont des opposants politiques.

Mais aucun des manifestants n'a eu le temps de distribuer aux passants le tract qu'ils avaient préparé. Les Omons passent à l'action. Un gradé de la police, une fois les manifestants embarqués, expliquait à une chaîne de télévision russe que « ses services avaient reçu l'ordre d'intervenir parce que les manifestants n'avaient pas demandé d'autorisation de manifester ».

John Hocevar, membre de Students for Free Tibet, qui avait été arrêté le 10 juillet, avait préféré se tenir à l'écart. Le matin même, il avait été interrogé à nouveau, et on lui avait vivement conseillé de « quitter la zone » s'il ne voulait pas d'ennuis plus graves.

S. C.

Libertés de presse
France Culture - Le Monde
par Thomas Ferenczi
« Le système Berlusconi est-il une menace pour la démocratie ? »
avec Enrico Benedetto, Giuliano Ferrara, Sophie Gherardi, Pierre Musso, Yves Surel, Marco Travaglio
le dimanche 15 juillet 2001, 16h-17h
France Culture
Le Monde
Propos recueillis par Frédéric Potet

HAUTE COUTURE AUTOMNE-HIVER 2001-2002

Le bal des sentiments

Organisés du 7 au 11 juillet à Paris, les défilés ont magnifié un savoir-faire et célébré la théâtralisation des apparences, entre héroïnes d'opéra et réminiscences symbolistes

MANCHES gigot, ruchés de tulle, collerettes en éventail, dentelles et crinolines... Délaissant les martèlements techno pour du Mahler ou du Mozart, les couturiers ont multiplié les allers-retours dans l'histoire du costume, entre blouses victoriennes et volumes dignes de la Renaissance italienne.

Déjà, dans le prêt-à-porter présenté en mars 2001, les oiseaux de nuit de Viktor & Rolf et les pourpoints traversés d'yeux de chimères de Nicolas Ghesquière (Balenciaga) donnaient le ton d'une saison qui puise sa modernité dans un mélange inédit des références. On encense l'âme européenne, loin du manichéisme à l'américaine, réduit à la voie du minimalisme ou de l'exhibition.

Parmi les vingt-cinq défilés inscrits au calendrier officiel de la profession et les manifestations « off », l'un des événements les plus attendus aura été le premier défilé de Julien Macdonald, arrivé à la direction artistique de Givenchy en avril pour remplacer Alexander McQueen, aujourd'hui dans l'écurie Gucci.

Si le styliste de vingt-huit ans, d'origine galloise, n'a pas déployé la fantaisie des collections présentées sous son nom à Londres, on ne peut qu'applaudir la finesse du trait, les silhouettes dessinées comme des ombres qui révèlent les profondeurs du noir.

Sans audace ni faute de goût, robe victorienne à col de dentelle,

blouse Bettina en organza de soie, tailleur de cachemire à manches bouffantes collent à l'esthétique hitchcockienne célébrée au Centre Pompidou. Le fourreau de satin de laine aux épaules brodées de plumes évoque Tippi Hedren posant pour *Les Oiseaux* sous l'objectif de Philippe Halsman, un corbeau noir sur l'épaule en guise de parure. « *Il a passé beaucoup de temps dans les archives* », dit-on dans la maison créée en 1952 par Hubert de Givenchy. Sans doute pour ne pas trahir les propos du fondateur qui déclarait, en 1993 : « *Un vêtement doit avoir une harmonie et une architecture. Aujourd'hui on montre des robes de pauvresse avec de*



Modèle Dior par John Galliano.

vieilles voilettes trempées sur la tête, c'est une insulte. Etre bien habillé, ça ne veut pas dire être démodé. »

Valentino en donne la preuve avec ses silhouettes au pinceau, rebrodées de cristal et de jais. Dans l'enceinte du Carreau du Temple, Emanuel Ungaro a célébré la rencontre d'un palais marocain et d'un boudoir de cocottes avec des moucharabihs peints au pochoir, des lanternes suspendues et des méridiennes de velours rouge. Fleurs vénéneuses sur le col, silhouettes longilignes, broderies troubles aux reflets d'eau, paupières voilées d'un halo argenté : les images renvoient à l'univers sensuel de la photographe Deborah Turbeville et aux troublantes icônes préraphaélites peintes par Rossetti ou Burne-Jones. Les robes légères comme un souffle effleurent la peau. « *La mousseline ne supporte pas la médiocrité, je ne l'aime qu'en couture. En prêt-à-porter, elle a l'air de guenilles* », affirme Amparo Sorribes, première de l'atelier flou de Monsieur Ungaro depuis 1990. Exigeant 80 mètres de tulle de soie, la robe de mariée a été rebrodée de strass par douze personnes pendant cinq heures.

Au lendemain du défilé, dans le salon couture, l'enthousiasme des clientes est réel. Déjà, sur la collection d'été, les ateliers – 35 personnes au flou et 20 au tailleur – ont réalisé près de 200 modèles pour elles. Une prouesse dans ce secteur, où les robes sont facturées plusieurs dizaines de milliers de francs. Chez Dior, John Galliano invente la couture « fusion » et entraîne dans un voyage de Savile Row aux steppes mongoles avec une escale à Goa et à Katmandou. Après plusieurs saisons où la mise en scène et l'accumulation occultaient le travail sur le vêtement, il a clarifié son propos pour le grand bonheur des ateliers, qui peuvent enfin faire parade de leur savoir-faire. Le succès d'Hedi Slimane – son homologue pour la ligne Dior homme – l'inciterait-il à rentrer dans le rang ?

Le couturier anglais excelle dans l'art des détournements avec un spectaculaire travail de broderies de fils d'or et de turquoises sur des laines sèches de costume d'homme, des rivets de jean agencés en symboles berbères, un sarouel en toile de Jouy ou une veste de daim constellée de bouts métalliques de canettes. Dansant sur le corps, les robes de mousseline peintes à la main de divinités indiennes et délicatement plissées pendant près de trois cents heures exigent jusqu'à 25 mètres de tissu.

Au final, John Galliano est apparu enturbanné de noir, en veste rouge, et chaussé de rangers sur l'air d'*In the Mood For Love*. Près d'un an après la sortie du film de Wong Kar Wai, la démarche chaloupée et le vestiaire de Madame Chan alias Maggie Cheung ont inspiré à retardement Jean-Paul Gaultier.



Loup de dentelle et velours brodé : l'escabe vénitienne de Christian Lacroix.



Coque futuriste du modiste Philip Treacy.

La mariée chinoise de Jean Paul Gaultier.



Robe « oiseau noir » de Julien Macdonald pour Givenchy.

PHOTOGRAPHIES
DE LING FEI





Mousselines et dentelles dans le boudoir orientaliste d'Emanuel Ungaro.

Dans l'hôtel particulier des Noailles aux lustres de cristal cachés sous des voilages rouge laque, les 550 invités ont pris place dans des salons rebaptisés Shanghai, Yang-Tseu ou Nankin.

Sous le regard de Josiane Balasko et de Nathalie Baye – interprètes d'*Absolument fabuleux*, version française de la série américaine aux costumes signés Gaultier – et de Steevy, l'ex-lofleur décoloré, le couturier a sondé les mystères de la Chine au fil de modèles répondant aux noms de "Bosquet de bambous", "Rivière de perles" ou "Lotus d'or". La robe de velours est traversée d'ombres chinoises en guipure irlandaise, le casaquin vert jade est bousculé par

des parures de laque. Chez ce roi de la narration qui sait brouiller les références pour mieux se les approprier, on regrette une interprétation parfois caricaturale de l'empire du Milieu, entre B.D. et académisme.

A défaut de convaincre son public par ses vêtements, Donatella Versace peut se targuer d'avoir le plus beau parterre de « people » de la semaine de collections. Kevin Spacey au coude à coude avec Naomi Campbell, Rupert Everett, Cristina Ricci et le duo Daft Punk étaient de la partie. Pour Donatella, le trop n'est jamais assez. Déambulant sur un podium transparent garni de 15 000 roses, les mannequins ont défilé sur le thème du « jardin sauva-

ge » dans des robes de mousseline imprimée glycine délicatement ajoutée, des manteaux en pétales de vison blanc et des fourreaux aux imprimés félines.

SOULIERS DE VERRE

Si le travail des ateliers est soigné (éclats de diamants brodés sur du tulle, mousseline effilochée fil à fil par le parurier Lemarié, etc.), on déplore l'apparition d'*escort girls* à la tignasse crépée. Mais que dire alors de la mise en scène pathétique de Dominique Sirop qui installait ses femmes soi-disant « affirmées » autour de maharadjahs de pacotille ? Des Esmeralda slavo-kitsch de Stéphane Rolland chez Scherrer ?

A côté d'une ribambelle de brasseurs d'images, on ne peut que saluer l'arrivée d'une nouvelle génération complètement désinhibée, tant dans les formes, les matières que dans les sujets d'inspiration. Pendant que les jumeaux Tarloyan libèrent en vrac des visions de l'Inquisition et du mysticisme orthodoxe, le tandem russe Seredin & Vassiliev projette ses « rêves d'hiver ». Confortés par une ligne de

prêt-à-porter commercialisée dès septembre, ils laissent libre cours à leurs fantasmes en couture. Cherchant « des matières qui ressemblent à des glaçons et des couleurs de ciel d'hiver », ces Moscovites de vingt-neuf et trente-deux ans ont imaginé des souliers de verre, un pull « tempête de neige » en boules de viscosse blanche ou un manteau de renard bleu glacier.

Dans leur conte surréaliste présenté aux Bouffes du Nord, les cheveux deviennent des robes, des masques de clown décorent un corset, Merlin l'Enchanteur rencontre Dürer, entre un chapeau pointu de cuir plissé et un pantalon aux motifs inspirés des gravures du peintre allemand... Modiste installé à Londres, Philip Treacy a présenté son deuxième défilé parisien. Bibi-flamme sublimé par la belle Alek, voile constellé de cabochons laiteux ou bouquets de plumes en suspension déploient leurs structures fragiles comme des instants de rêve.

Anne-Laure Quilleriet

► www.lemonde.fr

L'école du noir

Azzedine Alaïa et Yves Saint Laurent ont exprimé, chacun à sa manière, un magistral éloge de l'ombre

NOIR COSMÉTIQUE ou noir de peintre. Noir sculpté, tendu sur un corps en voyage, ou noir absolu d'une apparition ennuagée de réminiscences. Au cœur d'une saison qui remet en scène les héroïnes, d'Anna Karenine à Eleonora Duse, et où le noir triomphe comme la couleur du sentiment, Azzedine Alaïa et Yves Saint Laurent s'emploient à magnifier un corps. Là où d'autres l'habillent, ils l'expriment, chacun à leur manière.

Orientalissime, Azzedine Alaïa s'est décidé la veille pour le lendemain : c'est ainsi qu'il renoue, après dix ans sans défilé, avec les présentations, offrant la sienne dans sa boutique-salon de la rue de Moussy, au cœur du Marais, où vingt-deux modèles ont défilé en silence. Prêt-à-porter, haute couture, été, hiver ? Les références se fondent en une, au nom de cet art de la coupe, qui étire, allège, s'abstient de toute nostalgie, pour proposer un vestiaire de parfaite, où le droit-fil et le flou se combinent avec harmonie, où la structure se fond dans le mouvement, légères fronces à la naissance du cou, de la jambe, absence de coutures à l'épaule, jupes de jersey dont les panneaux en biais enlacent la démarche bottée ou finement chaussée de ballerines, sans jamais l'entraver.

D'une robe de vestale suspendue à une chaîne d'or, à un manteau de cuir, le voici avec ce « noir qui flanque tout par terre » dont parlait Chanel, noir tour à tour violet, rouge, qui se fond sur la peau. Pointes, piqûres, jeux d'asymétrie, le voici qui révèle avec une sensuelle pudeur, une chute de reins, un creux de Vénus, dans ce jeu poussé à l'extrême, entre tenue et abandon, ligne et fluidité.

Fidèle à l'Hôtel Intercontinental, où il présente ses défilés de haute couture depuis 1976, Yves Saint Laurent a offert en soixante-dix-sept passages, dans une ode à la couleur, tour à tour fauve et inspirée par les peintres de la Renaissance italienne, une collection-dédicace qui cèle-

bre l'opulence des velours, de la moire et de la zibeline Bargouline, dans un mélange de faste et d'austérité, de retenue et d'invitation à un dernier bal avec ses divines revêtues de tulle ou d'un filet de strass.

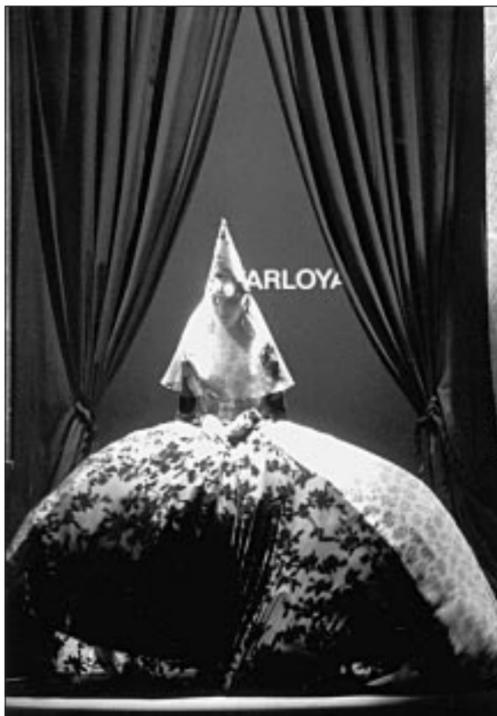
Un noir qu'il maîtrise dans toutes ses étoffes, longiligne en grain de poudre, intense, velouté, soyeux comme la doublure d'une redingote de cachemire, chuchotant des secrets de peau, en caraco d'organza. Sur les grands airs de Verdi, du *Trouvère* à *Rigoletto*, c'est avec lyrisme que le maître resté enfant retrouve ses amours viscontiennes,



Blouse nouée d'Azzedine Alaïa

ses robes qui évoquent la passion et le drame cachent, au bord d'un décolleté en vasque, d'un escarpin « carrosse » de velours, d'une ceinture à boucle d'or gondolé, l'ivresse de la main qui dessine. Celle qui retrouve, au fil de ses croquis, la robe Dovima créée pour Dior en 1955, photographiée par Avedon, les scènes de *Madame Bovary* qu'il illustrait, adolescent, à Oran, les arlequins brodés de Venise, dans la magie renouvelée du désir. Drapé d'un fourreau de crêpe de soie « coup de crayon », irisé de satin jonquille et bleu lavande, le corps se love et s'envole.

Laurence Benaim



La couture-spectacle des jumeaux Tarloyan.

Robe et combinaison brodées de fils lumineux par les Moscovites Seredin & Vassiliev.



L'Orient aux deux visages

RIDEAU de velours sombre, colonnes de marbre baignées de lumière rouge... Sur un air d'opéra, une silhouette funèbre en robutu cendre s'avance. Lundi 9 juillet, pour leur premier défilé, les jumeaux arméniens Vartan et Guevork Tarloyan ont donné à voir une inquiétante danse macabre où chaque apparition semblait halluciner les âges troubles de l'histoire occidentale. Cape brodée de motifs cachemire et fourrure de renard pour Gorgone klimtienne, grande inquisitrice à bonnet pointu et robe crinoline sanguinolente, prêtresse orthodoxe voilée de velours noir...

« Nous avons été très inspirés par les lignes effilées du Moyen Age et les personnages des films d'Eisenstein comme Ivan le Terrible », expliquent ces couturiers de trente-cinq ans qui ont restauré des livres anciens et des icônes avant de suivre l'académie des beaux-arts d'Erevan. Plumes, vertigineuses boutonnières de strass – près de mille boutons cousus main –, sautoirs à bulbes et croix en verre de Baccarat ont enrichi l'opulence de matières (six mètres de tulle pour la crinoline Elisabeth imprimée d'un tableau de Jérôme Bosch) dignes

des costumes de boyards. Et, dans l'esprit du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski, les robes de mousseline, toutes coupées en biais rappelaient les lignes sirène de John Galliano, chez qui les deux jumeaux ont travaillé quelques mois. Pour réaliser leur première collection, ces deux inséparables ascètes – qui vivent aujourd'hui du RMI – ont troqué leur appartement-atelier de 35 mètres carrés contre les locaux du Centre de documentation arménien, gracieusement prêtés. En attendant de bénéficier d'un prêt pour renouveler cette expérience quasimystique.

SEQUINS ET PAILLETES

Chez le Libanais Elie Saab, nulle âme tourmentée. L'humeur – à défaut des vêtements – était à la légèreté. Mercredi 11 juillet, dans le Carrousel du Louvre, le gotha du Moyen-Orient semblait avoir donné rendez-vous à la jet-set internationale. Hermine de Clermont-Tonnerre ou Claudia Cardinale (plus jeune que jamais) y ont côtoyé des sexagénaires décolorées en tailleur Chanel et de jeunes héritières aux décolletés pigeonnants venues applaudir leur compatriote.

Sur fond de symphonie hollywoodienne, des Shéhérazades modernes ont fait chalouper des robes longues – alourdies parfois de traînes – aux mille et un feux, véritables feuilletés de transparences rebrodées de sequins, de paillettes rectangulaires, de fils d'or ou de perles. Célèbre pour ses robes de mariée – près de 200 modèles vendus par saison –, ce Libanais de trente-sept ans, qui est entré dans la couture à sa majorité, a présenté pas moins de six modèles nuptiaux. Dont, clou de la collection, une robe en lamé or au manteau de tulle entièrement rebrodé d'or (près de 60 000 \$) qui a nécessité deux cents heures de travail. Partagé entre les ateliers de Beyrouth et de Paris, Elie Saab, qui habille aussi bien la reine Rania de Jordanie que l'actrice Arielle Dombasle, se veut avant tout international (40 % de sa clientèle est américaine). Car, explique-t-il, « si, auparavant, il était nécessaire de créer deux collections distinctes pour les pays arabes et pour l'Occident, depuis six ans, la globalisation de la mode a rendu cette distinction obsolète ».

Louise Roque

La quintessence du noir par Yves Saint Laurent



Temps maussade

SAMEDI. Une perturbation ondule du sud-ouest au nord-est de la France apportant son lot de grisaille et de pluies. Le temps se dégrade également sur le Sud-Est avec l'arrivée des premiers orages sur le relief dans l'après-midi. Sur le nord du pays, les températures sont fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le soleil se montre bien présent puis des nuages se forment dans l'après-midi. Ils apportent des averses qui s'accompagnent parfois d'un coup de tonnerre. Les températures varient entre 17 et 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Centre, il pleut le matin puis des éclaircies se dessinent dans l'après-midi. Ailleurs, les éclaircies se produisent au cours de la matinée et s'élargissent dans l'après-midi. Il fait de 18 à 20 degrés.

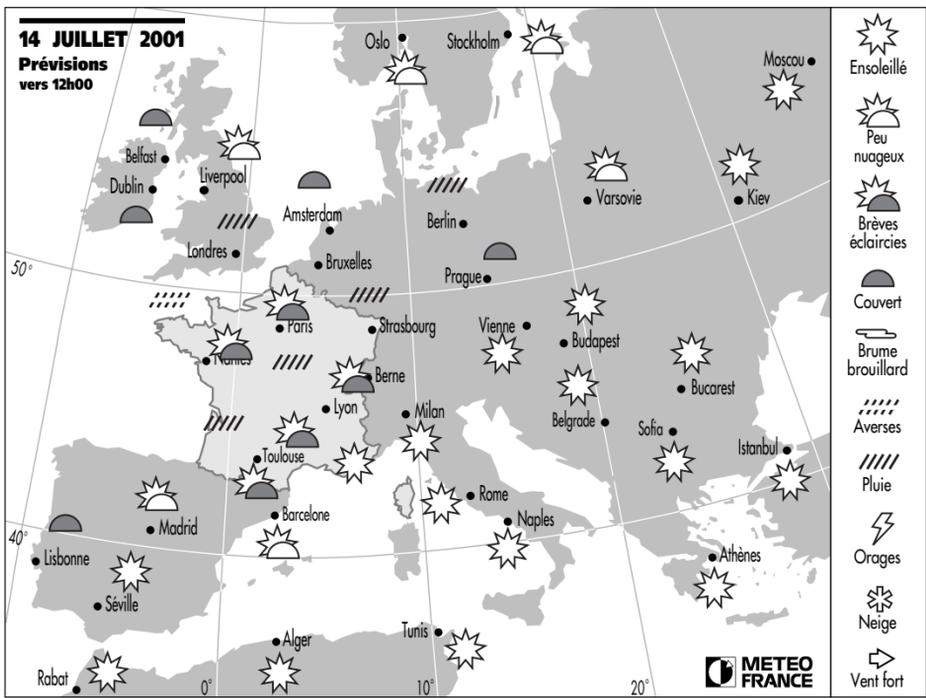
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est couvert. Il pleut faiblement

le matin puis de façon plus soutenue l'après-midi. Le thermomètre affiche de 18 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. De l'Aquitaine au Poitou, le ciel est souvent couvert et il pleut parfois de façon soutenue. Sur Midi-Pyrénées, les nuages s'épaississent au fil des heures et apportent des pluies parfois orageuses en soirée. Les températures varient entre 19 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Nuages et pluies sont au programme sur le Limousin. Ailleurs, le temps se dégrade l'après-midi et des pluies orageuses se produisent en soirée. Il fait entre 21 et 29 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Après une matinée agréable, les nuages se développent et apportent des pluies ou averses orageuses sur le relief et sur le Languedoc-Roussillon. Il fait beau en Corse. Les températures varient entre 27 et 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Du 14 juillet au 25 août, Air France propose aux passagers de sa classe « espace affaires » de voyager à deux pour le prix d'un seul billet, au départ de la France métropolitaine vers les Amériques, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie, à quelques exceptions près. Les passagers doivent voyager ensemble et les billets être émis simultanément.

■ **FRANCE.** Du 19 au 22 juillet, le château du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) accueillera une manche du championnat d'Europe de tir à l'épée, à l'arc et au propulseur. Ces « archéo-jeux » rassembleront les meilleurs spécialistes de ces armes préhistoriques. Egalement sur place, un village des arts et techniques, où les visiteurs pourront notamment s'initier à la peinture pariétale, à la taille des os et des bois, à la fabrication d'armes et d'outils, à la vannerie, à la poterie et à la cuisine de l'époque. Renseignements au 02-47-94-90-20.

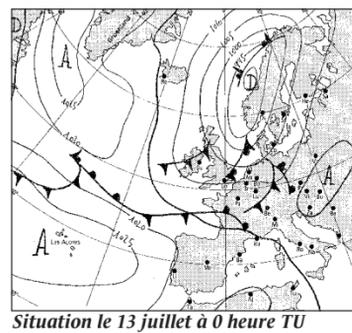
PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

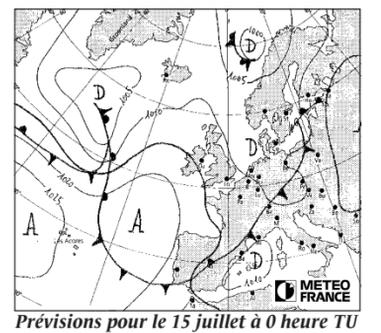
FRANCE métropole	NANCY	14/18	P		
AJACCIO	19/30	S	NANTES	13/19	N
BIARRITZ	14/23	P	NICE	21/26	N
BORDEAUX	15/20	P	PARIS	14/19	P
BOURGES	12/17	P	PAU	14/25	P
BREST	13/19	N	PERPIGNAN	21/28	N
CAEN	13/18	N	RENNES	11/21	N
CHERBOURG	13/18	P	ST-ETIENNE	16/28	P
CLERMONT-F.	14/20	P	STRASBOURG	16/24	P
DIJON	14/23	P	TOULOUSE	17/28	P
GRENOBLE	18/28	C	TOURS	14/18	P
LILLE	12/19	N	FRANCE outre-mer		
LIMOGES	11/17	P	CAYENNE	23/29	P
LYON	18/29	C	FORT-DE-FR.	25/30	P
MARSEILLE	21/30	N	NOUMEA	18/22	C

PAPEETE	24/29	S	KIEV	19/30	S
POINTE-A-PIT.	25/32	S	LISBONNE	17/23	C
ST-DENIS-RE.	18/24	S	LIVERPOOL	10/16	S
EUROPE			LONDRES	12/18	P
AMSTERDAM	14/18	C	LUXEMBOURG	12/16	C
ATHENES	24/33	S	MADRID	16/28	S
BARCELONE	21/26	S	MILAN	21/31	S
BELFAST	8/13	C	MOSCOU	17/26	S
BELGRADE	21/31	S	MUNICH	12/25	S
BERLIN	13/18	P	NAPLES	22/31	S
BERNE	15/19	C	OSLO	9/15	S
BRUXELLES	14/17	C	PALMA DE M.	21/30	S
BUCAREST	18/33	S	PRAGUE	11/26	C
BUDAPEST	20/30	S	ROME	18/29	S
COPENHAGUE	13/19	S	SEVILLE	20/33	S
DUBLIN	8/15	C	SOFIA	19/31	S
FRANCFORT	14/19	P	ST-PETERSB.	15/19	P
GENEVE	16/22	P	STOCKHOLM	14/22	S
HELSINKI	25/30	P	TENERIFE	22/26	S
ISTANBUL	23/31	S	VARSOVIE	16/27	S

VENISE	21/27	S	LE CAIRE	25/36	S
Vienne	18/30	S	NAIROBI	14/25	C
AMÉRIQUES			PRETORIA	7/19	S
BRASILIA	17/26	S	RABAT	17/26	S
BUENOS AIR.	4/16	S	TUNIS	23/34	S
CARACAS	23/26	S	ASIE-Océanie		
CHICAGO	16/28	S	BANGKOK	25/32	P
LIMA	15/18	C	BEYROUTH	24/30	S
LOS ANGELES	15/23	S	BOMBAY	26/28	P
MEXICO	11/24	S	DJAKARTA	27/30	P
MONTREAL	16/20	S	DUBAI	28/38	S
NEW YORK	20/27	S	HANOI	28/33	P
SAN FRANCIS.	12/19	S	HONGKONG	27/28	P
SANTIAGO/CHI	6/14	C	JERUSALEM	23/32	S
TORONTO	18/25	S	NEW DEHLI	29/35	S
WASHINGTON	19/28	S	PEKIN	24/32	S
AFRIQUE			SEOUL	23/29	C
ALGER	17/32	S	SINGAPOUR	26/30	P
DAKAR	27/31	C	SYDNEY	11/18	S
KINSHASA	18/29	S	TOKYO	28/34	S



Situation le 13 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 15 juillet à 0 heure TU

TENDANCES

Automobilistes, ne tirez pas sur Bison futé !

SAMEDI 7 JUILLET, les oreilles de Bison futé ont dû siffler. Classée « orange », la circulation dans la vallée du Rhône a viré au « rouge », provoquant des sarcasmes à propos de la capacité d'anticipation de la pythie des routes qui officie depuis le QG du Centre national d'information routière (CNIR) à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Pourtant, pas de quoi crier au scandale. Les orages, plus violents que prévu (pour les réclamations, s'adresser à Météo France) ont retardé les départs à un moment où le trafic aurait dû être plus calme.

Ce léger faux pas donne du grain à moudre à ceux qui soupçonnent le grand manitou de la circulation de n'être plus guère adapté à son époque. Les accords de réduction du temps de travail (RTT) n'ont pas seulement rempli les salles de gymnastique ou les magasins de bricolage. Dès le jeudi soir, ils remplissent les TGV et provoquent à l'orée des grandes villes des bouchons dignes d'un vendredi soir, mais que l'on n'avait pas prévus. « Si les retours du lundi de Pentecôte sont pénibles, ils se prolongent aussi le mardi matin et, s'ajoutant à la circulation



habituelle, engendrent des embouteillages alors que la journée est colorée en vert », persifle un expert.

Plus libre de déroger aux rythmes traditionnels, l'automobiliste moderne se découvre une vocation d'électron libre, multipliant les petits séjours et les sauts de puce. Bref, les grandes migrations ne sont plus ce qu'elles étaient, dépendant de plus en plus de la couleur du ciel et de moins en moins d'un tempo collectif. Faute de savoir s'adapter à des modes de vie individualisés, Bison futé, outil créé il y a vingt-cinq ans par des ingénieurs jonglant avec les équations mais guère familiers des données sociales, ne serait plus en phase avec la société moderne.

« Le problème de Bison futé, c'est

qu'il utilise un modèle assez rudimentaire qui n'intègre pas l'évolution des comportements. Un modèle qui colle à la réalité antérieure, mais ne reflète pas la situation actuelle », considère Françoise Potier, directrice de recherche à l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité). Avec ses jours classés vert, orange ou rouge, le fameux calendrier édité en début d'année par le CNIR se fonde sur les observations des années précédentes (l'année 1996, au cours de laquelle le 14 juillet tombait aussi un samedi, sert tout particulièrement de référence aux prévisions de l'année 2001) sans intégrer des évolutions plus qualitatives.

« PRÉVISIONS ULTRASENSIBLES »
« Globalement, les prévisions de Bison futé se vérifient, mais elles sont devenues ultrasensibles à la météorologie. Si le temps n'est pas celui qui est attendu, les gens modifient leurs comportements et les prévisions sont fausses », estime un « ancien » du CNIR. Ces projections de trafic établies mécaniquement déterminent en cascade une foule de décisions : l'organisation de la présence des forces de l'or-

dre et du personnel des sociétés d'autoroutes, les interdictions de chantier ou les restrictions de circulation touchant les poids lourds, notamment. Difficile, dans ces conditions, d'amender en permanence un document quasi officiel pour gérer la circulation à flux tendu.
Malgré ces pesanteurs, Bison futé n'a pas à rougir de son bilan. « Nous voyons juste à 90 % », assure Christian Machu, codirecteur du CNIR. Sur les dix week-ends de l'été 2000, sept ont été conformes à nos prévisions, deux se sont mieux passés que prévu et seule la journée du samedi 12 août nous a pris en défaut. » Selon la dernière enquête, menée en 1999, de 10 % à 15 % des personnes interrogées indiquent qu'elles modifient leur itinéraire ou leur période de départ en fonction des conseils du CNIR, qui observe que ses appels à partir le dimanche plutôt que le samedi commencent à porter leurs fruits.
Les mentors de Bison futé admettent que certaines données leur échappent : les durées de séjour sont à géométrie variable, la mer n'est plus la destination unique, les modes de transport -

train, avion, auto - deviennent réellement concurrents et la démographie automobile évolue avec l'arrivée de jeunes retraités très mobiles.
Néanmoins, ils considèrent que l'allongement et la diversification des périodes de temps libre ou la désynchronisation des rythmes de vie ne menacent pas Bison futé. « Au contraire, assure Christian Machu. A partir du moment où les gens disposent de davantage de temps, ils peuvent plus facilement s'adapter à nos recommandations et décaler leur départ d'une demi-journée. »
INDICATIONS EN TEMPS RÉEL
Conscient qu'il doit agir plus vite, le CNIR expérimente dès cet été des prévisions à très court terme (consultables sur le site Internet www.bison-fute.equipement.gouv.fr) parallèlement au site Sytadin (www.Sytadin.equipement.gouv.fr), qui couvre tout le réseau d'Ile-de-France et fournit des indications sur le trafic en temps réel ainsi que des calculs d'itinéraires. Tendanciellement, ces nouveaux services, auxquels on peut ajouter le site www.autoroutes.fr - qui informe sur l'état de la circulation

sur 2 000 kilomètres d'autoroutes du sud de la France - vont permettre à chacun d'élaborer sa propre stratégie individuelle de déplacement. La généralisation des équipements de navigation par GPS, dont les plus modernes sont capables d'indiquer immédiatement au conducteur la présence de bouchons sur son trajet, va dans le même sens.
En attendant de disposer de son Bison futé personnel, il n'est pas inutile de savoir que, pour la Fête nationale, le CNIR a classé « orange » le vendredi 13 juillet (« rouge » en Ile-de-France pour les départs). Le « rouge » est mis samedi 14 sur le plan national, alors que le « noir » est de rigueur dans la vallée du Rhône pour les départs. Le dimanche 15 est « vert » pour les départs, mais « orange » pour les retours. A moins que la météo ne brouille les cartes.
Jean-Michel Normand
★ Cette chronique s'interrompt pour la durée des vacances et reprendra dans l'édition du 7 septembre (Le Monde du 8 septembre).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 164

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I							■					
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Précieux à condition de le trouver. Précieux si vous le trouvez. - II. Faire travailler le hérissos. Cercle littéraire. - III. Déborde d'affection. Rayons dangereux. - IV. Le plus grand en Afrique. Sur une plaque de priorité. Dans l'héritage. - V. Odeur du diable. Soixante-dix-huit cartes pour jouer. - VI. Possessif. Prend de la hauteur pour voir au large. - VII. Trente-six grammes d'argent en Chine. En tas. Personnel. - VIII. Dès le départ avec

soi. Attaqué par les airs. - IX. Vient d'avoir. Gamin lyonnais. A suivre s'il est bon. - X. Un de Troie. Manifestent leur mécontentement.

VERTICALEMENT

1. Passage en douceur. - 2. L'image ou le son, mais pas les deux en même temps. Son petit-fils est resté célèbre. - 3. Bons traitements en général. - 4. La moitié du trésor. Suivi avec attention. - 5. Herbe aux ânes. Important pour Kant. - 6.

Conserve. En barres ou en feuilles. - 7. Des cailloux dans le désert. Dans la bourse des Nippons. - 8. Boîte magique. En bout de ligne en attendant la friture. - 9. Pour un assemblage solide. - 10. A provoqué une ruée. Tient une bonne couche. - 11. Comédie ou tragédie du pouvoir. Possessif. - 12. Fait la couverture.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 163

Horizontalement

I. Tricot. Coton. - II. Répétiteur. - III. Aménagé. Vien. - IV. Factieuse. Pt. - V. INA. Tardai. - VI. QI. Envoyeur. - VII. Uef (feu). Tant. II. - VIII. Ur. Ise. Sar. - IX. Notion. Entré. - X. Tresses. Bédé.

Verticalement

1. Trafiquant. - 2. Remanié. Or. - 3. Ipéca. Futé. - 4. Cent. Ris. - 5. Otaient. Os. - 6. Tige. Vaine. - 7. Teutons. - 8. Ce. Sauté. - 9. Ouvert. NB. - 10. Tri. Déiste. - 11. Epaulard. - 12. Nantir. Rée.

PHILATÉLIE

Dix locomotives de légende

LA PREMIÈRE date de 1855, la dernière de 1987 : La Poste a mis en vente dans tous ses bureaux un feuillet vendu 15 francs (2,29 eu-ros) composé de dix timbres à 1,50 franc (0,23 euro), sur dix locomotives de légende. Si les machines mises au point par George et Robert Stephenson (la Rocket en 1829 ou la Long Boiler en 1841) ne figurent pas sur ce feuillet, ont en revanche été retenus la Crampton (1846), l'Américain 220 (1855), la 230 Classe P8 allemande (1906), la motrice électrique suisse Crocodile (1921), la Pacific Chapelon (1929) du Français André Chapelon (1892-1978), la Mallard britannique (1935), la Garratt 59 (Kenya, 1955), l'auto-rail X 4200 panoramique (1959) et le Capitole (1960) français, et enfin l'Eurostar.

La thématique ferroviaire bénéficie de nombreux timbres en France, avec, dès 1937, deux locomotives parues pour le



13^e Congrès international des chemins de fer à Paris.
La Poste enchaîne avec des timbres sur les centenaires du service postal ambulancier et des lignes Paris-Orléans et Paris-Rouen (1944), l'aérotrain (1970), le turbotrain (1974), le TGV postal (1984), Marc Seguin (1986), Dumont-d'Urville, une des victimes les plus célèbres de l'histoire du chemin de fer (1988), le TGV Atlantique (1989), le petit train d'Artouste (1993), la ligne Ajaccio-Vizzavona (1996) ou le Train jaune de Cerdagne (2000).

Cette liste serait incomplète sans les nombreux timbres pour colis postaux parus de 1892 à 1960. Les timbres, dessinés et mis en page par James Prunier, sont imprimés en héliogravure en feuillets de dix.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **EXPOSITIONS.** La Bibliothèque nationale de France accueille jusqu'au 21 septembre « Les grandes civilisations de l'écrit », exposition de photos de Dominique Sarraute (auteur d'une série de photos éditées sous la forme de cartes postales pour La Poste), d'après les poinçons des collections de l'Imprimerie nationale représentant trente-six langues du monde entier.
André Lavergne, auteur de nombreux timbres, organise une exposition de ses travaux non philatéliques, huiles et gravures, dans sa région d'origine, à Bez-Bédène, commune de Campouriez (Aveyron), du 14 juillet au 15 août.
■ **PUBLICATION ÉRUDITE.** Documents philatéliques, revue de l'Académie de philatélie, publiée dans sa livraison du 3^e trimestre 2001 une étude sur la naissance des coupons-réponses internationaux (CRI), dont la carte postale avec réponse payée, apparue en 1879, est le précurseur. Mais ce n'est qu'en 1907 que furent mis en service les premiers CRI, qui existent toujours actuellement, échangeables dans les pays membres de l'Union postale universelle, contre des timbres locaux. L'Académie de philatélie dispose désormais d'un site Internet (<http://mapage.noos.fr/academiephilatelie/>).

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 13 sont publiés :

- Assemblée nationale : un décret chargeant Jean-Pierre Baeumler, député du Haut-Rhin, d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale.
Culture : un décret relatif à la classification des œuvres cinématographiques ; un décret modificatif concernant l'accès des mineurs aux salles de cinéma.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Hélène et Adrien de TRICORNOT partagent avec Henri la joie d'annoncer la naissance de Irène, le 5 juillet 2001.

Anniversaires de naissance

Mention « Très bien » dans la vie à

Sophie H., dix-huit ans, le 14 juillet 2001.

Le jury : Papa, close-up ; Maman, plan américain ; Pauline, travelling ; Must, zoom avant ; Rhéa, plongée.

Mariages

Le professeur Bertrand JACQUILLAT et Mme Marina ELOY ont la joie d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le vendredi 13 juillet 2001, à Saignon (Vaucluse).

Noces d'or

L'anniversaire des cinquante ans de mariage de M. et Mme Lucien DENISE a été célébré le 7 juillet 2001, en l'église Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles et de la Maison-Blanche, Paris-13e, où avait eu lieu la cérémonie du 11 juillet 1951.

La bénédiction spéciale de S.S. le pape Jean Paul II a été donnée au cours de la messe. Mgr le prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou, aîné des Capétiens, avait adressé ses vœux personnels. Le médiateur de la République avait envoyé ses félicitations.

Messages

Florent, ce n'est pas à la « une du Monde », c'est juste un petit message. Bravo, mon amour, je suis fier de toi. Ton Aude qui t'aime.

Décès

On nous prie de faire part du décès de M. Philippe de BOZZI, qui s'est éteint à son domicile le lundi 9 juillet 2001, à Antony, 11, rue Prosper-Legouté. Toute la famille a le chagrin d'annoncer le décès de Jean JACQUES, directeur de recherche émérite au CNRS, survenu à son domicile, le 10 juillet 2001.

Dernier rendez-vous au crématorium du Père-Lachaise, mercredi 18 juillet, à 14 h 50, salle Landowski. Josée Brienne-Jacques, 9, rue Soufflot, 75005 Paris. Frédérique Jacques, 271, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

Laurent Epstein, son fils, Ses petits-enfants, Les familles Smadja et Epstein, ont la tristesse de faire part du décès de Monique SMADJA-EPSTEIN, avocate au barreau de Paris, survenu à Paris, le 10 juillet 2001. Les obsèques auront lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Claudie Matta, son ex-épouse, Robert et Monique Glaichenhaus, Sylvie Héligon, Jean-Paul Héligon, ses enfants, Jean-Claude et Corinne Glaichenhaus, Denis et Magali Glaichenhaus, Marion et Constance, ses arrière-petites-filles, ont la tristesse de faire part du décès de M. Robert HÉLIGON, agrégé de l'Université, professeur honoraire du lycée Masséna, survenu le 10 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 juillet, à 15 h 30, au cimetière de Luceram (Alpes-Maritimes). Pour les condoléances, contactez la famille : 3, rue Théodore-de-Banville, 06100 Nice.

Yves et Anne-Marie Sobel, Annick von Norman, Alain Sobel, Maï et Bure Melander, ses enfants, Paul Sobel, son frère, Jeannine Piwowarek, sa compagne, Thierry, Hervé, Arnaud, Vincent et Séverine, Natalia, Caroline et Gilles, Thibaud, Nicolai, Anne, Ingrid, Catherine, Marine, Lisa, Maud et Eve, ses petits-enfants, Damien, Amandine, Samuel, Jeanne, Mathieu et Clara, ses arrière-petits-enfants, Les familles Makoff, Hajdu, Kökeny, Piliisi, Douard, Martin, Saluszinsky, Diamantion, ses neveux, nièces et cousins, ont la tristesse de faire part de la mort du docteur André SOBEL, ancien assistant d'électroradiologie des Hôpitaux de Paris, ancien chef de service de l'hôpital de Dreux, croix de guerre 1939-1945, qui s'est paisiblement éteint, comme il le souhaitait, entouré de ses proches, le 30 juin 2001, à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Né le 28 septembre 1906, à Zsibo, bourgade transylvanienne de l'Empire austro-hongrois, André Sobel a traversé tout le siècle avec un immense instinct de survie, un scepticisme tempéré d'un optimisme étonnant, qui faisait son plaisir de vivre et de séduire. Il repose auprès de Madeleine, son épouse, à Dreux, terre d'asile et d'émigration, à laquelle il a tant donné.

Le doyen Et l'ensemble de la faculté Jean-Monnet - université Paris-Sud, s'associent à la douleur de la famille de Olga UCHAN, maître de conférences de droit public, décédée le 11 juillet 2001.

Des générations d'étudiants garderont le souvenir d'une enseignante aimant communiquer son savoir et son enthousiasme, et nous avons tous en nous l'image d'une femme fortement impliquée dans la vie de la faculté et d'un courage exemplaire face à la maladie.

Le syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale.

Le jury était composé de Mme Monique Alexandre, professeur de patristique grecque (Paris-IV - Sorbonne), M. Pierre Maraval (président Paris-IV - Sorbonne), Mlle Françoise Thélamon (université de Rouen), M. Claude Lepelley (Paris-XII - Nanterre), et lui a décerné à l'unanimité la mention Très Honorable avec les félicitations.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

ALGÉRIE : Lutte de clans ou lutte de classes? (Ghania Mouffok) MADAGASCAR : Vent d'autonomie sur les provinces (Philippe Leymarie) TURQUIE : Le tabou du génocide arménien hante la société (Taner Akcam) ÉTATS-UNIS : Les trois piliers stratégiques de Washington (Michael T. Klare) SANTÉ : Batailles équivoques contre le sida (Philippe Rivière) OGM : L'empire Monsanto (Agnès Sinai) JUSTICE : Des magistrats au service de la loi (Nuri Albala) - Prisons françaises, d'Action directe aux droits-communs (Edgar Roskis) - En Belgique, les réformes s'enlisent (Jean-Pierre Borloo)

JUILLET 2001



Egalement au sommaire

- Tourisme : La tyrannie douce de l'air conditionné (Thierry Paquot)
Culture : La mort programmée du cinéma français (Carlos Pardo)
Hongrie : Stratégies de survie des intellectuels (Brigitte Pätzold)
Liban : Le clinquant de la modernité (Rudolf El-Kareh)
Argentine : Tango de cauchemar (Luis Bilbao) - Faillite économique (Jorge Beinstein)

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

Chaque vendredi, Le Monde vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte : des mystères et secrets des grands monuments de Paris ; des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;

- des territoires inconnus de la Sibirie orientale et du sommet du K2 ;
des grands solitaires de la prière ;
de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Recevez Le Monde sur le lieu de vos vacances.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin.**

Pour ne manquer aucun voyage du Monde de l'été, abonnez-vous !

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

101 MQ VA2

Form fields for subscription address: Votre adresse de vacances (du, Prénom, Nom, Adresse, Code postal, Ville), Votre adresse habituelle (Adresse, Code postal, Ville).

Form fields for payment and contact: Votre mode de règlement (Chèque joint, Carte bancaire), N°, Expire le, Date et signature obligatoires, * Au lieu de 195 F prix de vente au numéro, ** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement. Pour tout autre renseignement : tél. 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

Choisissez simplement la durée de votre abonnement, remplissez le bulletin et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements 60646 Chantilly Cedex

Table with columns DURÉE and FRANCE showing subscription rates: 2 semaines (13 n°) 96 F (14,64 €), 3 semaines (19 n°) 139 F (21,19 €), 1 mois (26 n°) 173 F (26,37 €), 2 mois (52 n°) 378 F (57,63 €), 3 mois (78 n°) 562 F (85,68 €), 12 mois (312 n°) 1980 F (301,85 €).

Les plus belles pages de l'été

OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ 1 mois 173 F* 26,37€ seulement



● LA NATIONAL GALLERY de Londres propose, jusqu'au 16 septembre, une exposition intitulée « Vermeer et l'école de Delft ». Le musée présente treize tableaux du célèbre peintre hol-

landais du XVII^e siècle et soixante-cinq toiles de ses contemporains delftois, comme Van Vliet, De Witte ou De Hooch. ● LE PROPOS de cette manifestation est donc historique, théma-

FESTIVAL
été 2001

tique, et non commémoratif comme pourraient le laisser croire les affiches ou le catalogue de ce musée. ● A LA HAYWARD GALLERY se tient une rétrospective (1961-2000) de l'artiste

américain Malcolm Morley. L'un de ceux qui ont le mieux compris la situation de la peinture dans la seconde moitié du XX^e siècle, confrontée à la photo, au cinéma et à la télévision.

Vermeer, ou le monde pris au piège de la peinture

Londres/Peinture. La National Gallery célèbre le peintre hollandais et ses contemporains delftois. En le replaçant parmi les siens, l'exposition, qui n'est pas une rétrospective, réveille le regard et invite à considérer son œuvre sans céder nécessairement au culte qui l'entoure aujourd'hui

VERMEER AND THE DELFT SCHOOL, National Gallery, Trafalgar Square, Londres. Tél. : 020-7747-2885. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, les mercredi, samedi et dimanche jusqu'à 21 heures. Entrée : 8 £ (13,3 €). Réservations : 0870-906-3891. Jusqu'au 16 septembre.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Pour quelques tableaux – *La Laitière*, *Vue de Delft* –, Johannes Vermeer est universellement célèbre. Avec Raphaël, Léonard de Vinci, Rembrandt et Vélasquez, il est de ces peintres dont nul n'est censé ignorer le nom et dont l'œuvre appelle la plus entière révérence. Donc, les affiches de l'exposition « Vermeer et l'école de Delft » reproduisent son *Allégorie de la peinture*, et le nom de l'artiste s'y imprime en grandes lettres jaunes. Le petit catalogue porte *La Laitière* en couverture et Vermeer en capitales démesurées. Question de communication. Il faut aller à l'essentiel, à l'argument-choc.

Le curieux de l'affaire est que s'annonce ainsi une exposition qui repose sur des principes opposés. Elle n'a pas été conçue sur le mode de la célébration et les Vermeer n'y dominent pas l'accrochage. Sur soixante-dix-huit peintures, ils sont treize, et une seule salle, la dernière, est entièrement consacrée à huit d'entre eux, les cinq autres étant inclus dans des comparaisons et des classements thématiques. Van Vliet, De Witte, Fabritius et De Hooch n'y apparaissent pas comme des faire-valoir du maître. Ils sont, autant que lui, des protagonistes d'une histoire, celle de la peinture à Delft au XVII^e siècle. Le propos est historique et non platement commémoratif. Du moins l'était-il à l'origine, avant que les règles de l'économie culturelle n'interviennent afin de donner à croire que cette exposition est ce qu'elle n'est pas.

PARCOURS CHRONOLOGIQUE

Une rétrospective Vermeer, ce serait autre chose. Il s'en est tenu une, à Washington et à La Haye, entre 1995 et 1996. Elle réunissait trente-cinq œuvres considérées comme incontestées par les spécialistes en attributions. A Londres, rien de tel : treize peintures sûres, plus une discutée – et très discutée. La *Vue de Delft* n'est pas venue du Mauritshuis, pas plus que les Vermeer du Louvre, qui n'est guère préteur de ses chefs-d'œuvre. On

pourrait soupçonner la National Gallery d'un peu de duplicité : n'ayant pas reçu autrefois la « vraie » rétrospective, elle tend à faire passer pour telle une manifestation qui, dans sa forme première, au Metropolitan Museum de New York ce printemps, était, sans équivoque, analytique et érudite. Il n'est que d'en consulter le catalogue, monumental et cher, 35 £ (58,2 €), et de le comparer à la plaquette bon marché, 7,95 £ (13,22 €) qui fait office de guide à Londres pour mesurer la différence d'ambition.

Le parcours s'organise selon un ordre chronologique, des années 1630 aux années 1670, et un classement par genres. Il arrive que l'œuvre sente la série, sauvée de la médiocrité par l'application minutieuse que l'auteur, Van Bassen ou Palamedesz, met à soigner les détails. Le même Van Bassen exécute en 1620 une grande toile d'architecture, *Le Tombeau de Guillaume le Taciturne dans une église imaginaire*. Elle introduit à ce qui est, sans que Vermeer y figure du reste, la section la plus remarquable de l'exposition, celle des intérieurs d'églises.

Pendant quarante ans, ce genre très particulier se développe, à Delft, comme à Haarlem. S'y conjuguent le goût des constructions géométriques impeccables, les perfectionnements de la perspective, les allusions politiques et une leçon de morale chrétienne. Dans des espaces délimités par les verticales des colonnes et des murs, les obliques des dallages vus en profondeur et les courbes des arches et des verrières, les peintres placent les tombeaux des héros des Pays-Bas. L'exercice est si prisé qu'il envahit jusqu'aux plaques de porcelaine. En bleu et blanc y sont transposées autant que possible les mises en scène savantes que Van Vliet, De Witte et Houckgeest excellent à peindre sur des toiles de format moyen, inondées d'une clarté que réverbèrent les pierres blanches des parois et les carrés de marbre des sols. Il ne manque qu'un Mondrian de 1917 ou 1918 pour parachever cet éloge des angles et de l'austérité.

Le même principe d'ordre immobile – faut-il donc le croire propre à Delft ? – gouverne les représentations des ruelles, des maisons, des chambres. Dans un Pieter de Hooch, deux hommes et une femme buvant, scène galante, les obliques du dallage, celles des poutres au plafond et des fenêtres, les horizontales de la cheminée et de la car-



Vermeer, « Fille au chapeau rouge » (vers 1665-1667).

Malcolm Morley, saboteur d'images

Londres/Peinture. De la reproduction photographique au parfait mépris du bon goût

MALCOLM MORLEY IN FULL COLOUR, Hayward Gallery, South Bank, Londres. Tél. : 020-7960-5226. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, mardis et mercredis jusqu'à 20 heures. Entrée : 7 £ (11,64 €). Jusqu'au 27 août.

LONDRES

de notre envoyé spécial

En 1968, Malcolm Morley a peint *Vermeer : portrait de l'artiste dans son atelier*. Il s'agit d'une copie très agrandie, mais très soignée, de l'œuvre dans laquelle on reconnaît désormais une allégorie de la peinture, celle-là même qui figure sur les affiches de l'exposition à la National Gallery. Morley a poussé le zèle et l'ironie jusqu'à inscrire le copyright de la photographie dont il s'est servi : sa peinture est donc la reproduction mécanique d'une peinture ancienne, qu'il a choisie pour sa célébrité et pour son sujet, un artiste à son chevalet face au modèle costumé en allégorie. Donc tout est factice : le Morley, qui feint d'être une photo, la photo, qui a feint d'être un tableau, et, dans le Vermeer, la toile, qui est en cours d'exécution et suppose déguisement et mensonge.

Que l'original et son double se trouvent ensemble à Londres, l'un en provenance du Musée de Vienne, l'autre d'une collection privée californienne, ce n'est sans doute que coïncidence, mais elle donne plus de force encore à l'une des affirmations sous-entendues tout au long de son œuvre par Morley : toute image est factice, toute représentation un leurre. De quoi dé-

coule cette déduction : donc, avec les images, tout est permis. En cinquante-cinq toiles de 1961 à 2001, la rétrospective montre comment l'artiste a découvert cette liberté et les usages successifs qu'il en a faits. Ainsi rappelle-t-elle que Morley est l'un de ceux qui ont le mieux compris la situation de la peinture dans la seconde moitié du XX^e siècle, confrontée à la photo, au cinéma, à l'affiche, à la télévision : aussi bien et aussi vite que Warhol ou Raysse et plus profondément que Hockney, il a perçu que, barque de plus en plus menacée, il ne lui restait plus qu'à louvoyer entre les références et que la maniabilité et la légèreté étaient ses meilleures défenses.

Ses métaphores maritimes ne sont pas de pure rhétorique : aussitôt après quelques abstractions élégantes comme des Twombly, Morley s'est mis à peindre des sous-marins, des croiseurs, des paquebots et, récemment, il peignait encore voiliers et chalutiers. Plus tôt encore, en 1945, il s'était embarqué comme mousse sur un remorqueur. Il était alors sujet britannique, né à Londres en 1931. Aujourd'hui, peintre américain depuis son émigration, en 1958, il habite près de l'océan, sur Long Island.

PERVERTIE JUSQU'AU TRAGIQUE

Ses plus anciennes peintures de bateaux et de marins avaient, dans les années 1960, un fort pouvoir de provocation. La figuration y était évidente, appuyée, minutieuse. Elle plagiait la perfection truquée des réclames pour des croisières au soleil, avec bronzages sur le pont et dîners en costume noir et robe longue. Elle affectait d'admet-

tre que la photo avait gagné la partie pour, en la pastichant, la compromettre plus gravement : sourires idiots, poses grotesques, couleurs crues, décors arrangés. *Beach Scene* (1968) est une photo de famille pervertie jusqu'au tragique. Elle donne des idées de meurtre.

Le tragique, un peu plus tard, déchire les belles apparences, brouille les images propres, brise et coule les bateaux. En 1976, les toiles s'appellent *Disaster*, *Age of Catastrophe*. Le photoréalisme s'effondre, un expressionnisme colérique le tord et le met en pièces. Des accidents de plus en plus sérieux détruisent les formes. Les couleurs giclent. La terre tremble. Les titres font allusion à Eschyle, à Baudelaire, à Wagner, à Melville et à l'histoire militaire, avec une prédilection de plus en plus marquée pour les combats aériens, Nieuport contre Fokker, Spitfire contre Messerschmitt. Dans ces toiles les plus récentes, Morley reproduit en les agrandissant des planches de montage de maquettes. L'histoire du XX^e siècle est devenue cela : des jouets à monter soi-même en mémoire de très vieux événements, de plus en plus obscurs. Cette amnésie, cette futilité, Morley les a en horreur. La peinture, selon lui, est un exercice qui a pour but d'affecter le « système nerveux central » de celui qui regarde et de lui ouvrir les yeux. Par conséquent, il lui faut des chocs violents, de grands formats, des compositions agitées et le plus parfait mépris du bon goût. Autant d'exigences auxquelles il satisfait avec jubilation.

Ph. D.

te sur le mur, prennent les figures dans leur quadrillage. Elles n'en sortent pas. Pas plus que n'échapperaient à leurs cages la femme qui coud près d'un lit et la famille vêtue de noir et blanc qui s'est réunie dans un jardin, parce qu'un jardin, c'est encore un dallage, des treilles, des murs, des arbres à leur place, des buissons taillés. Rassemblés en nombre, ces De Hooch finissent par susciter des sentiments mêlés : l'habileté du peintre est admirable, mais il donne à voir un monde inerte, un monde d'une accablante immobilité.

SYMÉTRIES MASQUÉES

En est-il autrement dans les Vermeer ? L'apologie de ses compositions équilibrées par des angles droits et des symétries masquées, celle de ses couleurs qui luisent comme des coquillages ont été assez souvent prononcées pour qu'on s'en dispense. Vermeer peint admirablement les perles, les fourrures, les vitraux, les gouttes de lait, les voiles, les cartes, les draperies. Rien ne bouge, rien ne vit, pas même les visages et les regards. L'espace, les objets, les robes, les corps, tout est devenu peinture, soumis à son ordre supérieur, celui des lignes et des plans. Tout est pris dans leur réseau et se fixe dans une matière picturale dense et dure. Les résultats de cette transmutation sont admirables. Ils ont la netteté et la stabilité idéales que Mondrian a retrouvées et exaltées.

Est-il sacrilège de penser qu'il y a plus de vie, de mouvement et d'idées dans un autoportrait de Carel Fabritius que dans les icônes achevées de Vermeer ? Fabritius, disciple de Rembrandt, s'établit à Delft en 1650, alors que Vermeer y rayonnait. Il y est mort accidentellement en 1654, à trente-deux ans. Les rares tableaux de lui qui figurent dans l'exposition y jettent le trouble, un trouble bienfaisant.

Philippe Dagen

HORS CHAMP

■ **NOMINATIONS** : Pierre Nore a été nommé conseiller technique chargé des arts plastiques et des musées auprès de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Il succède à ce poste à David Caméo, nommé conseiller pour la culture auprès du premier ministre, Lionel Jospin. Inspecteur du Trésor, Pierre Nore, né le 18 décembre 1954, a été secrétaire général du Musée de l'Orangerie des Tuileries (1995-1996), puis du Musée national des arts asiatiques - Guimet, de juin 1996 à juin 2001. Il avait été chef de cabinet de Michel Durafour, ministre de la fonction publique, puis de Martine Aubry, ministre du travail et de l'emploi (de 1991 à 1993), avant d'être chargé de mission à la direction des Musées de France.

■ **CINÉMA** : la fréquentation cinématographique en France a enregistré une hausse de 10 % au cours du premier semestre 2001, par rapport à la période équivalente de l'année précédente, selon les statistiques publiées par le Centre national de la cinématographie (CNC). Les entrées en salles ont atteint plus de 97,4 millions de spectateurs entre janvier et juin (contre 88,5 millions en 2000), les films français ayant enregistré une part de marché de 51 %, contre 34,3 % en 2000 sur la même période.

■ **ROCK** : bilan positif pour les Eurockéennes de Belfort. Le festival a accueilli 68 000 spectateurs du 6 au 8 juillet, selon les organisateurs, qui après l'annulation des concerts du 6 juillet pour cause de tempête, ont commencé à rembourser les billets afférents, ou un tiers du forfait trois jours. Pour toute demande, adresser un relevé d'identité bancaire à Territoire de musiques, BP 27, 90800 Bavilliers, avant le 14 septembre.

M Le Monde de l'éducation

numéro de juillet-août 30 F / 4,57 €

Numéro double Spécial été

21 penseurs pour comprendre le XXI^e siècle ... et 21 regards critiques

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le magazine des enseignants qui avancent



La puissance du percussionniste turc Okay Temiz, au Théâtre antique d'Arles, le 11 juillet.

Les Suds mettent le cap sur l'utopie

Arles/Musiques du monde. Sans tête d'affiche, le festival remplit les gradins du Théâtre antique

ARLES

de notre envoyé spécial

« Le folklore, soit il évolue, soit il crève. » Programmés au festival Les Suds à Arles, quelques minutes avant de monter sur scène dans la cour de l'Archevêché, mercredi 11 juillet, Bernat Combi et Fred Pouget disent leur engagement vers cette « science du peuple » et la nécessité de l'inscrire dans l'avenir, par l'imagination autant que par la mémoire. Militants poétiques pour l'occitan, « langue d'images, de métaphores », et pour la culture du Limousin, leur région, ils parlent de la terre sans rien oublier de sa vie, de ses sensualités et de ses secrets. Combi frotte des pierres, martèle une percussion, étire les soufflets d'un accordéon diatonique. Dans ces sons, dans ses textes ou ceux de poètes amis, chantés en occitan et en français, des esprits grondent et murmurent. Avec clarinettes et cornemuses, Fred Pouget ajoute du rêve, injecte du mystère dans ce voyage en Limousin aux allures de rituel païen.

Le soir, au Théâtre antique, le percussionniste turc Okay Temiz fait une autre démonstration des vertus de l'imagination pour la transmission des musiques traditionnelles. Après avoir passé vingt-

huit années en Suède, s'être fondu dans le monde du jazz, notamment avec son ensemble Oriental Wind ou en compagnie du trompettiste Don Cherry, il s'est réinstallé en Turquie depuis trois ans. Il y a retrouvé le son du hautbois zurna, entendu pendant toute son enfance. En Turquie, la zurna est l'instrument populaire par excellence, celui qui est de toutes les fêtes, mariages ou cérémonies de circonscription, les combats de lutte traditionnelle, le départ à l'armée des appelés, raconte Sami Sadak, invité à Arles pour un exposé sur les musiques turques. Okay Temiz a fait de ce hautbois traditionnel le cœur du projet musical qu'il présente aux Arlésiens, *Karsilama* (« rencontre, bienvenue »).

CUIVRES DÉVERGONDÉS

Les sonorités aiguës de trois zurnas montent à l'assaut du ciel accompagnées du martèlement des davuls, grosses caisses d'une formidable puissance sonore. En salopette rouge, casquette à visière vissée sur le crâne, le musicien démontre son appartenance à cette espèce d'hommes qui aiment à mélanger les géographies. Il joue des rythmes et des couleurs avec un attirail percussif cosmopolite, passant de la derbuka à la cuica et au berimbau brési-

liens, du tambour d'aisselles africain aux congas afro-cubaines. Le public, nombreux, apprécie. Devant la scène, les pieds qui s'agitent lèvent un nuage de poussière.

L'enthousiasme ne retombera pas dans la seconde partie de la soirée tant est contagieuse la vitalité de la fanfare tzigane roumaine Ciocarlia. Depuis les musiques de films composées par Goran Bregovic pour Emir Kusturica, on connaît les effets revigorants de ces cuivres dévergondés. Ceux à qui ce brass-band aura donné un trop plein d'énergie se dirigeront ensuite vers les quais du Rhône pour l'« After à l'Appartement » rue du Port, animé par des DJ's mixant world et musiques électroniques. C'est l'étape ultime du parcours quotidien d'un festivalier modèle qui, d'apéros-dédicatives en siestes musicales, ne veut rien rater des propositions qui lui sont faites chaque jour. Des prétextes à voyager, partager, se rassembler.

Au festival Les Suds, on croit à l'utopie. « Si on n'allait pas vers elle, on ne ferait rien », déclare Marie-José Justamond, directrice artistique, qui a opté cette année pour une programmation plus risquée, sans tête d'affiche (l'an dernier, I Muvrini et Natacha Atlas). Okay Temiz, la fanfare Ciocarlia ne sont pas des noms porteurs,

pourtant ils ont rempli les gradins du Théâtre antique. La veille, même affluence dans la cour de l'Archevêché pour le chanteur Kasé Mady Diabaté (formidable voix du Mali, réapparue discrètement en 2000 dans l'album *Kulanjan* de Taj Mahal et Toumani Diabaté) et le joueur de luth ngoni Bassékou Kouyaté. Accompagnés d'Adama Diarra (percussions), Fousseyni Kouyaté (ngoni basse) et Lassana Diabaté (balafon), les deux griots maliens ont fait une démonstration saisissante de leur virtuosité, de leur capacité, eux aussi, à mener la tradition dans des registres contemporains, à l'instar de Soriba Kouyaté, invité surprise, un talent sûr de la kora, qui aime à fréquenter les musiciens de jazz. Avec des musiciens de la trempe de ceux-là, les traditions ne courent aucun danger de fossilisation.

Patrick Labesse

★ Prochains concerts : le 14 juillet, Workshop de hautbois populaires, Le Grotorkèstre, Besace (France) ; le 15, à Salin-de-Giraud (commune d'Arles), Nena Venetsanou (Grèce), Mirta Gonzalez (Cuba), Mahotella Queens (Afrique du Sud), Cheikha Rimitti (Algérie). Tél. : 04-90-96-06-27.

Les Duchamp chez les Inuits

Avignon/Théâtre. Une joute intellectuelle et ethnopicturale d'Odile Darbelley et Michel Jacquelin

UN LIÈVRE QUI A DES AILES EST UN AUTRE ANIMAL. Réalisation : Odile Darbelley et Michel Jacquelin. Avec O. Darbelley, L. Llop, C. Bokhobza, C. Gramaglia, M. Jacquelin, D. Kanashiro. Eglise des Célestins, place des Corps-Saints, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,20 €) à 140 F (21,34 €). A 12 heures : Vvert Célacon (durée : 1 heure). A 18 heures, en alternance : La Chambre du professeur Swedenborg (durée : 1 h 30) et Dispositif expérimental pour une visite chez les Asa, chasseurs de météores (durée : 1 h 30). Jusqu'au 27 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Depuis quelques années, Odile Darbelley et Michel Jacquelin œuvrent à la réhabilitation d'un frère inconnu des Duchamp : André (1893-1969), le benjamin, non enregistré à l'état civil de Blainville-Crevon (Seine-Inférieure), où la famille vivait alors. On connaissait l'aîné : Gaston, alias Jacques Villon, graveur émérite ; le cadet : Raymond, alias Duchamp-Villon, chanteur du cheval, en majeur et en mineur ; le troisième, Marcel, joueur d'échecs et graveur de ready-made. Il y aurait eu un quatrième, alias Duchamp-Duchamp, chanteur du porc cette fois, puisqu'il aurait été artiste charcutier, d'une espèce inventée tout exprès par ses biographes.

Odile Darbelley et Michel Jacquelin sont les parents possessifs et démonstratifs du petit André. Un garçon à peine moins inventif que ses géniteurs. Il vaut mieux les croire sur parole : toute sa vie, Duchamp-Duchamp - dit DD - a couru sur les traces de Marcel. Sans jamais bénéficier de sa reconnaissance internationale. Que l'un se baptise Rrose Sélavy, et l'autre lui renvoie son Vvert Célacon. Il a marqué et démarqué son frère, si étroitement, qu'il est parfois difficile de les différencier. Qui est l'auteur du savon antidérapant ? Qui a inventé la recette du pied de cochon à talon aiguille ? Certaines attributions pourraient être remises en question. Avignon expose l'état des recherches. La ville sainte du théâtre a en effet rassemblé les témoignages d'une œuvre qui déborde le strict domaine des arts plastiques pour s'inscrire dans ceux de la scène.

Nos inventeurs - faut-il les appeler Odile et Michel (comme Gilbert et Georges) ou Darbelley-Jacquelin (comme n'importe quelle galerie d'art) ? - sont très à cheval sur la logique. Moins sur les prémisses. En sorte que les meilleurs syllogismes deviennent des Marabout'ficelle-dech'val emportant l'action au

galop par les chemins les plus extravagants. Leur Lièvre est un Marabout'ficelle. Une sorte de Soyuz scénique, chapelet de stations mises en orbite dans une église (la « logique », toujours), sans cesse renforcé de nouveaux éléments. Le module *Chambre du professeur Swedenborg* a été arrimé au module *Vvert Célacon*, qui vient de recevoir le module *Dispositif expérimental pour une visite chez les Asa, chasseurs de météores*. Chaque pièce a son commandant de bord : nous avons évoqué Duchamp-Duchamp, mais Swedenborg ou A. Poptegme - le dernier venu - ne sont pas moins importants.

LIÈVRE POLAIRE

La nouveauté d'Avignon réside dans l'apparition d'un lièvre polaire. Non pas l'animal empaillé au poil blanc, légèrement poussiéreux, qui trône au centre de *Dispositif*. Mais un animal-valise, comme il existe des mots-valises. Marcel Duchamp était un expert en valise. Dans une seule, il avait su caser l'essentiel de son œuvre, y compris le *Nu descendant l'escalier*. La mise en valise n'est pas fondamentalement différente de la mise en boîte. Ni de la mise en scène, ajoutent et démontrent Odile Darbelley et Michel Jacquelin. D'où la possibilité de faire du ski sur des peaux de lapin, d'envoyer des haut-parleurs renifleurs sous les bancs des spectateurs, pour en déboucher un mécano expert en citation kantienne - et non pas en mécanique quantique -, et d'examiner sous tous leurs angles deux représentants d'une tribu inuite encore chauds de chants de gorge, et lecteurs inlassables d'*Art Press*.

Les mots d'esprit trouvent leurs pendants dans les jeux de scène, et les bas morceaux de la pensée deviennent aussi goûteux que le lait de phoque (dégustation prévue). L'art de l'approximation exige une précision absolue et l'oreille des plus grands maîtres. Ils sont venus, nombreux, d'Aristote à Kantor, de Pierre Dac à Walter Benjamin, serrés les uns contre les autres, humbles devant la majesté de l'accueil, n'osant pas élever la voix pour - se faire connaître. Le professeur A. Poptegme (Michel Jacquelin en personne) est un peu las d'avoir à expliquer cela aux élèves assis sur les bancs, mais pas fâché de délivrer son savoir immense : cela l'allège d'un poids certain, et même chez les festivaliers les plus rétifs à l'apocryphe, il en restera toujours quelque chose. Ceux qui n'auraient pas suivi se reporteront au manuel édité pour l'occasion : *Du lard à l'art* (Actes Sud Papiers, 64 p., 60 F, 9,15 €).

Jean-Louis Perrier

Les nouveaux outrages subis par « La Joconde »

Cholet/Exposition. Trois musées permettent de redécouvrir avec humour toutes les facettes du chef-d'œuvre de Léonard

JOCONDISSIMA. « Les Zavart'arts de Monna Lisa », au Musée d'art et d'histoire ; « Une femme sous presse », au Musée de la Goubaudière ; « Jocondes à la folie », au Musée du textile. Du 4 juillet au 28 octobre. Tél. : 02-41-49-29-00.

CHOLET

de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois que les copies, emprunts et détournements de *La Joconde* font l'objet d'une exposition. Mais « Jocondissima », la triple déclinaison (art, presse, fétichisme) en trois sites différents que proposent les musées de Cholet (Maine-et-Loire), met en

lumière, sans doute plus que jamais, la formidable puissance mythique du personnage.

« Par rapport à ce qui a été fait, c'est un peu neuf », estime Jean Margat. Dans la bouche du père de la « jocondologie », cette réserve amusée à la saveur d'un compliment. Collectionneur, il est aussi l'auteur d'un texte novateur sur l'iconoclastie rationnelle, paru en 1959 dans la revue *Bizarre*, qui inspira Salvador Dali. Et il reste président de l'association Les Amis de Monna Lisa. Dès sa conception, l'œuvre possédait, il est vrai, tous les gènes pour une carrière de légende : créateur génial, identité - voire sexe - du modèle énigmati-

que, sourire non moins énigmatique. Ses deux noms ajoutaient à l'ambivalence des interprétations. *La Joconde*, de l'italien *gioconda*, veut dire « gaie », « réjouie », tandis que *Monna Lisa* désignerait, selon le dictionnaire italien Zingarelli, un « organe génital féminin fatigué ». « Œuvre unique et équivoque, elle est multiple », résume Alain Katz, le conservateur choletais qui, par un patient travail de collecte et de mise en scène, a voulu susciter « un esprit ludique, une envie de rire » autour du chef-d'œuvre de Léonard de Vinci.

Dans une telle entreprise, il était difficile d'échapper aux copies. Le Musée d'art et d'histoire en pré-

sente quelques-unes, anonymes, de belle facture. Mais l'œil est plus rapidement attiré par les détournements aussi multiples que personnels : *La Joconde impudique*, de Pierre Gilou, qui détoure des atours insoupçonnés ; les collages de Roman Cieslewicz (*Monna Tsé Tung, Monna travesti*).

SYMBOLIQUE PROTÉIFORME

On résiste difficilement à *La Joconde est dans l'escalier*, avec seuil, serpillière, balai et carton, telle que la voit Robert Fillou. Non plus qu'aux deux ingénues sculptées en résine d'Agnès Baillon. L'exposition présente au total une cinquantaine d'artistes iconolâtres,

iconoclastes ou variateurs. La plupart d'entre eux sont débiteurs du peintre russe Kazimir Malevitch, qui raya d'une double croix rouge le visage de Monna Lisa dès 1914, trois ans après le vol du tableau au Louvre. « *La Joconde est à la fois un objet de culte et de contre-culte*, explique Jean Margat. *C'est un cas unique d'œuvre redevenue personnage. C'est à la fois une star, une bonne à tout faire, une cover girl.* »

Au Musée de la Goubaudière, le nombre de couvertures de magazines exploitant la star, en même temps qu'elles la déforment, atteste de sa symbolique protéiforme. Le Musée du textile complète cet inventaire inachevé en présentant

une multitude d'objets détournés, cette fois-ci dans un but commercial, de la cravate au fauteuil en passant par la faïence. On trouve même côte à côte un préservatif et un stérilet, comme pour prolonger l'ambiguïté originelle.

L'œuvre en soi, et heureusement pour ses innombrables utilisateurs, est passée depuis longtemps dans le domaine public. Pour autant le Musée du Louvre a présenté une facture de 5 000 francs pour l'utilisation d'un cliché. « *Du racket* », a pesté le maire de Cholet, Gilles Bourdouloux, dans son discours, lors du vernissage.

Vincent Boucault

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris



32 Michel Legrand Paris Jazz Piano 548 148-2



33 Claude Bolling Plays the original piano greats 548 151-2

L'avenir du passé.

Outre cette intelligence du clavier qui n'est pas que virtuosité, ils ont en commun une mémoire toujours aux ordres du cœur, qui se traduit ici — à propos de rengaines à la gloire de Paris pour Legrand et, pour Bolling, de mélodies signées Ellington, Waller, Monk, Garner ou Jelly Roll Morton — par une poésie du sens musical qui ressemble à de l'amour. Et, pas si loin que ça des bandes-son des « Parapluies » ou de « Borsalino », tout cela chante et swingue délicieusement...

JAZZ magazine

FIP

UNIVERSAL

GITANES

Paris, quartier d'été, pour ceux qui « restent » en Ile-de-France

Paris/Festival. La manifestation propose cette année 200 représentations, dont 127 gratuites

SI « l'estival et festif festival » qu'est Paris, quartier d'été a le chic pour faire le malin, ça ne l'empêche pas d'inventer l'un des programmes les plus solides et les plus vifs parmi les rendez-vous culturels saisonniers. Impossible de se laisser aller au farniente avec les propositions alléchantes que Patrice Martinet, directeur de la manifestation depuis ses débuts en 1990, nous tient au frais, tant du côté du théâtre (Olivier Besson) que de la danse (Accrorap) ou de la musique (Soirée Favela chic).

Paris, quartier d'été impose un style ludique et innovant dont la légèreté apparente n'est pas le moindre des paradoxes. Un exemple : le défilé sur la Piazza Beau-bourg de la plasticienne marocaine Majida Khattari, qui, sur le thème du foulard islamique, traque entre souffrance et beauté les abus commis sur les femmes au nom de la foi. Huit mille personnes environ sont attendues le 19 juillet pour cet événement coproduit par le Centre Pompidou, auquel participe en première partie Philippe Guillotel, le costumier illuminé de Philippe Decoufflé. Le défilé est gratuit comme 127 représentations sur les 200 que propose Paris, quartier d'été cette année. Des chiffres exponentiels, au regard de l'édition 2000, dus au coup de pouce de la nouvelle Mairie de Paris.

« C'est vrai que nous avons traversé des périodes sombres depuis quatre ans, avec un budget identique à celui que nous avions en 1992, explique Patrice Martinet. Nous étions en train de nous asphyxier avec des spectacles peu risqués et de moins en moins d'opérations libres

d'accès. Le ballon d'oxygène est venu de la nouvelle équipe municipale qui, quinze jours après les élections, a augmenté notre subvention d'environ 2 millions, la faisant passer de 3,3 à 5,5 millions sur un budget global de 12 millions. Nous avons donc repêché des projets en souffrance, doublé le nombre de représentations et ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, telle est la philosophie de Paris, quartier d'été. Lorsqu'en 1990 Jack Lang, alors ministre de la

Rendez-vous

- **Piazza DJ's.** Thomas Brinkmann, le 14 juillet à partir de 18 h 30. Piazza du Centre Pompidou (gratuit).
- **L'Orchestre national d'Ile-de-France.** Direction Jacques Mercier. Soprano Cheryl Studer. Le 21 juillet, à 21 h 30. Parc André-Citroën (gratuit).
- **Les Mariés de la tour Eiffel et de la petite couronne.** Par Muriel Bloch et dix-huit conteurs. Du 16 juillet au 10 août. Du lundi au vendredi à 12 h 30 dans une mairie en banlieue et à 17 h 30 dans une mairie à Paris (gratuit).
- **Varieta.** Achille Tonic. Du 16 juillet au 4 août, à 21 heures. Théâtre de l'Athénée.
- **Nuit hongroise.** Concerts,

culture, demande à Patrice Martinet d'imaginer en moins de trois mois un festival d'été à Paris, il pense immédiatement aux gens qui « restent ». « A l'époque, il s'agissait de combattre le désert culturel de la capitale en juillet et août. Contrairement à ce que l'on pouvait croire, la fermeture de la plupart des institutions ne s'accompagnait pas d'un désert social. Et ceux qui croyaient qu'il n'y aurait aucun public se sont trompés. Dès la première édition, on a rassemblé 42 000 spectateurs, en majorité des Parisiens et des Franciliens. Aujourd'hui, on tourne autour de 100 000. Quant aux artistes français qui n'y croyaient pas, ils ont revu leurs positions. »

D'une anomalie, Patrice Martinet, épaulé par une toute petite équipe (trois personnes à temps

pistes de danse et restauration hongroise. Le 21 juillet à 20 heures. Cirque d'hiver.

● **Dust.** Opéra de Robert Ashley et Yukihiro Yoshihara.

Du 26 au 28 juillet à 22 heures. Palais-Royal, cour d'Orléans.

● **Compagnie Accrorap.** Du 31 juillet au 3 août à 22 heures. Palais-Royal, cour d'Orléans.

● **Design urbain.** L'art de vivre en ville, par l'agence Opaque.

Du 1^{er} au 10 août de 9 heures à 18 heures. Avenue de Flandre (gratuit).

● **Concerts de musiques du monde.** Dans différents parcs et jardins (gratuit).

Paris, quartier d'été, du 14 juillet au 15 août. Tél. : 01-44-94-98-00.

Location Fnac : 08-92-68-36-22.

De 80 F à 100 F (de 12,2 € à 15,2 €).

plein), a fait un incontournable, dont la force de frappe prend pour cible une quarantaine de lieux, couverts ou en plein air. Du classique Théâtre de l'Athénée (dirigé par Martinet depuis 1994) aux salles des mariages des mairies en passant par le Batofar ou la cour du Palais-Royal (qui est à Paris, quartier d'été ce qu'est la Cour d'honneur à Avignon, tant du point de vue du prestige que des recettes), tout un réseau de scènes (dont beaucoup de parcs et jardins) irrigue Paris.

COMMUNICATION MASSIVE

« Cette année, nous allons pour la première fois en banlieue, à Bobigny et au parc de La Courneuve, dit Patrice Martinet. Car il y a toujours un double mouvement dans notre programmation : d'une part, il s'agit de faire venir les gens dans des lieux centraux, prestigieux, de la capitale auxquels ils ne sont pas habitués ; d'autre part, d'aller les chercher en bas de chez eux. On sait que les Franciliens sortent rarement de leur quartier, que le fameux "seuil culturel" n'est pas un vain mot pour ceux qui ne sont pas des habitués de la culture. »

D'où une communication massive et subtilement orchestrée : affiches et programmes à gogo, mais aussi et surtout bataillons de jeunes gens campant sur les lieux de spectacles pour présenter le programme aux passants et leur détailler le mode d'emploi. Cette année, Patrice Martinet a même lancé l'offensive jusque dans les boulangeries.

Rosita Boisseau

SORTIR

SCEAUX

Wiener Klaviertrio

Jeune par sa récente fondation, en 1998, et par l'âge de ses trois musiciens (violin, violoncelle et piano), le trio avec clavier viennois est cependant d'une maturité reconnue. Le programme joue la carte du plaisir avec les standards que sont le Trio « all' Ungarese » de Haydn, suivi du 5^e Trio de Beethoven, dit « des Esprits », et le second des trios schubertiens. Sceaux (Hauts-de-Seine). Orangerie, parc de Sceaux. M^e RER Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 14 juillet. Tél. : 01-46-60-07-79. De 110 F à 150 F.

CAMBRAI

Association Juventus

Les lauréats de cette organisation qui sélectionne par cooptation de jeunes solistes internationaux viennent à Cambrai car la musique y est d'une qualité formidable. La claveciniste Céline Frisch est une admirable interprète de Couperin et de Bach. Œuvres de Sarhan, Byrd, Bull, Picchi et anonymes. Céline Frisch (clavecin), Dimitar Ivanov (contrebasse), David Vatteville (percussions). Cambrai (Nord). Maison Falleur. 15 h 30, le 15. Tél. : 03-27-78-36-15. 60 F. Le même jour, à 18 h 30, un concert-surprise des lauréats du festival Juventus au Théâtre Notre-Dame.

CHAMARANDE

Parcours de danse

Le festival Parcours de danse, lancé en 2000, invite des chorégraphes à concevoir des déambulations dans les différents espaces du parc et du château. Après Marceline Lartigue, c'est au tour de Régine Chopinot de rêver d'une danse déplacée hors de son cadre conventionnel en investissant le château pour *Ombre et lumière* (15 juillet). Brigitte Dumez lui succédera avec *L'Épine du lieu* (22 juillet), pièce pour trois danseurs, un comédien, un chanteur et un contrebassiste, Chamarande (Essonne). 38, rue du Commandant-Arnoux. 15 heures les dimanches 15 et 22 juillet. Entrée gratuite. Tél. : 01-60-82-25-32.

VIENNE

Tombés du ciel

Ce concert organisé pour la défense du droit d'asile par l'association Forum réfugiés à l'occasion du cinquantième anniversaire de la convention de Genève alternera musiques et témoignages. Avec Jacques Higelin, Noir Désir, Miguel Angel Estrella, Louis Sclavis, Michèle Bernard, Bratsch, La Fanfare à mains nues, Geoffrey Oryema, Idir. Vienne (Isère). Théâtre antique. Le 15 juillet à partir de 19 h 30. Tél. : 04-78-03-74-45. De 100 à 250 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Olivier Schmitt.

Le 15 juillet : Bruno Schnebelin et Françoise Léger pour *Cachots/cachoteries*, pièce présentée par la compagnie Ilotopie.

Clôître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.

NOUVEAUX FILMS

UN MARIAGE TROP PARFAIT

■ Jugé à l'aune des baudruches lancées sur notre continent depuis l'Amérique du Nord, *Un mariage trop parfait* est l'un des films les plus plaisants actuellement sur nos écrans. Sans doute est-ce dû à la désuétude de son propos, qui n'a d'autre ambition que de rendre un hommage à la comédie sentimentale de l'âge classique du cinéma hollywoodien. Voici donc la ravissante Mary (Jennifer Lopez) en cœur solitaire à prendre, et par ailleurs en très efficace organisatrice professionnelle de mariages pour gens passablement fortunés. Un accident de la circulation lui fait rencontrer le prince charmant en la personne de Steve, un jeune médecin dont elle tombe amoureuse, et qui s'avère le futur promis du mariage dont elle organise les festivités. Elle-même poursuivie par un jeune rustre sicilien que son père veut lui faire épouser, Mary va devoir choisir entre son devoir et ses sentiments, tout au long d'un film qui s'efforce de retrouver la fantaisie, la légèreté et l'innocence d'un cinéma où les héroïnes sont prêtes à mourir pour une chaussure de marque coincée dans une bouche d'égout. Jacques Mandelbaum Film américain d'Adam Shankman. Avec Jennifer Lopez, Matthew McConaughey, Bridgette Wilson-Sampras, Justin Chambers. (1 h 43.)

JOE LA CRASSE

■ *Joe la Crasse* est inspiré d'une série de sketches diffusés dans l'émission de télévision *Saturday Night Live*, qui révéla en son temps Eddie Murphy et Jim Carrey. David Spade, le héros de *Joe la Crasse*, sorte de rocker perdu à la recherche de ses parents qui l'ont abandonné, semble en revanche voué à l'oubli. L'infantilisme du film, son humour potache et scatologique nous renvoient au degré zéro de la comédie. Samuel Blumenfeld Film américain de Dennis Gordon. Avec David Spade, Brittany Daniel, Dennis Miller. (1 h 30.)

DRIVEN

■ Écrit et joué par Sylvester Stallone, *Driven* se veut l'équivalent de *Ben Hur*, situé dans le milieu de la course automobile. Les circuits ressemblent tous à des anneaux, sans

la moindre courbe, où des voitures lancées à 380 km/h se rentrent dedans ou percutent les rails de sécurité. Le scénario imaginé par Stallone est d'une simplicité dérisoire. Un coureur automobile expérimenté (Stallone, bien sûr) aide un autre coureur, plus jeune et talentueux, à devenir un homme. Pour meubler les vides de cette histoire, Renny Harlin remplit l'écran de pin-up à moitié habillées et de pilotes sortis d'un défilé de mode. Sa mise en scène composée uniquement de plans courts pour les nombreuses séquences de course donne rapidement mal au crâne. S. Bd Film américain de Renny Harlin. Avec Sylvester Stallone, Burt Reynolds, Kip Pardue, Estella Warren. (1 h 56.)

PÉCHÉ ORIGINEL

■ Au rayon soupes cinématographiques en sachet pour l'été, ce *Péché originel* restera un breuvage acceptable. Il s'agit d'une adaptation de *La Sirène du Mississippi*, roman de William Irish déjà porté à l'écran par François Truffaut en 1969. Au début du siècle à Cuba, un riche planteur épouse une jeune femme contactée par petite annonce. Celle-ci a en fait pris la place de la postulante d'origine et dépouille son mari de sa fortune avant de prendre la fuite. L'époux bafoué part à sa recherche, la retrouve et s'attache à elle, dévoré par une passion qui le fera sombrer. Noir récit d'imposture, de tromperie, de masques et de mensonges, le scénario, solidement écrit par le réalisateur, met au jour, avec justesse, de sourdes pulsions (le masochisme, la dépendance sexuelle).

Jean-François Rauger Film américain de Michael Christopher. Avec Antonio Banderas, Angelina Jolie, Thomas Jane. (1 h 58.)

BOYS AND GIRLS

■ C'est l'histoire d'un garçon et d'une fille. Enfants, ils se détestaient ; adolescents, ils deviennent amis. Vont-ils tomber dans les bras l'un de l'autre ? Le sexe va-t-il détruire leur amitié sans leur apporter l'amour ? *Boys and Girls* est une sorte de catalogue raisonné des comportements amoureux des jeunes gens d'aujourd'hui, ou du moins tels que se les imaginent les scénaristes hollywoodiens. Aller voir un tel film revient à s'abreuver de clichés à l'état chimiquement pur. J.-F. R. Film américain de Robert Iscove. Avec Freddie Prinze Jr, Claire Forlani, Jason Biggs. (1 h 33.)

AVIGNON 2001

La région Ile-de-France vous souhaite un bon festival

> L'école des Femmes de Molière

Mise en scène de Didier Bezace, avec Pierre Arditi

> Ubu roi d'Alfred Jarry

Mise en scène de Bernard Sobel

> Dialoguer, interloquer de Gao Xingjian

Mise en scène de l'auteur

Région Ile de France
www.iledefrance.fr

Retrouvez ces spectacles en Ile-de-France
Aubervilliers, Gennevilliers, Sceaux et Paris

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Chercheurs d'épaves. Forum
- 22.00 Ces incontournables ravers ! Forum
- 23.00 Danse, le goût des autres. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Tracks. Arte
- 20.50 Sagas. Les héritiers. TF 1
- 21.00 Top bab. Invité : M. Canal Jimmy
- 21.55 Recto Verso. Vanessa Paradis. Paris Première
- 23.00 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». France 3
- 23.00 Petites histoires du cinéma. Julien Duvivier. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. La Thérapie par les animaux. Arte
- 20.30 Lendemain de guerre en Italie. Planète
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. La bataille de Panipat, 1526. Histoire
- 21.40 Aventures africaines. [2/2]. En Namibie. Odyssée
- 22.00 Géorgie, réveil d'une nation. Histoire
- 22.00 Dancing in the Street. [6/10]. Eight Miles High. Canal Jimmy
- 22.10 Aventures en océan Indien. Planète
- 22.15 Grand format. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). Arte

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

- 18.15 L'Aventure de M^{me} Muir ■■■■
Au début du XX^e siècle, Lucy Muir (Gene Tierney) va s'installer au bord de la mer dans un cottage inhabité. Elle découvre qu'il est hanté par le fantôme de son ancien propriétaire, le capitaine Gregg (Rex Harrison). Ils deviennent peu à peu amis. Joseph L. Mankiewicz signe là un chef-d'œuvre de poésie, d'onirisme et de magie. Un film culte à voir et revoir. En v.o.

- 22.15 Les Grandes Batailles. Balaklava. La Chaîne Histoire
- 23.05 Le Ramayana, un voyage. [2/6]. Homme ou dieu ? Planète
- 23.30 Histoires d'avions. L'aviation américaine en Europe. Planète
- 23.55 Le Grand Livre de l'Histoire de France. Bonaparte. La Chaîne Histoire
- 1.00 La Science et la Guerre. La suprématie américaine. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. Tournoi Club Europe. En direct et en duplex du stade Louis-II à Monaco et du stade de la Mosson à Montpellier. Canal +

MUSIQUE

- 20.00 Jazz à Vienne 99. Avec Benny Golson, saxophone. Muzzik
- 21.00 La Messe en si mineur. Folles Journées Bach 2000. Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo
- 21.00 Jazz à Vienne 2000. Avec Jon Faddis ; Randy Brecker ; Lew Solof ; Terrell Stafford ; Cedar Walton ; Peter Washington ; Muhammad Idris. Muzzik
- 22.00 Jazz à Vienne 1999. Avec Jan Garbarek, saxophone ; Marilyn Mazur, percussions ; Eberhard Weber, basse ; Rainer Brüninghaus, claviers. Muzzik
- 23.05 The Grateful Dead. Danemark, en 1972. Canal Jimmy

- 23.45 L'Etoile. Opéra de Chabrier. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
- 0.30 Bob Marley and the Wailers. A Londres, en octobre 1977. M 6
- 1.00 Black Sessions. En 1998. Paris Première

THÉÂTRE

- 22.50 Les Palmes de monsieur Schutz. Pièce de Jean-Noël Fenwick. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.45 Coeurs croisés. Matti Geschonck O. Arte
- 20.55 Vaudou. René Eram O. 13^{ème} RUE
- 21.00 Drôle de rencontre. Helmut Förmbacher. O. France 3

SÉRIES

- 20.00 L'Autobus à impériale. Silence on tourne. Canal J
- 20.05 Madame est servie. Il n'est jamais trop tard. O. M 6
- 20.50 Geena. Hot Potato (v.o.). O. Téva
- 20.50 Farscape. Le médaillon. Série Club
- 20.50 P.J. Planques O. France 2
- 22.25 Dharma & Greg. Judy and Greg (v.o.). O. Téva
- 22.50 Ally McBeal. The Pursuit of Unhappiness (v.o.). O. Téva
- 23.30 A la Maison Blanche. Riposte proportionnelle O. Cinq voix de moins. O. France 2
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série Club

FILMS

- 15.50 La Plage déserte ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1952, v.o., 70 min). TCM
- 16.15 Mafia blues ■■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. Canal +
- 16.25 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
- 17.00 Terreur à l'Ouest ■■ André De Toth (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). TCM
- 18.15 L'Aventure de M^{me} Muir ■■■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, v.o., 105 min) O. Ciné Classics



- 18.30 Mort à Venise ■■■■ Luchino Visconti. Avec BjörnAndrésen, Dirk Bogarde (France - Italie, 1970, 135 min). TCM
- 21.00 La Terrasse ■■■■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min) O. Cinétoilette
- 21.00 Fort Saganne ■■ Alain Corneau (France, 1984, 185 min) O. Cinéfaz
- 22.45 Piège au grisbi ■■ Burt Kennedy (Etats-Unis, 1966, 95 min). TCM
- 23.45 Monsieur Arkadin ■■■■ Orson Welles (Espagne - France, 1955, v.o., 95 min). Arte
- 23.45 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.00 Antoine et Antoinette ■■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) O. Ciné Classics
- 0.05 France, société anonyme ■■ Alain Corneau (France, 1973, 95 min) O. Cinéfaz
- 0.55 Saint-Cyr ■■ Patricia Mazuy (France, 2000, 115 min) O. Canal +
- 1.00 Un homme est mort ■■■■ Jacques Dery (France - Italie, 1973, 110 min) O. Cinétoilette

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.10 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo, Journal, Météo, Trafic info.
- 20.50 Sagas. Les héritiers.
- 22.45 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». 0.10 Le Maillon faible.
- FRANCE 2
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 P.J. [5 et 6]. Planques O. Descente de police O.
- 22.40 Au cœur de la loi. Echange de bons procédés O.
- 23.30 A la Maison Blanche. Riposte proportionnelle O. Cinq voix de moins O.

FRANCE 3

- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Drôle de rencontre. Téléfilm. Helmut Förmbacher O.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 23.00 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». 0.35 Sortir en Avignon.

CANAL +

- 17.55 La Cape et l'Épée. ► En clair jusqu'à 19.57
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.00 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 19.57 Rien que des monstres O.
- 20.00 Football. Tournoi Club Europe.
- 22.20 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Olso.
- 0.10 Seinfeld. Le paquet.
- 0.30 Spin City. Carter et Stuart et Bennet et Deirdre O.
- 0.55 Saint-Cyr ■■■■ Film. P. Mazuy O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'Algérie et nous. Invité : François Gèze. LCI
- 21.00 Le Cinéma Indien. Forum
- 22.00 Sissi, l'impératrice assassinée. Forum
- 23.00 La planète se réchauffe, la faune polaire s'adapte. Forum

MAGAZINES

- 14.45 Le Club. Gérard Oury. Ciné Classics
- 18.00 Courts particuliers. Monica Bellucci. Paris Première
- 18.15 Des racines et des aïeux. Les gens du Nil. Au pays des maharadjahs. La Côte d'Azur : Les villas passions. TV 5
- 18.55 Union libre. Le tour d'Europe des fêtes nationales. Invité : Julien Clerc. France 2
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 14 juillet 1951 : Le Royaume-Uni a-t-il freiné son déclin ? Arte
- 21.40 Metropolis. Festival d'Avignon. Hommage à Gao Xingjian. Festival d'Aix, Sonia Wieder-Atherton. Arte
- 22.25 La Route. Invités : Fabien Quak et Kad & Olivier. Canal Jimmy
- 23.10 Top bab. Invité : M. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.05 L'Actors Studio. Sylvester Stallone. Paris Première
- 17.20 Les Mystères de l'Histoire. [2/3]. Gladio. La Chaîne Histoire
- 17.25 La Terre où nous vivons. Sauvons le Futaleufu. Odyssée
- 17.25 Comme une chanson populaire. La Cinquième
- 17.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Joyeux anniversaire, Igor Stravinsky. Mezzo
- 17.35 Un monde de rave. Planète
- 18.20 La Vie à contre-courant. Odyssée
- 18.30 Notre siècle. [2/9]. 1914-1918 : Derrière le front. Planète
- 18.45 Les Grandes Batailles du passé. La bataille de Panipat, 1526. Histoire
- 19.05 Journal d'un globe-trotter. Malawi. Odyssée
- 19.30 Poiret à la télé. Canal +
- 19.30 Bernard Cavanna, un jour ordinaire. Mezzo
- 19.30 Le Monde fascinant des animaux. [2/3]. L'eau et la glace. Planète
- 19.40 Géorgie, réveil d'une nation. Histoire
- 19.50 L'Affaire O.J. Simpson. 13^{ème} RUE

Le Monde TELEVISION

TCM

- 17.50 L'Etranger au paradis ■■ Idylle contrariée, mais finalement heureuse, de la fille d'un poète-mendiant et du calife de Bagdad, tournée par Minelli, qui accepta de réaliser une nouvelle version de la comédie musicale *Kismet* afin de pouvoir réaliser *La Vie passionnée de Vincent Van Gogh*. Le scénario de ce conte oriental n'a guère intéressé le cinéaste, mais son tempérament de metteur en scène de ballets et de coloriste a pris le dessus.

Arte

- 20.15 La Thérapie par les animaux La solitude est l'ennemie des personnes âgées. Ils sont donc de plus en plus nombreux à adopter des animaux de compagnie. Aux Etats-Unis, l'expérience s'est révélée fructueuse. Des organisations s'occupant de placer des chats ou des chiens auprès de ces personnes ont observé le recul de certaines affections avec la disparition de la solitude. Un documentaire signé Diego Bunuel.
- 20.00 D'îles en îles. Les îles Caïmans. Voyage
- 20.00 Zizi, je t'aime. Muzzik
- 20.15 Tableaux gourmands. Renoir. Arte
- 20.30 Anciennes civilisations. [7/13]. Les Mayas. Planète
- 20.30 Sur la route. Argentine, voyage au cœur d'un glacier. Voyage
- 20.30 Le Cheval de dune. RFO Sat
- 20.35 Des singes et des hommes. Les guerriers du dieu-singe. Kanzi 2, les singes ont la parole. Canal +
- 20.45 L'Aventure humaine. Les Mirages : Histoires de chimères et de la fée Morgane. Arte
- 21.20 Biographie. Henry Kissinger, la vie d'un diplomate. La Chaîne Histoire
- 21.25 Chroniques d'Hollywood. Scandale ! Histoire
- 21.25 Voitures de légende. [2/6]. Alpine. Canal Jimmy
- 21.50 Une histoire de la médecine. [2/8]. Les sociétés devant l'épidémie : stratégie contre l'inconnu. Histoire
- 22.00 Pilot Guidés. La Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voyage
- 22.20 Monsieur Patel tourne à Bollywood. Planète
- 22.30 Enigmes et tragédies maritimes. [2/2]. Le naufrage du « Lusitania ». La Chaîne Histoire
- 22.45 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. Odyssée
- 23.15 Lendemain de guerre en Italie. Planète
- 23.20 Notre siècle. Nuremberg, procès de la tyrannie. La Chaîne Histoire
- 23.30 Anne-Sophie Mutter. Un violon de haut vol. Mezzo
- 0.05 Civilisations. Camelot. La Chaîne Histoire
- 0.05 Dancing in the Street. [6/10]. Eight Miles High. Canal Jimmy
- 0.25 Entre rêve et réalité. Spécial Tariq Abdul Wahad. RFO Sat
- 1.00 Pilot Guidés. L'Indonésie. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 12.55 et 14.15 Cyclisme. Tour de France (7^e étape) : Strasbourg - Colmar (162,5 km). France 3-France 2

DANSE

- 17.55 I'm Sitting in a Room Different from the One You are in Now. Chorégraphie de Joao Fiadeiro. Enregistré en 2000. Avec Joao Fiadeiro. Muzzik

MUSIQUE

- 18.30 Mark Neikrug, piano. Enregistré en mars 1994. Avec Pinchas Zukerman, violon. Muzzik

Arte

- 20.45 Les Mirages Un documentaire d'Arte, signé Michael Engler, qui nous promène de Grande-Bretagne en Sicile, du côté des endroits où sont censés avoir eu lieu les exploits de la fée Morgane. Mêlant témoignages d'historiens et théories scientifiques, il présente les nombreuses tentatives des chercheurs d'hier et d'aujourd'hui pour expliquer les phénomènes de mirages auxquels le nom de Morgane est associé.

France 3

- 21.00 Romances d'été, « Drôle de rencontre » Deuxième volet d'une série de téléfilms adaptés de l'œuvre de Rosa-mund Pilcher, « Drôle de rencontre » met en scène une jeune orpheline anglaise qui part en Cornouailles rencontrer un grand-père qu'elle ne connaît pas. Ce téléfilm d'Helmut Förmbacher, réalisé pour la chaîne publique allemande ZDF, est plus proche du roman-photo kitsch que de la fiction télévisée.
- 18.30 Classic Archive. Enregistré en studio à Paris, en 1971. *Symphonie fantastique*, opus 14, de Berlioz. Par l'Orchestre de Paris, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 18.55 Concerto pour violon d'Elgar. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres, en 1981. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rojdestvenski. Muzzik
- 21.00 Fidelio. Opéra de Beethoven. Enregistré en 1995. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Ulf Schirmer. Mezzo
- 22.00 World Creole Music Festival. Avec le groupe Sakis ; First Serenade Band ; the Wailing Wailers Band ; Canela. RFO Sat
- 23.00 Tribute to Bob Marley. RFO Sat
- 23.00 Beethoven. *Sonate pour violon et piano n°4 en la mineur*, opus 23. Enregistré au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, en 1998. Avec Anne-Sophie Mutter, violon ; Lambert Orkis, piano. Mezzo
- 0.15 Music Planet. Les Nuits du Sud à Vence. Enregistré le 29 juillet 2000. Avec Ruben Blades ; Sawt el Atlas ; Orishas ; Cristina Branco ; Bonga ; Mama Sissoko. Arte
- 0.30 Wynton Marsalis à Montréal. Enregistré en 1982. Muzzik

THÉÂTRE

- 0.25 L'Avare. Pièce de Molière. France 3

TÉLÉFILMS

- 17.45 Le Faussaire. Brad Turner O. Canal +
- 19.05 Une niche pour deux. Alex Zamm. Disney Channel
- 19.30 L'Ami de Pauline. Jacques Cornet. Festival
- 20.30 La Chambre des dames. Yannick Andréi [2/5]. Festival
- 20.45 L'Affaire Seznec. Yves Boisset. [2/2]. 13^{ème} RUE
- 20.50 Shogun. Jerry London [3 et 4/6]. O. Téva
- 22.20 Belphegor. Claude Barma [2/4]. Festival
- 22.40 Terre violente. Michael Offer [3/3]. O. Arte
- 23.00 La Guerre des rues. Dick Lowry O. France 3

SÉRIES

- 17.15 Dawson. Les seniors font du ski. TF 1
- 17.15 Crime Traveller. La spirale du temps (épisode pilote). O. M 6
- 20.00 Ally McBeal. The Pursuit of Unhappiness (v.o.). O. Téva
- 21.00 Docteur Sylvestre. Un esprit clairvoyant. France 3
- 22.55 Columbo. En grandes pompes. TF 1
- 0.50 Le Damné. Encore (v.o.) O. Série Club

Planète

- 21.20 L'Affaire Seznec En 1923, Pierre Quémener disparaît lors d'un voyage entrepris avec Guillaume Seznec. Ce dernier est reconnu coupable de sa mort présumée. Envoyé au bagne, il y reste vingt ans et meurt en 1954. Ce « Cinq colonnes à la une » de 1967 tente de restituer les éléments d'une enquête bâclée par les institutions de l'époque. Sans trancher en faveur d'une vérité, l'émission pose toutefois de bonnes questions.

FILMS

- 13.05 Paris 1900 ■■ Nicole Védres (France, 1946, 80 min) O. Cinétoilette
- 16.15 Piège au grisbi ■■ Burt Kennedy (Etats-Unis, 1966, 95 min). TCM



- 17.50 L'Etranger au paradis ■■■■ Vincente Minnelli. Avec Howard Keel, Ann Blyth (Etats-Unis, 1955, v.o., 120 min). TCM
- 19.55 L'Ennemi public ■■ William A. Wellman (EU, 1931, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 21.20 L'Aventure de Madame Muir ■■■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, v.o., 135 min) O. Ciné Classics
- 23.05 Sexe, mensonges et vidéo ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 1
- 23.10 La Famille ■■ Ettore Scola (France - Italie, 1987, v.o., 120 min) O. Cinétoilette
- 23.35 Le Dahlia bleu ■■ George Marshall (France-Unis, 1946, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 0.10 Meilleur espoir féminin ■■ Gérard Jugnot (France, 1999, 100 min) O. Canal + Vert



- 0.30 Performance ■■ Donald Cammel et Nicolas Roeg. Avec James Fox, Kenneth Anger, Patrick Bauchau (GB, 1970, v.o., 105 min) O. TCM
- 0.35 Le Choix des armes ■■ Alain Corneau (France, 1981, 130 min) O. Cinéfaz
- 0.45 Le Cri de la soie ■■ Yvon Marciano (Fr. - Bel., 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.00 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2
- 1.15 La Terrasse ■■■■ Ettore Scola (Fr. - It., 1979, v.o., 155 min) O. Cinétoilette
- 1.20 Le Mariage de minuit ■■ Mario Soldati (Italie, 1941, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 2.25 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.40 Créatures célestes ■■ Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, v.o., 100 min). Cinéstar 2
- 3.45 Voyages avec ma tante ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1972, 105 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.00 Invisible Man.
- 15.15 Les Repentis (Episode pilote).
- 17.15 Dawson.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo, Journal.
- 20.41 Le Résultat des courses.
- 20.43 Météo, Trafic info.
- 20.50 Nos meilleurs moments. Les comiques.
- 22.55 Columbo. En grandes pompes.
- 0.35 Formule F 1.
- FRANCE 2
- 14.15 Cyclisme. Tour de France.
- 17.45 Le Tour, vestiaire.
- 18.00 Le Tour des femmes.
- 18.05 Nash Bridges O.
- 18.55 Union libre.
- 19.55 et 20.45 Tirage du loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Fort Boyard. La bande du matin.
- 22.40 La Musique de l'été. Bebel Gilberto.
- 22.45 Tout le monde en parle.
- 1.05 Journal, Météo.
- 1.25 Union libre. Le tour d'Europe des fêtes nationales.

FRANCE 3

- 14.20 C'est mon choix.
- 15.10 Tiercé. En direct.
- 15.25 Côté maison.
- 15.50 et 22.55 Les Jours euros.
- 16.55 Destination pêche.
- 16.50 La Femme du pêcheur. Téléfilm. Dominique Cheminal.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Docteur Sylvestre. Un esprit clairvoyant.
- 22.35 Météo, Soir 3.
- 23.00 La Guerre des rues. Téléfilm. Dick Lowry O.
- 0.25 L'Avare. Pièce de Molière.

CANAL +

- 14.00 Rugby. Australie - Lions britanniques.
- 15.40 Courts métrages O.
- 16.15 2267, ultime croisade O.
- 17.00 Chris Colorado O.
- 17.45 Le Faussaire. Téléfilm. B. Turner O.
- En clair jusqu'à 20.00
- 19.20 Le Journal.
- 20.30 Poiret à la télé O.
- 20.00 Tout La cape et l'épée O.
- 20.35 L'Eté des docs : Samedi doc. Des singes et des hommes. Les guerriers du dieu-singe O. 21.25 Kanzi 2, les singes ont la parole O.
- 22.15 Samedi sport. Spécial reprise du championnat de France de D 1 de football.
- 22.50 Canal+ classique. Les super héros O.
- 23.00 L'Ombre d'un soupçon Film. Sydney Pollack O.
- 1.10 Le Dîner. Film. Ettore Scola (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 18.57 Météo.
- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. La Thérapie par les animaux.
- 20.45 Coeurs croisés. Téléfilm. Matti Geschonck O.
- 22.15 Grand format. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960).
- 23.45 Monsieur Arkadin ■■■■ Film. Orson Welles (v.o.).

M 6

- 17.55 Highlander [7/13] O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 0.25 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 et 0.20 Mode 6.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.37 Météo des plages.
- 20.38 Un jour à part.
- 20.39 Météo du week-end.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.55 Le Clown. 60 minutes. Dans l'antre du lion.
- 22.45 Sliders, les mondes parallèles. Un monde télévisé O.
- Un monde de retrouvailles O.
- 0.30 Bob Marley and the Wailers. Live at the Rainbow.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Charles Trenet et le jazz.
- 21.30 Cultures d'Islam. La peinture persane.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Chorégies d'Orange. Requiem, de Verdi, par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung.
- 21.30 Festival d'Aix-en-Provence. Falstaff. Opéra de Verdi.
- 0.15 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Beethoven en 1806. Œuvres de Beethoven.
- 22.43 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rimski-Korsakov, Prokofiev, Stravinsky.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00 Sur les chemins du monde. Libye, une terre inconnue.
- 16.00 Découverte. Le Sri Lanka.
- 16.55 Les Bouées de La Havane.
- 17.25 Comme une chanson populaire.
- 18.55 Je suis un citoyen

Le sapeur honoré

par Pierre Georges

IL Y A de la décoration dans l'air. Normal c'est Fêt' Nat', demain, 14-Juillet, défilé, en avant la musique, bal, lampions et fournée de légions d'honneur au *Journal officiel*. Si la République ne rendait pas à ses enfants méritants l'honneur qui leur est dû ce jour-là, quand le ferait-elle ?

Il y a de la décoration dans l'air. Et voici qu'en ce vendredi 13, jour à sélectionner prudemment ses dépêches, une information en provenance de Privas nous enchante carrément. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, comme nul n'ignore, a décoré jeudi à Saint-Genest-de-Bauzon un poilu. Un poilu, hors d'âge, évidemment, cent cinq ans bientôt, admirable de patience et de longévité et ne s'attendant certainement plus à ce que la France du XXI^e siècle reconnaisse ses mérites militaires.

Dans une autre vie et un autre siècle, ce poilu, Alexis Tendil, fut sapeur-télégraphiste en mission « opérateur-écoutes » au 8^e régiment du génie. Et le 5 octobre 1918 le sapeur intercepta un message en morse, et en allemand, émanant du prince Maximilien de Bade, chancelier du II^e Reich, qui sollicitait du pape Benoît XV sa médiation en vue d'un armistice.

Nous voici donc en pleine Histoire, grâce à l'obligeance du Sirpa, service d'information de l'armée de terre, qui précise : « L'interception de ce message a permis au colonel Mangin, commandant de la X^e armée, d'exploiter le repli allemand et de libérer Laon, Sissonne et la région de Serre, le 27 octobre. »

Honneur donc au sapeur Tendil qu'il convenait de récompenser,

très tard certes mais plutôt que jamais, pour ce fait d'armes de l'ombre. Si bien que le secrétaire d'Etat a décoré le poilu d'une décoration dont nous ignorions l'existence et la nature carrément prophétique : le sapeur-télégraphiste Tendil a reçu l'insigne « Guerre électronique » des mains de M. Masseret. En attendant, précise le Sirpa, une potentielle Légion d'honneur. Car une demande de promotion a été envoyée, disons câblée dans l'urgence, aux services compétents.

Honneur donc au sapeur Tendil, pionnier de la guerre électronique. Et si ses arrière-petits-enfants de la guerre internationale avaient quelque sens de la reconnaissance, voilà bien une affaire qui devrait faire le tour de la Toile, en un éclair !

Pour notre part, et dans la limite des objectifs et moyens qui sont nôtres, nous avons intercepté ce matin dans *Libération* une dépêche qui le confirme : il y a de l'été dans l'air ! A preuve cette histoire d'un classicisme absolu pour signifier que les Parisiens sont aux champs, ou au bourg, et s'y conduisent parfois en Parisiens-têtes-de-chien, Parigots, etc.

Donc il s'agit d'un couple de retraités venus s'installer à La Bastide-des Jourdans, dans le Lubéron. Et qui ne supportent pas le bruit des cloches qui sonnent, sonnent. Et qui envoient lettre recommandée, mise en demeure au maire, pour que les cloches ne sonnent, sonnent...

Bref. Emoi dans le bourg, pétition contre les fâcheux. Ah ! cela nous rappelle, il y a maintenant un septennat de chroniques, le procès perdu par des Parisiens. Ils voulaient, ces citoyens, couper le sifflet à un coq si fier de l'être !



Gallimard
Le Monde

Hormis ses scénarios de films (elle a tourné trois courts métrages) et une pièce radiophonique pour France-Culture, c'est la première fois que Brina Svit écrit un texte en français : une expérience qu'elle a d'abord vécue comme un tremblement de terre. « *Cioran, que j'ai beaucoup fréquenté - en le lisant bien sûr, il ne voulait pas donner suite à ma proposition de faire un film avec lui - ne disait-il pas que lorsqu'on passe d'une langue à une autre on se coupe de son passé, de son enfance ? Alors je croyais que j'allais vivre quelque chose de radical, de dangereux. Puis ça s'est avéré facile et plaisant. J'ai montré le texte fini à ma traductrice, qui m'a*

Brina Svit en version originale française

Pour la première fois et pour « Le Monde », la romancière slovène écrit en français. Une nouvelle placée sous le signe de l'humour et de la pudeur

dit, avec une certaine solennité, que je n'avais plus besoin d'elle, que je pouvais voler de mes propres ailes ! »

Hostile au roman psychologique, se revendiquant comme une romancière pour laquelle « raconter est une forme de générosité », Brina Svit s'impose des défis chaque fois qu'elle compose une histoire. Ce qui lui importe d'abord, c'est de trouver une façon originale de mener son intrigue.

« Le lecteur doit comprendre vite que le narrateur ne lui dit pas tout le temps la vérité, qu'il faut rester donc vigilant, ne pas lui faire confiance »

Ainsi, dans *Con brio*, où un homme évoque son éprouvante histoire d'amour avec une femme qui l'épouse mais se refuse à lui, elle a cherché une démarche incertaine : « Le lecteur doit comprendre vite que le narrateur ne lui dit pas tout le temps la vérité, qu'il faut rester donc vigilant, ne pas lui faire confiance, comprendre rapidement, par exemple, que la scène d'amour qu'il raconte n'a jamais eu lieu. »

Dans *Mort d'une prima donna slovène*, le narrateur retrace en paral-

lèle sa passion impossible pour un libraire madrilène et sa rencontre avec une cantatrice célèbre qui ne se remet pas d'être mal aimée par sa mère : en fait, il répond à un questionnaire d'un magazine assez trivial dont on ne connaît pas les questions.

Dans la nouvelle écrite pour *Le Monde*, *L'été où Marine avait un corps*, Brina Svit s'est amusée à glisser du « je » au « elle », de la première à la troisième personne, et à

volupté, la victoire... », mais aussi goût des promenades (Paris à bicyclette), passion des villes, Trieste, Madrid, Amsterdam, Milan, comme son héroïne, de père russe et de mère italienne : « Je suis très européenne. Je suis une européenne d'origine slovène qui écrit maintenant en français ! »

L'histoire de Marine (cette fille qui découvre un jour dans une galerie une sculpture en tous points conforme à son propre corps) nous donne une autre clé sur Brina Svit : humour et pudeur. Ce qu'elle nous glisse ici est un discours un tantinet ironique sur ceux ou celles qui racontent sans censure leur sexualité. L'héroïne de Brina Svit a plutôt honte d'avoir posé nue pour un photographe (mais il est aveugle), et elle n'a pas à s'enorgueillir de ses conquêtes masculines : « Elle a refait trois fois la liste des hommes avec lesquels elle a couché dans sa vie. La liste n'est pas très longue, et elle n'a oublié personne. Pas de quoi pavoiser ou faire un chapitre intitulé : le nombre. Six. Largement en dessous de la moyenne pour ces choses-là. » Marine, ou l'anti-Catherine Millet.

Jean-Luc Douin

Lire notre cahier spécial

► www.lemonde.fr/livres

Football : les mésaventures de la Copa America

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Il en va des compétitions sportives comme des vins : elles ne se bonifient pas forcément avec l'âge. Créée en 1916 à l'occasion des célébrations du centenaire de l'indépendance de l'Argentine, la Copa America est la vénérable doyenne des tournois internationaux de football. Sa quarantième édition, qui a débuté, mercredi 11 juillet en Colombie, a été marquée jeudi 12 par la défaite du Brésil, vaincu par le Mexique (1-0) et a définitivement démontré qu'elle vieillissait mal, au point d'éveiller un débat dans les cercles spécialisés sur sa raison d'être.

En kidnappant Hernan Campuzano, vice-président de la Confédération colombienne de football et membre du comité organisateur, qu'elle a maintenu pendant quatre jours en captivité, la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), hostile à la tenue du championnat dans le pays, a déclenché une série de cafouillages qui ont terni pour longtemps le blason des dirigeants de la Confédération sud-américaine de football (CSF). « *Suspendue* », menacée de transfert en Uruguay puis au Brésil, puis repoussée à janvier 2002 avant que son programme initial ne soit rétabli par la CSF six jours à peine avant le coup d'envoi, la « Coupe de la paix » chère au président colombien Andres Pastrana sème surtout la peur.

La sélection canadienne, remplacée au pied levé par celle du Costa Rica, a jeté l'éponge la première. Pour les mêmes « raisons de sécurité », l'Argentine a déclaré forfait la veille du match d'ouverture et cédé sa place au Honduras. Le nouvel entraîneur du Brésil, Luiz Felipe Scolari, devra quant à lui se passer des services de son défen-

seur central Lucio (Bayer Leverkusen) et de son avant-centre Elber (Bayern Munich), car les clubs allemands ont tout mis en œuvre pour empêcher que ces joueurs soient libérés. Pire, son joueur fétiche, Mauro Silva (Deportivo La Corogne), rappelé à l'âge de trente-trois ans en équipe nationale, dont il semblait exclu depuis la conquête du titre mondial en 1994 aux Etats-Unis, lui a fait faux bond lundi, au moment d'embarquer sur le vol à destination de la Colombie. « *Je n'ai pas peur, mais j'entends protester contre les organisateurs, parce que la décision de la CSF est une insupportable* », a déclaré le « déserteur ».

Contrainte au fil des années de s'accommoder du calendrier sportif en vigueur en Europe, où évoluent la plupart des stars du football sud-américain, la Copa exige de ses participants expatriés dans le Vieux Monde qu'ils fassent une croix sur leurs congés d'été. D'où la désaffection croissante des meilleurs joueurs pour une compétition qui a considérablement perdu de son prestige avec l'envol, à partir des années 1980, des transferts intercontinentaux.

En attendant la suite des événements, le président Pastrana peut se donner l'illusion d'avoir sauvé la face en évitant une humiliation supplémentaire. Les sponsors et la firme de marketing sportif brésilienne Traffic, détentrice des droits de télévision, récemment accusée de malversations par une commission d'enquête parlementaire réunie à Brasilia, ont provisoirement, pour leur part, sauvé leur mise. Les pressions diplomatiques et les contingences commerciales ont su à l'évidence mettre fin à la valse-hésitation de la CSF. La Copa risque de ne pas s'en relever.

Jean-Jacques Sévilla

La fusée Ariane-5 échoue à placer ses deux satellites passagers sur l'orbite prévue

APRÈS une mise à feu parfaite, effectuée jeudi 12 juillet à 23 h 58 (heure de Paris), depuis le centre spatial guyanais de Kourou, la fusée européenne Ariane-5 n'a pu placer les deux satellites qu'elle emportait sur l'orbite prévue : une ellipse de 35 853 km d'apogée, de 858 km de périégée inclinée de 2 degrés sur l'équateur. Le lanceur a semble-t-il été victime dans les dernières minutes de son vol d'un « défaut de propulsion » de son étage supérieur, l'EPS, un étage à propergols stockables en principe bien maîtrisé par les industriels parce que le plus simple de l'ensemble.

Faute de ce supplément de poussée - il manquait dès le départ 20 mètres-seconde de vitesse et le moteur s'est éteint 45 secondes trop tôt -, le satellite expérimental européen Artémis, qui devait permettre d'établir des liaisons d'un nouveau type (par laser) avec le satellite d'observation de la Terre Spot-4, et le satellite japonais de télédiffusion directe BSAT-2B, ont été placés, précise la société Arianespace, sur une trajectoire beaucoup plus basse que prévu : 17 528 km d'apogée, 592 km de périégée et 2,9 degrés d'inclinaison.

On ignore encore s'il sera possible de récupérer les deux satellites en utilisant la poussée faible des petits

moteurs dont ils sont équipés pour se mettre à poste. Si les équipes au sol parvenaient à la faire, la durée de vie de ces deux engins en serait singulièrement diminuée. Les spécialistes pensent que ce type de manœuvre est plus facile à réaliser avec Artemis, équipé de deux moteurs réallumables, qu'avec BSAT-2B qui n'en a qu'un, allumable qu'une seule fois.

Pour l'heure, les ingénieurs dépouillent les paramètres de fonctionnement du lanceur pour découvrir les causes de cet échec. Nul ne sait encore, bien que l'EPS ne soit pas la partie la plus complexe du lanceur, si ce problème aura des répercussions importantes sur le calendrier des tirs de la fusée. Ce qui avait été le cas lors de l'explosion, en 1996, du premier exemplaire de la fusée Ariane-5, trente-sept secondes après sa mise à feu.

Cependant, cette défaillance tombe mal. Car Arianespace et les industriels qui l'accompagnent devront faire face demain à la concurrence des Américains avec une Ariane-5 dont les performances doivent être augmentées pour être compétitives et dont la fiabilité doit être exemplaire pour, en 2004, remplacer définitivement le lanceur fétiche des Européens Ariane-4.

J.-F. A.

Le règlement du conflit du Chiapas se heurte à un nouvel obstacle

MEXICO. Le Congrès de l'Etat mexicain du Michoacan (Ouest) a approuvé, jeudi 12 juillet, la loi sur les droits et la culture indigènes, adoptée par le Congrès fédéral en avril. Celle-ci peut désormais être inscrite dans la Constitution puisqu'elle a été ratifiée par la majorité des Etats (16 sur 31). Elle devrait être publiée au *Journal officiel* malgré le refus catégorique de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui l'a rejetée, estimant qu'elle était contraire à leurs intérêts. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **LIGUE ARABE/PALESTINE : une Palestinienne chrétienne de 54 ans, Hanane Achraoui, a été nommée** mercredi 11 juillet porte-parole de la Ligue arabe, avec pour mission de mieux promouvoir la cause palestinienne dans le monde arabe. Ancienne ministre de l'Autorité palestinienne, Hanane Achraoui a occupé le poste de porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix de 1991 à 1993. Hanane Achraoui sera basée à Jérusalem. - (Reuters.)

■ **STRASBOURG : une cérémonie interreligieuse a été célébrée**, jeudi 12 juillet, en hommage aux victimes de l'accident du parc de Pourtalès, dont le bilan provisoire s'élève à 12 morts et 84 blessés. La municipalité a annoncé l'annulation des festivités prévues pour le 14 juillet en signe de deuil.

■ **JUSTICE : cinq photographes ayant pris des clichés de la princesse Diana** et de son ami Dodi al Fayed avant et après l'accident qui leur a coté la vie, en août 1997 à Paris, ont été récemment mis en examen pour « atteinte à l'intimité de la vie privée ». Fin mai, trois autres photographes avaient connu la même procédure dans cette affaire. - (AFP.)

■ **SANTÉ. Le comité scientifique de l'Institut national de veille sanitaire (InVS)** a annoncé, jeudi 12 juillet, le lancement d'études sur tous les élèves de l'école Franklin-Roosevelt de Vincennes, construite sur l'ancien site industriel Kodak, après les cas de cancers d'enfants survenus depuis 1990.

■ **PARIS. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a accordé**, mercredi 11 juillet, un permis de construire pour le projet de nouvelle mosquée Ad-Dawa, située rue de Tanger, dans le 19^e arrondissement.

■ **BOSNIE. Une jeune musulmane de Bosnie-Herzégovine, âgée** de 16 ans, a été tuée, jeudi 12 juillet, par une rafale d'arme automatique tirée sur sa maison à Damdzici (Nord-Est). - (AFP.)

Tirage du Monde daté vendredi 13 juillet 2001 : 534 717 exemplaires.

1-3

JEU-CONCOURS *Le Monde*



Quel pays se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?

Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



mozart | CONCERTOS POUR PIANO N°8, 23 et 24 | kempff/Leitner

LA MODERNITÉ DE MOZART. Enregistrés au début de l'ère stéréophonique, ces trois concertos de Mozart reflètent parfaitement le style du pianiste allemand Wilhelm Kempff. Comme dans ses interprétations de Schumann, Brahms et surtout de Beethoven, son toucher se caractérise par la plus grande transparence. C'est l'impression de fluidité, de naturel qui domine. Kempff ne surcharge jamais de couleurs une ligne mélodique aussi parfaite : il évite les ornements trop accentués, les allusions directes au théâtre de Mozart. L'interprète s'efface devant l'évidence des notes, ne cherchant plus que le dialogue avec l'orchestre. Quarante ans plus tard, ces interprétations nous semblent toujours aussi évidentes, modernes.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter

UNIVERSAL

fnac.com

BRINA SVIT

**L'ÉTÉ OÙ MARINE
AVAIT UN CORPS**

GALLIMARD - *Le Monde*

BRINA SVIT

Installée à Paris depuis vingt ans, Brina Svit, née en 1954, est slovène. Svit (qui désigne en slovène l'instant d'avant l'aube, quand les oiseaux s'arrêtent de chanter) est le nom qu'elle afficha au générique de son premier film. Car elle a tourné trois courts-métrages : *Nikola* en 1989, avec Brigitte Fontaine (Prix du public au Festival de Dunkerque), *Le Balcon* en 1990, avec Anémone (Prix du jury au Festival de Grenoble), et *De Jeanne à Zerline*, un documentaire sur Jeanne Moreau. Ses deux premiers romans, *April* et *Navadna Razmerja*, sont inédits en français. Le troisième, *Con brio* (Gallimard, 1999), qui se déroule dans un Paris aux repères balzaciens (rue du Lys-dans-la-Vallée, rue du Cousin-Pons, rue des Illusions-Perdus), dépeint l'enfer amoureux d'un homme, époux d'une femme ayant l'âge d'être sa fille, une blonde native de Trieste, et qui se dérobe à lui, le condamnant à la frustration. Le quatrième, *Mort d'une prima donna slovène* (Gallimard, 2001), traque les secrets intimes d'une cantatrice, entre ses liaisons ancillaires et les harcèlements assassins de sa mère. Elle est traduite en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Grèce. Parallèlement à son activité d'écrivain, elle collabore au quotidien slovène *Delo*.

JACQUES SASSIER/GALLIMARD



L'été où Marine avait un corps

1

- Est-ce que c'est vous ?

C'était ma voix. C'est bien moi qui ai prononcé cette phrase. On était encore emmêlés l'un dans l'autre, ma jambe droite sous sa cuisse, l'autre sur sa hanche, luisant de sueur, une collision de pensées dans la tête, et j'ai dit la seule phrase que je ne voulais pas dire. Elle est sortie malgré moi, inutile et ridicule. Je ne cherchais plus rien, je ne me posais plus de questions, l'été touchait à sa fin. Je retenais mon souffle, j'attendais. Lui aussi restait parfaitement immobile. Je n'osais pas me tourner vers lui. Je n'osais pas le regarder. Dieu indifférent, faites qu'il n'ait rien entendu, faites qu'il ait pensé à autre chose. Pourtant, même s'il l'avait entendu, qu'aurait-il pu répondre ? On se connaît à peine. On a traversé Paris à bicyclette. Je sais qu'il aime bien lire sur les terrasses, lever son regard de temps en temps, observer ce qui se passe autour de lui, il aime ses élèves, Flaubert, les rues de Paris... Mais je ne sais pas comment il s'appelle et je n'ai rien vu de son appartement. Je me souviens des six étages qu'on a montés, de la porte d'entrée, d'un long couloir et du tapis dans sa chambre. C'est là, sur ce tapis que doivent être éparpillés mes vêtements, mes chaussures... Je vais me lever, je vais m'habiller, jeter un coup d'œil autour de moi... Je ne vois pas grand-chose d'ici, juste le plafond, la fenêtre avec le bleu du ciel et quelques nuages rapides qui passent au-dessus de nous. Oui, je vais me lever, récupérer d'abord ma jambe droite, doucement, voilà, ma jambe gauche...

Et quand j'ai voulu retirer mon bras qui gisait à moitié endormi sous son omoplate, il s'est soudain levé sur son coude, il a passé sa main sur mon front et mes cheveux, et il a dit : « Oui, c'est moi. »

2

Marine Rajski repense souvent à cette histoire. Elle se la raconte de temps en temps, en passant allégrement de la première à la troisième personne. Elle hésite entre différents temps grammaticaux (l'été est fini depuis longtemps, mais tout est encore là...). Elle passe sous silence quelques actions et détails (lettres et coups de fils à la galerie NT & B pour qu'on lui révèle le nom de l'artiste, par exemple) et insiste plutôt sur les souvenirs, sensations, odeurs, muscles... Elle utilise facilement des mots étrangers qui, de toute façon, font partie de sa vie. Mais elle (l'histoire) commence invariablement le même matin au tout début de l'été à quelques jours seulement de son quarante-deuxième anniversaire, à la même heure très matinale et surtout avec la même question venant de l'autre bout de l'appartement.

- Est-ce que je peux aller skier cet été ?

- Si Poutine vient à Paris...

3

- Je suis sérieux, maman...

- Moi aussi, Youri...

Ce n'est pas le moment de lui poser cette question. Marine est pressée. Elle a rendez-vous avec Luz, elle doit préparer les derniers mots du vocabulaire automobile pour demain. Et puis elle ne sait pas comment s'habiller, franchement, ça fait un moment qu'elle est plantée devant son armoire, rien, elle n'a rien de mettable, rien de joli, rien qui lui fasse changer d'âme... Tandis que Luz, justement, un rien l'habille, elle peut mettre n'importe quoi, cette jupe rouge brique, par exemple, droite, simple, un peu rétro, deux petites poches devant, une fente derrière, ça tomberait tout autrement sur Luz. Même un tee-shirt blanc fait classe sur Luz, sans parler des chaussures... Elle peut chausser les mêmes tennis sales qu'elle met pour aller aux champignons avec Marine dans la forêt près de Ville-d'Avray, la même paire, à peine essuyée, et ça fait chic sur elle, ça lui fait une belle démarche de danseuse de flamenco. Sans parler de Martin aussi. Pourquoi Youri ne s'adresse-t-il pas à son père pour aller skier sur le glacier ? Pourquoi est-ce toujours elle ? C'est vrai que le sport est plutôt leur affaire. C'est Marine qui lui a chaussé ses premiers skis quand Youri avait trois ans, qui l'a pris entre ses jambes, et hop, allons-y, remontons les pentes, dévalons-les, slalomons, jetons-nous dans la neige fraîche, tandis que Martin détestait ça, skier, tomber, avoir froid aux mains et la neige dans les yeux, et après, de toute façon, il n'était plus là, parti avec Suzanne, et après Suzanne avec Tania et après Tania avec Odile, si on n'enlève personne de sa vie, plus d'espace pour les autres, il ne se passe plus rien, disait-il. Et Marine continuait à skier avec son fils et à suivre passionnément les compétitions de ski à la télévision quand Youri ne voulait plus skier avec elle. Ce qui ne veut aucunement dire que c'était à elle de payer cette semaine de ski sur le glacier. Elle n'a pas d'argent, n'avait pas prévu ce genre de vacances pour son fils et ne veut pas travailler cet été. Elle ne sait pas ce qu'elle veut faire cet été, d'ailleurs, ni comment s'habiller, avec quelles chaussures, ni quoi faire de ses cheveux... Il y a des matins comme ça, il y a des matins où on n'a pas envie de se mettre en scène, même pas envie d'entrer sur scène, d'aller devant les gens, d'exister pour les autres, de regarder par la fenêtre, il va certainement pleuvoir avec tout ça, le ciel est mauvais...

- Qu'est-ce que c'est, cette histoire de Poutine ?

- Parles-en à ton père...

- De Poutine ?

- Oui. Tu lui dis : Papa, Poutine ne viendra probablement pas à Paris cet été... Dommage, maman aime bien observer de près les visages impassibles des dictateurs... Elle aime bien imaginer quel genre de petits morveux ils étaient... C'est son occupation préférée en leur compagnie, l'aspect agréable de son métier d'interprète au Quai d'Orsay. Dommage aussi parce qu'elle ne gagnera pas d'argent et ne pourra donc pas me payer dix jours à Tignes, tu vois, sur le super glacier là-haut... Voilà, tu lui dis ça, à ton père... Pourquoi tu me regardes comme ça ?

- Cette jupe... Elle ne te va pas.

Marine n'est pas une grande amatrice d'art. Elle va au cinéma comme tout le monde. Elle écoute de la musique, beaucoup (Mozart, Brahms et tout l'opéra, sa mère, Elsa, a chanté pendant dix-sept ans dans le chœur de l'Opéra de Paris). Elle a toujours un livre dans son sac et fait office de conseillère littéraire auprès de Youri, Luz, Mac, Martin et parfois même auprès de ses covoyageurs de métro. Mais elle s'ennuie au théâtre, va rarement au concert et n'est pas une consommatrice de grandes expositions qu'il faut voir à tout prix. Elle n'honore pas de sa présence les vernissages, salons, foires, biennales, triennales, ne connaît pas grand-chose aux arts plastiques et n'a jamais entendu parler des galeries Ziegler Renée de Zurich, Lorenzo de Madrid, Nagel de Cologne, Svestka de Prague et Oxley 9 de Sydney. Si le matin de son rendez-vous avec Luz le ciel ne s'était pas soudain mis à pleuvoir à verse rue de Seine, elle serait passée à côté de la galerie NB & T sans s'y arrêter, sans y jeter un coup d'œil, sans même l'apercevoir. D'ailleurs elle marche vite et évite de rencontrer son reflet dans les vitrines. Quand la pluie tombe vraiment trop drue et que sa chemise commence à lui coller à la peau, elle est bien obligée de s'abriter sous le large toit d'une boutique – c'est plus tard qu'elle a compris que c'était une galerie d'art – et de se retrouver côte à côte avec son reflet dans une longue paroi vitrée. Mon dieu, Youri a raison, cette jupe ne me va pas. Elle est trop large, ne tombe pas comme il faut, ne tombe pas du tout, elle me fait des fesses plates, c'est un sac à patates griffé... Ma petite chemise à carreaux verts et rouges est jolie, mais on dirait que j'ai les épaules larges d'une nageuse de l'Est et pas de seins. Elle se déplace un peu plus près de la vitre, bombe sa poitrine. Si, mais des petits, petits seins... Quant aux chaussures, confortables, certes, elles n'arrangent rien, n'allongent pas mes jambes, n'affinent pas ma silhouette... Et de derrière, si je me regarde de derrière... C'est à ce moment qu'elle se retourne. C'est à ce moment précis – le soleil s'est allumé comme un projecteur à travers les nuages – qu'elle aperçoit son corps de l'autre côté de la paroi vitrée. Ses pieds d'abord, avec leur petit orteil écrasé de chaque côté, ses chevilles, ses jambes, ses cuisses maigres, trop écartées, puis ses hanches larges et osseuses, la taille pas assez marquée, le ventre lourd, les seins curieusement petits, les mamelons pointus, les épaules fières, la clavicule saillante... C'est une sculpture en bronze d'un corps féminin qui ressemble au sien, debout, un pied légèrement devant l'autre, les bras repliés et les mains couvrant le visage comme si elles le cachaient devant ce coup de projecteur soudain dans les yeux.

Marine inspire profondément, une fois, deux fois, et pousse la porte de la galerie. Personne ne répond à son bonjour. L'espace est vaste, clair et tout en longueur. Le parquet en chêne grince sous ses pieds. Elle s'avance parmi des sculptures, disposées l'une après l'autre, cinq, non, six en tout avec celle qui est en vitrine. Six fois le même corps de femme. Mon corps, tournons ça comme nous voulons, c'est moi, couchée sur le dos (ce sont mes os iliaques qui pointent comme ça), sur le ventre (je reconnais mes pieds qui se balancent en l'air), assise en tailleur (en Shiva plutôt, une jambe repliée en lotus, l'autre sous les

fesses), puis accroupie (avec ce double pli sur le ventre), puis encore une fois debout. C'est moi, même si on ne voit pas mon visage, caché à chaque fois par les mains ou les avant-bras. Pourquoi je me cache les yeux ? Je ne veux pas voir qui ? Pourquoi je ne veux pas qu'on me reconnaisse ? Elle a soudain chaud et croit entendre des pas derrière elle. Ça ne va pas, je rêve debout, je me raconte des histoires pendant que Luz, mon dieu, pendant que Luz enrage en m'attendant à la Palette...

- *Ciao, cara, ma cosa ti succede ? Sono secoli che aspetto...*

Marine essaie de calmer sa respiration. Quand Luz-la-charmante, Luz-la-belle-planté, Luz-la-Madrilène-qui-préfère-la-langue-de-Dante-à-celle-de-Cervantès, Luz-qui-claque-des-doigts-et-a-tous-les-mecs-qu'elle-veut, Luz-son-amie-et-partenaire-de-travail, quand Luz donc parle italien avec elle, ça veut dire qu'elle n'est pas fâchée et que la vie est belle.

- J'ai eu l'impression de voir mon corps...

- *Non è mai abbastanza tardi...*

4

Le surlendemain commence avec un grand cœur sur la fenêtre de la cuisine, dessiné avec son rouge à lèvres et entourant le chiffre 42. Merci, Youri, je sais compter... J'ai quarante-deux ans, je suis Géméaux comme Sartre et Françoise Sagan (versatile ? légère ? nerveuse ? rapide, oui, intelligente, d'accord, traductrice, bien vu, avec une combinaison linguistique inédite en plus, infidèle ? cérébrale ? et puis quoi encore...), je vis seule avec mon fils de dix-sept ans, j'adore regarder avec lui le sport à la télévision (j'adore avoir peur devant le petit écran, stresser à mort pour un slalomeur ou une équipe de handball...), j'ai des rapports corrects avec mon ex-mari (je porte toujours sa bague gravée MmM à l'intérieur), ça fait longtemps que je n'ai pas fait l'amour, je ne sais pas ce que je vais faire cet été... et... et... j'ai une jupe qui ne me va pas. J'ai un corps aussi qui ne me va pas. Est-ce qu'on peut dire ça ? Qu'on a un corps qui ne nous va pas ? Il est à moi, mais... D'ailleurs elle veut à tout prix démêler cette histoire, Marine, revenir dans la galerie rue de Seine et en avoir le cœur net. Oui, c'est ça, en avoir le cœur net, *punto e a capo* comme dirait Luz.

- Bonjour...

- Bonjour, Madame...

Cette fois la galerie NB & T n'est pas déserte.

- Je... je voudrais regarder un peu...

- Faites comme chez vous, je vous en prie...

Elle s'appuie contre le mur derrière elle. Il y a une longue inscription de noms de galeries courant sur tout le mur du fond qu'elle n'a pas vue la première fois : Ziegler Renée, Zurich ; Lorenzo, Madrid ; Nagel, Cologne ; Svestka Prague ; Oxley 9, Sydney ; NB & T, Paris. Les sculptures sont exactement à la même place. Elle les observe de loin. Elle sent une étrange bouffée de familiarité comme lorsque, ouvrant un placard, on tombe nez à nez avec les vieilles fringues qu'on a beaucoup portées et qui ont pris l'odeur et la forme de notre corps. Non, elle n'a pas rêvé, elle ne se raconte pas d'histoires. Mais c'est

en s'approchant d'une des sculptures, celle où elle est en Shiva (la position que Marine aime bien prendre le soir par terre dans sa chambre), qu'elle étouffe un petit cri dans la gorge. Sa petite excroissance en haut des fesses, ce bouton d'amour caché, comme l'a appelé Martin, ce bijou en chair comme a dit Théo... elle l'a aussi, cette femme en Shiva, il est là, là où la raie de ses fesses s'arrête, à peine visible, mais il y est. Elle le touche, il est froid, il est en métal, mais c'est le même. C'est le sien. Elle passe d'un corps à l'autre. Il est partout comme une signature. Marine a chaud de nouveau.

- Mademoiselle...

Sa voix tremble (de colère, d'excitation...).

- Pouvez-vous me dire le nom de cet artiste ?

- Bien sûr. Il s'appelle Tulippes. Et la sculpture que vous avez regardée en premier, celle que vous avez touchée... oui, celle assise en tailleur, ma préférée aussi... elle est vendue.

- Tulipe ? C'est quoi ça ?

- Tulippes, avec deux p et un s à la fin. C'est son nom d'artiste.

- C'est un nom de salaud.

5

- Je voudrais parler à Théo, s'il vous plaît. Comment ? Marine, je suis Marine Rajski. Je suis... une amie à lui. Une ancienne amie, très ancienne même... Dites-lui qu'il se dépêche... J'attends... C'est important, oui, c'est très important même... bien plus important que son bain en tout cas. Mais oui, je vous ai dit que j'attendrais... Je me promène rue de Seine... je regarde le ciel, voyez-vous... Et j'ai tout mon temps... Merci... merci beaucoup...

Ce n'est pas vrai. Elle veut lui parler tout de suite, à ce beau salaud. Qu'il se magne, qu'il sorte de l'eau... Pourquoi n'y a-t-elle pas pensé avant ? Théo Lipp, bien-sûr, le bouillonnant, l'insolent, le prometteur Théo Lipp, dessinateur, peintre, plasticien, installateur, sculpteur... artiste en un mot. Ce même Théo Lipp avec qui elle a eu une brève liaison quand Youri était en cours préparatoire. Celui pour qui elle a posé des après-midi entiers... Pour des installations, disait-il. Celui qui a fait une fixation sur ses fesses. Pas que sur les siennes d'ailleurs – il devait en avoir au moins deux autres paires à sa disposition au même moment. Il y avait toujours des culottes de femme qui traînaient par terre dans son atelier, rue des Vignes. Un soir – dans le noir et à la hâte – Marine en a enfilé une qui n'était pas à elle. Quand elle s'en est rendu compte, le lendemain matin, elle ne savait pas si elle devait en rire ou en pleurer. Alors elle a décidé que c'était fini. Fini le rouquin au chapeau noir enfoncé jusqu'aux sourcils. Fini ses taches de rousseur partout, même sur son petit sexe ridé. Fini le mec qui la complexait en lui racontant n'importe quoi sur son corps, du genre que tout ce qu'il aimait sur elle, c'était son petit bouton en chair. Bijou, disait-il. Fini le prétentieux ayant toujours l'air de dire : déroulez le tapis rouge, j'arrive.

- Allô... Monsieur Tulippes ? Avec deux p et un s ? Vous ne comprenez pas ? C'est Marine. Marine... c'est ça. Tu ne comprends toujours pas ? Qu'est-ce que je veux ? Je veux te voir. Je voudrais que tu m'expliques. Il s'agit de mon

corps, j'espère que tu l'as remarqué... Quoi ? Tu ne sais pas de quoi je parle ? Arrête... Je suis sérieuse. Je voudrais te voir. Parler, c'est ça, s'expliquer... Mhmm... Tu as toujours ton atelier rue des Vignes ? Il y a ce café près du métro... Oui... c'est ça. Parle plus fort, je ne t'entends pas ! Quand ? Demain... d'accord. A huit heures et demie à L'Aurore.

6

C'est un des chapitres de cette histoire – avec le dernier et le premier – que je préfère : l'entrée en scène de Nissim. Un des plus courts aussi et le plus silencieux. Il se passe à la retouche rue de la Jonquière, à deux rues de chez Marine, en fin d'après-midi de la même journée. Il vient de pleuvoir, tout est comme lavé au grand jet, y compris le ciel, voilé d'innombrables petits moutons mauves.

- Monsieur...

Un homme (Nissim donc), trapu, grisonnant déjà, regard sombre de chocolat fondant, s'approche lentement par le long couloir qui mène à l'arrière-boutique. Il doit avoir chaud, sa chemise bleue est déboutonnée en haut, il sent la transpiration.

- J'ai une jupe qui ne me va pas. Elle est trop large, trop longue... je ne sais pas...

Il lui indique le rideau derrière son dos. Quand elle revient vers lui, la jupe mise, il ne dit toujours rien. Il la regarde (la jupe). Puis il pose les deux mains solidement sur ses hanches et la retourne comme si elle était une patineuse sur glace. Elle se laisse faire, se retrouve le dos contre lui. Elle sent sa respiration, son odeur âcre, mélangée à la nicotine, et toujours ses larges mains sur sa taille. Elle ne bouge pas.

- Vous voyez... ?

Il acquiesce avec ses yeux couleur chocolat noir fondu.

7

« *La perle est une maladie de l'huître et le style, peut-être, l'écoulement d'une douleur plus profonde...* » C'est Flaubert qui écrit à Louise Colet. Il aime bien les perles, Flaubert. Il lui écrit aussi : « *Tu parles de perles. Mais les perles ne font pas de collier. C'est le fil.* » Marine veut se concentrer sur autre chose, ne pas penser tout le temps à Théo Lipp alias Tulippes (il ne s'est pas foulé pour trouver son pseudonyme...), à la galerie NB & T et à son corps. Il lui reste sept minutes avant son rendez-vous à L'Aurore. Sept minutes avant de voir l'artiste. Sept petites minutes avant de rencontrer quelqu'un qu'elle n'a pas vu depuis onze ans. Elle n'a rien dit à personne, même pas à Youri (je te trouve bizarre depuis que tu as quarante-deux ans, maman...), à Luz (*dove ti sei cacciata, dai, che chiacchieriamo un po...*) ou à Martin (je t'inviterai à dîner aux chandelles et tu seras obligée de me parler de toi...). Parler de moi ? Dire quoi exactement ? Théo Lipp, vous vous en souvenez ? Non ? C'est normal. Youri avait six ans à l'époque. Théo lui a acheté un grand camion rouge en plastique qu'on lui a volé le jour même en bas de l'immeuble. Il se souvient peut-être de la soirée où nous l'avons cherché partout, ce foutu camion, mais certainement pas de Théo. Luz,

je ne la connaissais pas encore. Luz a débarqué plus tard dans ma vie, à la conférence internationale sur la protection des oiseaux migrateurs à Strasbourg. Et Martin... Martin était en pleine conquête de la belle Tania et je n'allais pas lui raconter mes histoires de culotte. Personne ne se souvient de Théo Lipp et c'est tant mieux. Ça ne regarde que moi et mon corps. Et il me reste cinq minutes... Cinq... Non, il ne me reste rien du tout. Je range mon Flaubert. Je serai en avance, c'est du pareil au même, attendre dehors ou dedans.

Non, elle n'est pas en avance. Il est déjà là. Elle l'a reconnu tout de suite. Il doit être là depuis longtemps. Il en est au moins à sa troisième pression. Il a grossi. Il s'est empâté. Son petit air déroulez-moi-le-tapis-rouge s'est fondu dans la graisse et l'aigreur.

- Théo...

Ses yeux verts de prairie de printemps (parsemée de fleurs jaunes) sont devenus marécageux.

- Ah, c'est toi... Je ne te voyais pas. Assieds-toi.

Son corps... est informe.

- Ça va ?

Même sa voix a changé.

- Qu'est-ce que tu prends ? Une Grim ?

Et ses mains, ses belles mains tachetées d'orange, ses mains d'artiste qui se promenaient si habilement autour de son bijou en chair...

- Une Grim alors ?

... elles sont...

- Une autre pression pour Madame, s'il vous plaît.

... bouffies...

- Je n'ai pas compris ce que tu m'as dit au téléphone...

...elles n'inventent plus, ne travaillent plus...

- Mais vraiment rien...

...elles sont finies...

- Je sais, Théo... Oublie... C'était une erreur...

8

- Tu ne veux toujours pas sortir de ta chambre ?

- Non...

- Parce que tu es encore en train de réfléchir ?

- Oui...

- Mais tu sais que tu réfléchis depuis ce matin ?

- Mhhmm... Et je n'ai pas fini...

- Mais qu'est-ce que tu fais, dis-moi, maman... ?

Qu'est-ce qu'elle fait ? Elle a refait trois fois la liste des hommes avec qui elle a couché dans sa vie. Trois fois, avec des observations précises à côté de chaque nom. La liste n'est pas très longue, et elle n'a oublié personne. Pas de quoi pavoiser ou faire un chapitre intitulé : le nombre. Six. Six en quarante-deux ans, y compris son ex-mari et Nissim, hier soir. Largement en dessous de la moyenne, je suppose... Je dois être toujours en dessous de la moyenne pour

ces choses-là. Rien de nouveau sur mon continent, d'ailleurs, je ne suis pas un continent, je suis une île. Sollers ne se serait jamais penché sur mon cas. – Mais pourquoi fermes-tu les yeux ? Regarde-moi... Et tu pleures après l'orgasme... Il faut te désinhiber un peu, ma petite..., me disait Martin. Je ne savais jamais ce qu'il voulait dire par là. Ce n'était pas vrai en plus. Je ne pleurais pas à chaque fois. Je pleurais quand je voulais mourir... Je pleurais et riais à la fois... Et je ne devais pas avoir l'air inhibé hier soir avec Nissim. Et même si c'était le cas, il ne l'aurait pas dit. Ce n'est pas un bavard, Nissim. Il m'a souri quand il m'a vue arriver à la retouche. Il a tiré le rideau qui sépare la boutique du long couloir qui mène à son atelier (une petite pièce rectangulaire où l'on entend crier les oiseaux, avec la machine à coudre, la table de repassage et un monceau de bouts de tissus multicolores par terre). Il m'a fait signe de me changer derrière ce rideau. Puis s'est rapproché comme la première fois... Il a posé ses mains sur mes flancs. Il m'a retournée de nouveau. Je me suis retrouvée à quelques centimètres de lui. Il y avait toujours le même chocolat fondant dans ses yeux. Amer, doux, coulant, chaud... J'avais envie de ce dont il avait envie. Je ne sais plus ce que j'ai fait de ma jupe ni de comment on s'est retrouvé sur le monceau de bouts de tissu. Je sais que les oiseaux ont crié à ma place... c'est-à-dire que mes cris se sont mélangés aux leurs.

Marine recommence, reprend les noms dans un autre ordre. Alors si ce n'est pas Théo Lipp (non, ce n'est pas lui !), si ce n'est pas Jérôme (flûtiste dans Kramer Quatuor, toujours en tournée...), ni Gianni (cuisinier saisonnier dans les Alpes et excellent skieur), ni Afton (avocat international, peu probable, mais à vérifier quand même), ni Martin (trop occupé à faire l'œuvre d'art de sa vie et non le contraire), ni Nissim bien sûr (mon toucheur, oui, mais pas sculpteur...), c'est qui ? Qui connaît assez son corps pour en faire des répliques en bronze, les exposer rue de Seine, mais aussi à Zurich, Madrid, Prague... et les vendre ?

- Youri ? Tu es toujours là ?

- Oui. Et j'en ai marre... Je ne comprends pas ce qui se passe... J'ai faim... Tu me fais...

- Il faut que je te parle de Poutine.

- Quoi ? Il vient alors ?

- Non, il ne vient pas. Enfin, je n'en sais rien... Mais Poutine ou pas Poutine, ça marche pour ton glacier... Je me débrouillerai. J'ai besoin d'être seule. J'ai des choses à faire. Je veux me réveiller. Je veux embrasser l'aube d'été.

9

Elle a commencé par la bicyclette. Non, ce n'est pas vrai. D'abord elle a acheté les concertos pour violoncelle, cordes et basse continue de Vivaldi, et juste après, dans la même heure et le même quartier, son nouveau vélo bleu et noir d'occasion. Mais c'est la même chose... Vélo et Vivaldi, Vivaldi et vélo... C'est la vitesse, la virtuosité, la volupté, la victoire... C'est la liberté, les images qui défilent, les pensées qui s'envolent, la joie qui n'exclut pas la tristesse... C'est : je veux que la ville soit à moi, je veux connaître sa géographie intime, je veux me couler dans les artères de son corps... C'est : je veux embrasser l'aube d'été.

Le photographe aveugle B.Z. (Marine l'appelle Machiavel, Mac ou Prince, c'est selon l'humeur) n'est pas sur sa liste. Elle le connaît depuis des lustres. Elle est sa lectrice (c'est elle qui lui a lu Cioran, les meilleures lettres de Flaubert à Louise Colet, l'histoire de Charlotte et Harry dans *Les Palmiers sauvages*, le début et la deuxième partie de *La Pastorale américaine*, *Un cœur si blanc* en totalité...). Elle lui fait des courses de temps en temps, l'accompagne dans les cimetières (il adore les promenades parmi les tombes, pendu au bras de Marine). Elle a même pris quelques photos à sa place (celle de la tombe de Chopin, par exemple). Et surtout – comment n'y a-t-elle pas pensé plus tôt – elle s'est laissé photographier nue par lui. C'était un moment de faiblesse, d'égarément, de lassitude, de curiosité aussi... Je ne cherche pas de circonstances atténuantes. Je l'ai fait. Il a déplié une couverture sur le parquet. J'ai enlevé ma robe et mes chaussures. Je me suis assise sur cette couverture, j'ai pris quelques poses, celle de Shiva entre autres. – Sois à l'aise, Marine chérie, je suis là, je te regarde, je te vois... – C'est curieux de se faire photographier par un aveugle, même si c'est Mac et que je le connais par cœur. C'est comme si je me regardais dans un miroir. J'étais la même, la même blonde aux pommettes larges et aux deux fossettes sur les joues. Avec ce même corps, les mêmes petits seins pour des hanches trop larges et osseuses... Rien de transcendant, rien de secret, la vue absolue, le regard d'Œdipe et autres sornettes. Il a essayé de me toucher – fais voir ton cou, mon chéri, tes épaules, je dois savoir comment tu tiens tes bras, où sont tes jambes, c'est quoi, ce genou replié –, mais je ne voulais pas, je voulais rentrer chez moi, faire des spaghettis pour Youri et qu'on n'en parle plus. Par chance, mes photos n'ont été choisies par aucune revue de photographie et ne figurent dans aucun livre de Mac. Mais on ne sait jamais avec lui et tous ces artistes ratés qui lui font la cour. J'ignore complètement ce qu'il a fait de ces clichés, à qui a-t-il pu les montrer, les commenter aussi, je l'entends d'ici : regarde cette petite, c'est ma lectrice... un peu timide, un peu mal dans sa peau, mais jolis cheveux, n'est-ce pas, soyeux, c'est ça, soyeux, dis-moi comment tu la trouves... – Il mérite bien son surnom machiavélique.

- Salut, Mac, c'est moi.

- On n'est pas samedi...

- Non, ce n'est pas samedi. J'ai oublié quelque chose chez toi la dernière fois. Mon Flaubert, la perle est une maladie de l'huître... tu t'en souviens ?

- Entre...

C'est toujours le même rituel avec lui. Il s'assied sur son fauteuil rouge au milieu de la pièce. Il faut lui faire un café turc et lui raconter le temps qu'il fait, comment sont habillées les femmes et ce qu'on a vu la veille à la télé.

- Non, il ne fait pas froid. Et le ciel est bleu avec ces nuages bas qui défilent à toute vitesse...

- Qu'est-ce que tu fais, Marine ?

- Je cherche mon Flaubert...

- Sur mes étagères, dans mes tiroirs... Dans mon armoire ?

- C'est ça : sur tes étagères, dans tes tiroirs... C'est bien rangé chez toi, dis

donc... Il y a des étiquettes partout... Et dans l'ordre alphabétique en plus...
Mention spéciale pour ton archiviste.

- Mais tu fouilles dans mes affaires ?

- C'est ça, Mac... Il faut que je les trouve. C'est important pour moi. Tu ne peux pas t'imaginer à quel point c'est important.

- Attends, mais qu'est-ce que tu fais ? Tu jettes mes affaires par terre ?

- Mhmm...

- Mais ça ne va pas, la tête...

- Si, si, ça va, Prince... Calme-toi. Et ne me touche pas, s'il te plaît... J'ai trouvé. J'ai trouvé ce que je cherche. Bien emballé, avec mon nom dessus : Marine Rajski, le 8 avril 1999. Je le prends. C'est à moi, tu vois... Qu'est-ce qu'on disait ? Il fait beau, oui, il fait vraiment beau aujourd'hui...

11

C'est une semaine plus tard, sur le lit de chiffons multicolores, que Marine fait sa dernière tentative pour découvrir le nom de l'auteur de son corps (pour simplifier). Il fait chaud dans l'atelier de Nissim. Pourtant il a baissé le store et ouvert la fenêtre qui donne sur la cour. L'été est partout. Il s'est assoupi dans l'atelier à l'heure de la sieste... Il traîne dans le désordre très ordonné de Nissim... Il perle dans la sueur de son corps... Il respire doucement avec sa peau... Il se balance dans sa jupe rouge suspendue au plafond... Il tiédit dans le thé à la menthe sur la table de repassage... Il doit avoir froid sur le glacier de Youri... Il se repose dans les gestes lents de Nissim. Il s'attarde sur son odeur orientale... Il frémit sous ses caresses. Il est dans sa façon de poser ses mains sur mes hanches, d'examiner mon corps comme s'il était docteur Philippe ou Rémy – Marine aime bien les collisions de ses pensées après l'amour – oui, c'est ça, comme s'il était Philippe Rémy ou Rémy Philippe (elle confond toujours son nom et son prénom).

- Est-ce que tu peux me passer ton téléphone, Nissim... Je viens d'avoir une idée...

Les mains expertes du docteur Philippe ou Rémy... Ses doigts agiles... Son besoin de palper la chair, de toucher la peau, de sentir le squelette, d'examiner les côtes, de tapoter le sternum... Mettez-vous sur le dos, madame Rajski... Le corps nous dit tout, il suffit de le regarder, il suffit de le toucher... J'ai besoin de sentir les muscles pour savoir qui j'ai en face. Et maintenant sur le ventre, s'il vous plaît... Je ne fais pas de fiches sur mes patients, je n'ai pas d'ordinateur, je n'écris rien, je fais un dessin, une sorte de carte anatomique, voyez-vous... Mes dessins me racontent tout. Le vôtre est particulièrement joli : il a un petit point sur le haut des fesses...

- Je voudrais prendre un rendez-vous avec le docteur Philippe Rémy... Rémy Philippe, excusez-moi... Oui, ça fait longtemps que je ne suis pas venue... Combien de temps ? Un an au moins... Non... Je ne savais pas... Je suis désolée... Vraiment désolée... Non, non... Au revoir...

- Marine ?

Elle aime bien comment Nissim arrête sa machine à coudre et ne retourne

sa tête vers elle qu'à moitié. Elle aime bien son profil. Elle aime bien aussi comment il ne se mêle pas de ses affaires. Chacun sa vie, ses soucis, ses secrets... On ne partage que le lit en chiffons... Il lui demandera si elle a joué avec lui, et non qui est Rémy Philippe. D'ailleurs, il n'est plus. Il est mort. Oui, c'est ça, mort. A cinquante-deux ans. Un accident. Il s'est promené en bas des Champs-Élysées. Au mois de décembre, après la tempête. Une branche est tombée sur sa tête. Comme sur von Horvath, la même chose...

- Oui ?

- Je voulais te dire pour la jupe. Je ne l'ai pas touchée. Je n'ai rien fait.

12

- Tu n'as rien fait ?

Il a répondu : « Non. Pourquoi ? Elle te va bien. »

Il ne s'en fait pas, Nissim, il se la coule douce... Il chantonne devant sa machine à coudre, sa chemise déboutonnée... il se prépare un thé à la menthe ou un thé vert, ça dépend, il décide ce qu'il a envie de faire ou non... Oui, c'est ça, il ne s'encombre pas la vie, pense Marine en zigzaguant entre les voitures sur l'avenue de Clichy. Le long, étincelant serpent en tôle ne bouge pas. Le soleil est fixe, impassible. Il fait très chaud déjà à onze heures. Marine lit sur un kiosque devant le feu rouge : « Spécial beauté : 52 pages pour être sexy-naturelle. » A un autre feu, place Clichy, elle retrouve la suite : « L'objectif étant de sublimer le naturel, il va falloir jouer fin, tricher juste, galber à point et hâler bien. 52 pages de conseils et d'astuces pour être vraiment belle. » Elle prend l'avenue des Batignolles. Il y a moins de voitures, on respire mieux et tous les feux sont au vert : après vous, Mademoiselle. Elle a envie d'embrasser sa bicyclette et de faire un clin d'œil à Antonio (Vivaldi). Envie de s'arrêter dans le parc (Monceau). Envie de s'étendre dans l'herbe. Voilà, c'est fait. Sous un vieux platane non loin de l'entrée principale, l'herbe est tondue au ras et ça sent bon. C'est interdit, bien sûr, et il va falloir jouer fin... tricher juste... hâler bien... Mais pour le moment, rien de plus agréable que d'abandonner son corps sur l'herbe... Ne plus penser à lui, pas de conseils, aucune astuce. Respirer seulement, humer l'air frais, regarder les feuilles du platane et les bouts du bleu de ciel derrière...

Un autre jour, elle repasse rue de Seine. Pas complètement par hasard, pas exprès non plus. Elle s'arrête devant la galerie NT & B, mais ne descend pas de sa bicyclette. Il y a beaucoup de passants en fin d'après-midi, quelques touristes en short, une vieille dame avec canne et chapeau, une grande gigue qui se croit irrésistible... Les sculptures sont toujours là, au même endroit, à la même place. – Pas mal, vraiment pas mal, regarde ça, Pauline, dit un homme âgé à la jeune femme à son bras, en lui montrant le bronze du nu féminin dans la vitrine, un pied légèrement devant l'autre, les bras repliés et les mains couvrant le visage. Il l'enlace par derrière, se penche vers elle – c'est peut-être sa fille – en lui parlant doucement. – C'est étonnant cette façon de montrer le corps et de cacher le visage, tu ne trouves pas. Si ce n'est le contraire, bien sûr... Le secret est toujours là où on ne le cherche pas. Il est devant nos yeux. Comme ce beau

corps... Regarde, Pauline... Ouvre les yeux. – Comment ? Quel secret ? pense Marine plus tard, sur le pont du Carrousel, qu'elle traverse à pied. Elle ne comprend pas bien, mais ce n'est pas grave. Le ciel à l'ouest est mauve et la Seine tout argentée. Elle passe par les Tuileries. Elle observe les visages des gens qu'elle rencontre. Et c'est la première fois qu'elle se dit qu'elle ne connaîtra probablement jamais l'auteur des sculptures qui ressemblent à son corps (si ce n'est le contraire) et que c'est bien ainsi. C'est peut-être lui, songe-t-elle en se retournant sur un jeune homme frêle dans une allée... Ou cette femme rousse dans une belle robe verte qui fait des croquis sur ses genoux... Mais oui, c'est peut-être une femme. Tulipe n'est-ce pas le nom d'une fleur ?

13

- Ce n'est pas vraiment un dîner aux chandelles...

- C'est le moins qu'on puisse dire.

Avec Martin, il faut toujours revoir les choses à la baisse. Il promet un amour jusqu'à la tombe et ça dure trois ans et demi. Il parle d'un dîner aux chandelles et on se retrouve avec deux jambon-beurre et deux pressions au zinc près du square des Batignolles. Mais Marine sait depuis longtemps à quoi s'en tenir, il fait beau et le pain de leurs sandwichs est tout frais. Ses cheveux sont propres, la peau hâlée, elle porte un nouveau parfum. Et à quelques mètres de là, un jeune homme la regarde. Enfin, il me semble qu'il regarde vers moi. Il est assis à la terrasse, il a fini de manger, il lit quelque chose et de temps en temps, il lève les yeux dans ma direction.

- Youri est intarissable sur le glacier.

- Je sais...

- Et un peu inquiet à ton sujet...

Oui, il regarde vers moi. De toute façon, je suis la seule femme au bar et il n'a pas l'air d'être homosexuel. Peut-être que je le fais penser à quelqu'un. Il a une belle tête... Et il n'est pas si jeune que ça... Il doit avoir mon âge... Que peut-il bien lire ? Je suis toujours intriguée par la lecture des autres.

- Qu'est-ce que tu disais, Martin ?

- Que Youri s'inquiète pour toi. Il dit que tu restes enfermée des journées entières dans ta chambre, que tu écoutes de la musique tard dans la nuit, que tu es bizarre ces derniers temps...

- Attends, mais de quoi il se mêle, celui-là, dis-moi !

- Ne t'énerve pas...

- Je ne m'énerve pas. Je regarde les gens sur la terrasse... On aurait dû s'y mettre, nous aussi...

Il est en train de régler sa note, il va se lever... Voilà, il s'est levé, il prend son sac. Il regarde une dernière fois vers le bar, il m'a regardée, oui, pour me dire au revoir certainement, non, plutôt adieu. Il s'en va parmi les tables et les chaises... J'aime bien la façon dont il marche...

- Tu as une jolie jupe, Marine.

...il a traversé la rue...

- Qu'est-ce que tu as dit ?

...il a un vélo, lui aussi. Il a défait son antivol... Qu'est-ce qui se passe ?

- J'ai dit que tu avais une jolie jupe qui t'allait très bien. Tu ne m'écoutes pas ?

...il regarde autour de lui. Il sourit tout seul. Il fait le tour. Il attend... Il regarde de nouveau autour de lui. Il m'attend.

- Je m'en vais, Martin.

- Marine ? J'ai dit quelque chose que je n'aurais pas dû ?

- Non, non, au contraire. J'en parlerai à Nissim. Excuse-moi...

- Quel Nissim ?

- Au revoir, Martin...

Je ne sais pas comment ça s'appelle : un acte manqué, une coïncidence, un hasard heureux, un clin d'œil du destin... Un désir qui se réalise. Ou encore mieux : je veux embrasser l'aube d'été. Je l'ai enchaîné à moi. Je l'ai compris à quelques mètres de lui et de sa bicyclette. Il ne faut pas me demander comment je l'ai fait : par méprise, par mégarde, parce que j'étais distraite, *fuori du zucca*, comme dirait Luz... mais voilà : au lieu d'enchaîner mon vélo à la balustrade je l'ai enchaîné au sien. Il m'attendait donc, il ne pouvait rien faire sans moi, il me souriait. Je me suis accroupie, j'ai défait mon antivol. J'aurais pu dire quelque chose comme : vous voilà libre, maintenant vous pouvez partir, et excusez-moi... Mais je n'ai rien dit de tel, je suis restée encore quelques instants pour ainsi dire à ses pieds. Après, je me suis levée, j'ai enfourché ma bicyclette en même temps que lui, je ne sais plus qui a suivi qui, mais c'était parti. Paris était à nous.

Nous avons pris la rue de Rome, le boulevard des Batignolles, le boulevard de Courcelles. Nous sommes passés devant l'église russe rue Daru pour faire un raccourci vers la rue du Faubourg Saint-Honoré. Nous avons pédalé côte à côte, ça a klaxonné derrière nous, mais on ne s'est pas laissé distraire. Il lisait *Madame Bovary* sur la terrasse, ou plutôt il la relisait, il est professeur de français au lycée, il aime lire, il aime ses élèves aussi, puis les vacances, enfin, pas vraiment les vacances, il aime le temps libre, le temps où il peut flâner, traîner dans les parcs, sur les terrasses, regarder les gens... est-ce que je comprends ça ? Mais oui, je comprends... Moi aussi je n'ai fait rien d'autre que flâner cet été. Non, non, j'ai fait aussi une recherche sur mon corps... Une recherche sur votre corps ? Oui, mais c'est trop long à expliquer. Il habite rue du Petit-Musc, sous les toits. On a attaché nos vélos l'un à l'autre au numéro 17, devant la porte d'entrée. On est monté chez lui. On s'est embrassé tout de suite derrière la porte. On s'est déshabillé par terre dans sa chambre. Il m'a regardée longuement comme s'il n'avait jamais vu un corps de femme. Non, il m'a regardée avec étonnement et ce sourire surpris et ravi qu'il avait au moment où j'enlevais mon antivol. Il était lent et ferme même quand ça s'est accéléré, quand on a perdu pied, quand c'est devenu une chevauchée... J'avais envie de pleurer, je sentais les larmes venir et c'est à ce moment-là que j'ai dit : « Est-ce que c'est vous ? »